This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Med 1760.41

Harvard College Library

FROM

the Social Ethics Library.

V. 6856

G. BAUDRAN
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'HYGIÈNE DE L'OISE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE
INSTITUT (PRIX MONTHYON) MENTIONS HONORABLES 1897-1898

LES FOYERS TUBERCULEUX DE FRANCE

LA TUBERCULOSE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE GRAPHIQUES ET DE CARTES

LIBRAIRIE DE PARIS
FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
56, RUE JACOB, PARIS
ET CHEZ L'AUTEUR, A BEAUVAIS
1901

LES

FOYERS TUBERCULEUX DE FRANCE

LA TUBERCULOSE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE

DU MÊME AUTEUR :

1888. — *De la Terpine. Sa recherche clinique dans l'urine.*
1889. — *Des Eaux à Beauvais. Mémoire récompensé par M. le Ministre de l'Intérieur.* (Médaille de bronze.)
1890. — *Rapport sur les travaux du Conseil central d'hygiène du département de l'Oise.*
1891. — *Étude sur le poivre et ses falsifications.* (Prix Brassac.)
1891. — *Influence des eaux résiduelles de sucrerie sur les poissons.*
1891. — *Comptes rendus du Conseil d'hygiène.*
1892. — *Étude sur les eaux de Friancourt.*
1893. — *Comptes rendus du Conseil d'hygiène.*
1894. — *Hygiène de l'Adolescence.* (Médaille de bronze, Société française d'hygiène.)
1894. — *Comptes rendus du Conseil d'hygiène.*
1895. — *Influence du logement sur la santé des habitants des petites villes et des communes rurales du département de l'Oise.* (Couronné par la Société française d'hygiène. Prix offert par le Président de la République.)
1895. — *Nouveau mode de dosage de l'albumine dans le lait de femme.* (Prix Brassac, Médaille d'argent.)
1896. — *Comptes rendus du Conseil d'hygiène.*
1896. — *Hygiène ouvrière.* (Médaille d'argent, Exposition de Rouen.)
1896. — *Exposition d'hygiène de Bordeaux.* (Diplôme d'honneur.)
1897. — *Du rôle de l'hygiène au XXe siècle par l'éducation et l'instruction des masses.* (Couronné par la Société française d'hygiène. Prix offert par le Président de la République.)
1897. — *De l'habitation dans le Département de l'Oise,* son hygiène, accompagné de plans et vues photographiques. (Médaille d'or.) Prix : 6 fr.
1897. — *Comptes rendus du Conseil d'hygiène.*
1897. — *Hygiène scolaire dans le Département de l'Oise.* (Médaille d'or de la Société d'encouragement à l'Industrie nationale.)
1897. — *Exposition de Bruxelles.* (Médaille d'argent.)
1898. — *Conférences populaires d'hygiène.*
1898. — *Exposition d'hygiène de Madrid.* (Médaille d'or.)
1898. — *Comptes rendus du Conseil d'hygiène.*
1898. — *Petits logements et habitations à bon marché du Département de l'Oise.* (Société française d'hygiène, Médaille d'argent ; Société française des habitations à bon marché, Médaille d'argent.)
1899. — *Comptes rendus du Conseil d'hygiène.*
1900. — *Exposition universelle. — Section d'Économie sociale.* (Médaille d'argent.)
1900. — *Comptes rendus du Conseil d'hygiène.*

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

G. BAUDRAN
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'HYGIÈNE DE L'OISE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE
INSTITUT (PRIX MONTHYON) MENTIONS HONORABLES 1897-1898

LES FOYERS TUBERCULEUX DE FRANCE

LA TUBERCULOSE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE GRAPHIQUES ET DE CARTES

LIBRAIRIE DE PARIS
FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
56, RUE JACOB, PARIS
ET CHEZ L'AUTEUR, A BEAUVAIS

1901.

Med 1760.41
~~V. 6856~~

HARVARD COLLEGE LIBRARY
NOV 22 1910
CAMBRIDGE, MASS.

Transferred from
Social Ethics Library

BOUND FEB 13 1911

AVANT-PROPOS

La tuberculose est une maladie contagieuse, évitable, et la plus curable de toutes les maladies chroniques.

J. GRANCHER.

La plupart des industries, on pourrait dire toutes les industries, sont insalubres.

DE FREYCINET.

Dans son beau travail ayant pour titre *la Mortalité par Tuberculose en France,* M. le professeur Brouardel s'exprime ainsi :

« Il est nécessaire de connaître la répartition de la Tuberculose sur toute l'étendue du territoire, de dresser une carte de France assez détaillée pour que l'on sache où l'intervention est nécessaire.

« Les conseils d'hygiène, sous la direction des commissions cantonales, peuvent utilement fournir ces renseignements. »

Déjà nous avons eu l'honneur de donner quelques indications à ce sujet, concernant l'arrondissement de Senlis, dont les documents étaient complets au moment de la publication de notre note. Mais nous devions surtout préciser les faits avancés et pour cela nous avons mené une enquête sérieuse, détaillée et exempte autant que possible de reproches. Notre département a été divisé en arrondissements et puis chacun d'eux subdivisé en catégories de communes d'après le nombre d'habitants. Les groupes établis ont porté sur les centres contenant :

de 500 à 1.000 habitants.
de 1.000 à 2.000 —
de 2.000 à 5.000 —
de 5.000 à 10.000 —

et enfin sur les villes de 10.000 à 20.000 âmes, telles : Beauvais, Compiègne, Senlis.

Afin de bien établir nos chiffres, nous avons eu recours aux statistiques que nous publions chaque année pour le département de l'Oise, depuis dix ans que nous tenons la plume de secrétaire du Conseil d'hygiène. Au fur et à mesure qu'un fait important se présentait nous le notions, et c'est l'ensemble de ces observations que nous allons exposer aujourd'hui.

Parmi les secrétaires de mairies que nous avons interrogés, quelques-uns nous ont fourni des rapports originaux, démontrant combien nos recherches étaient justifiées et combien la grande lutte contre la phtisie était une œuvre d'actualité et de patriotisme. Nous aurons le plaisir de reproduire quelques-unes de ces lettres.

Chez le plus grand nombre nous avons rencontré un accueil des plus bienveillants, et c'est à leur grand regret que les autres n'ont pu nous satisfaire. Aussi, à tous, nous adressons nos bien sincères remerciements.

Disons un mot de la façon dont nous avons dressé notre bilan. Nous avons considéré comme tuberculeux ceux dont les décès ont été attribués soit à la phtisie, soit à d'autres tuberculoses, méningites tuberculeuses, bronchites chroniques. Chez beaucoup de médecins, en effet, ce dernier diagnostic n'est employé que pour cacher aux yeux de la famille la signification vraie de la maladie qui nous intéresse.

Le nombre de cas ainsi obtenu a été rapporté à 1.000 ou à 10.000 habitants, ainsi que cela se fait toujours.

Nous nous sommes aperçu que les chiffres trouvés ne permettaient pas toujours de classer avec certitude tel ou tel endroit, dont nous connaissions à fond et l'industrie et les habitants, comme suspect, alors que parfois il était manifestement à nos yeux un foyer type.

Pour tourner la difficulté, nous avons tenu le raisonnement suivant : Supposons deux communes d'égale importance, 10.000 habitants par exemple. Tous les ans il meurt dans chacune d'elles 50 tuberculeux. La proportion étant la même, elles devraient être placées au même rang.

Si nous tenons compte des décès totaux survenus pour des causes

quelconques, leur nombre est variable. Il est bien rare que ces deux derniers chiffres soient identiques. Le rapport pour cent qui peut exister entre les décès tuberculeux et les décès totaux nous permettra de connaître et d'apprécier la valeur sanitaire de chacune de ces villes. Plus ce terme s'éloignera de l'unité, plus nous aurons de chances, en le comparant à la moyenne trouvée pour le même groupement de villes, de pouvoir affirmer s'il est oui ou non noyau tuberculeux.

Cette façon toute nouvelle d'envisager le problème nous fournit deux points de repère infaillibles. Elle nous a permis de reconstituer pour l'Oise et même pour toute la France, les foyers primaires de tuberculose et leurs dérivés. La connaissance exacte et approfondie de notre département nous a donné le moyen de généraliser et d'arriver presque mathématiquement à être fixés sur la situation hygiénique de tout le territoire.

Nos statistiques une fois bien établies, il était intéressant de savoir la place que pouvait occuper cette partie de l'Ile-de-France. Aussi devions-nous pousser plus loin nos recherches. Les renseignements publiés par M. Brouardel et complétés dans le sens indiqué plus haut ont jeté une clarté toute nouvelle sur la question. Nous trouvions en effet des foyers avérés, distants de villes qu'une semblable comptabilité ne permettait pas de ranger comme dangereuses. Il y avait là une lacune qu'il fallait combler pour tomber d'accord avec les renseignements que nous fournissaient les Rapports de quarante-quatre Conseils d'hygiène.

La notion de la grandeur de ce terme (rapport entre les décès tuberculeux et les décès totaux) a remis tout au point, et, loin d'avoir des zones tuberculeuses, nous décrirons des foyers types, fonctions et réflexes des industries principales qui s'y exercent.

Afin de ne pas être taxé d'exagération et pour bien permettre aussi de contrôler les résultats auxquels nous parviendrons, nous allons dire un mot des sources que nous avons interrogées.

Tout d'abord les statistiques officielles, avec ce qu'elles ont de bon et ce qu'elles renferment d'exagéré ou d'inexact. Mais les erreurs se compensent. Ensuite les Recueils des travaux des Conseils d'hygiène dont quelques-uns datent de plus de trente et

même quarante ans (Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Doubs, etc.), et écrits par des plumes autorisées.

Puis, en dernier lieu, nous nous sommes adressé aux registres des Conseils de revision, statistique irréprochable. Nous en avons fait le chapitre des conscrits et déduit la valeur tuberculeuse de l'homme à l'âge de vingt ans, et l'influence de l'hérédité.

Pour être complet, nous avons soulevé deux points qui, bien que délicats, nous ont permis, l'un, d'avancer la loi suivante : « *La mortalité par phtisie est facteur direct de l'alcool consommé par tête d'habitant;* » l'autre, de déterminer quelles étaient surtout les industries pouvant donner naissance ou exagérer la diathèse tuberculeuse.

Les Contributions indirectes nous ont fourni les premiers renseignements, et nous avons obtenu les seconds en recherchant dans les bulletins de l'état civil la profession des victimes que la mort avait frappées.

Nous pensons avec tous ces documents avoir jeté un peu de lumière sur cette grave question, et si nous avions l'honneur de répondre au vœu de la Commission, notre sentiment de Français et d'humanitaire en serait honorablement flatté.

PRÉLIMINAIRES

Lorsqu'en 1848, le 18 décembre, on a institué les Conseils d'hygiène, en même temps on a défini leurs attributions. Parmi celles-ci l'article 10 précise en fait de statistique ce que l'on doit spécialement s'efforcer de rassembler.

Il est ainsi conçu :

« *Les Conseils d'hygiène publique d'arrondissements réuniront et coordonneront les documents relatifs à la mortalité et à ses causes, à la topographie et à la statistique de l'arrondissement en ce qui touche la salubrité publique. Ils adresseront régulièrement ces pièces au Préfet qui en transmettra une copie au Ministre du Commerce.* »

L'article 9 est plus explicite encore :

« *Ils peuvent être consultés sur les mesures à prendre pour prévenir et combattre les maladies épidémiques, endémiques et transmissibles.* »

Le chiffre total des décès, leurs causes, devaient servir à jeter une vive lumière sur les questions sanitaires.

Malheureusement nous ne possédons pas les Comptes rendus de tous les Conseils d'hygiène de France. Quelques-uns parviennent régulièrement, tandis que d'autres n'ont jamais vu le jour.

En les compulsant nous sommes arrivé à pouvoir dresser pour certaines villes, certaines contrées, des tableaux parfaitement concordants et détaillés.

Ce qui nous a frappé tout d'abord, c'est le cri d'alarme général poussé depuis de nombreuses années, du nord au midi.

Pour n'en citer que quelques-uns. En 1891, le Dr Deshayes, de Rouen, s'exprime ainsi : « La tuberculose pulmonaire est un des grands facteurs de la mortalité. »

Le Dr Chavanes, de Saint-Étienne (1890), considère la phtisie comme « *un fléau humanitaire* » et affirme qu'elle emporte le septième de la population.

Écoutons encore le Dr Villard dans son rapport de 1883 sur les travaux de la Creuse :

« Encombrement, travail excessif, mauvaise nourriture, voilà les s influences hygiéniques qui s'exercent sur les ouvriers creusois. icun de ces facteurs est considéré comme une condition étiologique ortante des maladies nombreuses et variées, au premier rang des-

quelles il faut mettre la phtisie pulmonaire, la fièvre typhoïde, la variole.

« Du reste, en ce qui touche la tuberculose, un nouvel argument est fourni par les résultats des Conseils de revision où l'on voit que plus du quart des conscrits réformés l'ont été pour phtisie, bronchite chronique ou faiblesse de constitution. La Creuse en fournit proportionellement un très grand nombre.

« Tandis qu'en effet il y a en moyenne 149 réformés sur 10.000 conscrits pour cette dernière cause dans toute la France, il en existe plus de 200 dans la Creuse. »

Nous ne serons pas étonné plus tard de rencontrer dans ce département des foyers tuberculeux que ces lignes nous font deviner. Aux causes d'ordre industriel viendront s'ajouter parfois les relations d'habitation à habitants et même de mobilier, témoin les lits bretons.

En 1840, Baudoin constatait, par contre, que les départements du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord étaient ceux qui fournissaient le moins de conscrits phtisiques. Mais les temps sont bien changés et si l'on examine la partie de cette province où la pauvreté est presque la règle, on remarque notamment qu'aux environs de Questembert les tuberculeux abondent (1). Les foyers se constituent partout de la même façon. Un débilité va à la ville, prend le germe de la terrible maladie et revient contagionner tout son entourage. Les précautions sont inconnues. On part de l'idée que le malade est condamné et que son arrêt de mort ne saurait comporter des attentions ou des mesures hygiéniques incapables de le rappeler à la vie. On néglige de tenir compte de la famille qui pourra à son tour être frappée par la dîme mortuaire. Les soins sont réduits au strict nécessaire de la prolongation de la vie, et, s'ils sont onéreux, le moribond est parfois regardé d'un œil sévère.

Dans les départements de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, nous trouvons partout les mêmes appréciations et les mêmes tendances à signaler les progrès du mal qui fait en France 150.000 victimes.

Nous n'insisterons pas : la croisade est entreprise et nous avons l'espoir de la voir triompher.

Avec l'aide de ces documents précieux nous avons donc pu faire un travail d'ensemble, et grouper nos villes de France d'après l'importance de leur population.

Les chiffres que nous donnons expriment la moyenne de dix années (1888-1897).

(1) Le Chevallier.

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE
ET BRONCHITE CHRONIQUE
DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA FRANCE

Tableau I. — Villes de 100.000 a 500.000 habitants

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse.	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Toulouse.	119.9	368.2	488.1	147.314	3.605	3.31	13.55
Marseille.	284.2	1.137.5	1.421.7	410.135	10.972	3.48	12.98
Saint-Étienne. . . .	141.5	415.6	557.1	128.764	3.041	4.34	18.35
Reims	100.8	354.2	455.0	103.703	2.802	4.38	16.28
Roubaix	127.1	385.2	512.3	113.339	2.629	4.54	19.47
Lyon.	491.6	1.632.4	2.024.0	432.739	9.353	5.91	21.64
Nantes.	86.4	467.5	553.9	124.161	2.795	4.47	19.80
Bordeaux.	148.9	960.7	1.109.6	248.693	5.560	4.46	19.77
Lille.	206.9	824.9	1.031.8	200.682	5.235	5.13	19.70
Rouen	76.2	514.4	590.6	111.046	3.395	5.34	17.39
Le Havre.	91.2	635.3	726.5	116.020	3.691	6.29	19.70
Totaux et moyennes			9.470.6	2.136.596	53.078	4.43	17.84
Paris.	1.626.4	11.780.3	13.406.7	2.332.426	50.595	5.77	26.49

Villes dépassant la moyenne (4.43) *de décès tuberculeux pour* 1.000 *vivants*

Lyon.....	5.91	Roubaix...	4.54	Bordeaux..	4.46	Rouen..	5.34
Le Havre.	6.29	Nantes....	4.47	Lille.....	5.13	Paris...	5.77

Ville ayant plus de 17.84 décès tuberculeux pour 100 décès totaux : Saint-Étienne, 18.35

Ce premier tableau nous suggère quelques réflexions.

La moyenne des villes ci-dessus est de 4.43 pour 1.000 individus et les quantités supérieures à ces chiffres permettent de considérer la cité en question comme un foyer bien net. Il nous donne le nom des origines qui auront leur répercussion sur tout le voisinage. Ce sont nos gros noyaux qui produiront des ramifications d'autant plus importantes que les distances seront plus rapprochées ou les industries similaires.

Qu'y a-t-il d'étonnant à cela? Ne va-t-on pas au chef-lieu le plus important pour ses affaires et ses plaisirs? Et même souvent, après avoir habité la grande ville, on rentre dans son village natal pour rétablir sa santé ébranlée.

Ces faits sont trop connus pour qu'il soit utile d'y insister.

Parmi les localités désignées ne figure pas Saint-Étienne qui plus tard sera entouré de points obscurs et suspects et que notre seconde considération nous dénonce à coup sûr.

Les oscillations sont tellement peu inférieures à la moyenne pour Reims 0.05 qu'il est bon de faire rentrer cette ville dans la catégorie des localités, sinon de tuberculeux avérés, du moins fortement suspects. Les rayonnements dont elle sera la cause par la suite donnent une créance absolue à cette hypothèse. Les industries linière et textile qui s'y exercent seront des facteurs efficaces du développement de la maladie examinée.

Toutes les villes qui figurent dans ce premier tableau sont à retenir à cause de leur importance et du nombre des décès phtisiques qui y sont consignés. Nous en excepterons cependant Toulouse et Marseille aussi bien que Paris. Les unes s'éloignent de la loi générale ; l'autre, en raison de sa population considérable, de son allure toute différente, méritait l'étude spéciale que lui a consacrée M. le Professeur Brouardel.

TABLEAU II. — VILLES DE 40.000 A 100.000 HABITANTS

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Clermont-Ferrand. .	29.3	84.9	114.2	48.765	1.025	2.34	11.14
Bourges	34.3	92.2	126.5	43.976	800	2.87	15.81
Lorient.	87.1	79.2	166.3	41.134	1.050	4.06	15.83
Avignon	65.2	121.3	186.5	42.648	1.129	4.37	16.52
St-Quentin.	35.8	139.9	175.7	47.843	1.047	3.67	16.80
Béziers.	38.7	140.7	179.4	45.138	1.212	3.97	14.80
Troyes.	67.6	157.4	225.0	49.712	1.345	4.53	16.70
Boulogne-sur-Mer. .	26.6	171.5	198.1	45.564	1.202	4.34	16.50
Levallois-Perret. . .	19.3	198.0	217.3	40.156	1.186	2.41	18.32
Toulon.	158.7	181.8	340.5	80.987	2.164	4.17	15.73
Nice.	149.2	231.9	481.1	92.301	2.285	4.12	21.05
Tourcoing	61.9	181.7	243.6	65.207	1.572	3.78	15.33
Dijon.	29.0	184.7	213.7	64.582	1.393	3.30	15.41
Nîmes..	95.4	208.2	303.6	71.975	1.760	4.19	17.25
Orléans.	27.0	195.4	222.4	63.770	1.476	3.39	15.07
Amiens.	87.8	259.5	347.3	83.889	1.947	4.12	17.80
Rennes.	127.0	216.0	343.0	67.940	1.763	5.05	19.46
Grenoble.	37.6	186.6	224.2	58.506	1.320	3.85	16.92
Brest.	240.6	245.3	485.9	73.178	2.179	6.65	22.30
Montpellier.	36.3	233.0	269.3	66.739	1.835	4.02	14.13
Le Mans	38.2	205.1	243.3	58.513	1.550	4.14	15.68
Besançon.	34.3	204.4	238.7	56.940	1.251	4.19	19.04
Versailles.	29.2	191.5	220.7	52.328	1.190	4.20	18.54
Calais	75.1	210.3	285.4	57.313	1.286	4.98	22.20
Tours	86.7	253.6	340.3	61.402	1.467	5.53	23.40

TABLEAU II. — VILLES DE 40.000 A 100.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse.	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Nancy	18.9	367.6	386.5	87.379	2.170	4.43	17.76
Limoges	97.9	318.5	416.4	73.179	1.870	5.66	22.27
Saint-Denis.	37.3	297.3	334.6	50.496	1.282	6.63	26.09
TOTAUX ET MOYENNES			7.529.5	1.691.560	41.756	4.45	18.26

VILLES DÉPASSANT LA MOYENNE (4.45) *pour* 1.000 *habitants.*

Troyes...	4.53	Brest.....	6.65	Tours....	5.53	St-Denis..	6.63
Rennes...	5.05	Calais....	4.98	Limoges..	5.66		

VILLES DONT LA PROPORTION DE DÉCÈS TUBERCULEUX EST SUPÉRIEURE A 18.26 % DES DÉCÈS TOTAUX :

Levallois-Perret.	18.32	Nice....	21.05	Versailles..	18.54	Besançon.	19.04

Si nous venons de considérer Paris comme un foyer des plus importants dont les communes voisines tirent l'origine de la plupart de leurs malades, nous étions surpris que des villes comme Levallois-Perret, Versailles pussent se dérober. Il n'y avait que Saint-Denis où la proportion est par trop considérable pour qu'elle puisse nous effrayer qui rentrât dans le groupement. Tandis qu'en examinant la proportion de décès tuberculeux existant dans cent décès totaux, on voit avec satisfaction qu'elles subissent la loi commune.

Nice, à cause de son climat et de sa situation exceptionnelle, reçoit tous les ans bon nombre de malades, elle devait figurer parmi une des plus douteuses, et elle l'est en réalité.

Enfin il en est d'autres qui sont tellement à la limite que pour se prononcer sur leur valeur sanitaire il convient d'attendre l'examen des autres centres. La suite nous renseignera sur la valeur du voisinage.

Tableau III. — Villes de 20.000 a 40.000 habitants

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse.	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Bastia	47.1	31.0	78.1	21.920	643	3.57	12.14
Chalon-s.-Saône	71.1	34.9	109.0	24.682	565	4 32	19.29
Le Puy	18.1	32.7	50.8	20.196	551	2.52	9.21
Montluçon	22.9	49.7	72.6	29.046	524	2.49	13.66
Arles	18.7	49.8	68.5	24.391	614	2.53	11.15
Nevers	24.6	47.0	71.6	25.966	529	2.79	13.53
La Rochelle	10.5	50.0	60.5	26.576	640	2.25	9.45
Belfort	6.5	45.7	50.2	25.366	493	2.13	10.19
Châteauroux	20.5	43.9	64.4	23.093	512	2.76	12.57
Épinal	19.8	44.9	64.7	25.114	518	2.67	12.48
Rochefort	46.6	63.3	109.9	32.809	690	3.34	15.94
Hautmont	18.4	57.3	75.7	28.965	510	2.58	14.84
Castres	19.9	54.3	74.3	27.358	571	2.70	13.01
Chambéry	15.6	42.3	57.9	21.209	475	2.72	12.17
Périgueux	40.6	61.5	102.1	30.405	677	3.36	15.08
Tarbes	34.1	52.2	86.3	24.804	476	3.41	18.34
Agen	34.3	47.7	82.0	22.767	587	3.59	14.00
Montauban	23.0	63.0	86.0	29.749	746	2.89	11.52
Roanne	20.1	94.3	114.4	32.498	724	2.79	15.80
Vienne	19.0	58.2	77.2	25.123	581	3.06	13.30
Moulins	17.5	53.8	71.3	22.699	495	3.14	14.44
Carcassonne	21.4	66.9	88.3	27.973	632	3.15	14.00
Blois	21.6	54.9	76.5	22.884	591	3.36	12.98
Albi	15.1	52.8	67.1	21.173	461	3.20	14.55
Châlons-s.-Marne	8.6	63.7	72.3	25.305	646	2.86	11.19
Lunéville	13.8	55.2	69.0	21.688	488	3.18	14.14
Narbonne	10.2	72.4	82.6	28.367	620	2.92	13.32
Cherbourg	72.5	102.9	105.4	38.936	990	4.48	10.64
Vannes	11.0	57.8	68.8	21.455	450	3.21	15.28
Bayonne	4.0	74.3	81.3	26.852	549	2.92	14.80
Cambrai	15.8	70.9	86.7	24.534	455	3.53	19.07
Vincennes	25.9	71.2	97.1	24.448	502	4.01	19.40
Saint-Brieuc	40.3	60.3	100.6	20.306	624	4.94	16.10
Perpignan	102.9	24.4	127.3	34.261	745	3.71	15.74
Elbeuf	22.8	63.5	86.3	21.202	576	4.08	15.00
Cette	6.0	108.2	114.2	35.181	802	3.18	14.23
Dieppe	23.9	68.1	92.0	22.579	762	4.08	12.07
Aix	30.2	87.5	117.7	28.781	816	4.09	14.42
Neuilly-s.-Seine	27.7	91.2	118.9	29.056	619	4.07	19.20
Cannes	17.8	83.3	100.1	25.331	561	3.99	18.00
Angoulême	22.0	127.0	149.0	36.228	720	4.08	20.67
Dunkerque	27.6	138.7	166.3	36.669	1065	4.18	15.61
Alais	13.0	82.6	95.6	23.617	590	4.05	16.20
Saint-Nazaire	103.1	43.3	146.4	28.504	648	5.15	22.59

TABLEAU III. — VILLES DE 20.000 A 40.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Pau	17.7	115.3	133.0	31.912	725	4.18	18.45
Saint-Omer	19.7	78.1	97.8	21.309	487	4.58	20.08
Chartres	16.5	83.7	100.2	22.736	580	4.40	17.27
Niort	10.7	91.1	101.8	23.123	565	4.40	18.01
Valenciennes	33.8	113.5	147.3	28.605	588	4.14	25.05
Armentières	28.1	116.5	144.6	28.799	875	5.00	16.52
Arras	17.2	104.8	122.0	25.766	545	4.13	22.39
Valence	26.8	104.8	131.6	25.384	610	5.18	21.57
Laval	45.8	134.9	180.7	30.151	854	5.98	21.15
Douai	14.5	140.8	155.3	30.586	644	5.07	24.11
Montreuil-s.-Bois	29.5	110.8	130.3	23.785	612	4.89	21.27
Clichy	39.4	154.9	194.3	29.939	835	6.50	24.46
Pantin	6.5	116.8	123.3	22.028	532	5.62	22.04
Aubervilliers	24.9	130.8	155.7	24.684	750	6.36	18.23
Ivry	37.8	119.9	157.7	22.383	854	7.10	18.34
Boulogne-s.-Seine	15.4	200.2	215.6	32.901	940	6.53	22.93
Saint-Ouen	51.7	173.9	225.6	25.722	880	8.75	25.65
TOTAUX ET MOYENNES			6.453.8	1.629.979	38.899	3.95	16.57

VILLES AU-DESSUS DE LA MOYENNE, 3.95 *pour* 1.000 *habitants*

Angoulême	4.08	Arras	4.13	Saint-Ouen	8.75
Dunkerque	4.18	Valence	5.18	Cannes	3.99
Alais	4.05	Laval	5.98	Neuilly-s.-Seine	4.07
Saint-Nazaire	5 15	Douai	5.07	Aix	4.09
Pau	4.18	Montreuil-s.-Bois	4.89	Dieppe	4.08
Saint-Omer	4.58	Clichy	6.50	Elbeuf	4.08
Chartres	4.40	Pantin	5.62	Saint-Brieuc	4.94
Niort	4.40	Aubervilliers	6.36	Vincennes	4.01
Valenciennes	4.14	Ivry	7.10	Cherbourg	4.48
Armentières	5.00	Boulogne-s.-Seine	6.53	Chalon-s.-Saône	4.37

VILLES DONT LA PROPORTION DE DÉCÈS TUBERCULEUX EST SUPÉRIEURE A 16.57 POUR 100 DÉCÈS TOTAUX.

Tarbes . . . 18.34 Cambrai . . . 19.07

On pourrait presque dire qu'on ne rencontre dans cette classification que les environs de Paris d'abord et des localités avoisinant les centres trouvés dans les précédentes divisions. Chacune d'elles vient prendre sa place avec une régularité mathématique. Les exceptions n'infirment pas la règle. Il en sera de même dans tout ce qui va suivre.

Ce sont toujours les mêmes foyers: Paris, Rouen, Bordeaux, Lille, Roubaix, Nantes, Lyon, le Havre, Saint-Étienne, Troyes, Rennes, Brest, Calais, Tours, Limoges, Nice, Besançon, qui envoient des ramifications dans tous les sens, autour d'eux, car l'industrie type se répercute du centre à la circonférence. On peut même ajouter, les mêmes causes produisant des effets identiques, partout où il y aura similitude d'industrie, ouvriers nombreux, partout aussi nous aurons presque la même proportion de décès phtisiques.

TABLEAU IV. — VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Compiègne	4.8	44.7	49.5	14.705	321	3.36	15.45
Abbeville	9.6	61.1	70.7	19.939	480	3.53	14.73
Villeurbanne	16.4	54.7	71.1	19.930	365	3.98	19.47
Beauvais	10.6	60.5	71.1	19.188	493	3.69	19.30
Mâcon	25.9	60.6	86.5	19.290	502	4.69	17.30
Meaux	10.9	39.3	51.2	12.890	351	3.99	14.58
Caudebec	9.8	32.9	42.7	10.485	269	4.08	15.87
Pamiers	8.0	26.0	34.0	10.722	210	3.91	16.19
Sens	8.3	40.3	48.6	14.319	360	3.76	13.50
Saint-Lô	8.9	36.1	45.0	11.059	261	4.06	11.25
Rive-de-Gier	22.3	45.2	67.5	13.724	350	4.92	19.28
Sedan	20.3	65.8	86.1	19.781	396	4.35	21.74
Denain	11.2	63.0	74.2	18.914	335	3.95	22.14
Annecy	21.2	41.4	62.6	12.390	261	5.07	24.00
Fourmies	9.9	51.4	61.3	15.403	350	4.01	17.51
Épernay	8.6	63.3	71.9	18.379	387	3.89	18.38
Soissons	6.8	42.7	49.5	12.150	281	4.07	17.60
Bruay	3.2	37.1	40.3	10.469	245	3.93	16.45
Bois-Colombes	2.5	37.0	39.5	10.134	210	3.90	18.80
Montrouge	17.5	44.7	62.2	12.062	306	5.12	20.32
Bourg	20.6	68.5	89.1	18.398	564	4.84	15.80
Saint-Servan	19.2	45.9	65.1	12.052	326	5.41	20.00
Morlaix	19.2	57.7	76.9	14.962	607	5.11	12.54
Sotteville-lès-Rouen	4.7	63.0	67.7	16.219	519	4.15	13.04
Charleville	14.7	67.8	82.5	17.228	338	4.79	24.40
Saint-Maur	11.2	71.7	82.9	17.879	464	4.61	17.65
Saint-Mandé	48.2	6.4	54.6	11.716	330	4.18	16.54
Saint-Malo	11.6	47.8	59.4	11.336	291	5.18	20.40
Douarnenez	9.7	42.3	52.0	10.326	226	5.12	23.00
Lisieux	7.8	68.3	76.1	16.149	531	4.69	14.33
La Roche-sur-Yon	13.4	52.2	65.6	12.331	308	5.38	21.30

TABLEAU IV. — VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Colombes	13.6	70.2	83.8	16.488	416	5.09	16.76
Charenton	13.0	62.4	75.4	14.722	316	5.15	24.00
Asnières	9.9	81.3	91.2	19.425	480	4.79	19.00
Bailleul	19.1	58.7	77.8	13.357	417	5.83	18.65
Issy	14.1	55.7	69.8	12.805	408	5.49	17.11
Villefranche	36.0	57.7	93.7	12.986	412	7.22	22.74
Menton	4.3	56.1	60.4	12.522	263	4.82	22.92
Puteaux	13.7	79.6	93.3	17.689	453	5.26	20.60
Plœmeur	7.2	56.8	64.0	12.423	251	5.16	25.50
Argenteuil	51.8	6.1	57.9	13.863	475	4.18	11.98
Le Cateau	31.0	6.9	37.9	10.500	224	3.61	16.91
Montélimar	13.7	10.9	24.6	13.799	301	1.57	8.20
Mazamet	40.5	12.9	53.4	14.214	271	3.74	19.70
Pont-à-Mousson	26.2	11.5	37.7	12.043	259	3.12	12.08
Granville	17.6	11.3	28.9	12.115	278	2.41	10.40
Chaumont	5.2	14.9	20.1	13.181	246	1.52	8.60
Langres	10.8	12.8	23.6	10.711	220	2.16	10.72
Carpentras	12.7	13.2	25.9	10.215	354	2.54	7.31
Dax	7.6	14.9	22.5	10.308	204	2.19	11.05
Issoudun	3.6	21.4	25.0	14.141	292	1.76	8.59
La Seyne	32.5	21.0	53.5	14.186	326	3.80	16.41
Mont-de-Marsan	14.0	18.8	32.8	11.494	219	2.84	14.98
Firminy	13.7	24.2	37.9	14.742	351	2.56	10,80
Montargis	7.8	18.7	26.5	11.336	250	2.33	11.37
Saintes	9.7	31.1	40.8	18.638	351	2.20	14.47
Lons-le-Saulnier	19.8	20.9	40.7	12.284	335	3.31	12.30
Orange	12.2	17.5	29.7	10.039	211	2.94	14.07
Cahors	10.6	27.1	37.7	15.342	325	2.44	11.60
Rodez	22.7	26.4	49.1	14.781	407	3.31	12.06
Châtellerault	20.1	36.1	56.2	19.979	395	2.81	14.23
Monceau-les-Mines	14.0	35.5	49.5	19.002	359	2.56	13.81
Évreux	20.3	33.9	54.2	17.395	465	3.11	11.65
Toul	10.8	22.2	33.0	11.472	255	2.89	13.00
Verdun	12.1	37.9	50.0	19.456	357	2.56	14.00
Haumont	5.2	20.7	25.9	10,725	176	2.42	14.80
Commentry	8.4	24.7	33.1	12.462	222	2.65	14.91
Romans	3.9	30.1	34.0	15.649	458	2.25	7.42
Brives	23.1	30.6	53.7	16.033	343	3.51	16.65
Bègles	6.6	21.9	28.5	10.390	220	2.73	13.00
Voiron	8.7	25.0	33.7	11.799	275	2.85	12.26
Biarritz	24.4	3.8	28.2	11.385	179	2.56	15.80
Fontenay-le-Comte	9.5	22.8	32.3	10.055	214	3.21	15.09
Givors	7.4	24.8	32.2	10.800	236	2.98	13.64
La Flèche	3.2	24.1	27.3	10.407	232	2.62	11.77

TABLEAU IV. — VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Lens	11.5	33.1	44.6	14.222	337	3.13	13.20
Bergerac	13.6	34.9	48.5	14.910	334	3.26	14.52
Millau	19.9	42.4	62.3	17.312	450	3.50	13.84
Tarare	23.8	28.6	52.4	12.064	325	4.33	16.12
Villeneuve-sur-Lot	1.8	32.9	34.7	13.729	327	2.52	10.61
Saint-Chamond	27.2	34.9	62.1	14.569	364	4.26	17.06
Caluire-et-Cuire	10.8	24.1	34.9	10.619	275	3.47	12.33
Saint-Dié	15.4	45.4	60.8	18.779	451	3.23	13.48
Anzin	18.6	27.9	46.5	11.563	210	4.03	22.19
Aurillac	14.5	38.9	53.4	16.012	409	3.27	13.05
Marcq-en-Mareuil	3.6	24.7	28.3	10.148	241	2.78	11.80
Grasse	21.7	33.1	54.8	13.521	335	4.05	16.35
Autun	9.9	36.9	46.8	14.968	318	3.12	14.71
Hénin-Liétard	19.6	26.5	46.1	10.712	249	4.29	14.50
Flers	10.8	33.6	44.4	13.512	329	3.26	13.49
Dinan	6.8	25.5	32.3	10.295	290	3.13	11.03
La Ciotat	15.6	29.5	45.1	11.882	260	3.80	17.34
Cognac	16.1	44.4	60.5	17.429	366	3.41	16.53
Cholet	2.7	43.5	46.2	17.406	351	2.65	13.13
Auch	24.7	37.5	62.2	4.966	427	4.15	14.56
Hazebrouck	8.0	49.2	37.2	11.672	229	3.19	16.30
Gap	7.7	28.3	36.0	11.194	271	3.22	13.30
Tulle	8.0	24.0	52.0	17.060	359	3.05	14.48
Vierzon	11.5	28.4	39.9	10.824	196	3.65	19.89
Halluin	15.9	40.3	56.2	15.058	506	3.72	11.13
Alençon	20.9	48.4	69.3	17.999	442	3.84	15.67
Vichy	11.3	30.1	41.4	11.139	297	3.71	13.93
Maubeuge	7.6	51.1	58.7	18.632	352	3.16	18.51
Fontainebleau	10.5	40.0	50.5	14.549	262	3.47	19.30
Croix	12.3	37.1	49.4	13.388	253	3.70	19.52
Béthune	13.6	32.5	46.1	11.601	262	3.95	17.60
Ajaccio	41.6	54.2	91.8	19.301	447	4.94	20.53
Beaune	14.9	32.2	47.1	12.976	320	4.00	14.71
Lambezellec	28.1	47.2	75.3	16.278	515	4.60	14.62
Liévin	7.8	36.1	43.9	12.372	264	3.51	16.80
Watrelos	8.6	56.1	64.7	19.929	465	3.33	13.91
Fécamp	4.2	38.9	43.1	13.289	335	3.22	13.00
Riom	14.2	31.1	45.3	10.718	230	4.24	10.66
Bar-le-Duc	14.0	54.0	68.0	18.424	401	3.69	14.25
Saumur	6.5	44.8	51.3	15.351	326	3.36	15.58
Dôle	28.4	38.4	66.8	13.147	346	5.12	19.33
Petit-Quevilly	3.3	32.1	35.4	10.911	268	3.36	13.20
Annonay	45.5	50.7	96.2	17.062	451	5.64	21.33
Saint-Amand	13.2	37.3	60.5	12.391	243	4.06	25.48

TABLEAU IV. — VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Melun	15.5	38.9	64.4	12.984	264	4.19	15.36
Chantenay	4.6	67.9	72.5	14.216	381	5.07	19.03
St-Germain en Laye	10.6	78.1	88.7	15.688	475	5.66	18.70
Courbevoie	14.9	88.1	103.0	17.628	428	5.86	24.06
Gentilly	15.7	65.7	81.4	11.609	200	7.09	40.70
Fougères	28.0	111.3	139.3	18.267	540	7.55	25.79
Le Kremlin-Bicêtre	10.0	73.0	83.0	10.716	609	7.74	13.63
Nanterre	29.6	154.6	184.2	11.149	1.158	16.66	15.90
Laon	11.0	16.0	27.0	14.445	478	1.86	5.65
TOTAUX ET MOYENNES.			7077.9	1.801.672	44.359	3.93	15.95

VILLES DE 10.000 A 20.000 AU-DESSUS DE LA MOYENNE (3.93 %)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose.	NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose.
Villeurbanne	3.98	Asnières	4.79
Mâcon	4.69	Bailleul	5.83
Meaux	3.99	Issy	5.49
Caudebec	4.08	Villefranche	7.22
Saint-Lô	4.06	Menton	4.82
Annecy	5.07	Puteaux	5.26
Fourmies	4.01	Plœmeur	5.16
Soissons	4.07	Chantenay	5.07
Bruay	3.93	Saint-Germain en Laye	5.66
Montrouge	5.12	Courbevoie	5.86
Bourg	4.84	Gentilly	7.09
Saint-Servan	5.41	Fougères	7.55
Morlaix	5.11	Bicêtre	7.74
Sotteville-les-Rouen	4.15	Nanterre	16.66
Charleville	4.79	Argenteuil	4.18
Saint-Maur	4.61	Tarare	4.33
Saint-Mandé	4.18	Saint-Chamond	4.26
Saint-Malô	5.18	Anzin	4.03
Douarnenez	5.12	Grasse	4.05
Lisieux	4.69	Henin-Lietard	4.29
La Roche-sur-Yon	5.38	Auch	4.15
Colombes	5.09	Béthune	3.95
Charenton	5.15	Ajaccio	4.94

TABLEAU IV. — VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose	NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose
Beaune	4.00	Annonay	5.64
Lambezellec	4.60	Saint-Amand	4.06
Riom	4.24	Melun	4.19
Dôle	5.12		
VILLES DONT LES DÉCÈS TUBERCULEUX DÉPASSENT 15.95 % DES DÉCÈS TOTAUX			
Beauvais	19.30	La Ciotat	17.34
Pamiers	16.19	Cognac	16.53
Epernay	18.38	Vierzon	19.89
Bois-Colombes	18.80	Maubeuge	18.51
Le Cateau	16.71	Fontainebleau	19.30
Mazamet	19.70	Croix	19.52
La Seyne	16.41	Béthune	17.60
Brive	16.65	Liévin	16.80

Après avoir dégagé nos gros centres nous voyons que plus nous avançons dans les détails, plus nous constatons que les groupements s'établissent avec régularité.

Le Nord figure avec toutes ses quantités, pas une ne nous échappe. Nous avons pu ainsi placer Beauvais dont l'étude détaillée nous occupera dans la seconde partie de ce mémoire.

Les autres tableaux 5, 6, 7, 8, 9 ne contredisent pas les faits que nous avons avancés.

Nous pouvons arriver ensuite à classer toutes les villes d'après leur importance tuberculeuse; c'est ce qui fait l'objet des tableaux qui suivent, 10-11, etc.

Tableau V. — Villes de 5.000 a 10.000 habitants

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Cavaillon	7.0	20.5	27.5	9.284	215	2.94	12.79
L'Isle	16.4	14.3	30.7	6.167	159	4.96	19.30
Apt	5.5	5.3	10.8	5.767	136	1.86	15.29
Bollène	6.2	11.4	17.6	5.283	128	3.32	13.75
Valréas	12.6	13.9	26.5	5.250	115	5.04	23.04
Luçon	6.5	14.7	21.2	6.591	156	3.20	20.00
Noirmoutiers	5.0	12.0	17.0	6.095	114	2.78	14.91
Montmorillon	4.3	10.4	14.7	5.292	120	2.76	12.22
Saint-Julien	7.0	36.4	43.4	9.486	224	4.58	19.37
Saint-Yrieix	14.2	25.3	39.5	8.591	161	4.58	24.54
Saint-Léonard	7.6	10.8	18.4	5.759	128	3.20	14.37
Gérardmer	6.2	18.7	24.9	7.986	178	3.09	13.42
Le Val d'Ajol	0.2	13.5	13.7	7.383	163	1.85	8.40
Rambervillers	4.0	8.8	12.8	5.749	110	2.21	11.63
Cornimont	5.0	7.0	12.0	5.331	132	2.24	9.09
Plaimfaing	2.0	16.5	18.5	5.289	123	3.49	15.04
Mirecourt	6.2	8.4	14.6	5.054	137	2.88	10.67
Joigny	3.9	6.7	10.6	6.287	137	1.67	7.74
Avallon	0.9	4.2	5.1	5.902	127	0.86	4.01
Chauny	16.2	25.0	41.2	9.958	227	4.14	18.15
Bohain	7.7	14.5	22.2	7.148	130	2.10	17.07
Saint-Claude	24.9	42.4	67.3	9.931	230	6.80	29.26
Cauderan	3.2	29.1	32.3	9.511	177	3.37	18.24
Vesoul	11.8	11.8	23.6	9.907	206	2.36	11.45
La Madeleine	24.5	14.9	39.4	9.870	272	4.00	14.11
Vendôme	5.6	17.8	24.4	9.748	217	2.41	11.24
Ste-Ménehould	0.4	9.4	9.8	5.052	104	1.93	9.42
Villeneuve-s.-Yonne	8.2	10.2	18.4	5.044	118	3.64	15.59
Palais	3.0	14.2	17.2	5.874	102	2.92	16.86
Sarzeau	4.8	15.0	19.8	5.407	104	3.65	19.03
Remiremont	9.7	24.1	33.8	9.855	247	3.43	13.70
Tournus	16.6	21.2	37.8	5.070	126	7.45	30.00
Péronne	4.2	15.8	20.0	5.025	115	3.98	17.38
Malakoff	11.2	44.7	55.9	9.942	295	5.69	18.98
Alfortville	5.6	44.2	49.8	9.676	242	5.20	20.60
Beaucaire	23.7	23.9	47.6	8.881	213	5.36	22.34
Bessèges	1.9	35.4	37.3	8.324	242	4.47	15.00
Saint-Gaudens	1.5	11.1	12.6	6.902	135	1.82	9.33
Revel	1.1	9.8	10.9	5.443	119	1.99	9.10
Condom	4.5	27.9	32.4	7.225	174	4.46	18.62
Le Bouscat	2.3	26.1	28.4	8.751	154	3.24	18.44
Talence	2.2	28.2	30.4	8.424	174	3.60	17.47
Mérignac	2.3	17.5	19.8	6.458	119	3.09	16.72
La Teste de Buch	0.7	5.4	6.1	6.058	114	1.00	5.36

TABLEAU V. — VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Pauillac	8.0	6.0	14.0	5.424	100	2.50	14.00
Agde	10.7	14.6	25.3	7.883	227	3.24	11.14
Lodève	8.6	5.1	13.7	8.745	214	1.56	6.54
Lunel	14.5	19.1	33.6	6.998	167	4.81	20.12
Pézénas	15.1	43.3	58.4	6.646	200	9.11	29.20
Mèze	1.3	10.7	12.0	6.240	123	2.79	9.90
Bédarieux	8.5	12.7	21.2	6.208	181	3.41	11.71
Clermont-l'Hérault	6.1	6.4	12.5	5.077	164	2.45	7.62
Redon	9.5	9.7	19.2	7.054	142	2.72	13.52
Cancale	7.8	16.1	23.9	5.964	181	4.02	13.20
Combourg	2.0	10.7	12.9	5.561	117	1.63	11.02
Le Blanc	9.0	16.2	25.2	7.079	116	3.55	21.72
Chinon	2.9	14.1	17.0	6.138	147	2.76	11.56
Loches	0.5	8.2	8.7	5.165	105	1.70	8.30
Bourgoin	13.9	8.8	22.7	6.899	140	3.29	16.21
Salins	2.8	23.1	25.9	5.816	136	4.43	19.04
Romorantin	3.5	19.2	23.7	7.698	158	2.95	15.00
Chambon-Feugerolles	6.8	19.4	26.2	9.408	200	2.76	13.10
Montbrison	15.2	17.6	32.8	7.157	198	3.18	16.56
La Ricamarie	6.5	15.0	21.5	7.177	133	2.85	16.17
Izieux	7.1	10.7	17.8	6.463	124	2.79	14.35
St-Julien-en-Jarret	10.0	13.0	23.0	6.420	111	3.58	20.72
Charlieu	11.6	14.4	26.0	5.278	129	4.93	20.15
Montoire de Bretagne	4.6	23.3	27.9	7.639	137	3.67	20.36
Rézé	7.6	25.6	33.2	7.503	151	4.45	22.00
Guérande	4.7	18.3	23.0	6.944	134	3.31	17.17
Châteaubriant	9.5	24.6	34.1	6.785	122	5.03	27.94
Guéméné	1.9	15.5	17.4	6.788	107	2.55	16.26
Blain	2.0	20.2	22.2	6.694	117	3.31	10.45
Doulon	2.5	17.3	19.8	5.762	99	2.54	20.00
Couéron	2.0	19.5	21.5	5.656	93	3.82	23.11
Plessé	2.2	10.9	13.1	5.492	93	2.39	14.08
Vertou	6.5	11.6	18.1	5.312	108	3.40	18.00
Niort	1.3	13.5	14.8	5.238	94	2.82	15.75
Ancenis	3.9	13.1	17.0	5.339	90	3.18	17.77
Gien	8.1	8.0	16.1	8.295	177	1.92	9.09
Pithiviers	8.1	8.2	16.3	5.680	152	2.86	10.72
Briare	0.3	22.7	23.0	6.216	141	3.73	16.09
Figeac	11.4	15.5	26.9	6.502	168	4.15	15.41
Marmande	2.0	22.1	24.1	9.275	197	2.58	12.23
Nérac	1.2	15.7	16.9	6.643	134	2.54	12.61
Trélazé			18.0	5.580	142	3.58	12.60
Tourlaville	12.6	27.6	40.2	7.817	208	5.12	19.67
Avranches	0.4	43.0	43.4	7.606	215	5.50	20.18

TABLEAU V. — VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
Coutances	5.7	16.9	22.6	7.794	169	2.92	13.37
Valognes	9.6	15.8	25.4	5.918	150	4.29	16.66
Equeurdreville	10.1	9.4	19.5	5.569	177	3.52	11.01
Vitry-le-François	8.5	17.7	26.2	8.267	204	3.15	15.57
Mourmelon-le-Grand	0.5	11.7	12.2	6.223	79	1.96	15.58
Ay	3.1	16.1	19.2	6.900	165	2.86	11.63
Château-Gonthier	9.2	25.9	35.1	7.197	210	4.87	16.71
Ernée	14.0	12.0	26.0	5.234	152	4.96	17.10
Ecrouves	1.0	1.0	2.0	7.737	20	0.20	10.00
Longwy	6.2	13.9	20.1	7.596	160	2.63	12.60
Baccarat	4.9	21.1	25.0	6.247	122	4.18	20.50
Saint-Nicolas	1.7	10.6	12.3	5.813	187	2.13	8.90
Dombasle	3.5	12.5	16.0	5.214	121	3.06	13.25
Saint-Mihiel	11.1	12.6	23.7	8.626	161	2.73	14.72
Commercy	6.9	15.7	22.6	7.831	129	2.89	17.55
Ligny-en-Barrois	8.0	23.2	31.2	5.229	120	6.00	26.00
Pontivy	17.2	2.4	19.6	9.169	198	2.14	9.90
Caudan	7.6	4.7	12.3	7.843	134	1.58	9.25
Hennebont	4.1	12.3	16.4	7.497	193	2.20	8.49
Languidic	8.4	5.5	13.9	7.310	195	1.91	7.12
Auray	5.7	17.1	22.8	5.937	138	3.63	16.52
Ploërmel	5.0	40.9	45.9	5.994	125	5.78	36.72
Riantec			12.0	5.851	99	2.07	12.12
Cosne	5.3	8.4	13.7	8.943	147	1.52	9.32
Fourchambault	1.4	13.1	14.5	6.056	108	2.38	13.42
Clamecy	3.9	10.5	14.4	5.469	112	2.63	12.80
La Charité	3.7	14.2	17.9	5.391	152	3.32	11.11
Gentilly	2.0	51.0	53.0	6.102	193	8.66	27.45
Champigny	2.5	26.0	28.5	5.328	172	5.34	16.22
Villejuif	2.0	25.0	27.0	5.082	399	5.31	6.80
Joinville-le-Pont	1.0	12.5	13.5	5.046	115	2.66	11.74
Graville-Ste-Honorine	2.7	30.2	32.9	8.356	252	3.97	13.05
Sanvic	4.5	32.4	36.9	7.229	155	5.10	23.80
Yvetot	2.8	14.0	16.8	7.375	180	2.27	9.33
Darnetal	1.7	29.0	30.7	6.525	204	4.68	15.49
Lillebonne	6.3	14.9	21.2	6.403	181	3.29	11.71
Déville-lès-Rouen	5.0	18.7	23.7	5.520	152	4.29	14.93
Montivilliers	1.7	19.4	21.1	5.280	151	3.99	13.98
St.-Étienne-du-R.	3.0	24.0	27.0	5.132	206	5.24	13.10
Barentin	6.5	19.0	25.5	5.011	141	5.05	18.08
Provins	4.1	21.9	26.0	8.479	207	3.07	12.55
Montereau-s.-Yonne	5.9	34.0	39.9	7.912	187	5.03	21.33
Coulommiers	2.1	13.9	15.0	6.313	108	2.54	13.89
Lagny	10.1	15.4	25.5	5.259	122	4.87	20.90

TABLEAU V. — VILLES DE 5.000 à 10.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Rueil	4.2	33.5	37.7	9.832	230	3.83	16.39
Corbeil	5.2	39.7	44.9	8.767	250	5.16	18.00
Essonnes	2.0	25.2	27.2	8.182	168	3.32	16.19
Meudon	1.4	31.2	32.6	8.344	186	3.91	17.52
Étampes	15.3	38.9	54.2	8.628	219	5.31	24.70
Pontoise	2.3	30.7	33.0	7.701	202	3.86	16.33
Mantes	3.2	23.4	25.6	7.386	171	3.60	14.90
Sèvres	2.7	28.1	30.8	7.142	167	4.31	18.44
Poissy	2.8	33.8	36.6	6.671	168	5.50	21.78
Villeneuve-St.-G.	3.6	11.6	15.2	5.724	97	2.63	15.67
Saint-Cloud	2.7	21.7	24.4	5.994	142	4.09	17.18
Rambouillet	3.5	7.9	11.4	5.940	110	1.92	10.36
Le Raincy	2.0	16.5	18.5	5.630	107	3.49	17.28
Maisons-Laffitte	4.5	25.5	30.0	5.702	128	5.25	23.43
Parthenay	3.9	16.6	20.5	7.149	135	2.76	15.11
Saint-Maixent	3.5	7.5	11.0	5.354	108	1.67	10.18
Albert	4.4	21.1	25.5	6.463	132	3.93	18.56
Villers-Bretonneux	2.1	18.2	20.3	5.375	141	3.78	14.38
Carmeaux	3.8	20.7	24.5	9.790	232	2.50	10.56
Graulhet	7.8	16.0	23.8	7.470	187	3.20	12.72
Lavaur	0.8	15.2	16.0	6.470	171	2.47	9.35
Castelsarrasin	6.3	5.2	11.5	7.823	138	1.46	8.33
Draguignan	16.7	21.3	38.0	9.701	267	3.91	14.23
Decize	4.8	9.9	14.7	5.037	84	2.90	17.50
Caudry	2.9	27.6	30.5	8.753	152	3.52	20.06
Rosendael	7.7	21.5	29.2	8.939	233	3.25	12.53
Loos	11.4	29.6	41.0	8.322	197	4.94	20.80
Haubourdin	6.5	24.8	31.3	7.700	152	4.07	20.58
Houplines	6.2	25.5	31.7	7.633	183	4.17	16.77
Merville	7.7	20.1	27.8	7.580	151	3.66	18.41
Comines	4.0	24.1	28.1	7.488	173	3.74	16.24
St-Pol-sur-Mer	9.1	22.9	32.0	7.564	182	4.25	17.68
Vieux-Condé	0.9	12.4	13.3	7.108	119	1.85	11.18
Sin-le-Noble	9.9	19.1	29.0	6.715	146	4.31	19.93
Aniche	3.6	21.4	24.0	6.868	117	3.63	20.55
Hellemmes-Lille	3.7	19.5	23.2	6.169	122	3.76	19.01
Fresnes	5.6	15.7	21.3	6.606	125	3.21	16.96
Roncq	15.5	13.3	28.8	6.715	185	4.29	15.56
Raismes	6.4	19.3	25.7	6.537	126	3.93	20.40
Estaires	11.7	18.3	30.0	6.606	135	4.53	22.22
Avesnes	1.7	18.8	20.5	6.404	119	3.18	17.22
Séclin	1.9	27.2	29.1	6.156	182	4.74	15.98
Solesmes	1.9	17.2	19.1	6.231	120	3.05	15.91
Bruay	1.5	18.5	20.0	6.125	115	2.44	17.40

TABLEAU V. — VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Somain	11.9	15.6	27.5	6.017	123	4.56	22.35
Gravelines	0.7	14.2	14.9	5.929	119	2.52	12.52
Wignehies	1.2	16.4	17.6	6.076	87	2.89	20.23
Monvaux	5.0	11.5	16.5	5.802	125	2.84	13.20
Nieppe	1.7	26.4	28.1	5.466	120	5.13	23.41
Lys-lès-Lannoy	21.0	22.0	43.0	5.580	120	7.70	36.66
Lomme	1.7	20.0	21.7	5.507	114	4.06	19.03
Quesnoy-s.-Deule	14.4	5.9	20.3	5.354	110	3.78	18.45
Bergues	6.1	11.9	18.0	5.343	129	3.36	14.00
Annœulin	5.0	21.5	26.5	5.013	120	5.26	22.08
Domfront	1.8	19.4	21.2	5.009	117	4.22	18.12
Carvin	12.1	20.6	32.7	8.281	197	3.97	16.59
Aire	11.0	16.2	27.2	8.439	171	3.72	15.90
Lillers	8.4	29.4	37.8	7.697	155	4.91	24.38
Auchel	0.6	20.5	21.1	7.474	173	2.82	12.20
Berck-sur-Mer	1.5	48.0	49.5	6.411	176	7.63	28.12
Nœux-les-Mines	5.5	18.5	24.0	5.915	124	4.06	20.00
Anion	8.5	9.0	17.5	5.874	143	2.97	12.23
Le Portel	6.0	8.0	14.0	5.113	120	2.74	11.66
Saint-Flour	6.8	11.9	18.7	5.456	133	3.43	14.06
Royan	4.6	14.1	18.7	7.727	153	2.41	12.22
St-Jean-d'Angély	3.0	14.9	17.9	7.119	164	2.51	10.94
Saint-Amand-Mont	0.0	31.2	31.2	8.572	198	3.64	15.75
Marennes	5.0	16.0	21.0	5.877	120	3 57	17.50
Vierzon-Village	5.4	17.3	22.7	8.096	178	2.81	12.70
Mehun-s.-Yèvre	2.3	26.8	29.1	6.475	138	4.49	21.09
Sartène	13.5	8.5	22.0	5.818	145	3.80	15.17
Auxonne	5.5	9.9	15.4	6.683	93	2.31	16.56
Guingamp	33.7	6.8	40.5	9.225	205	4.20	20.00
Lannion	12.1	20.7	32.8	5.864	178	5.59	18.44
Plérin	7.5	4.8	12.3	5.122	128	2.38	9.60
Guéret	5.2	24.4	29.6	7.573	138	3.87	22.17
Aubusson	3.0	21.1	24.1	6.229	133	3.51	18.12
Sarlat	0.7	14.6	15.3	6.908	158	2.20	9.60
Montbéliard	4.4	40.1	44.5	9.646	192	4.61	22.65
Pontarlier	6.9	10.0	16.9	7.270	168	2.31	10.00
Audincourt	7.3	8.5	15.8	5.367	95	2.93	16.06
Crest	2.1	7.4	9.5	5.522	151	1.70	6.33
Bernay	2.5	10.0	12.5	8.645	259	1.36	4.88
Vernon	2.2	21.8	24.0	8.409	226	2.85	10.62
Pont-Audemer	6.9	24.1	30.0	6.089	187	5.08	16.05
Les Andelys	4.2	14.5	15.7	5.965	171	2.62	9.10
Dreux	8.8	28.9	37.7	9.694	240	3.89	15.70
Nogent-le-Rotrou	8.0	20.9	28.9	8.616	222	3.34	13.01

TABLEAU V. — VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Châteaudun	5.7	12.2	17.9	7.175	185	2.49	9.90
Guipavas	13.0	18.9	31.9	8.538	188	3.74	16.00
Crozon	9.5	15.5	25.0	8.301	172	3.01	14.53
Quimperlé	12.3	21.2	33.5	7.793	193	4.28	17.87
Landernau	35.7	21.4	56.1	8.149	221	6.99	25.40
St-Pierre-Quilbignon	3.5	29.7	33.2	8.153	257	4.08	12.90
St-Pol-de-Léon	9.1	22.9	32.0	7.564	196	4.25	16.83
Plougastel-Daoulas	4.2	18.0	22.2	6.939	175	3.46	1[illegible].67
Scaër	0.9	18.2	19.1	5.807	102	2.28	17.84
Concarneau			24.0	6.276	121	3.82	20.00
Bannalec	8.3	3.5	11.8	5.800	119	2.02	9.98
Moëlan	0.7	4.7	5.4	5.602	131	0.93	4.12
Pont-l'Abbé	1.7	19.0	20.7	5.571	154	3.69	13.44
Pleyben	3.3	16.2	19.5	5.639	132	3.45	14.69
Plouguerneau	3.1	10.1	13.2	5.664	110	2.32	12.00
Ambert	8.3	34.3	42.6	7.809	173	5.46	24.62
Issoire	7.5	6.2	13.7	6.043	143	2.27	9.58
Oléron-Ste-Marie	6.8	8.7	15.5	8.810	204	2.65	7.74
Hasparren	11.5	10.7	22.2	5.638	93	3.94	23.87
Anglet	0.5	8.3	8.8	5.203	92	1.66	9.56
Bagnères-de-Bigorre	8.3	24.2	32.5	8.653	181	3.75	17.95
Lourdes	2.2	10.6	12.8	7.285	195	1.77	6.40
Rivesaltes	0.3	12.9	13.2	5.820	121	2.27	10.99
Oulins	8.9	24.6	33.5	8.706	127	3.84	26.30
Amplepuis	11.6	16.1	27.7	7.001	133	3.94	20.82
Cours	29.7	0.3	30.0	5.774	102	5.19	29.41
Gray	6.1	19.0	25.1	6.855	144	3.66	17.42
Fougerolles	7.3	5.8	13.1	5.891	133	2.23	9.84
Lure	4.1	11.5	15.6	5.322	106	2.94	14.71
Héricourt	5.5	15.5	21.0	5.499	121	3.20	17.50
Saint-Vallier	3.5	14.5	18.0	6.515	101	2.75	17.63
Digoin	1.5	15.5	17.0	5.869	121	2.89	14.50
Blanzy	5.0	11.5	16.5	5.045	80	2.37	20.62
Sablé	2.2	18.3	20.5	6.028	134	3.39	15.30
Mamers	7.2	12.2	19.4	6.167	128	3.13	15.15
La Ferté-Bernard	12.1	7.2	19.3	5.294	142	3.64	13.59
Aix-les-Bains	8.6	10.2	18.8	7.473	189	2.54	9.80
Albertville	2.2	12.3	14.5	6.097	124	2.38	11.70
Thonon-les-Bains	3.9	16.6	20.5	7.149	139	2.76	15.20
Choisy-le-Roi	8.4	30.8	39.2	9.145	200	4.19	19.60
Nogent-sur-Marne	3.4	31.3	34.7	8.888	184	3.86	18.31
Maisons-Alfort	1.6	34.2	35.8	8.624	148	4.13	24.20
Le Pré-St-Gervais	10.6	37.9	48.5	8.681	224	5.11	21.65
Suresnes	5.6	44.2	49.8	9.676	208	5.20	23.90

TABLEAU V. — VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Vanves	7.4	24.2	31.6	7.769	196	4.13	16.17
Le Perreux	2.2	24.9	27.1	7.573	170	3.53	15.93
Vitry-sur-Seine	1.7	25.1	26.8	7.606	152	3.54	17.56
Noisy-le-Sec	4.1	21.7	25.8	6.964	156	3.62	17.54
Les Lilas	4.2	35.9	40.1	6.900	190	5.82	21.10
Gennevilliers	1.2	33.6	34.8	6.472	145	5.49	24.00
Saint-Maurice	7.7	31.2	38.9	7.001	236	5.55	16.48
Fontenay-sous-Bois	3.6	17.6	21.2	6.536	138	3.21	15.36
Bagnolet	4.9	32.3	37.2	6.620	192	5.66	19.37
Arcueil-Cachan	1.8	27.9	29.7	6.544	194	4.54	15.35
Clamart	27.8	2.1	29.9	5.884	151	5.05	19.80
Bellay	8.7	9.3	18.0	6.201	122	2.89	14.75
Guise	17.2	16.1	33.3	8.011	167	4.15	19.34
Château-Thiéry	8.0	25.1	33.6	6.933	189	4.77	17.51
Hirson	3.7	15.9	19.6	6.533	128	2.99	15.31
La Fère	4.5	13.0	17.5	5.089	70	3.43	25.00
Cusset	6.6	15.1	21.7	6.386	142	3.39	14.58
Yzeure	2.1	15.2	17.3	5.492	137	3.15	12.62
St-Pourcin-s.-Sioulle	4.6	8.7	13.3	5.008	105	2.65	12.66
Gannat	5	14	19	5.699	108	3.33	17.59
Digne	3.0	6.0	9.0	7.264	153	1.23	6.00
Manosque	13.1	11.9	25.0	5.321	147	4.70	17.00
Briançon	4.5	10.4	14.9	6.843	118	2.17	12.62
Antibes	9.5	15.4	24.9	8.455	190	2.94	13.10
Vallauris	4.6	8.6	13.2	6.463	117	2.04	11.30
Aubenas	14.0	31.9	45.9	7.863	229	5.84	20.04
Privas	10.3	24.1	34.4	7.883	254	4.37	13.54
Tournon	9.2	19.3	28.5	5.235	125	5.44	22.80
Mézières	8.2	18.4	26.6	7.114	135	3.73	20.00
Nouzon	2.3	22.8	25.1	6.722	141	3.73	17.80
Rethel	4.9	18.3	23.6	6.369	177	3.37	20.17
Fumay	7.2	22.3	29.5	5.239	87	5.63	33.90
Foix	1.8	22.8	24.6	7.084	152	3.46	16.18
Saint-Girons	1.9	16.1	18.0	5.650	132	3.18	13.63
Romilly-sur-Seine	5.1	18.7	23.8	7.570	156	3.16	15.26
Sainte-Savine	3.6	17.3	20.9	5.523	126	3.77	16.60
Castelnaudary	4.4	24.8	29.2	9.914	225	2.94	13.42
Limoux	1.4	17.0	18.4	6.527	241	2.82	7.63
Decazeville	10.5	6.7	17.2	9.285	255	1.88	9.07
Aubin	7.1	6.4	11.5	9.161	242	1.46	4.74
Villefranche	4.2	29.7	33.9	9.086	298	3.70	11.37
Saint-Affrique	2.7	12.0	14.7	7.124	165	2.05	8.90
Aubagne	9.5	10.6	20.1	8.267	180	2.47	11.16
Cransac	3.3	10.7	14.0	6.085	160	2.30	8.75

Tableau V. — Villes de 5.000 a 10.000 habitants (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Châteaurenard	4.0	6.0	10	6.080	122	1.66	8.30
Saint-Rémy	12.0	1.0	13,0	5.349	138	2.43	9.06
Martigues	4.	5.0	9.0	5.798	149	1.55	6.00
Honfleur	2.7	38.2	40.9	9.469	241	4.32	17.00
Falaise	7.8	21.6	29.4	8.252	183	3.56	16.06
Bayeux	7.5	28	35.5	8.053	233	4.43	15.23
Trouville	2.8	22.2	25.0	6.219	165	4.01	15.15
Totaux et moyennes			7.649.1	2.151.283	49.283	3.55	15.52

Villes de 5.000 a 10.000 au-dessus de la moyenne (3.55 %)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose	NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose
L'Isle	4.96	Châteaubriant	5.03
Valreas	5.04	Coueron	3.82
St-Junien	4.58	Briare	3.73
St-Yrieix	4.58	Figeac	4.15
Chauny	4.14	Trélazé	3.58
St-Claude	6.80	Tourlaville	5.12
La Madeleine	4.00	Avranches	5.50
Villeneuve-sur-Yonne	3.64	Valognes	4.29
Sarzeau	3.65	Château-Gonthier	4.87
Tournus	7.45	Ernée	4.96
Malakoff	5.69	Baccarat	4.18
Alfortville	5.20	Ligny-en-Barrois	6.00
Beaucaire	5.36	Auray	3.63
Bessèges	4.47	Ploërmel	5.78
Condom	4.46	Gentilly	8.66
Talence	3.60	Champigny	5.34
Lunel	4.81	Villejuif	5.31
Pézenas	9.11	Graville-Ste-Honorine	3.97
Cancale	4.02	Sanvic	5.10
Salins	4.43	Darnetal	4.68
St-Julien-en-Jarret	3.58	Déville-lès-Rouen	4.29
Charlieu	4.93	Montivilliers	3.99
Montoire-de-Bretagne	3.67	St-Etienne-du-Rouvray	5.24
Rézé	4.15	Barentin	5.05

TABLEAU V. — VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*).

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose	NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose
VILLES DE 5.000 A 10.000 AU-DESSUS DE LA MOYENNE (3.55 °/o).			
Montereau-sur-Yonne	5.03	Mehun-sur-Yèvre	4.49
Lagny	4.87	Sartène	3.80
Rueil	3.83	Guingamp	4.20
Corbeil	5.16	Lannion	5.59
Meudon	3.91	Guéret	3.87
Étampes	5.31	Montbéliard	4.61
Pontoise	3.86	Pont-Audemer	5.08
Mantes	3.60	Dreux	3.89
Sèvres	4.31	Guipavas	3.74
Poissy	5.50	Quimperlé	4.28
St-Cloud	4.09	Landernau	6.99
Maisons-Laffite	5.25	St-Pierre-Quilbignon	4.08
Albert	3.93	St-Pol-de-Léon	4.25
Villers-Bretonneux	3.78	Concarneau	3.82
Draguignan	3.91	Pont-Labbé	3.69
Loos	4.94	Guise	4.15
Haubourdin	4.07	Château-Thierry	4.77
Houplines	4.17	Manosque	4.70
Merville	3.66	Aubenas	5.84
Comines	3.74	Privas	4.37
St-Pol-sur-Mer	4.25	Tournon	5.44
Sin-le-Noble	4.31	Mézières	3.73
Aniche	3.63	Nouzon	3.73
Hellemmes-Lille	3.76	Fumay	5.63
Roncq	4.29	Villefranche	3.70
Raismes	3.93	Honfleur	4.32
Estaires	4.53	Falaise	3.56
Seclin	4.74	Bayeux	4.43
Somain	4.56	Trouville	4.01
Nieppe	5.13	Ambert	5.46
Lys-les-Launay	7.70	Hasparren	3.94
Lomme	4.06	Bagnères-de-Bigorre	3.75
Quesnay-sur-Deule	3.78	Oulins	3.84
Aunœulin	5.26	Amplepuis	3.94
Domfront	4.22	Cours	5.19
Carvin	3.97	Gray	3.66
Aire	3.72	La Ferté-Bernard	3.64
Lillers	4.91	Choisy-le-Roi	4.19
Berck-sur-Mer	7.63	Nogent-sur-Marne	3.86
Nœux-les-Mines	4.06	Maisons-Alfort	4.13
St-Amant-Montrond	3.64	Le Pré-St-Gervais	5.11
Marennes	3.57	Suresnes	5.20

TABLEAU V. — VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose	NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et tuberculose
VILLES DE 5.000 A 10.000 AU-DESSUS DE LA MOYENNE (3.55 °/o)			
Vanves	4.13	St-Maurice	5.55
Noisy-le-Sec	3.62	Bagnolet	5.66
Les Lilas	5.82	Arcueil-Cachan	4.54
Gennevilliers	5.49	Clamart	5.05
VILLES DONT LES DÉCÈS TUBERCULEUX DÉPASSENT 15.52 °/o DES DÉCÈS TOTAUX			
Bohain	17.07	Le Raincy	17.28
Cauderan	18.24	Albert	18.56
Villeneuve-sur-Yonne	15.59	Decize	17.50
Palais	16.86	Caudry	20.06
Le Bouscat	18.44	Fresnes	16.96
Talence	17.47	Solesmes	15.91
Mérignac	16.72	Bruay	17.40
Bourgoin	16.21	Auxonne	16.56
Montbrison	16.56	Aubusson	18.12
La Ricamarie	16.17	Audincourt	16.06
Guérande	17.17	Scaër	17.84
Guéméné	16.26	Hirson	15.31
Doulon	20.00	La Fère	25.00
Vertou	18.00	Gannat	17.59
Niort	15.75	Foix	16.18
Ancenis	17.77	Romilly-sur-Seine	15.26
Vitry-le-François	15.57	Héricourt	17.50
Mourmelon-le-Grand	15.58	Saint-Vallier	17.63
Commercy	17.55	Blanzy	20.62
Essonnes	16.19	Le Perreux	15.93
Villeneuve-St-Georges	15.67	Vitry-sur-Seine	17.56

Tableau VI. — Villes de 4.000 a 5.000 habitants

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1 000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Bar-sur-Aube . . .	3.0	11.3	14.3	4.481	96	3.18	14.90
Ussel	7.4	15.3	22.7	4.764	107	4.75	21.21
Corte	9.9	13.9	23.8	4.896	140	4.86	17.00
Châtillon-sur-Seine .	2.9	9.4	12.3	4.986	95	2.46	12.94
Uzès.	7.7	10.5	18.2	4.902	150	3.70	12.13
Muret	1.1	4.3	5.4	4.100	92	1.31	6.00
Lectoure	5.5	15.2	20.7	4.762	131	4.35	15.80
Blaye	5.7	6.0	11.7	4.970	100	2.35	11.70
Bazas	2.1	11.2	13.3	4.879	104	2.71	12.80
La Réole.	6.3	4.6	10.9	4.164	91	2.62	12.00
La Châtre	0.8	12.2	13.0	4.980	116	2.60	12.07
Saint-Sever	5.9	7.2	13.1	4.697	92	2.79	14.24
Gourdon.	0.6	7.7	8.3	4.615	123	1.80	6.70
Marvejols	4.4	6.6	11.0	4.405	125	2.53	8.88
Mortagne	7.9	5.2	13.1	4.146	128	3.14	10.23
Louhans.	6.3	21.2	27.5	4.559	129	6.04	21.31
Bressuire.	3.1	6.8	9.9	4.560	79	2.17	12.53
Montdidier.	2.3	12.1	14.4	4.640	116	3.08	12.41
Doullens.	3.3	20.5	23.8	4.628	132	5.15	18.03
Brignoles	4.5	21.1	25.6	4.762	122	5.36	20.98
Loudun.	1.2	13.5	14.7	4.666	92	3.16	15.55
Bellac	6.1	9.2	15.3	4.806	112	3.17	13.66
Rochechouart. . . .	2.7	8.2	10.9	4.497	97	2.40	11.23
Neufchâteau	1.6	7.3	8.9	4.185	94	2.29	9.46
Tonnerre.	6.5	6.0	12.5	4.794	115	2.60	10.86
Barbezieux.	2.0	8.5	10.5	4.166	87	2.52	12.07
Totaux et moyennes			385.8	120.010	2865	3.21	13.47

Villes au-dessus de la moyenne (3.21)

Ussel . . . 4.75 Uzès . . . 3.70 Louhans. . 6.04 Brignolles. 5.36
Corte . . . 4.86 Lectoure . 4.35 Doullens. . 5.15

Villes dont les décès tuberculeux sont supérieurs à 13.47 % des décès totaux :

Bar-sur-Aube. 14.90 Saint-Sever. . 14.24 Loudun. . . . 15.55

Tableau VII. — Villes de 3.000 a 4.000 habitants

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Nantua	1.7	10.0	11.7	3.012	89	3.88	13.14
Vervins	6.3	11.7	18.0	3.217	80	5.59	22.50
Sisteron	6.5	8.8	15.3	3.860	103	3.96	14.85
Embrun	4.7	9.0	13.7	3.723	81	3.68	15.67
Vouziers	6.2	15.9	22.1	3.773	98	5.85	22.55
Nogent-sur-Seine	1.0	5.2	6.2	3.737	79	1.67	8.50
Pont-l'Évêque	0.2	5.0	5.2	3.091	95	1.67	5.47
Mauriac	5.4	5.9	11.3	3.471	73	3.26	15.47
Murat	1.5	3.4	4.9	3.279	57	1.48	8.80
Ruffec	4.3	9.3	13.6	3.480	80	3.89	17.00
Confolens	3.7	9.5	13.2	3.099	72	4.23	18.05
Jonzac	1.5	5.2	6.7	3.312	63	2.00	10.63
Sancerre	2.4	6.4	8.8	3.629	70	2.40	12.57
Sémur	1.2	7.3	8.5	3.901	95	2.18	8.63
Bourganeuf	5.4	7.1	12.5	3.446	76	3.58	16.44
Ribérac	1.2	9.3	10.5	3.704	71	2.84	14.78
Nontron	0.1	5.3	5.4	3.629	67	1.49	8.06
Nyons	5.9	6.7	12.6	3.487	92	3.60	12.60
Châteaulin	0.5	16.1	16.6	3.747	96	4.43	17.29
Mirande	5.5	8.5	14.0	3.983	82	3.55	17.07
Saint-Pons	1.4	8.7	10.1	3.131	76	3.22	13.29
Saint-Marcellin	5.7	1.3	7.0	3.345	94	2.07	7.44
La Tour-du-Pin	4.8	9.7	14.5	3.435	68	4.21	22.80
Segré	0.0	11.9	11.9	3.642	60	23.27	19.83
Baugé	3.9	8.2	12.1	3.483	114	3.47	10.63
Vassy	4.6	7.4	12.0	3.765	84	3.17	14.28
Saint-Pol	4.3	10.5	14.8	3.645	72	4.05	20.55
Montreuil-sur-Mer	2.1	10.5	12.6	3.618	78	3.50	16.15
Céret	0.6	6.2	6.8	3.797	82	1.78	8.29
Prades	7.2	5.4	12.6	3.602	95	3.48	13.26
Charolles	3.9	9.0	12.9	3.355	96	3.86	12.50
Saint-Calais	8.7	1.7	9.4	3.602	95	2.90	9.88
St-Jean-de-Maurienne	6.0	11.2	17.2	3.117	77	5.52	22.33
Lespare	0.2	8.0	8.2	3.977	78	2.06	10.51
Sceaux	1.9	13.5	15.4	3.690	85	4.16	18.11
Bar-sur-Seine	1.8	10.3	12.1	3.286	82	3.67	14.75
Totaux et moyennes			421.4	127.100	2.955	3.30	14.26

Villes au-dessus de la moyenne 3.30 %

Nantua	3.88	Embrun	3.68
Vervins	5.59	Vouziers	5.85
Sisteron	3.96	Ruffec	3.89

Tableau VII. — Villes de 3.000 a 4.000 habitants (*suite*)

Villes au-dessus de la moyenne 3.30 0/0 (*suite*)

Confolens	4.23	St-Pol	4.05
Bourganeuf	3.58	Montreuil-sur-Mer	3.50
Nyons	3.60	Prades	3.48
Châteaulin	4.43	Charolles	3.86
Mirande	3.55	St-Jean-de-Maurienne	5.52
La Tour-du-Pin	4.21	Sceaux	4.16
Baugé	3.47	Bar-sur-Seine	3.67

Villes dont les décès tuberculeux dépassent 14.26 °/o des décès totaux

Mauriac	15.47	Segré	19.83
Riberac	14.78	Vassy	14.28

Tableau VIII. — Villes de 2.000 à 3.000 habitants

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
Gex	1.0	8.3	9.3	2.741	67	3.39	13.88
Trévoux	5.3	10.5	15.8	2.632	105	6.00	15.00
La Palisse	2.5	12.6	15.1	2.920	60	5.16	25.16
Forcalquier	2.4	9.4	11.8	2.793	66	4.23	17.87
Barcelonnette	0.7	5.6	6.3	2.215	62	2.84	10.16
Largentières	1.8	4.7	6.5	2.627	73	2.47	8.90
Rocroy	1.7	3.8	5.5	2.243	40	2.44	13.75
Arcis-sur-Aube	1.8	7.4	9.2	2.852	64	3.21	14.37
Paimbœuf	1.5	6.9	8.4	2.168	53	3.88	15.84
Briey	0.3	4.5	4.8	2.034	49	2.33	9.38
Montmédy	1.5	6.5	8.0	2.761	45	2.89	17.77
Château-Chinon	0.9	12.0	12.9	2.617	66	4.93	18.03
Mauléon	0.5	6.7	7.2	2.612	53	2.75	13.58
Moutiers	2.1	5.4	7.5	2.460	57	3.03	13.15
Bonneville	0.3	8.1	8.4	2.197	47	3.79	18.00
Melle	0.7	5.4	6.1	2.732	56	2.14	11.96
Mortain	1.1	6.2	7.3	2.279	52	3.17	14.07
Villefranche	0.6	3.9	4.5	2.386	49	1.90	9.00
Montfort	3.5	9.0	12.5	2.455	68	5.10	18.38
Baume-les-Dames	2.3	5.1	7.4	2.749	54	2.67	13.70
Totaux et moyennes			174.5	50.473	1.186	3.49	14.71

Tableau VIII. — Villes de 2.000 a 3.000 habitants (*suite*)

Villes au-dessus de la moyenne (3.49)

Trévoux...	6.0	Forcalquier.	4.23	Château-Chinon.	4.93	Montfort..	5.10
La Palisse.	5.16	Paimbœuf..	3.88	Bonneville.....	3.79		

Villes dont les décès tuberculeux dépassent 14.71 °/₀ des décès totaux :
Montmédy. 17.77

Tableau IX. — Villes ayant moins de 2.000 habitants

NOMS DES VILLES	BRONCHITE chronique et MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès
Puget-Théniers. . .	1.0	2.3	3.3	15.71	24.5	2.35	13.75
Lambez (Gers) . . .	1.2	1.4	2.6	16.12	33.7	1.64	7.87
Castellane	4.2	0.0	4.2	17.80	41.2	2.35	10.02
Florac.	5.4	4.6	10.0	19.78	46.2	5.10	21.73
Boursac	4.0	0.0	4.0	13.22	28.1	3.00	14.30
St-Julien	6.7	1.9	8.6	14.23	36.0	5.07	23.91
Argelès	10.6	1.5	12.1	17.69	44.4	6.41	27.50
Totaux et moyennes			44.8	114.55	254.1	3.91	17.61

Villes au-dessus de la moyenne (3.91)

Florac.	5.10	St-Julien	5.07	Argelès	6.41

Tableau IX *bis*. — Classification de la tuberculose en France

Villes ayant de 0 a 10 décès tuberculeux pour 10.000 habitants

Ecrouves.	2.0	Avallon.	8.6	Moélan.	9.3

Villes ayant de 10 a 20 décès tuberculeux pour 10.000 habitants

La Teste-de-Buch. .	10.0	Chaumont	15.2	Saint-Maixent. . . .	16.7
Digne.	12.3	Martigues.	15.5	Pont-l'Evêque. . . .	16.7
Muret	13.1	Lodève.	15.6	Nogent-sur-Seine . .	16.7
Bernay.	13.6	Montélimar.	15.7	Joigny.	16.7
Aubin	14.6	Condom	15.8	Creil.	17.0
Castel-Sarrazin . . .	14.6	Combourg	16.3	Loches.	17.0
Murat	14.8	Lambez.	16.4	Issoudun.	17.6
Nontron..	14.9	Anglet.	16.6	Lourdes..	17.7
Cosne	15.2	Château-Renard. . .	16.6	Céret.	17.8

TABL. IXbis. — CLASSIFICATION DE LA TUBERCULOSE EN FRANCE (*suite*)

VILLES AYANT DE 10 A 20 DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 10.000 HABITANTS (*suite*)

Gourdon	18.0	Laon	18.6	Rambouillet	19.2
Saint-Gaudens	18.2	Decazeville	18.8	Sainte-Méneboud	19.3
Le Val-d'Ajol	18.5	Villefranche	19.0	Meurmelon-le-Grand	19.6
Vieux-Condé	18.5	Gien	19.1	Revel	19.9
Apt	18.6	Languidic	19.1		

VILLES AYANT DE 20 A 30 DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 10.000 HABITANTS

Jonzac	20.0	Blanzy	23.7	Firminy	25.6
Cannalec	20.2	Plerin	23.8	Marmande	25.8
Bannalec	20.2	Fourchambault	23.8	Hautmont	25.8
Vallauris	20.4	Albertville	23.8	Tonnerre	26.0
Saint-Affrique	20.5	Plessé	23.9	La Châtre	26.0
Lesparre	20.6	Sancerre	24.0	La Réole	26.2
Saint-Marcellin	20.7	Rochechouart	24.0	La Flèche	26.2
Riantec	20.7	Vendôme	24.1	Les Andelys	26.2
Bohain	21.0	Royan	24.1	Clamecy	26.3
Belfort	21.3	Levallois-Perret	24.1	Longwy	26.3
Saint-Nicolas	21.3	Granville	24.1	Villeneuve-Saint-Georges	26.3
Melle	21.4	Hautmont	24.2	St-Pourcin-s.-Sioulle	26.5
Pontivy	21.4	Saint-Rémy	24.3	Commentry	26.5
Langres	21.6	Cahors	24.4	Cholet	26.5
Briançon	21.7	Bruay	24.4	Oléron-Sainte-Marie	26.5
Bressuire	21.7	Rocroy	24.4	Joinville-le-Pont	26.6
Semur	21.8	Clermont-l'Hérault	24.5	Baume-les-Dames	26.7
Dax	21.9	Châtillon-sur-Seine	24.6	Épinal	26.7
Sarlat	22.0	Lavaur	24.7	Castres	27.0
Saintes	22.0	Largentières	24.7	Bazas	27.1
Hennebont	22.0	Aubagne	24.7	Chambéry	27.2
Rambervillers	22.1	Montluçon	24.9	Redon	27.2
Fougerolles	22.3	Châteaudun	24.9	Saint-Mihiel	27.3
Cornimont	22.4	Paulliac	25.0	Bègles	27.3
Romans	22.5	Carmeaux	25.0	Le Portel	27.4
La Rochelle	22.5	Saint-Jean-d'Angély	25.1	Mauléon	27.5
Yvetot	22.7	Barbezieux	25.2	Saint-Vallier	27.5
Yssoire	22.7	Villeneuve-sur-Lot	25.2	Châteauroux	27.6
Rivesaltes	22.7	Le Puy	25.2	Parthenay	27.6
Scaër	22.8	Arles	25.3	Chinon	27 6
Cronsac	23.0	Gravelines	25.3	Chambon-Feugerolles	27.6
Auxonne	23.1	Marvejols	25.3	Thonon-les-Bains	27.6
Pontarlier	23.1	Aix-les-Bains	25.4	Montmorillon	27.6
Plouguerneau	23.2	Doulou	25.4	Noirmoutiers	27.8
Montargis	23.3	Nérac	25.4	Marcq-en-Bareuil	27.8
Briey	23.3	Coulommiers	25.4	Nevers	27.9
Clermont-Ferrand	23.4	Carpentras	25.4	Roanne	27.9
Blaye	23.5	Guéméné	25.5	Mèze	27.9
Castellane	23.5	Biarritz	25.6	Izieux	27.9
Puget-Théniers	23.5	Verdun	25.6	Saint-Sever	27.9
Vesoul	23.6	Monceau-les-Mines	25.6	Châtellerault	28.1

TABL. IXbis. — CLASSIFICATION DE LA TUBERCULOSE EN FRANCE (*suite*)

VILLES AYANT DE 20 A 30 DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 10.000 HABITANTS (*suite*)

Marennes	28.1	Châlons-sur-Marne	28.6	Bayonne	29.2
Auchel	28.2	Bourges	28.7	Palais	29.2
Niort	28.2	Mirecourt	28.8	Orange	29 4
Limoux	28.2	Montmédy	28.9	Audaincourt	29.4
Ribérac	28.4	Digoin	28.9	Antibes	29.4
Mont-de-Marsan	28.4	Commercy	28.9	Castelnaudary	29.4
Barcelonnette	28.4	Wignehies	28.9	Lure	29.4
Vernon	28.5	Montauban	28.9	Cavaillon	29.4
Mouvaux	28.5	Toul	28.9	Romorantin	29.5
Voiron	28.5	Bellay	28.9	Avion	29.7
La Ricamarie	28.5	Decize	29.0	Givors	29.8
Pithiviers	28.6	Saint-Calais	29.0	Hirson	29.9
Ay	28.6	Narbonne	29.2	Neufchâteau	29.9

VILLES AYANT DE 30 A 40 DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 10.000 HABITANTS

Boussac	30.0	Cette	31.8	La Charité	33.2
Moutiers	30.3	Hazebrouck	31.9	Bollène	33.2
Solesmes	30.5	Graulhet	32.0	Gannat	33.3
Tulle	30.5	Héricourt	32.0	Watrelos	33.3
Dombasle	30.6	Luçon	32.0	Rochefort	33.4
Vienne	30.6	Saint-Léonard	32.0	Nogent-le-Rotrou	33.4
Provins	30.7	Albi	32.0	Bergues	33.6
Montdidier	30.8	Fresnes	32.1	Périgueux	33.6
Mérignac	30.9	Fontenay-s.-Bois	32.1	Blois	33.6
Gérardmer	30.9	Vannes	32.1	Saumur	33.6
Evreux	31.1	Fontenay-le-Comte	32.1	Petit-Quevilly	33.6
Autun	31.2	Arcis-s.-Aube	32.1	Compiègne	33.6
Pont-à-Mousson	31.2	Saint-Pons	32.2	Rethel	33.7
Mamers	31.3	Gap	32.2	Cauderan	33.7
Dinan	31.3	Fécamp	32.2	Cusset	33.9
Lens	31.3	Saint-Dié	32.3	Sablé	33.9
Mortagne	31.4	Le Bouscat	32.4	Orléans	33.9
Moulins	31.4	Agde	32.4	Gex	33.9
Vitry-le-François	31.5	Rosendael	32.5	Vertou	34.0
Yzeure	31.5	Mauriac	32.6	Bédarieux	34.1
Carcassonne	31.5	Flers	32.6	Tarbes	34.1
Loudun	31.6	Bergerac	32.6	Cognac	34.1
Reuilly-s.-Seine	31.6	Segré	32.7	La Fère	34.3
Maubeuge	31.6	Aurillac	32.7	Remirecourt	34.3
Bellac	31.7	Dijon	33.0	Saint-Flour	34.3
Vassy	31.7	Lillebonne	33.9	Pleyben	34.5
Mortain	31.7	Bourgoin	33.9	Plougastel	34.6
Bar-s.-Aube	31.8	Guérande	33.1	Douglon	34.6
Avesnes	31.8	Blin	33.1	Foix	34.6
Annecy	31.8	Lons-le-Saulnier	33.1	Baugé	34.7
Montbrison	31.8	Rodez	33.1	Calluire-et-Cuire	34.7
Saint-Girons	31.8	Toulouse	33.1	Fontainebleau	34.7
Lunéville	31.8	Essonnes	33.2	Prades	34.8

TABL. IXbis. — CLASSIFICATION DE LA TUBERCULOSE EN FRANCE (*suite*)

VILLES AYANT DE 30 A 40 DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 10.000 HABITANTS (*suite*)

Marseille	34.8	Vierzon	36.5	Coueron	38.2
Le Raincy	34.9	Merville	36.6	Rueil	38.3
Plainfaing	34.9	Gray	36.6	Oullins	38.4
Montreuil-s.-Mer	35.0	Montoire-de-Bretagne	36.7	Alençon	38.4
Millau	35.0	Bar-sur-Seine	36.7	Grenoble	38.5
Aubusson	35.1	Saint-Quentin	36.7	Pontoise	38.6
Liévain	35.1	Embrun	36.8	Nogent-s.-Seine	38.6
Brives	35.1	Pont-l'Abbé	36.9	Charolles	38.6
Caudry	35.2	Bar-le-Duc	36.9	Guéret	38.6
Equeurdreville	35.2	Uzès	37.0	Nantua	38.8
Le Perreux	35.3	Villefranche	37.0	Paimbœuf	38.8
Cambrai	35.3	Croix	37.0	Dreux	38.9
Abbeville	35.3	Perpignan	37.1	Ruffec	38.9
Vitry-s.-Seine	35.4	Vichy	37.1	Epernay	38.9
Le Blanc	35.5	Aire	37.2	Bois-Colombes	39.0
Mirande	35.5	Halluin	37.2	Meudon	39.1
Falaise	35.6	Briare	37.3	Draguignan	39.1
Marennes	35.7	Mézières	37.3	Pamiers	39.1
Bastia	35.7	Nouzon	37.3	Raismes	39.3
Trélazé	35.8	Guipavas	37.4	Albert	39.3
Bourganeuf	35.8	Comines	37.4	Bruay	39.4
St-Julien-en-Jarret	35.8	Mazamet	37.4	Hasparren	39.4
Agen	35.9	Bagnères-de-Bigorre	37.5	Amplepuis	39.4
Mantes	36.0	Hellemmes-Lille	37.6	Béthune	39.5
Talence	36.0	Sens	37.6	Denain	39.5
Nyons	36.0	Sainte-Savine	37.7	Sisteron	39.5
Le Cateau	36.1	Quesnay-s.-Deule	37.8	Carvin	39.7
Noisy-le-Sec	36.2	Villers-Bretonneux	37.8	Graville-Ste-Honorine	39.7
Aniche	36.3	Tourcoing	37.8	Béziers	39.7
Auray	36.3	Bonneville	37.9	Peronne	39.8
St-Amant-Montrond	36.4	Sartène	38.0	Villeurbanne	39.8
La Ferté-Bernard	36.4	La Ciotat	38.0	Montivilliers	39.9
Villeneuve-s.-Yonne	36.4	La Seyne	38.0	Cannes	39.9
Sarzeau	36.5	Concarneau	38.2	Meaux	39.9

VILLES AYANT DE 40 A 50 DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 10.000 HABITANTS

Beaune	40.0	Saint-Lô	40.6	Aix	40.9
La Madeleine	40.0	Saint-Amand	40.6	Saint-Cloud	40.9
Fourmies	40.1	Lomme	40.6	Nice	41.2
Vincennes	40.1	Nœux-les-Mines	40.6	Amiens	41.2
Tourville	40.1	Soissons	40.7	Arras	41.3
Montpellier	40.2	Neuilly-s.-Seine	40.7	Maisons-Alfort	41.3
Cancale	40.2	Haubourdin	40.7	Vanves	41.3
Anzin	40.3	Caudebec	40.8	Le Mans	41.4
Saint-Pol	40.5	Angoulême	40.8	Valenciennes	41.4
Grasse	40.5	Elbeuf	40.8	Chauny	41.4
lais	40.5	Dieppe	40.8	Sotteville-lès-Rouen	41.5
orient	40.6	St-P-Quillebignon	40.8	Auch	41.5

TABL. IXbis. — CLASSIFICATION DE LA TUBERCULOSE EN FRANCE (*suite*)

VILLES AYANT DE 40 A 50 DÉCÈS TUBERCULEUX PAR 10.000 HABITANTS (*suite*)

Guise	41.5	Sin-le-Noble	43.1	Saint-Junien	45.8
Figeac	41.5	Chalon-sur-Saône	43.2	Saint-Yrieix	45.8
Sceaux	41.6	Honfleur	43.2	Lambezellec	46.0
Toulon	41.7	Tarare	43.3	Saint-Maur	46.1
Houpelines	41.8	Saint-Étienne	43.4	Montbéliard	46.1
Argenteuil	41.8	Boulogne-sur-Mer	43.4	Darnétal	46.8
Saint-Mandé	41.8	Sedan	43.5	Mâcon	46.9
Dunkerque	41.8	Lectoure	43.5	Lisieux	46.9
Pau	41.8	Avignon	43.7	Manosque	47.0
Baccarat	41.8	Privas	43.7	Séclin	47.4
Nîmes	41.9	Reims	43.8	Ussel	47.5
Besançon	41.9	Chartres	44.0	Château-Thierry	47.7
Melun	41.9	Niort	44.0	Charleville	47.9
Choisy-le-Roi	41.9	Nancy	44.3	Asnières	47.9
Versailles	42.0	Châteaulin	44.3	Lunel	48.1
Guingamp	42.0	Bayeux	44.3	Menton	48.2
La Tour-du-Pin	42.1	Salins	44.3	Bourg	48.4
Domfront	42.2	Rézé	44.5	Corte	48.6
Confolens	42.3	Bordeaux	44.6	Château-Gontier	48.7
Forcalquier	42.3	Condom	44.6	Lagny	48.7
Riom	42.4	Nantes	44.7	Montreuil-s.-Bois	48.9
St-Pol-sur-Mer	42.5	Bessèges	44.7	Lillers	49.1
St-Pol-de-Léon	42.5	Cherbourg	44.8	Rive-de-Gier	49.2
Saint-Chamond	42.6	Mehun-sur-Yèvre	44.9	Charlieu	49.3
Quimperlé	42.8	Troyes	45.3	Château-Chinon	49.3
Hénin-Liétard	42.9	Estaires	45.3	Ajaccio	49.4
Valognes	42.9	Roubaix	45.4	Saint-Brieuc	49.4
Déville-lès-Rouen	42.9	Arcueil-Cachan	45.4	Loos	49.4
Roncq	42.9	Somain	45.6	L'Isle	49.6
Sèvres	43.1	Saint-Omer	45.8	Ernée	49.6
				Calais	49.8

VILLES AYANT DE 50 A 60 DÉCÈS TUBERCULEUX PAR 10.000 HABITANTS

Armentières	50.0	Le Pré-St-Gervais	51.1	Cours	51.9
Montereau-s.-Yonne	50.3	Morlaix	51.1	Alfortville	52.0
Châteaubriant	50.3	Tourlaville	51.2	Suresnes	52.0
Valréas	50.4	Montrouge	51.2	St-Etienne-du-Rouvray	52.4
Clamart	50.5	Douarnenez	51.2	Maisons-Laffitte	52.5
Barentin	50.6	Dôle	51.2	Puteaux	52.6
Rennes	50.6	Lille	51.3	Annœulin	52.6
Chantenay	50.7	Nieppe	51.3	Villejuif	53.1
Annecy	50.7	Charenton	51.5	Etampes	53.1
Douai	50.7	Saint-Nazaire	51.5	Champigny	53.4
Saint-Julien	50.7	Doullens	51.5	Rouen	53.4
Pont-Audemer	50.8	Corbeil	51.6	Brignoles	53.6
Colombes	50.9	Plœmeur	51.6	La Roche-s.-Yon	53.8
Montfort	51.0	La Palisse	51.6	Beaucaire	53.6
Florac	51.0	Valence	51.8	Saint-Servan	54.1
Sanvic	51.0	Saint-Malo	51.8	Tournon	54.4

TABL. IXbis. — CLASSIFICATION DE LA TUBERCULOSE EN FRANCE (*suite*)

VILLES AYANT DE 50 A 60 DÉCÈS TUBERCULEUX PAR 10.000 HABITANTS (*suite*)

Ambert	54.6	Lannion	55.9	Les Lilas	58.2
Issy	54.9	Pantin	56.2	Aubenas	58.4
Gennevilliers	54.9	Fumay	56.3	Bailleul	58.3
Poissy	55.0	Annonay	56.4	Vouziers	58.5
Avranches	55.0	Bagnolet	56.6	Courbevoie	58.6
St-Jean-de-Maurienne	55.2	St-Germain en Laye	56.6	Lyon	59.1
Tours	55.3	Limoges	56.6	Laval	59.8
Saint-Maurice	55.5	Malakoff	56.9		
Vervins	55.9	Ploërmel	57.8		

VILLES AYANT DE 60 A 70 DÉCÈS TUBERCULEUX PAR 10.000 HABITANTS

Trévoux	60.0	Aubervilliers	63.6	Saint-Denis	66.3
Ligny-en-Barrois	60.0	Argelès	64.1	Brest	66.5
Loubans	60.4	Clichy	65.0	Saint-Claude	68.0
Le Havre	62.9	Boulogne-sur-Seine	65.3	Landernau	69.9

VILLES AYANT DE 70 A 80 DÉCÈS TUBERCULEUX PAR 10.000 HABITANTS

Gentilly	70.9	Tournus	74.5	Lys-les-Lannoy	77.0
Ivry	71.0	Fougères	75.5	Le Kremlin-Bicêtre	77.4
Villefranche	72.2	Berk-s.-Mer	76.3		

VILLES AYANT DE 80, 90 A 170 DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 10.000 HABITANTS

Saint-Ouen	87.5	Nanterre	166.6	Pézénas	90.1

TABLEAU X. — RÉCAPITULATION GÉNÉRALE PAR GROUPES DE VILLES

VILLES	TUBERCULEUX	PROPORTION pour 100 décès
MOYENNE DE TOUTE LA FRANCE		
Villes de 100.000 à 500.000	5.77	17.84
Villes de 40.000 à 100.000	4.45	18.26
Villes de 20.000 à 40.000	3.95	16.57
Villes de 10.000 à 20.000	3.93	15.95
Villes de 5.000 à 10.000	3.55	15.52
Villes de 4.000 à 5.000	3.21	13.47
Villes de 3.000 à 4.000	3.30	14.26
Villes de 2.000 à 3.000	3.49	14.71
Villes de moins de 2.000	3.91	17.61
MOYENNE	3.951	16.02

Dans un tableau récapitulatif nous avons résumé tout ce qui précède. Nous sommes malheureusement loin des chiffres publiés autrefois et que nous reproduisons. D'après le document que nous avons sous les yeux, la mortalité par tuberculose était de:

4.90	pour 1.000 vivants à Paris.		
3.63	dans les villes de plus de 100.000 habitants.		
3.05	—	—	de 100.000 à 30.000.
2.88	—	—	de 20.000 à 30.000.
2.71	—	—	de 10.000 à 20.000.
2.16	—	—	de 5.000 à 10.000.
1.81	—	de moins de 5.000 habitants et chefs-lieux d'arrondissements.	

Elle a donc suivi une marche ascendante et notre ensemble prouve que les villes de moyenne importance et les petites cités sont parfois aussi frappées que les grands centres.

En étudiant la France industrielle nous dégagerons les raisons de cette anomalie.

Statistiques détaillées de certaines villes-foyers types

CHER. — Dans ce département nous trouvons deux exemples qui nous paraissent absolument démontrer la nécessité d'une étude approfondie.

Les chiffres que nous possédons remontent à des dates assez éloignées.

Ils n'en sont pas moins concluants et surpassent considérablement la moyenne trouvée.

COMMUNE	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
DÉPARTEMENT DU CHER (1865-1869)								
Le Châtelet	8	5	13	2.233	59	5.82	22.03	26.54
MOYENNE TROUVÉE. .						3.91	17.61	
Industries : Moulins, tuiles, carrières.								
CANTON DE SAINT-AMAND (1865-1869)								
Canton de St-Amand.	9	12	21	2.500	60	8.4	35.00	24.00

ANNÉES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT des DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1,000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès.	RAPPORT DES DÉCÈS TOTAUX pour 1,000 vivants
DÉPARTEMENT DU DOUBS (BESANÇON)								
1886	61	179	240	56.511	1595	4.24	15.04	28.22
1873		183	183			3.22		
1874		158	158			2.79		
1875		191	191			3.36		
1876	27	238	265			4.67		
1877	50	273	323			5.69		
1878	34	220	254			4.47		
1879	45	251	296			5.21		
1880	47	205	252			4.47		
1881	40	198	238			4.19		
1882	46	236	282	56.940		4.97		
1883	44	230	274			4.83		
1884	43	215	258			4.54		
1885	74	215	289			5.09		
TOTAUX.....	511	2992	3503					
Moyenne pour l'année	36.5	213.7	250.2	56.725		4.41		
Moyenne de 1888 à 1897	34.3	204.4	238.7			4.19		

Courbe de la tuberculose dans la ville de Besançon (57.725 hab.)
ANNÉES 1873-1886

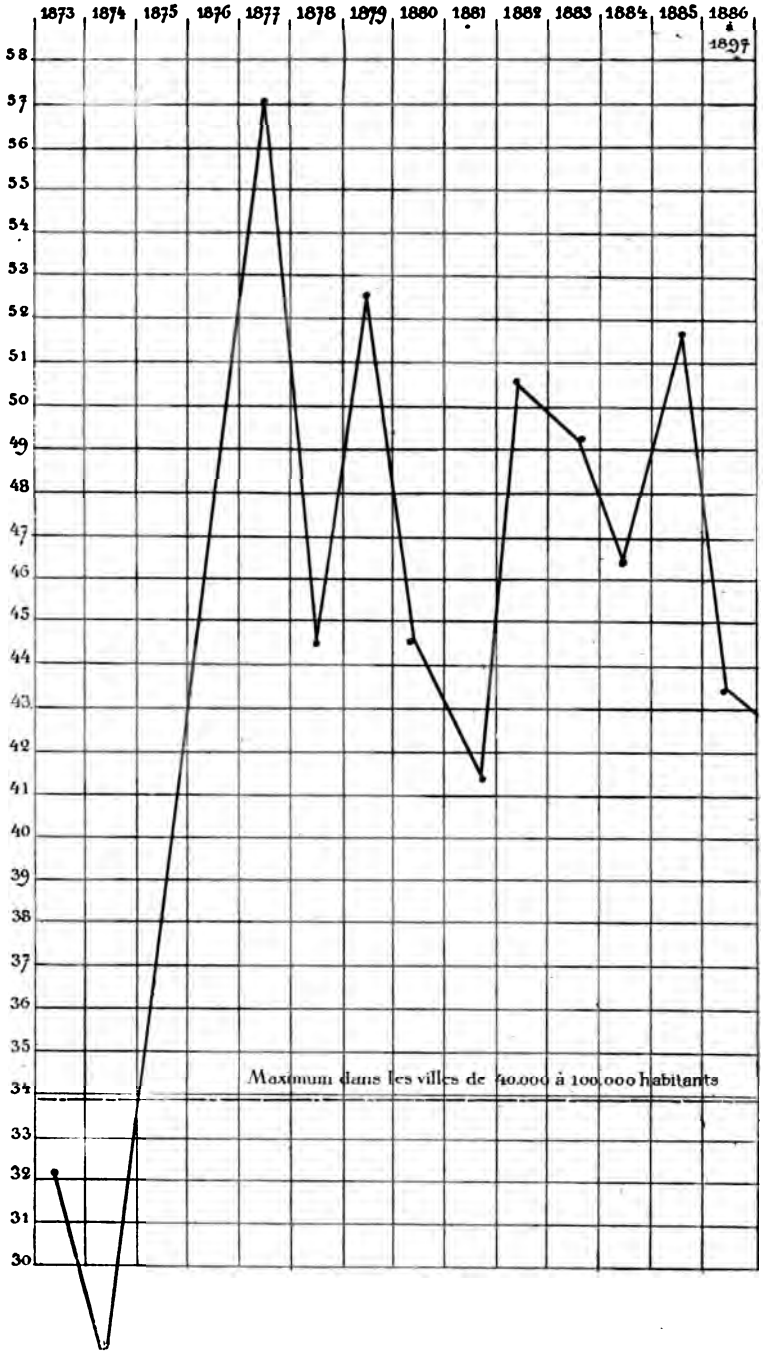

ANNÉES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION moyenne	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
DÉPARTEMENT DE L'EURE								
COMMUNE DE CHARLEVAL								
				1814				
1895			7		42			
1896			8		40			
1897			9		43			
1898			6		49			
1899			10		44			
TOTAUX			40	1814	218			
MOYENNES.			8	1814	43.6	4.35	18.34	23.48

Le mémoire que nous a remis M. Daufresne, conseiller municipal de cette localité, est instructif à plus d'un titre.

C'est une petite commune où l'industrie principale est le tissage et le filage. Le nombre de tuberculeux y est très élevé, aussi bien que celui des alcooliques invétérés. Presque toute la population est occupée en fabriques.

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
DÉPARTEMENT DU NORD								
VILLE DE LILLE (1859-1860)								
1re circonscription . . .	45	100	145	19.375	530	7.92	27.36	27.41
2e — . . .	46	72	118	17.718	574	6.62	20.55	32.28
3e — . . .	31	117	148	18.886	553	7.87	26.76	29.80
4e — . . .	34	54	88	9.224	272	9.54	32.34	29.49
5e — . . .	13	71	84	14.246	305	5.89	27.54	21.40
6e (Wazemmes).	37	91	128	19.179	761	6.66	16.75	39.38
7e (Moulins-Lille). . . .	18	55	73	7.798	281	9.35	25.97	36.03
8e (Fives)	6	19	25	5.428	103	4.60	24.27	18.92
9e (Esquermes).	21	20	41	3.796	167	10.70	24.55	41.36
TOTAUX	251	599	850	115.652	3.546			
MOYENNES						7.68	25.12	30.67

LILLE (1880)								
Nord-Est	81	200	281	36.086	1.225	7.78	22.93	34.02
Centre	25	63	88	16.900	560	5.20	15.71	33.13
Sud-Est	38	53	91	15.942	441	5.78	20.63	25.78
Sud-Ouest	200	352	552	80.712	2.840	6.83	19.43	35.50
Ouest	34	31	65	13.135	262	4.94	24.80	19.90
TOTAUX	378	699	1.077	162.775	5.328	6.10	20.70	29.66
LILLE (1881)								
Nord-Est { Ville, Fives, St-Maurice				42.212	1.215			
Centre Ville				16.681	430			
Sud-Est Ville				16.191	473			
Sud-Ouest { Ville, Wazemmes, Banlieue, Esquermes, Banlieue, Moulins-Lille, Banlieue				90.082	2.607			
Ouest				12.978	316			
TOTAUX	253	713	966	178.144	4.836	5.42	19.56	27.14
AVESNES (ARRONDISSEMENT D')								
1854	46	247	293	145.040	2.826	20.14	10.39	19.49
HAZEBROUCK								
1851	4	22	26	7.953	206	3.27	12·62	25.91
1888-1897	8	29.2	37.2	11.672	»	3.19	»	»

ANNÉES	PHTISIE	AUTRES TUBERCULOSES	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès
VILLE DU MANS							
1887	57	83	140	57.378	1434	2.44	9.76
1888	78	68	146	57.378	1541	2.54	9.47
1889	105	48	153	57.378	1434	2.66	10.67
1890	187	13	200	57.378	1522	3.48	13.14

ANNÉES	PHTISIE	AUTRES TUBERCULOSES	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès
VILLE DU MANS (*suite*)							
1891	155	52	207	57.378	1540	3.60	13.44
1892	146	41	187	57.378	1512	3.25	12.36
1893	133	85	218	57.378	1495	3.79	14.57
1894	147	63	210	57.378	1570	3.65	13.37
1895	197	52	249	57.378	1671	4.33	14.30
1896	191	60	250	57.378	1510	4.35	16.55
1897	187	96	283	60.500	1553	4.67	18.22
Totaux.....	1.583	661	2.244	634.280	16.782		
Moyenne par année..			204	57.661	1.525	3.52	13.25

Moyenne des décès pour 1.000 vivants : 26.44

Mortalité comparée dans :

1° Les villes de 30.000 a 100.000 habitants ;
2° Les villes de plus de 10.000 habitants.

	PHTISIE		AUTRES TUBERCULOSES		TOTAL
	1° 30 à 100	2° 10.000	1° 30 à 100	2° 10.000	
1887	251	290	70	63	674
1888	235	283	65	59	642
1889	219	277	66	57	619
1890	242	298	65	64	669
1891	231	284	74	70	659
1892	228	273	71	69	641
1893	234	275	89	82	680
1894	234	277	90	85	686
Totaux	1874	2257	590	549	5270
Moyenne pour une année.	234	282	73	68	658

Courbe de la tuberculose de la ville du Mans (57.661 habit.)

1887-1897

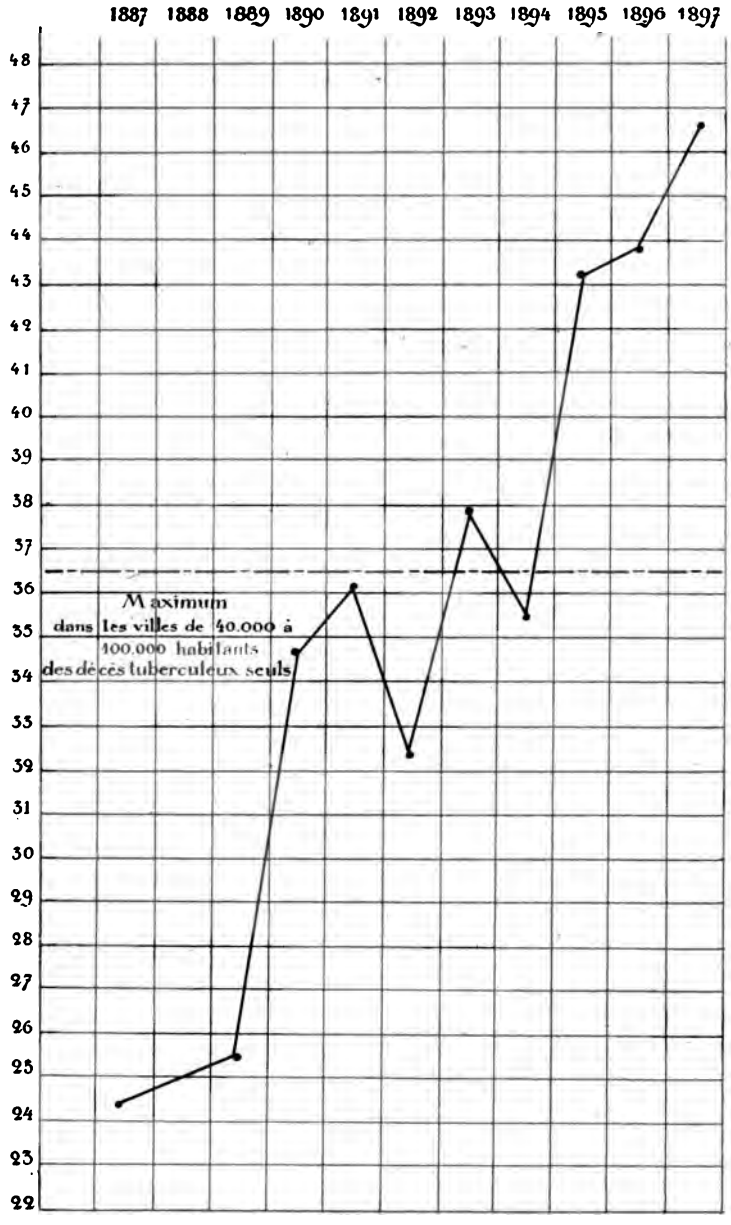

Seine-Inférieure. — Dans les comptes rendus de cette contrée nous trouvons les réflexions suivantes :

1876. — « Au premier rang des causes de décès vient la phtisie, cette maladie déplorable qui fait la désolation des grandes cités. »

1878. — Le Dr G. Pennetier est tout aussi alarmant lorsqu'il s'écrie : « Mais l'affection sur laquelle il faut plus particulièrement attirer l'attention, est la phtisie sur la marche de laquelle l'année pluvieuse et froide de 1878 a exercé une influence funeste. »

Plus loin le Dr Lecadre ajoute : « Les effets de l'encombrement deviennent souvent, en raison de leur nature dépressive, une cause de phtisie pulmonaire ou bien une occasion pour la propagation de cette maladie. »

Le tocsin, on le voit, est déjà sonné depuis longtemps dans ce département et sous la dictée de savants hygiénistes nous reproduirons plus tard les moyens prophylactiques préconisés.

Ils faisaient prévoir qu'un jour ou l'autre un savant éminent et incontesté, M. le professeur Grancher, viendrait donner la même affirmation en s'appuyant cette fois sur des données scientifiques absolument indiscutables.

VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE								
Bolbec ville. . . . . (1886-1890).			51	120.88	358	4.2	14.08	29.80
Rouen (1861)	113	233	346	102.000	3.450	3.39	10.03	33.82
Rouen (1879)	71	311	382	100.000	3.452	3.82	11.07	34.50
Rouen (1888-1897). .	76.2	514.4	590.6	111.046		5.34		
Le Havre (1876). . .	85	470	555	92.068	3.029	6.03	18.40	32.92
Le Havre (1888-1897).	91.2	635.3	726.5	116.020		6.29		
Dieppe (1878). . . .	35	35	70	20.000	690	3.5	10.14	34.5
Dieppe (1879)	21	43	64	20.000	670	3.2	9.56	33.5
Dieppe (1888-1897). .	23.9	68.1	92	22.579		4.08		

SEINE-ET-OISE. — VERSAILLES (1861 à 1870)

ANNÉES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuses	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
1861	38	100	138	42.000	981	3.28	14.06	23.35
1862	38	98	136		950	3.23	14.31	22.61
1863	29	81	110		1137	2.61	9.76	26.07
1864	30	101	131		930	3.11	14.08	22.14
1865	44	128	172		1156	4.09	14.88	27.52
1866	30	129	159		1080	3.78	14.72	25.71
1867	23	130	153		921	3.64	16.61	21.92
1868	26	128	154		1000	3.66	15.40	23.80
1869	25	150	175		1098	4.16	15.93	26.14
1870	25	141	166		1376	3.95	12.06	32.76
	308	1.186	1.494		10.629	3.551	14.181	25.20
Moyennes pour l'année	30.8	118.6	149.4		1062.9	3.551	14.181	25.20
Moyennes de 1888 à 1897.	29.2	191.5	220.7	52.328		4.20		

Courbe de la tuberculose dans la ville de Versailles (52.828 hab.)

(1861-1870) (1888-1897)

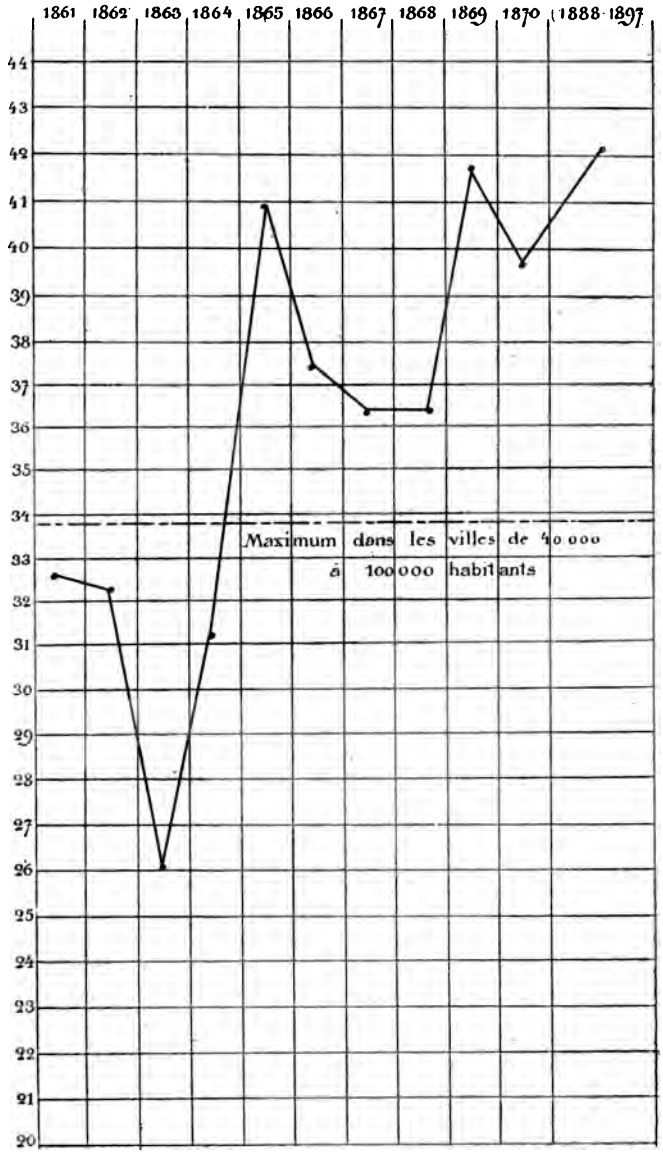

Seine-et-Marne. — Ce département nous fournit les renseignements suivants. Le nombre des décès tuberculeux a une tendance marquée à l'augmentation. Il était en 1887 de 9 °/₀ des décès totaux.

1888 — 9,5 °/₀ —
1889 — 9,6 °/₀ —

Nous ne saurions mieux faire pour montrer l'évidence du fait que de reproduire les tableaux dressés par les Drs Maxbreimer et Bancel.

Maladies diathésiques, 1.306. — Ce groupe important comprend :

Tuberculose pulmonaire	730	En 1887	686
Scrofule	4	—	4
Syphilis	5	—	8
Cancer	520	—	483
Goutte-rhumatisme	9	—	8
Diabète	38	—	28

En 1888, les décès par suite des maladies principales de ce groupe ont été plus élevés, la tuberculose pulmonaire devenant chaque année plus fréquente. En 1887, elle représentait 9 °/₀ du total des décès ; en 1888, cette proportion est de 9.50 °/₀.

Les décès par suite de la tuberculose pulmonaire se répartissent de la façon suivante dans les cinq arrondissements :

Coulommiers	103	Prop. °/₀ du total des décès,		9.3	En 1887,	8.9
Fontainebleau	175	—	—	10.1	—	9.9
Meaux	224	—	—	10.1	—	9.2
Melun	138	—	—	9.8	—	10.0
Provins	90	—	—	7.4	—	7.3

Ces proportions varient selon les cantons :

CANTONS	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION en décès °/₀ à la population	TOTAL DES DÉCÈS par TUBERCULOSE	PROPORTION °/₀ du total des décès DES CANTONS	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants
Bray-sur-Seine	10.802	255	2.36	15	5.9	1.39
Brie-Comte-Robert	10.416	253	2.43	22	8.6	2.11
Chapelle-la-Reine (la)	8.641	162	1.87	10	6.1	1.15
Château-Landon	12.731	255	2.00	40	15.8	3.22
Châtelet (Le)	7.848	155	1.98	8	5.2	1.01
Claye-Souilly	11.045	234	2.11	29	12.5	2.62
Coulommiers	16.512	352	2.13	32	9.5	1.93
Crécy-en-Brie	10.261	233	2.27	23	10.1	2.24

CANTONS	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION des décès °/o à la population	TOTAL DES DÉCÈS par TUBERCULOSE	PROPORTION °/o du total des décès DES CANTONS	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants
Dammartin-en-Goële.	10.040	208	2.07	11	5.3	1.10
Donnemarie-en-Montois . . .	8.318	197	2.37	14	7.2	1.68
Ferté-Gaucher (la)	12.132	256	2.18	16	6.2	1.33
Ferté-sous-Jouarre (la) . . .	15.063	379	2.51	41	11.1	2.73
Fontainebleau.	18.780	383	2.04	41	10.7	2.19
Lagny	20.567	475	2.30	41	8.7	2.04
Lizy-sur-Ourcq	10.752	228	2.12	24	10.6	2.23
Lorrez-le-Bocage.	9.637	188	1.95	12	6.5	1.24
Meaux	19.952	497	2.49	55	11.4	2.75
Melun-Nord (y compris Melun)	19.462	389	1.99	57	14.6	2.92
Melun-Sud (non compris Melun)	7.522	150	2.02	16	10.8	2.12
Montereau-faut-Yonne. . . .	14.150	292	2.06	34	11.8	2.40
Moret-sur-Loing	10.235	228	2.22	17	7.5	1.66
Mormant.	10.241	226	2.20	12	5.3	1.17
Nangis	9.954	215	2.16	14	6.6	1.41
Nemours	11.179	229	2.04	21	9.3	1.96
Provins.	13.874	333	2.40	37	11.1	2.72
Rebais	10.400	234	2.25	23	9.9	2.21
Rozoy	14.335	274	1.91	32	11.7	2.23
Tournan	10.752	241	2.24	23	9.6	2.14
Villiers-Saint-Georges	9.532	223	2.34	10	4.5	1.04
MOYENNE. . . .	»	»	»	730	9.10	1.99
ARRONDISSEMENTS						
Coulommiers	53.379	1.116	2.09			
Fontainebleau.	85.356	1.737	2.03			
Meaux	97.680	2.254	2.30			
Melun	66.242	1.414	2.13			
Provins	52.479	1.223	2.33			
DÉPARTEMENT	355.136	7.744	2.12			

Ainsi, le canton de Château-Landon est celui dans lequel la mortalité par suite de tuberculose est la plus élevée. Viennent ensuite les cantons de Melun (nord), Claye, Rozoy, Meaux, la Ferté-sous-Jouarre.

Dans les villes, elle est plus élevée :

					Décès pour 1.000 vivants.
Coulommiers.....	15	Prop. °/o du total des décès ...		12.0	25.4
Fontainebleau.....	31	—	—	12.0	34.7
Meaux.....	38	—	—	11.9	39.9
Melun.....	53	—	—	20.1	41.9
Provins.....	34	—	—	16.2	30.7

A Melun, cette mortalité est excessive ; la maison centrale et l'hôpital fournissent un grand nombre de décès. La tuberculose fait un plus grand nombre de victimes chaque année. Il faut rechercher la cause de ce fait, non dans de mauvaises conditions hygiéniques, mais soit dans la constitution propre des malades, soit dans une disposition héréditaire.

Maladies diathésiques : 1.286, au lieu de 1.306 en 1888. Ce groupe comprend :

Tuberculose pulmonaire	705	En 1888	730
Scorbut	1	—	»
Scrofule	7	—	4
Syphilis	8	—	5
Cancer	527	—	520
Goutte	9	—	9
Diabète sucré	27	—	38

Il y a donc eu une légère diminution dans les décès par tuberculose pulmonaire, cachexie cancéreuse, glucosurie. La tuberculose pulmonaire est toujours la cause principale des décès dans le département. Elle est, en 1887, 9 °/₀ du total des décès ; en 1888, 9.50 °/₀ ; en 1889, 9.60 °/₀. Elle semble avoir une tendance à l'augmentation.

Les décès par suite de tuberculose pulmonaire se répartissent de la façon suivante dans les arrondissements :

	1889		1888
	Total.	Proportion °/₀ aux décès.	Proportion °/₀ aux décès.
Coulommiers	105	9.7	8.9
Fontainebleau	167	10.0	9.9
Meaux	213	9.9	9.2
Melun	130	9.2	10.0
Provins	90	8.9	7.3

La différence de la proportionnalité des décès dans les arrondissements est bien légère. Il n'en est pas de même si on établit la proportion des décès par tuberculose pulmonaire :

CANTONS	TOTAL	PROPORTION °/₀ aux décès	TOTAL	PROPORTION °/₀ aux décès
Bray-sur-Seine	13	6.6	15	5.9
Brie-Comte-Robert	24	10.0	22	8.6
Chapelle-la-Reine (la)	12	7.9	10	6.1
Château-Landon	13	6.1	40	15.8
Châtelet (le)	12	7.8	8	5.

CANTONS	TOTAL	PROPORTION % aux décès	TOTAL	PROPORTION % aux décès
Claye-Souilly	16	6.9	29	12.5
Coulommiers	38	12.5	32	9.5
Crécy-en-Brie	15	7.1	23	10.1
Dammartin	10	6.5	11	5.3
Donnemarie	8	4.7	14	7.2
Ferté-Gaucher (la)	19	7.1	16	6.2
Ferté-sous-Jouarre (la)	48	13.7	41	11.1
Fontainebleau	52	15.3	41	10.7
Lagny	56	11.7	41	8.7
Lizy-sur-Ourcq	11	1.5	24	10.6
Lorrez-le-Bocage	10	5.7	12	6.5
Meaux	57	11.6	55	11.4
Melun-Nord	48	12.2	57	14.6
Melun-Sud	15	8.5	16	10.8
Montereau	35	11.9	34	11.8
Moret-sur-Loing	21	10.9	17	7.5
Mormant	12	5.4	12	5.3
Nangis	18	10.8	14	6.6
Nemours	24	10.4	21	9.3
Provins	38	19.0	31	11.1
Rebais	29	13.5	23	9.9
Rozoy	19	6.4	32	11.7
Tournan	19	7.9	23	9.6
Villiers-Saint-Georges	21	7.5	10	2.5

Le canton dans lequel la proportion de la mortalité est plus élevée est celui de Provins (19 %). Viennent ensuite ceux de Fontainebleau, la Ferté-sous-Jouarre, Rebais, Coulommiers, Melun-Nord. En 1888, ils se classent de la façon suivante : Château-Landon, Melun-Nord, Claye-Souilly, Rozey, Meaux, la Ferté-sous-Jouarre. On ne peut donc pas dire que dans tel canton la tuberculose se développe sous l'influence d'une cause définie, à l'exception, toutefois, du canton de la Ferté-sous-Jouarre dans lequel s'exerce l'industrie des meuliers.

Dans le canton de Château-Landon, en 1888, la mortalité est de 16 %; en 1889, elle n'est plus que de 6 % : dans le canton de Rozoy, la mortalité varie de 12 à 8 %.

Dans les villes, la mortalité par suite de la tuberculose atteint des proportions beaucoup plus élevées.

VILLES	1889		1888	
	TOTAL	PROPORTION °/₀ aux décès	TOTAL	PROPORTION °/₀ aux décès
Coulommiers	22	20.2	15	12.0
Fontainebleau	40	14.6	31	12.0
Meaux	47	14.3	38	11.9
Melun	39	15.3	53	20.1
Provins	29	15.0	34	16.2

De 21 à 30 ans, 381 décès. — La principale cause de décès est la tuberculose pulmonaire, 192 (51 °/₀ au total des décès). C'est surtout de 21 à 40 ans que cette maladie fait des victimes. En effet :

	Total des décès par tuberculose.	Proportion °/₀ au total des décès.
De la naissance à 1 an	11	1.5
De 1 à 5 ans	17	2.3
De 6 à 10 ans	14	1.9
De 11 à 20 ans	101	13.8
De 21 à 30 ans	192	26.3
De 31 à 40 ans	144	19.7
De 41 à 50 ans	122	16.7
De 51 à 60 ans	80	10.9
De 61 à 70 ans	37	5.0
De 71 à 80 ans	9	1.3
De 81 à 90 ans	3	0.4
Total	730	

De 31 à 40 ans, 371 décès. — Causes principales : la tuberculose pulmonaire, 144 (39 °/₀ au total des décès) ; puis le cancer, 26 (7 °/₀ au total des décès) ; les suicides, 26 (7 °/₀ au total des décès).

Le cadre nosologique de cet âge comprend un très grand nombre d'autres maladies ne représentant chacune qu'une faible proportion des décès.

De 41 à 50 ans, 470 décès. — Plus de la moitié des décès sont la conséquence de quatre maladies : tuberculose pulmonaire, 122 (30 °/₀ au total des décès) ; affections organiques du cœur, 46 (10 °/₀ au total des décès) ; cancers, 41 (9 °/₀ au total des décès) ; suicides, 40 (8.5 °/₀ au total des décès).

De 51 à 60 ans, 617 décès. — Les maladies qui donnent la plus forte proportion des décès sont : les affections cancéreuses, 99 (16 °/₀ au total des décès) ; la tuberculose pulmonaire, 80 (12.9 °/₀ au total des décès) ; les affections organiques du cœur, 79 (12.8 °/₀ au total des décès).

ANNÉES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
DÉPARTEMENT DE LA SOMME								
1888	347	10.65	1.412	545.974	12.593	2.56	9.05	23.61
1890	591	9.92	1.583	545.974	11.652	2.89	13.58	21.34
1894	385	13.09	1.694	545.525	11.698	3.10	14.48	21.44
1895	394	13.85	1.779	546.495	12.949	3.25	9.12	23.69
1896	273	12.11	1.487	543.279	11.257	2.73	13.03	20.72
1897	269	13.17	1.596	543.279	11.414	2.80	14.77	21.00
1898	766	10.93	1.859	545.974	12.403	3.58	14.17	22.71
1899	237	12.48	1.485	543.279	12.379	2.73	11.18	22.61
TOTAUX . . .	3.262	96.73	12.895	4.359.779	96.345	2.73	13.82	21.40
Moyenne pour une année. .	407	120 4	1.612	544.972	12.043			
Population des villes examinées.			522	129.959	3.063			
Différence afférente à la campagne . .			1.090	415.013	8.980	2.62	12.13	21.39

Courbe de la tuberculose dans le département de la Somme

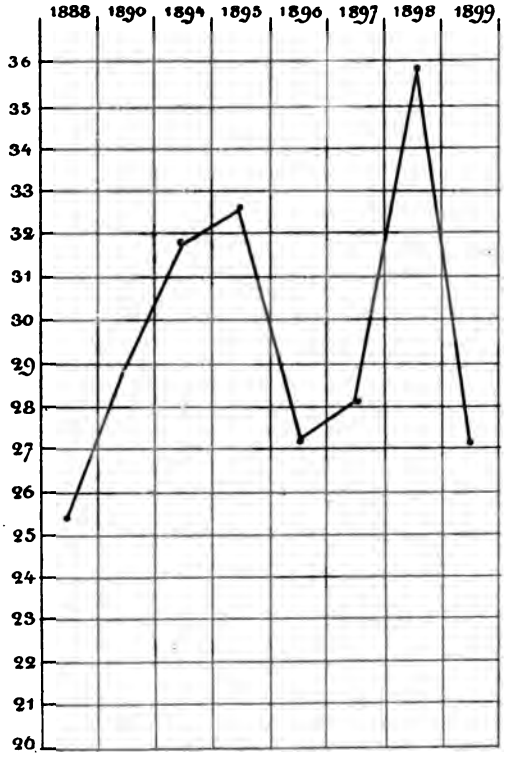

ANNÉES	PHTISIE	BRONCHITE chronique	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	% VIVANTS	% DÉCÈS
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE							
VILLE DE LIMOGES							
1882	93	288	381	63.765	1.689	5.97	21.90
1883	102	261	363	63.765	1.497	5.69	24.24
1884	259	99	358	68.765	1.630	5.26	21.96
1885	262	98	360	68.765	1.537	5.23	23.42
1886	269	88	357	68.477	1.627	5.21	21.81
1887	244	99	343	68.477	1.734	5.00	19.15
1888	237	87	324	68.477	1.578	4.73	20.53
1889	269	86	355	68.477	1.524	5.18	23.2
1890	272	113	385	68.477	1.729	5.61	21.68
1891	284	110	394	68.477	2.029	5.75	19.41
1892	279	93	372	72.697	1.834	5.11	20.28
1893	287	98	385	72.697	1.766	5.30	21.80
1894	319	111	430	72.697	1.769	5.91	24.30
1895	343	111	454	72.697	1.883	6.24	24.10
TOTAUX	3.324	1.193	4.517	839.180	20.540		
MOYENNE pour 1 année			376	69.931	1.711	5.38	21.97

Décès pour 1.000 habitants : 24.48

Courbe de la tuberculose dans la ville de Limoges (69.931 hab.)

(1884-1895)

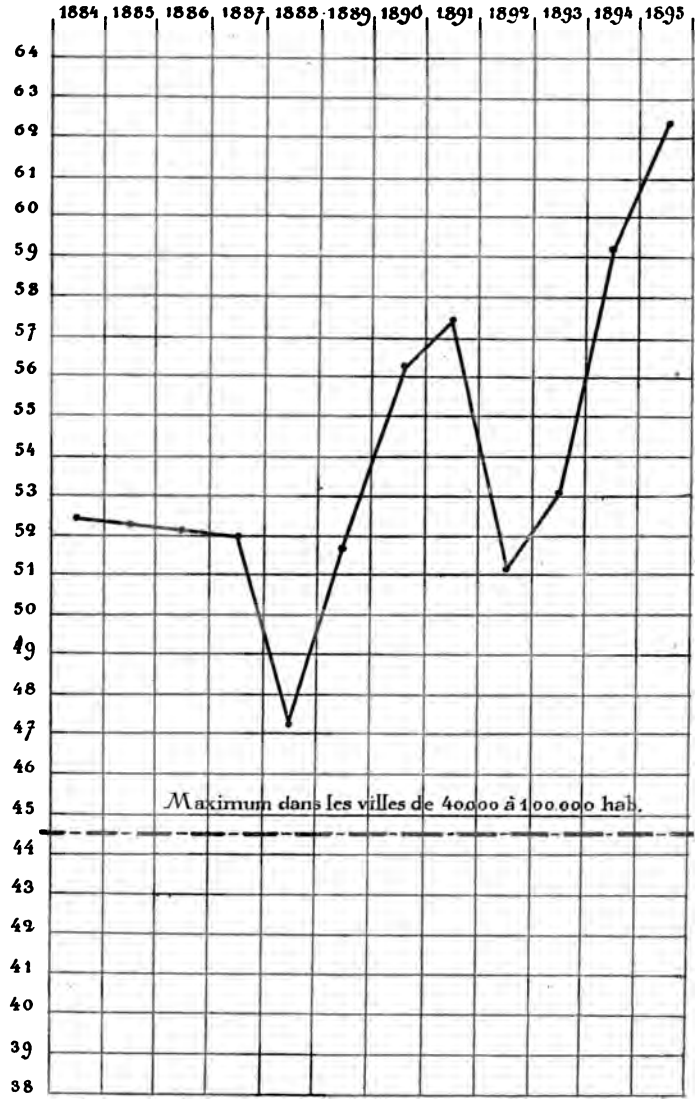

HYGIÈNE INDUSTRIELLE. — HYGIÈNE DANS LES CAMPAGNES

Avant de rechercher quelles sont les industries qui dominent dans les localités que nous avons examinées jusqu'alors, il est intéressant de préciser les groupes d'ouvriers qui sont les plus prédisposés à contracter la tuberculose.

En dehors de ceux-ci, nous examinerons s'il n'existe pas de causes extérieures pouvant influer sur la santé des ruraux, les déprimer et en faire un terrain de culture facile pour le germe de Koch.

Hygiène industrielle

L'influence propre des conditions professionnelles peut être considérée quelquefois comme secondaire en présence de celle plus généralement funeste de la misère et de l'alcoolisme. Elle mérite cependant une description spéciale.

Amidonniers. Féculiers. — Les deux causes principales de maladies sont : l'action des poussières développées par le tamisage et le blutage de la fécule et l'influence fâcheuse de l'humidité entretenue par les lavages à grande eau qui sont nécessaires pour séparer le gluten de l'amidon.

Benoîton de Châteauneuf avait constaté le petit nombre de phtisiques, 1,02 sur 100 malades.

Trébuchet arrive à une proportion plus élevée : 65 décès tuberculeux sur 1.000 décès totaux.

Blanchisseuses. — Dans cette profession, tout particulièrement exposée à cause des linges qui servent souvent de crachoirs, la pneumonie catarrhale est souvent pour elles le point de départ de la phtisie.

Benoîton de Châteauneuf en a constaté 45 pour 1.000 malades.

Trébuchet enregistre 7 décès tuberculeux pour 1.000 blanchisseuses.

C'est une proportion fort élevée et qui justifie la rigueur de certaines prescriptions dont la profession fut récemment l'objet, à la suite d'un remarquable travail paru dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale* (1899) : *La désinfection du linge à Paris*, E. Deschamps (*Annales d'hygiène*, t. XXXIX, p. 25).

Bouchers. — La phtisie y est très rare. On compte à peine à Paris 2,7 pour 1.000 professionnels. Et n'étaient certaines habitudes d'intempérance, on arriverait à une exemption presque complète.

Brossiers. — Les ouvriers de cette catégorie sont certainement les plus exposés.

Les chiffres que nous publierons pour l'Oise, où cette industrie est surtout florissante, en seront la meilleure démonstration.

Les poussières, composées de débris d'épithéliums, de sang desséché, de boue, de plâtre, déterminent des irritations vives des bronches, du pharynx, des fosses nasales.

Criniers. — Ludwig Hirt, de Breslau, compte 49 phtisiques sur 100 brossiers ou criniers qui tombent malades.

Carriers. — Ils sont soumis à l'influence des poussières humides pourvues d'angles et d'arêtes qui leur permettent de forcer la résistance du revêtement épithélial des voies aériennes. La tuberculose ne paraît pas très fréquente chez les ouvriers qui exploitent les carrières sans procéder à la taille des pierres. Et cependant la Ferté-sous-Jouarre a un quotient très élevé et on a décrit une phtisie des carriers, tailleurs de pierres de meules, des plâtriers et des ouvriers en porcelaine et émaux.

Chapeliers. — Les poussières, les vapeurs acides et toxiques déterminent assez souvent des cas de phtisie. On compte parfois 50 décès sur 1.000 individus (Benoiton), et quelquefois leur nombre entre pour le 1/3 des décès totaux.

Chiffonniers. — Ils sont plus exposés à cause des chiffons sales et des crachats qui les souillent. Comme ces chiffons n'ont point été désinfectés, le triage constitue une opération dangereuse, mettant en mouvement toute espèce de germes, que les ouvriers respirent d'autant plus librement qu'ils sont presque toujours assis pour travailler.

Filatures. — Qu'on y traite le chanvre, le lin, le coton, la laine, les poussières ont toujours une action nocive.

Key a décrit la tuberculose des fileurs, Van Roktsen la phtisie cotonneuse, toujours précédées et annoncées par de l'angine et de la laryngite.

Fleuristes. — On en compte en général 1/9 d'atteintes et 8 décès pour 1.000. Les poussières très fines pénètrent dans les voies respiratoires et y déterminent une irritation continuelle qui prédispose à la maladie.

Meuniers. — On a établi de la façon suivante la fréquence des affections pulmonaires chez les meuniers :

Phtisiques.	10.9	sur 100 malades.
Bronchites.	9.3	—
Emphysème	1.5	—
Pneumonie.	20.3	—
Divers	58.0	—
TOTAL.	100.0	—

Soit une proportion de 42 °/₀ de ceux qui tombent malades. Le chiffre

est à retenir; il est fort élevé et dans bien des contrées nous rencontrerons de nombreux moulins (Corbeil, Étampes, etc.). Nous aurons ainsi l'explication de la grande mortalité qui décime certaines villes : Corbeil, 5,52; Étampes, 5,31.

Nacriers. — Dans cette classe nous comprendrons l'industrie des boutons, des éventails, la tabletterie fine. Les décrire serait superflu. Retenons seulement que l'aspiration incessante de poussières sèches ou humides provenant de la coquille et occasionnées par l'action de la scie, de la meule ou de la fraise, est des plus funestes.

Cette branche est bien connue dans l'Oise où elle fait vivre, surtout dans l'arrondissement de Beauvais, un nombre considérable d'ouvriers. Aussi les cas de phtisie sont-ils très fréquents et quelques communes figurent comme foyers types.

Les symptômes sont presque toujours identiques : la pénétration des poussières dans les ramifications bronchiques détermine une toux opiniâtre, des bronchites chroniques accompagnées d'une expectoration considérable et parfois d'hémoptysies. Lorsque ce dernier phénomène se produit, la phtisie ouverte n'est pas loin d'envahir l'individu. Le manque de ressources oblige la continuation du travail et des familles entières disparaissent rapidement.

Potiers. — Le broyage fait naître des poussières minérales incisives et irritantes.

« Les ouvriers potiers, dit Depirel-Muret, sont sujets à la toux, à la fréquente récidive des bronchites, laryngites, pneumonies, qui aboutissent par une pente plus ou moins rapide, mais fatale, à la tuberculose. »

Ardlige estime que sur 100 potiers qui tombent malades, 42 sont atteints d'affection du poumon et 21 de phtisie confirmée.

Repasseuses. — Elles sont sujettes à l'anémie, cette porte d'entrée de toutes les affections morbides.

Tisserands. — D'après Chatin, une affection commune à tous les tisseurs de soie à Lyon, c'est la phtisie. Porcherel a relevé à l'hôpital de la Croix-Rousse 2.024 décès de 1862 à 1866, dont 771 par tuberculose, soit 38.09 % décès.

Dans ce chiffre on trouve :

164 tisseuses;
139 tisseurs.

Chez ceux-ci, la mortalité la plus élevée est de 20 à 25 ans, tandis que chez les femmes c'est de 15 à 20 ans.

Elles suivent en cela la loi générale de morbidité qui indique que jus-

qu'à 20 ans les femmes sont plus atteintes que les hommes. A partir de leur passage au régiment, les prédisposés se débilitent et deviennent des candidats malheureusement trop sérieux. Faudrait-il penser que c'est là l'origine des habitudes d'alcoolisme qui ne feront que grandir par la suite? La misère, la gêne et le besoin de consolation viennent tous s'engouffrer dans ce terrible et funeste abîme.

Dans les lignes qui précèdent, nous n'avons pas décrit le mode opératoire de chaque industrie. Tous les traités didactiques en font mention. Nous n'avons retenu que l'action des produits secondaires, des poussières, qui nous permet de tirer les conclusions suivantes.

La tuberculose pulmonaire n'est point une maladie professionnelle ou, si l'on veut, c'est la maladie de certaines professions, plutôt que d'autres. Les excès de tous genres et surtout l'alcool la développent et l'exagèrent. Mais ce sont des conditions extrinsèques à la profession et dont l'influence doit disparaître avec les progrès de l'hygiène et de la morale.

Il en est autrement de la phtisie caséeuse, laquelle a son point de départ dans une irritation continue de la substance pulmonaire, et c'est cette dernière que nous pourrons, à bon droit, appeler phtisie professionnelle. Elle atteint surtout les tisserands, carriers, meuniers, tabletiers, nacriers, boutonniers, amidonniers, etc., etc., que nous avons passés en revue.

Son mode de développement est l'action des poussières sur les voies respiratoires.

Presque tous les auteurs qui ont recherché l'influence des professions sur le développement de la phtisie, ont regardé ces particules comme une cause déterminante de cette dangereuse affection.

Si cette opinion est absolument vraie pour certaines poussières, elle ne l'est plus pour d'autres. Toutefois les unes et les autres agissent de la façon la plus nuisible sur les organes broncho-pulmonaires et peuvent ainsi devenir, sans aucun doute, une cause favorable au développement de la tuberculose chez les individus déjà prédisposés par une distrophie constitutionnelle, héréditaire ou acquise.

Parmi les poussières, en effet, il en est qui, le plus souvent de provenance végétale ou animale, sont d'une finesse telle que, leur configuration n'entraîne aucun déchirement, aucune érosion des moindres éléments du tissu; seulement, par leur présence et leur accumulation dans les voies naturelles, elles excitent la sécrétion des muqueuses et provoquent des mouvements d'expulsion plus ou moins répétés, plus ou moins violents selon l'accoutumance de ces membranes.

Si, d'une manière générale, nous voulons considérer maintenant la

fréquence relative de la phtisie chez les artisans proprement dits et chez les non-artisans (professions libérales, marchands, etc.), les résultats statistiques démontrent de la manière la plus évidente la supériorité du nombre de tuberculeux dans les classes ouvrières. Hannover, de Copenhague, a trouvé 100 phtisiques pour 1.000 ouvriers malades et 59 pour 1.000 individus non-artisans.

Hygiène dans les campagnes

Le rural peut être considéré, à bon droit, comme étant le plus favorisé sous le rapport de la santé. Il a l'air, la lumière, ces grands facteurs de la guérison. Il devrait par conséquent ne présenter que des cas exceptionnels de phtisie. Mais depuis un grand nombre d'années, loin de rester chez lui, sous le prétexte plus ou moins fondé d'embrasser une carrière libérale, le campagnard se rend aux villes. Le changement d'habitudes, les privations de ce qui était autrefois sa force, en font, en peu de mois ou en quelques années, un débilité qui ne s'acclimatera jamais, prendra le germe de la maladie qui l'emportera un jour. Sur le conseil de son médecin il rentrera dans ses pénates, pour constituer une foyer tuberculeux. Il se trouvera alors exposé aux mauvaises conditions hygiéniques de la demeure familiale, conditions que nous allons passer brièvement en revue et qui hâteront sa terminaison fatale.

Rien n'a été plus clairement mis en évidence dans ces dernières années que les relations qui existent entre les maisons imparfaitement aérées et ventilées avec le grand nombre de maladies tuberculeuses et du poumon que les habitants y contractent ainsi que les autres maladies.

Pour démontrer l'influence de l'encombrement sur la santé, dans les villes et à la campagne, le Dr Newsholme a dressé le tableau ci-dessous, dans lequel il a pris pour unité la densité de la population et le taux de mortalité par phtisie dans le quartier du parc de Preston :

	Densité de la population.	Mortalité tuberculeuse.
Parc de Preston. . . .	1	1
Jetée.	9 ½	2
Saint-Nicolas	10	3.25
Saint-Jean.	10	1.5
Saint-Pierre	11	1.5

Il est clair que le développement de la phtisie et des autres maladies infectieuses est très favorisé, s'il n'est pas causé par des conditions défectueuses relatives à l'air et à la ventilation des habitations dans lesquelles un grand nombre de personnes sont obligées de vivre.

Cette insuffisance de l'air respirable et de la lumière dans les habitations humides est la source la plus féconde de la scrofule : or la scrofule est une des causes les plus certaines de la phtisie dans les campagnes.

« En combattant la scrofule, dit Pidoux, produit de la misère extérieure, on ferme une des deux grandes portes qui conduisent à la phtisie. » L'autre porte, c'est le froid ou les intempéries extérieures, et le campagnard y est plus soumis que l'habitant des villes. Les inflammations catarrhales des poumons sont fréquentes chez lui. Arrivant chez des organismes appauvris, elles deviennent facilement des pneumonies scrofuleuses et tuberculeuses, variétés de phtisie assez fréquentes dans les campagnes.

Dans les pays de montagnes où souvent, plus que dans les plaines, les habitations sont obscures, sales, humides, et surtout non aérées, le nombre des scrofuleux est très grand. La phtisie devrait donc être plus fréquente dans les régions élevées et accidentées que dans les régions basses. Ce n'est cependant pas ce qui s'observe généralement.

C'est qu'un autre facteur intervient ici pour peser puissamment dans la balance étiologique de cette affection, et ce facteur, c'est la grande humidité des pays de montagnes.

L'humidité atmosphérique et l'humidité du sol favoriseraient singulièrement la manifestation de la phtisie. C'était l'opinion du professeur Bowditch (de Boston) qui avait remarqué que dans les districts secs, il y avait moins de phtisiques que dans les districts humides.

En Angleterre, beaucoup de médecins de districts pensent ainsi. La mortalité par phtisie varierait dans une même localité avec l'humidité du sol.

L'atmosphère humide des côtes occidentales de l'Europe contribuerait donc à expliquer la plus grande fréquence dans les régions de l'ouest de la France.

Il n'est pas douteux qu'il faille tenir compte pour la genèse de la phtisie dans les campagnes de tous les éléments qui caractérisent la manière de vivre du paysan.

Les hautes régions présentent moins de phtisiques que les plaines ou les pays d'altitude moyenne; mais il y a un facteur puissant, le facteur social, qui joue un rôle plus marqué que les facteurs d'ordre purement physique, dans cette répartition de la maladie, c'est le groupement humain.

Quelques statistiques semblent démontrer que les femmes meurent plus de tuberculose à la campagne que les hommes et moins à la ville. La femme du paysan est plus soumise que lui à toutes les conditions

d'encombrement, de malpropreté, d'infection, et de contagion, qui caractérisent l'habitation rurale. Le travail des champs qui lui est dévolu, loin d'être un exercice favorable à sa santé, est, pour elle, souvent une nouvelle cause de fatigue et d'épuisement qui contre-balancent et neutralisent parfois l'action vivifiante et réparatrice de l'air qu'elle y respire.

Si, maintenant, sans vouloir conclure sur la question de la contagiosité de la phtisie, nous observons que, dans les campagnes, plus que partout ailleurs, la vie en commun, dans une unique pièce d'habitation, oblige les membres d'une même famille à respirer, comme ont dit Axenfeld et après lui Peter, une atmosphère viciée par leurs propres émanations et presque jamais renouvelée, on ne s'étonnera pas que la contagion ait pu être invoquée pour expliquer la fréquence de la tuberculose, dans certaines localités rurales, chez des familles aisées d'agriculteurs. D'autre part, si on admet, comme on l'a démontré aujourd'hui, que l'ingestion de viandes tuberculeuses peut transmettre la maladie à ceux qui en font usage, n'est-ce pas le cas de rappeler ici que, vu l'absence d'inspection des viandes malsaines dans les campagnes, les campagnards, plus que les citadins, sont exposés à cette cause de transmission de la terrible maladie ?

Il est à noter d'ailleurs que cette opinion de la contagiosité de la tuberculose a toujours été fort en honneur dans les campagnes. Le Dr Bergeret, d'Arbois, a donné la relation d'un certain nombre de cas qui semblent favorables à cette manière de voir. Il a surtout mis au jour un côté de la question qui n'est pas sans intérêt : « C'est, dit-il, que bien des cultivateurs, se laissant aller au courant d'une émigration aveugle et fatale, vont puiser dans les cités le germe de maladies redoutables, pour venir ensuite semer la mortalité par voie de contagion sur tous les points du territoire rural. »

Nous avons terminé cet aperçu par la citation du Dr Bergeret. Elle résume toute notre opinion sur les considérations que nous avons exposées au début de ce paragraphe.

Quand, dans le pays, il n'existe pas d'industrie à poussières dangereuses, les foyers qu'on y rencontre sont des ramifications des villes et leur individualité permet de les atteindre avec certitude. La désinfection des pièces habitées et les précautions qu'on pourrait répandre dans les campagnes atténueraient très vite le mal et le feraient même disparaître en entier.

C'est donc à la cause de ces foyers urbains que nous devons remonter et pour cela rechercher quelle est leur industrie dominante. Nous trouverons toujours une des professions citées plus haut.

C'est un des points que nous allons examiner et lorsque nous aurons acquis cette certitude, nous dresserons la carte de France, résumant l'ensemble des données exposées jusqu'alors.

Dès maintenant, nos statistiques prouvent que les communes où l'industrie manque ne deviennent pas, d'emblée, tuberculeuses. Cette maladie tire son origine de la ville, petite ou grande, foyer industriel pouvant devenir dangereux. Le mauvais état des logements à la campagne exerce une influence particulièrement néfaste sur le tuberculeux avéré et les cures d'air ne peuvent guère contre-balancer les funestes effets d'une maladie arrivée à sa dernière période.

Toute la Bretagne avec ses nombreux foyers nous fournit la preuve de l'influence du mauvais logement et de l'émigration. Il est certain qu'il y avait autrefois moins de tuberculeux qu'il n'y en a aujourd'hui.

Principales industries des villes-foyers

Cannes	Parfumerie.
Neuilly-sur-Seine	Paris.
Aix	Laines, minoteries renommées, pâtes alimentaires, peignage et cardage de la laine.
Dieppe	Ivoirerie, osserie, corderie, céramique.
Elbeuf	Draps de Louviers et d'Allemagne.
Saint-Brieuc	Aciéries, brosseries, chiffons, fil.
Vincennes	Paris.
Cherbourg	
Chalon-sur-Saône	Commission et entrepôt de vins.
Tarbes	Tannerie, poterie.
Cambrai	Fabriques de toiles fines dites toilettes avec lin récolté dans le pays, distilleries.
Villeurbanne	Mêmes industries qu'à Lyon.
Mâcon	Vins, sparterie, chiffons.
Meaux	Moulins importants, farines, distilleries, bonneteries.
Caudebec	Manufactures importantes de draps, filatures de laines.
Saint-Lô	Fabriques de draps dits de St-Lô, coutils de Canisy, serges, basins, calicots.
Annecy	Manufactures et filatures de coton, tissage.
Fourmies	Un des plus grands centres des broches en laines mérinos.
Soissons	Sucrerie, distillerie.
Bruay	Houillères.
Montrouge	Paris.
Bourg	Poterie, grès, tissage.
Saint-Servan	Constructions de navires, port.
Morlaix	Exportation, toiles.
Sotteville-les-Rouen	Mêmes industries qu'à Rouen.
Charleville	Brosserie.
Saint-Maur	Paris.
Saint-Mandé	Paris.

Principales industries des villes-foyers (*suite*)

Saint-Malo	
Douarnenez.	
Lisieux.	Draps, toiles, filatures de laine, fabriques d'effilochage et renaissance de laine, coton, lin.
La Roche-sur-Yon . .	
Colombes.	Paris.
Charenton	Paris.
Asnières	Paris.
Bailleul	Dentelles, toiles.
Issy	Paris.
Villefranche	Fabriques de doublures et vêtements, filatures, teintureries, cotons tissés et filés.
Menton.	Parfumerie.
Puteaux	Paris.
Plœmeur.	Feutres.
Chantenay	Boutons, scierie, feutres.
Saint-Germain en Laye	Brosserie, filature.
Courbevoie	Paris.
Gentilly	Paris.
Fougères.	Fabriques de toiles à voiles, de chanvre dites de St-Georges, d'emballage, dans les campagnes.
Bicêtre.	Paris.
Nanterre.	Paris.
Argenteuil	Carrières de plâtre.
Tarare.	Fabrique très importante de mousselines unies, brodées, lainées, plumetis, velours, etc.
Saint-Chamond. . . .	Fabrique de rubans, galons et lacets, moulins à soie.
Anzin	Mines de houille.
Grasse	Tanneries, soies.
Hénin-Liétard	Broderies, étoffes.
Auch.	Étoffes en fil de coton, cadis, burats et calmandes, toiles, vins, eaux-de-vie.
Béthune	Distilleries, lin, toile, fils, sable.
Ajaccio.	
Beaune.	Vins, farine.
Lambezellec	Scieries.
Riom.	Maison centrale. Tabacs.
Dôle	Meules de moulin, moulins, carrières.
Annonay	Soies blanches, grèges.
Saint-Amand.	Distillateurs.
Melun	Maison centrale.
Beauvais.	Centre de fabrication de la tabletterie, étoffes de laines et couvertures.
Pamiers	Briqueterie, filatures de laine et coton, hauts fourneaux, minoteries.
Epernay	Vins.
Bois-Colombes	Paris.
Le Cateau	Mérinos, tissus de laines.
Mazamet	Fabrique de draps, nouveautés, molleton, flanelle, laines.

Principales industries des villes-foyers (*suite*)

La Seyne	Ateliers de construction, port.
Brive	Tresse, tapis, chapellerie, feutre, ardoises, meules de moulin.
La Ciotat	Ateliers de construction, port.
Cognac	Eaux-de-vie.
Vierzon	Tuileries, porcelaines.
Maubeuge	Produits céramiques, hauts fourneaux.
Fontainebleau	Extraction de grès, carrières.
Croix	Peignage mécanique de laines.
Béthune	Distilleries, lin, toiles, grès.
Liévin	Mines de houille.
Lyon	Filatures de coton, de lin, dentelles, toiles, sarraux.
Le Havre	Importation, exportation, vins, alcool.
Roubaix	Étoffes, tissus, draps, filatures de laine, coton, lin, soie, peignages de laines.
Nantes	Raffineries, exportation, vins, alcool.
Bordeaux	Vins, alcool.
Lille	Filatures de coton, lin, chanvre, toiles.
Rouen	Rouenneries.
Reims	Manufactures importantes de draps, casimirs, flanelles, mérinos, pilou, cachemires, etc.
Saint-Étienne	Armes, rubans, passementerie.
Troyes	Bonneterie, cotons, filatures.
Rennes	Fabriques de toiles à voiles, blanchisseries, filatures de fil, de laine, amidonneries.
Brest	Vins, eaux-de-vie, bière.
Calais	Fabriques renommées de tulles, dentelles, blondes, guipures, imitations.
Tours	Broderie, briques, brosses, faïences.
Limoges	Porcelaines, flanelles et droguets.
Saint-Denis	Paris.
Levallois-Perret	Tapis.
Nice	Tapis.
Versailles	Paris.
Besançon	Horlogerie, tissus caoutchouc, soie artificielle.
Angoulême	Vins, eaux-de-vie.
Dunkerque	Filatures de lin, chanvre, jute.
Alais	Fabriques de châles, foulards, tapis, lacets, soie, galons.
Saint-Nazaire	Constructions, forges, aciéries.
Pau	Fabriques de toiles, linges de table et mouchoirs de Béarn.
Saint-Omer	Sucre, chaussures, papiers, lingeries en grand, distilleries, brosseries.
Chartres	Moulins.
Niort	Souliers, brosses, ganterie, filatures de laines, crins frisés.
Valenciennes	Brosseries, sucre, batistes, pilous, passementerie, distillerie.
Armentières	Fabrication de toiles.
Arras	Filatures.
Valence	Draperie, mousseline, bonneterie.

Principales industries des villes-foyers (*suite*)

Laval	Croisés, coutils, nouveautés, laines, toiles, calicots.
Douai	Filatures de lin, peignages de laines, verreries.
Montreuil-sous-Bois	Paris.
Clichy	Paris.
Pantin	Paris.
Aubervilliers	Paris.
Ivry	Paris.
Boulogne-sur-Seine	Paris.
Saint-Ouen	Paris.
L'Ile	Maisons de refuges, cadis drapés, cartons, laines, tapis, feutres.
Valréas	Cartonnages renommés.
Saint-Junien	Ganterie, papiers paille, porcelaines, feutres, minoteries.
Saint-Yrieix	Porcelaines, moulins à cailloux, flanelles, droguets, toiles, fils.
Chauny	Glaces, émeri en poudre.
Saint-Claude	Manufactures renommées d'ouvrages en corne, écaille, bois, buis, ivoire, pierres.
La Madeleine	Filatures.
Villeneuve-sur-Yonne	Mousses naturelles et teintes.
Sarzeau	
Tournus	Chaises, feutre, féculerie.
Malakoff	Paris.
Alfortville	Paris.
Beaucaire	Distillerie, chiffons, vins.
Bessèges	Mines de houille.
Condom	Eaux-de-vie.
Talence	Vins.
Lunel	Vins, eaux-de-vie.
Pézénas	Vins.
Cancale	
Salins	Carrières de plâtre, faïences.
Saint-Julien-en-Jarret	Fonderies, construction.
Charlieu	Soieries.
Montoire-de-Bretagne	Hauts fourneaux.
Rézé	
Châteaubriant	Bâches, sacs, chaux.
Couéron	Fonderies, laminoirs.
Briare	Boutons et perles.
Figeac	Étoffes de coton, de toile.
Trélazé	Ardoisières.
Tourlaville	
Avranches	Dentelles.
Valognes	
Château-Gonthier	
Ernée	Lins, chaussures.
Baccarat	Carrières de grès, cristallerie.
Ligny-en-Barrois	Chaussons, lunettes.
Auray	Fonderies.
Ploërmel	Laines, chanvre, lin.

Principales industries des villes-foyers (*suite*)

Gentilly	Paris.
Champigny.	Paris.
Villejuif	Paris.
Graville-Ste-Honorine.	Huiles.
Sanvic.	Tuiles, briques, carreaux.
Darnetal.	Fabriques d'indienne, filatures et tissages de coton et de laine.
Deville-les-Rouen. . .	Briques, filatures de coton, indiennes, produits chimiques.
Montivilliers	Minoteries.
St-Etienne-du-Rouvray.	Asile départemental.
Barentin.	Calicots, filatures de coton, lin, étoupe, chanvre.
Montereau-sur-Yonne .	Blanc d'Espagne, bonneterie, briques, chaussures, faïences.
Lagny	Brosses, chaussures.
Rueil.	Meunerie, briques, feutre, pierre de taille.
Corbeil.	Féculerie, farines, tuilerie, plâtre.
Meudon	Carbonate de chaux.
Etampes	Moulins, grès.
Pontoise.	Papiers.
Mantes.	Vannerie, bonneterie, instruments de musique.
Sèvres	Paris.
Poissy	Maison centrale de force et de correction.
Saint-Cloud	Briqueterie.
Maisons-Laffitte. . . .	Fonderie.
Albert	Fonderie.
Villers-Bretonneux. .	Bonneterie de laine, filature, laine filée, peignée et brute.
Draguignan	Cuirs, distilleries.
Loos	Maison de correction, alcool, filature de lin.
Haubourdin	Amidonneries, distilleries, fabriques de tissus d'ameublements.
Houplines	Bonneterie, briques, distilleries, filatures de lin, toiles.
Merville	Briques, broderies, sarraux.
Comines	Bonneterie, ficelles, retorderie de fils, rubans, toiles, corsets.
Saint-Pol-sur-Mer . .	Filature et tissage de jute.
Sin-le-Noble	Fonderie, houille, lin et étoupes.
Aniche	Houille, produits chimiques, verrerie.
Hellemmes-Lille . . .	Chaux, filatures de coton, lin, étoupes.
Roncq	Teillage de lin, retordeurs de coton.
Raismes	Feutres, raffineries, alcool.
Estaires	Toiles.
Séclin	Distillerie, filatures de lin, chanvre.
Somain.	Distilleries.
Nieppe.	Briques, linge de table, toiles.
Lys-les-Launay. . . .	Couvertures, lins et étoupes, tapis.
Lomme	Carreaux céramiques, distilleries, filatures de lin.
Quesnoy-sur-Deule . .	Distillerie, filatures de lin.
Annoeulin	Couvertures.
Domfront	Distilleries.
Carvin.	Brasseries, briques.
Aire.	Brasseries.
Lillers	Fabriques de chaussures.
Berck-sur-Mer	

Principales industries des villes-foyers (*suite*)

Noeux-les-Mines	Houillères.
Saint-Amand-Montrond.	Distillateurs.
Marennes	
Mehun-sur-Yèvre. . . .	Porcelaine, chemises, fleurs en porcelaine.
Sartène	Eaux-de-vie.
Guingamp	
Lannion	
Guéret.	Chaux, plâtre.
Montbéliard	Bonneterie, coton, tissage mécanique.
Pont-Audemer	Colle forte, tannerie, papeterie, coton, passementerie.
Dreux	Chaussures.
Guipavas.	Minoterie.
Quimperlé	Papeterie.
Landerneau	Maison centrale de force et de correction, produits chimiques.
St-Pierre-Quilbignon .	
Saint-Pol-de-Léon . .	Tannerie, filospath.
Concarneau	
Pont-Labbé.	Produits chimiques.
Guise	Quincaillerie.
Château-Thierry . . .	Chaussures, plâtre.
Manosque	Soies.
Aubenas	Filatures et moulinage de soies.
Privas.	Soies.
Tournon.	Soieries, laines.
Mézières	Draps.
Nouzon	Draps.
Fumay	Ardoisières.
Villefranche.	Filatures, teintureries.
Honfleur.	Produits chimiques.
Falaise.	Bonneterie de coton.
Bayeux	Fabrique de dentelles.
Trouville.	
Ambert.	Papeterie, féculeries, moulinages de soie, lacets.
Hasparren.	Chaussures.
Bagnères-de-Bigorre .	Fabriques de tricots.
Oulins.	Ateliers de construction, tissages.
Amplepuis	Couvertures, cotonnades, mousselines, doublures et soieries.
Cours	Couvertures, cotonnades, mousselines, doublures et soieries.
Gray.	Vins, farines.
La Ferté-Bernard. . .	Toiles jaunes écrues et de couleur, toiles d'emballage.
Choisy-le-Roi.	Paris.
Nogent-sur-Marne . .	Paris.
Maisons-Alfort. . . .	Paris.
Le Pré-Saint-Gervais .	Paris.
Suresnes	Paris.
Vanves.	Paris.
Noisy-le-Sec	Paris.
Les Lilas.	Paris.
Gennevilliers	Paris.

Principales industries des villes-foyers (*suite*)

Saint-Maurice	Paris.
Bagnolet.	Paris.
Arcueil-Cachan . . .	Paris.
Clamart.	Paris.
Bohain.	Châles, cachemires, étoffes.
Cauderan	Produits chimiques, vins.
Villeneuve-sur-Yonne.	Mousses, rouenneries.
Palais.	Colonie pénitentiaire.
Le Bouscat.	Passementerie, verrerie.
Talence	Balais, vins.
Mérignac.	Vins.
Bourgoin.	Impressions sur soie, farines.
Montbrison.	Bâches, tissus de coton, soieries, rubans.
La Ricamarie	Mines de houille.
Guérande	
Guéméné.	
Doulon.	
Vertou.	Conserves alimentaires.
Niort.	Souliers, brosses, ganterie façon castor, filatures de laines, coton.
Annecis	Eaux-de-vie.
Vitry-le-François. . .	Malterie, laines.
Mourmelon-le-Grand..	
Commercy	Broderies, chaussures.
Essonnes.	Papiers.
Villeneuve-St-Georges.	Aiguilles, plâtre.
Le Raincy	Paris.
Albert	Forges, limes.
Decize.	Minoteries, plâtre.
Caudry	Bobines, chaux.
Fresnes	Brasseries, briques.
Solesmes	Batistes, linons, mouchoirs.
Bruay	Chicorée.
Auxonne.	
Aubusson	Tapis renommés, moquettes.
Audincourt.	Briques, tuiles, forges.
Scaër	
Hirson.	Filatures de laines.
La Fère	
Gannat	Brasseries.
Foix.	Laines, marbre.
Romilly-sur-Seine. . .	Bonneterie, laine, coton.
Héricourt	Bâches, tentes, stores.
Saint-Vallier.	
Blanzy.	Houilles, verreries, carrières.
Le Perreux.	Paris.
Vitry-sur-Seine . . .	Paris.
Ussel.	Étoffes de laine.
Corte	Carrières de marbre.

Principales industries des villes-foyers (*suite*)

Uzès	Chapeaux, soies, filatures.
Lectoure	Eaux-de-vie d'Armagnac.
Louhans	Chapeaux.
Doullens	Filatures de coton, phosphates.
Brignolles	Vins, eaux-de-vie, tanneries.
Bar-sur-Aube	Perles, poteries.
Saint-Sever	Rouenneries.
Loudun	Passementeries, dentelles, soies écrues.
Nantua	
Vervins	Fabriques de toiles et de sucre.
Sisteron	
Embrun	Draps.
Vouziers	Draps, vannerie.
Ruffec	Brasseries, distilleries, pierres de taille.
Confolens	Alcools.
Bourganeuf	Fabriques de bâches.
Nyons	Poteries, mines de lignites.
Châteaulin	Ardoisières.
Mirande	Eaux-de-vie, plumes, briqueteries.
La Tour-du-Pin	Chemises, passementeries.
Baugé	Fabriques de bâches.
Saint-Pol	Tuiles.
Montreuil-sur-Mer	Tannerie, cordonnerie.
Prades	Chanvres, hauts fourneaux.
Charolles	Faïence, filatures.
St-Jean-de-Maurienne	Mines de plomb, ardoises, plâtre, blancs minéraux.
Sceaux	Paris.
Bar-sur-Seine	Papiers, verreries.
Mauriac	Mines de charbon, de schistes.
Ribérac	Manufactures de feutres pour papeteries.
Segré	
Vassy	Ciment.
Trévoux	Affinage, filières.
La Palisse	Chanvre, toiles, coton.
Forcalquier	Laines.
Paimbœuf	
Château-Chinon	Vins de Bourgogne.
Bonneville	Tanneries.
Montfort	
Montmédy	Chaussures.
Florac	Coutellerie, corderie.
Saint-Julien	
Argelès	

Enfin le tableau suivant, dû à M. Hirt, est l'expression déjà ancienne de la corrélation professionnelle de la phtisie.

MORTALITÉ ET MORBIDITÉ MOYENNE DANS LES PROFESSIONS A POUSSIÈRES, D'APRÈS HIRT

PROFESSIONS	TOTAL DES MALADIES DE POITRINE pour 100 ouvriers	PHTISIE SEULE	PROPORTION °/°	PROFESSIONS	TOTAL DES MALADIES DE POITRINE pour 100 ouvriers	PHTISIE SEULE	PROPORTION °/°
Cardeurs.	35.6	19	54	Meuniers.	42	10.9	25
Brossiers.	84.1	49.1	58	Epingles.	92.5	69.6	75
Ciment.	31	10	32	Porcelaines.	40	16.0	40
Taille du diamant.	49	9	18	Aiguiseurs.	59.5	40.4	67
Tourneurs	32.9	16.2	50	Cordonniers. . . .	40	18.7	46
Teinturiers.	40.5	25	62	Cordiers.	42	18.9	45
Fabrique de limes .	91.8	62.2	67	Tamis	62.3	42.1	67
Mouleurs.	86.3			Taille de pierre . .	68.3	36.4	53
Ébarbeurs	86.8	36.9	42	Tabac	60.7	36.9	60
Coiffeurs.	64	32.1	50	Tapissiers	50.4	25.9	50
Polisseurs de verre.	70	35	50	Horlogers	63.1	36.5	58
Passementiers . . .	41.4	19.7	50	Tisserands.	70	25	35
Chapeliers.	32.5	15.5	47	Fleurs artificielles.		36	
Houilleurs.	22.8	0.8	4	Couleurs.		25	
Pelletiers	44.7	23.2	51	Chapellerie.		15.6	

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
Villes de 100.000 à 500.000 habitants					
Lyon	54	51.4	42.6		D
Le Havre	60.2	64.7	63.6	A	
Roubaix.	48.6	46.1	41.5		D
Nantes	36.5	48.2	49.5	A	
Bordeaux	52.0	42.6	39.8		D
Lille.	51.5	49.1	53.0	A	
Rouen.	51.8	55.4	53.0	A	
Paris	66.0	56.1	52.1		D
St-Étienne.	52.9	39.4	38.4		D
Reims.	46.3	43.1	42.4		D

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 40.000 A 100.000 HABITANTS					
Troyes	42.5	47.3	45.8	A	
Rennes	47.5	51.7	52.2	A	
Brest	75.4	60.7	63.4		D
Calais	49.5	50.6	49.1	État stationnaire	
Tours	54.7	58.2	53.3		D
Limoges	53.5	57.6	59.1	A	
St-Denis	65.6	71.5	62.1		D
Levallois-Perret	51.0	57.2	53.7	A	
Nice	58.6	36.2	33.6		D
Versailles	41.9	44.1	40.4		D
Besançon	45.3	47.9	35.6		D
VILLES DE 20.000 A 40.000 HABITANTS					
Angoulême	44.2	42.3	35.7		D
Dunkerque	40.8	40.1	44.7	A	
Alais	45.6	41.5	32.2		D
Saint-Nazaire	53.9	50.9	49.8		D
Pau	47.7	41.0	126.8	A	
Saint-Omer	43.7	44.2	49.6	A	
Chartres	46.3	43.1	42.7		D
Niort	43.3	44.8	43.8	État stationnaire	
Valenciennes	51.2	50.9	52.0	A	
Armentières	43.1	54.9	52.3	A	
Arras	44.8	48.0	49.8	A	
Valence	59.2	53.4	43.4		D
Laval	52.7	60.7	66.2	A	
Douai	45.6	58.2	48.3	A	
Montreuil-sous-Bois	60.9	55.3	60.5	État stationnaire	
Clichy	70.6	65.2	60.1		D
Pantin	61.5	55.3	52.0		D
Aubervilliers	75.5	56.2	59.1		D
Ivry	84.1	74.6	54.6		D
Boulogne-sur-Seine	63.4	67.8	65.2	A	
Saint-Ouen	78.2	91.0	88.6	A	
Cannes	60.8	35.6	30.1		D
Neuilly-sur-Seine	44.6	41.7	37.1		D

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 20.000 A 40.000 HABITANTS (*suite*)					
Aix	36.8	47.7	37.8	A	
Dieppe	40.8	41.6	39.8	État stationnaire	
Elbeuf	32.1	41.2	49.1	A	
Saint-Brieuc	44.6	49.3	54.0	A	
Vincennes	48.3	38.5	33.7		D
Cherbourg	47.7	47.5	40.1		D
Châlon-sur-Saône	45.8	44.2	39.2		D
Tarbes	39.5	33.4	29.6		D
Cambrai	35.4	35.5	35.0	État stationnaire	
VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS					
Villeurbanne	40.1	37.9	35.5		D
Mâcon	43.7	48.5	42.1		D
Meaux	47.7	40.4	34.7		D
Caudebec	37.0	43.5	42.0	A	
Saint-Lô	37.0	43.3	41.3	A	
Annecy	59.1	42.4	40.7		D
Fourmies	44.0	40.5	35.8		D
Soissons	37.2	44.5	40.3	A	
Bruay	»	51.6	27.1		D
Montrouge	52.4	54.8	47.8		D
Bourg	45.2	47.9	51.8	A	
Saint-Servan	44.7	62.1	55.8	A	
Morlaix	58.8	54.3	40.2		D
Sotteville-lez-Rouen	34.8	45.5	44.3	A	
Charleville	56.5	45.9	41.6		D
Saint-Maur	42.4	47.0	49.1	A	
Saint-Mandé	52.3	46.6	41.8		D
Saint-Malo	50.8	50.1	54.4	A	
Douarnenez	31.6	65.6	56.3	A	
Lisieux	40.2	42.1	58.4	A	
La Roche-sur-Yon	41.4	59.3	48.5	A	
Colombes	53.3	51.0	48.4		D
Charenton	57.8	50.4	46.9		D
Asnières	53.8	47.3	42.2		D

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS (*suite*)					
Bailleul	62.8	54.5	57.2		D
Issy	72.2	60.8	45.4		D
Villefranche	78.4	72.4	66.2		D
Menton	»	53.2	43.7		D
Puteaux	56.4	49.4	52.9		D
Plœmeur	42.2	70.4	42.0	État stationnaire	
Chantenay	44.5	59.5	48.6	A	
Saint-Germain en Laye	49.6	60.7	59.7	A	
Courbevoie	66.4	57.4	52.9		D
Gentilly	72.8	71.5	60.6		D
Fougères	66.4	94.0	68.2	A	
Bicêtre	»	»	77.4		
Nanterre	»	203.8	131.7		D
Argenteuil	35.9	38.0	50.1	A	
Tarare	43.2	52.7	33.8		D
Saint-Chamond	47.8	45.8	34.0		D
Anzin	42.8	43.1	35.1		D
Grasse	51.3	37.2	35.2		D
Henin-Lietard	»	43.0	43.1	État stationnaire	
Auch	42.5	45.4	36.4		D
Béthune	31.7	47.3	39.6	A	
Ajaccio	50.9	43.1	54.8	A	
Beaune	40.9	42.1	29.5		D
Lambezellec	45.9	35.9	56.4	A	
Riom	55.4	34.5	35.0		D
Dôle	54.8	66.2	34.6		D
Annonay	54.5	61.6	52.8		D
Saint-Amand	40.6	39.7	41.8	A	
Melun	45.2	45.6	35.3		D
Beauvais	37.8	38.4	34.8		D
Pamiers	42.7	24.3	28.5		D
Epernay	34.6	41.3	41.2	A	
Bois-Colombes	»	»	39.0		
Le Cateau	»	31.6	40.6	A	
Mazamet	33.0	47.3	31.8		D
La Seyne	43.8	42.1	28.6		D
Brinc	36.9	41.5	28.9		D
La Ciotat	38.9	41.0	34.1		D
Cognac	28.5	42.6	32.5	A	

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS (*suite*)					
Vierzon	31.6	33.4	44.8	A	
Maubeuge	28.6	35.8	30.4	A	
Fontainebleau	34.9	34.5	34.5	État stationnaire	
Croix	»	39.7	34.6		D
Béthune	31.7	47.3	39.6	A	
Liévin	29.5	39.5	36.4	A	
VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS					
L'Isle	»	4.29	56.4	A	
Valréas	»	66.5	35.1		D
Saint-Julien	»	50.9	40.8		D
Saint-Yrieix	»	45.0	40.0		D
Chauny	»	41.6	41.2		D
Saint-Claude	»	72.7	63.2		D
La Madeleine	»	43.2	36.7		D
Villeneuve-sur-Marne	»	36.4	»		
Sarzeau	»	36.5	»		
Tournus	»	74.5	»		
Malakoff	»	65.5	48.3		D
Alfortville	»	54.1	49.9		D
Beaucaire	»	55.5	51.6		D
Bessèges	»	49.2	39.9		D
Condom	»	52.6	36.8		D
Talence	»	36.2	35.8		D
Lunel	»	55.0	41.6		D
Pézénas	»	74.5	109.8	A	
Cancale	»	47.2	33.3		D
Salins	»	48.9	40.0		D
Saint-Julien-en-Jarret	»	50.9	40.8		D
Charlieu	»	60.8	38.2		D
Montoir-de-Bretagne	»	44.3	29.6		D
Rézé	»	53.4	35.6		D
Châteaubriant	»	52.2	48.3		D
Coueron	»	42.9	33.6		D
Briare	»	32.6	42.2	A	
Figeac	»	36.9	56.1	A	

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)					
Trélazé	»	33.7	37.8	A	
Tourlaville	»	47.4	55.0	A	
Avranches	»	56.7	53.4		D
Valognes	»	50.2	36.3		D
Château-Gonthier	»	53.4	44.1		D
Ernée	»	»	49.6		
Baccarat	»	46.4	37.6		D
Ligny-en-Barrois	»	71.4	48.5		D
Auray	»	43.3	33.6		D
Ploërmel	»	63.8	51.8		D
Gentilly	»	71.5	60.6		D
Champigny	»	»	53.4		
Villejuif	»	»	53.1		
Graville-Ste-Honorine	»	44.1	35.5		D
Sanvic	»	48.6	53.3	A	
Darnetal	»	37.2	56.3	A	
Déville-lez-Rouen	»	44.0	42.1		D
Montivilliers	»	44.5	35.4		D
St-Étienne-du-Rouvray	»	»	52.3		
Barentin	»	»	50.5		
Montereau-sur-Yonne	»	51.0	49.7		D
Lagny	»	53.7	43.5		D
Rueil	»	36.4	40.4	A	
Corbeil	»	57.3	45.7		D
Meudon	»	42.4	35.9		D
Étampes	»	68.7	45.5		D
Pontoise	»	36.7	35.3		D
Mantes	»	40.0	37.3		D
Sèvres	»	44.7	41.6		D
Poissy	»	60.1	50.2		D
Saint-Cloud	»	47.6	34.5		D
Maisons-Laffitte	»		52.5		
Albert	»	38.1	40.8	A	
Villers-Bretonneux	»	35.9	39.9	A	
Draguignan	»	39.2	39.2	Sans changement	
Loos	»	51.8	46.9		D
Haubourdin	»	40.6	40.6	Sans changement	
Houplines	»	50.3	33.4		D

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
Villes de 5.000 a 10.000 habitants (*suite*)					
Merville	»	38.2	35.3		D
Comines	»	38.4	36.4		D
St-Pol-sur-Mer	»	30.7	32.7	A	
Sin-le-Noble	»	36.9	48.9	A	
Aniche	»	36.8	35.9		D
Hellemmes-Lille	»	42.5	31.2		D
Roncq	»	42.5	43.2	A	
Raismes	»	42.3	36.3		D
Estaires	»	66.9	43.6		D
Séclin	»	55.0	40.0		D
Somain	»	43.2	48.0	A	
Nieppe	»	49.9	52.9	A	
Lys les Launay	»		77.0		
Lomme	»	46.3	35.1		D
Quesnay-sur-Deule	»	41.7	33.9		D
Annœulin	»		53.6	A	
Domfront	»	41.1	43.5	A	
Carvin	»	44.0	35.3		D
Aire	»	52.5	22.0		D
Lillers	»	56.0	42.4		D
Berck-sur-Mer	»	69.0	83.8	A	
Nœux-les-Mines	»		40.6		
St-Amant-Montrond	»	47.9	24.8		D
Marennes	»	34.7	36.5	A	
Mehun-sur-Yèvre	»	39.9	50.1	A	
Sartène	»	39.7	36.0		D
Guingamp	»	50.8	32.9		D
Lannion	»	60.8	51.2		D
Guéret	»	33.3	44.2	A	
Montbéliard	»	50.8	41.5		D
Pont-Audemer	»	50.5	50.2	Sans changement	
Dreux	»	37.3	40.5	A	
Guipavas	»	52.0	41.0		D
Quimperlé	»	41.8	43.9	A	
Landerneau	»	68.7	71.6	A	
St-Pierre-Quilbignon	»	37.1	44.7	A	
St-Pol-de-Léon	»	49.6	35.2		D
Concarneau	»	37.1	39.3	A	
Pont-Labbé	»	32.1	41.9	A	

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)					
Guise	»	44.5	38.7		D
Château-Thierry	»	47.0	48.3	A	
Manosque	»	46.0	47.5	A	
Aubénas	»	56.7	59.0	A	
Privas	»	44.8	42.1		D
Tournon	»	53.7	54.2	A	
Mézières	»	44.6	30.7		D
Nouzon	»	35.[illegible]	39.6	A	
Fumay	»	56.3	56.0	Sans changement	
Villefranche	»	72.4	66.2		D
Honfleur	»	41.1	55.1	A	
Falaise	»	37.1	37.1	Sans changement	
Bayeux	»	40.1	46.3	A	
Trouville	»	35.7	44.6	A	
Ambert	»	42.1	67.7	A	
Hasparren	»	39.9	38.9		D
Bagnères-de-Bigorre	»	34.0	40.9	A	
Oulins	»	37.2	39.6	A	
Amplepuis	»	41.0	37.8		D
Cours	»	64.4	38.5		D
Gray	»	33.5	39.6	A	
La Ferté-Bernard	»	33.8	48.9	A	
Choisy-le-Roi	»	46.2	40.1		D
Nogent-sur-Marne	»	35.3	42.2	A	
Maisons-Alfort	»	42.7	40.3		D
Le Pré Saint-Gervais	»	50.8	51.5	A	
Suresnes	»	46.4	62.0	A	
Vanves	»	42.8	39.0		D
Noisy-le-Sec	»	34.9	38.5	A	
Les Lilas	»	64.0	52.9		D
Gennevilliers	»	64.1	46.1		D
St-Maurice	»	55.6	55.8	Sans changement	
Bagnolet	»	59.6	53.3		D
Arcueil-Cachan	»	45.4	43.3		D
Clamart	»	49.9	51.6	A	
Bobain	»	26.4	35.2	A	
Cauderon	»	31.3	36.0	A	
Villeneuve-s.-Yonne	»	36.4			
Palais	»	29.2			

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS (*suite*)					
Le Bouscat	»	32.4	33.4	A	
Talence	»	36.2	35.8		D
Mérignac	»	25.0	35.7	A	
Bourgoin	»	33.4	32.2		D
Montbrison	»	54.8	37.0		D
La Ricamarie	»	26.5	30.7	A	
Guérande	»	29.4	36.9	A	
Guéméné	»	28.1	22.9		D
Doulon	»	14.6	38.2	A	
Vertou	»	39.9	28.1		D
Niort	»	44.8	43.8		D
Ancenis	»	30.9	32.5	A	
Vitry-le-François	»	28.2	33.3	A	
Mourmelon-le-Grand	»	20.5	18.9		D
Commercy	»	29.4	28.3		D
Essonnes	»	33.8	32.7		D
Villeneuve-St-Georges	»	28.5	24.9		D
Le Raincy	»	36.0	32.1		D
Albert	»	38.1	40.8	A	
Decize	»	26.9	30.5	A	
Caudry	»	42.2	28.5		D
Fresnes	»	33.8	30.7		D
Solesmes	»	23.0	30.5	A	
Bruay	»	24.4			
Auxonne	»	24.0	22.4		D
Aubusson	»	41.7	28.9		D
Audincourt	»	26.0	32.8	A	
Scaër	»	33.0	33.0	sans changement	
Hirson	»	22.4	38.1	A	
La Fère	»		34.3		
Gannat	»	34.2	36.2	A	
Foix	»	39.3	29.5		D
Romilly-s.-Seine	»	34.9	28.3		D
Héricourt	»		38.2		
Saint-Vallier	»		27.5		
Blanzy			32.7		
Le Perreux	»	40.8	31.8		D
Vitry-s.-Seine	»	39.5	31.3		D

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 4.000 A 5.000 HABITANTS					
Ussel	»	47.1	47.9	A	
Corte	»	40.4	57.1	A	
Uzès	»	39.2	35.2		D
Lectoure	»	33.5	53.8	A	
Louhans	»	66.0	55.0		D
Doullens	»	48.5	54.4	A	
Brignolles	»	45.0	62.2	A	
Bar-sur-Aube	»	31.3	32.4	A	
Saint-Sever	»	29.7	25.9		D
Loudun	»	33.9	29.1		D
VILLES DE 3.000 A 4.000 HABITANTS					
Nantua	»	41.5	35.9		D
Vervins	»	44.2	67.2	A	
Sisteron	»	44.5	34.8		D
Embrun	»	28.6	46.5	A	
Vouziers	»	60.6	46.4		D
Ruffec	»	39.0	36.4		D
Confolens	»	56.5	28.9		D
Bourganeuf	»	43.8	26.3		D
Nyons	»	43.8	29.0		D
Châteaulin	»	48.0	40.5		D
Mirande	»	26.2	44.1	A	
La Tour-du-Pin	»	35.8	48.2	A	
Baugé	»	40.2	28.3		D
Saint-Pol	»	49.1	32.0		D
Montreuil-sur-Mer	»	40.9	29.0		D
Prades	»	35.3	34.6		D
Charolles	»	43.1	34.0		D
St-Jean-de-Maurienne	»	58.0	62.5	A	
Sceaux	»	40.9	41.7	A	
Bar-sur-Seine	»	44.7	28.3		D
Mauriac	»	23.8	30.8	A	
Ribérac	»	33.9	22.9		D
Segré	»	29.3	36.2	A	
Vassy	»	32.5	30.5		D

ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE DANS LES VILLES-FOYERS (*suite*)

VILLES	1888-1890	1891-1895	1896-1897	AUGMENTATION	DIMINUTION
VILLES DE 2.000 A 3.000 HABITANTS					
Trévoux.	»	50.3	70.0		D
La Palisse.	»	54.2	49.2		D
Forcalquier	»	28.5	55.5	A	
Paimbœuf.	»	61.2	16.3		D
Château-Chinon	»	51.5	46.9		D
Bonneville.	»	8.6	41.5	A	
Montfort.	»	46.4	55.5	A	
Montmédy.	»	26.9	31.0	A	
VILLES AYANT MOINS DE 2.000 HABITANTS					
Florac.	»	43.0	59.8	A	
Saint-Julien	»	50.5	70.8	A	
Argelès	»	38.1	89.7	A	

RÉCAPITULATION

VILLES DE	DIMINUTION	AUGMENTATION	ÉTAT STATIONNAIRE	INDÉTERMINÉ
	—	—	—	—
100.000 à 500.000 habitants.	6	4		
40.000 à 100.000 —	6	4		
20.000 à 40.000 —	15	13	4	
10.000 à 20.000 —	38	26	3	1
5.000 à 10.000 —	98	56	7	10
4.000 à 5.000 —	4	6		
3.000 à 4.000 —	16	8		
2.000 à 3.000 —	4	4		
ayant moins de 2.000 —		3		
TOTAL.	187	124	14	11

Le nombre de villes où il y a diminution est supérieur à celui où l'augmentation est constatée. L'alcool, les mauvais logements, les précautions industrielles insuffisamment prises restent les seuls facteurs intéressant la tuberculose. Dans les endroits où la consommation du vin domine celle de l'alcool, la tuberculose suit une marche sensiblement décroissante.

ALCOOL ET TUBERCULOSE

Après avoir passé en revue l'influence des industries sur le développement de la tuberculose, il nous reste à dire ce que nous pensons de l'alcool en tant que déprimant. Les mauvais logements ont déjà été étudiés autrefois par nous dans l'Oise; nous y reviendrons brièvement.

Malheureusement notre conviction pour le facteur alcool, tout en étant bien établie *a priori,* ne sera pas aussi fortifiée et évidente que pour le facteur industrie. Les renseignements ne sont pas aussi complets. Il n'est pas toujours facile de se procurer des données absolument concordantes pour toutes les villes examinées. Les impositions sont variables et les statistiques publiées par le Ministère ne portent que sur des totaux établis en vue du budget et non de la quantité d'alcool, vin, bière, cidre consommée par tête d'habitant.

Ils ne sauraient en aucune façon attaquer ni amoindrir la loi que nous avons énoncée. Loin de là, ils en sont l'absolue justification. Nous allons l'établir à l'aide de documents importants que nous eussions souhaité plus complets, sous certains rapports.

Dans leur ensemble, ils viennent confirmer cette grande vérité que des mesures énergiques doivent être prises pour endiguer ce fléau d'un nouveau genre.

A notre sens, par alcool on doit entendre tout ce qui est : vin, bière, cidre et alcools divers.

Pour rendre les données comparables entre elles, nous devons dire un mot de la façon dont nous avons dressé notre bilan.

Le vin a été estimé en litres d'alcool absolu. Il en renferme en moyenne 10 p. 100.

Le cidre et la bière ont une richesse voisine de 4 p. 100.

C'est la totalité de cet alcool absorbé sous une forme ou sous une autre qui constitue pour nous le coefficient éthylique de chaque habitant.

Cet état détaillé nous donne la confirmation de l'influence des industries à poussières sur la marche toujours progressive de la tuberculose en France (1).

Il permet un classement sûr de nos foyers.

Tout ce qui n'est pas industriel peut se ranger en quelques catégories.

1° Les ports de mer avec leurs mauvais logements et une exagération dans la quantité d'alcool consommé :

Concarneau, Marennes, Cancale, Cherbourg, Saint-Malo, La Roche-sur-Yon, etc.;

2° Les alcools proprement dits;

3° Les demeures défectueuses que l'on rencontre à : Ajaccio, Mourmelon-le-Grand, Tourlaville, Valognes, Château-Gontier, Sisteron, Montfort, Saint-Julien, Argelès, Auxonne, La Fère. Et la Bretagne, de triste réputation, avec : Guérande, Guéméné, Doulon, Guingamp, Lannion, Saint-Pierre-Quilbignon, Sarzeau, Douarnenez, etc.

(1) Il est confirmé par un fait capital. Paris renferme moins de tuberculeux que le département de la Seine. La grande ville ne possède pas les industries à poussières et autres nuisibles. Elles sont toutes reléguées dans les environs et à des zones différentes. Il nous paraîtrait illogique de rendre Paris entièrement responsable des foyers suburbains qui peuvent être autonomes. Qu'on examine d'un peu près ce qui se fabrique dans telle ou telle commune à chiffre élevé, on reconnaîtra aisément le bien-fondé de ce que nous avançons.

A Saint-Ouen (87,5) nous rencontrons des fabriques et manufactures de bâches, broderies, caoutchoucs, chiffons, couleurs, couronnes, battage de tapis, sucre, vernis, etc.

A Nanterre (166,6) nous devons placer en premier lieu la maison de détention, puis meunerie, charbons, corsets, couvre-pieds, engrais.

Il en sera toujours ainsi.

En veut-on encore quelques exemples aussi probants?

Tous les environs de Lille présentent une porportion élevée. Par contre, dans certains arrondissements, nous rencontrons des chiffres qui ne peuvent s'expliquer que par les influences locales, industrielles.

Valenciennes est distant de Lille de 65 kilomètres, sa mortalité tuberculeuse est la même que celle de cette dernière ville 51,4.

Dunkerque, à 46 kilomètres, peut se rapprocher de Houplines, qui est presque un faubourg de Lille. Fourmies, éloigné de 87 kilomètres de Lille, a son correspondant à Lomme.

Dans presque toutes ces villes les industries sont similaires et développent les mêmes influences.

Rouen, le Havre, Lyon, les départements du Jura, de l'Ain donnent lieu à des observations concordantes, qu'on peut étendre à tous les centres où l'industrie dominante est une de celles signalées plus haut.

La connaissance des foyers phtisiques reste donc surbordonnée à celle des villes où l'on fabrique des objets d'ameublements, de la tabletterie, des étoffes, etc. Si nous prenons la carte de France dressée à cet effet, nous retrouvons toutes les cités que nos calculs ont mises à jour.

CARTE DES PRINCIPAUX FOYERS TUBERCULEUX DES ENVIRONS DE PARIS

P. 84

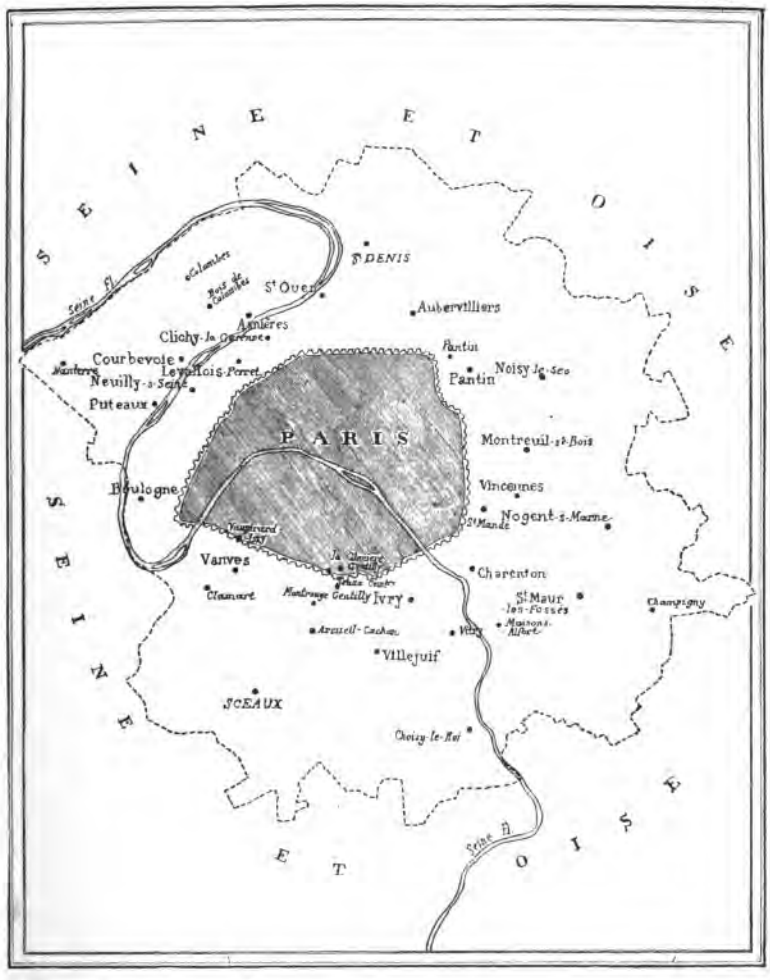

Pour nous résumer, trois facteurs agissent sur l'évolution de la phtisie :

Les industries à poussières ;

L'alcool ;

Les mauvais logements.

Pour en acquérir l'absolue certitude, il n'y avait que l'étude détaillée de notre département qui pût permettre une semblable démonstration. Elle sera l'objet de la seconde partie de ce mémoire.

Dans une première série de tableaux, nous indiquons la quantité de tuberculeux, la somme alcoolique et le nombre d'habitants recensés pour cette cause de maladies, par départements.

Dans un second relevé nous avons classé ces mêmes départements par groupes et montré qu'il y a un rapport constant entre la tuberculose et l'alcool. Au fur et à mesure qu'on s'élève, cet alcool croît. Les départements de la Seine-Inférieure et de la Seine sont les plus élevés sous tous rapports. La quantité d'alcool consommé est en raison directe du nombre d'ouvriers existant.

Si parfois on relève dans cet exposé des anomalies, elles sont plus apparentes que réelles. Il faut tenir compte du chiffre de la population sur laquelle on a pu avoir des renseignements. Il varie en effet dans de grandes proportions. La Seine figure bien pour 90 %, mais la Savoie et les Côtes-du-Nord comptent 8,3 % et le Maine-et-Loire 7,6. Les écarts sont énormes.

Ces données sont déjà très probantes. Que serait-ce si elles étaient absolument complètes?

ALCOOL (DÉPARTEMENTS)

DÉPARTEMENTS	TUBERCULOSE	VIN	CIDRES BIÈRES	ALCOOL	TOTAL	POPULATION POUR 100
Ain	75.9	16	»	2.59	18.59	9
Aisne	66.0	6.1	1.36	8.56	16.02	20
Allier	52.1	11.3	0.16	2.23	12.69	25
Alpes (Basses-)	47.9	6.3	»	2.8	9.1	20
Alpes (Hautes-)	51.6	10.2	»	2.53	12.73	20
Alpes-Maritimes	66.3	15.6	»	3.22	18.82	66
Ardèche	84.1	7.5	»	2.31	9.81	11
Ardennes	77.7	3.4	4.56	5.84	11.60	20
Ariège	60.3	8.9	»	1.68	10.58	20
Aube	69.9	16.9	0.28	4.58	21.76	33
Aude	54.9	13.5	»	1.95	15.45	25
Aveyron	47.2	8.7	0.20	1.77	10.67	16
Bouches-du-Rhône	61.6	18.7	»	5.85	24.55	80
Calvados	73.6	1.5	15.16	14.12	20.78	12.5
Cantal	52.6	8.5	0.12	1.52	10.14	12.5
Charente	69.3	10.1	0.08	1.58	11.76	20
Charente-Inférieure	45.0	11.6	0.04	2.01	13.65	20
Cher	56.4	10.2	0.16	2.56	12.92	25
Corrèze	57.6	5.9	3.56	1.22	10.68	12.5
Côte-d'Or	57.2	17.5	»	4.92	22.42	25
Côtes-du-Nord	66.1	0.70	4.80	5.57	11.07	8.3
Creuse	68.2	13.80	0.04	2.01	15.85	6.6
Dordogne	51.6	8.7	0.12	1.60	10.42	12.5
Doubs	72.1	12.4	»	5.43	17.83	25
Drôme	60.8	11.5	»	2.77	14.27	20
Eure	57.8	2.2	7.58	7.14	16.92	11
Eure-et-Loir	68.3	5.2	2.20	9.23	16.63	16
Finistère	77.9	1.7	0.68	6.83	3.11	33
Gard	73.5	19.8	»	3.07	22.87	25
Garonne (Haute-)	55.3	16.5	»	2.39	18.89	33
Gers	68.2	14.6	»	0.93	15.53	12.5
Gironde	76.4	21.8	»	2.47	24.27	50
Hérault	68.4	27.3	»	4.29	31.59	50
Ille-et-Vilaine	87.4	1.7	8.68	6.09	16.47	20
Indre	44.9	8.7	0.24	2.29	11.23	16
Indre-et-Loire	88.2	14.6	0.36	3.05	18.01	20
Isère	61.0	11.7	»	3.28	14.98	20
Jura	79.0	13.0	»	3.65	16.65	14
Landes	41.2	10.1	»	0.93	11.03	9
Loir-et-Cher	53.2	10.5	0.16	2.52	13.18	14
Loire	69.6	17.6	»	3.28	20.28	33
Loire (Haute-)	41.6	11.0	»	1.84	12.84	33
Loire-Inférieure	77.9	14.5	1.88	3.56	19.94	33
Loiret	61.3	11.0	0.36	3.24	14.60	25
Lot	52.6	8.4	0.04	1.54	9.98	11

ALCOOL (DÉPARTEMENTS) (*suite*).

DÉPARTEMENTS	TUBERCULOSE	VIN	CIDRES BIÈRES	ALCOOL	TOTAL	POPULATION POUR 100
Lot-et-Garonne	52.7	13.7	»	1.91	15.61	16
Lozère	51.8	11.0	»	1.50	12.50	4.5
Maine-et-Loire	57.6	10.1	0.28	3.39	13.77	7.6
Manche	68.2	0.80	7.48	9.0	18.28	20
Marne	69.1	17.2	0.20	5.80	23.20	40
Marne (Haute-)	32.8	8.3	»	4.17	20.47	11
Mayenne	97.4	1.3	8.76	7.41	17.47	12.5
Meurthe-et-Moselle	70.5	11.4	»	5.51	16.91	33
Meuse	56.6	9.41	»	5.05	14.46	20
Morbihan	60.0	1.80	2.80	4.75	9.35	25
Nièvre	46.1	9.9	0.04	2.50	12.44	20
Nord	76.4	1.3	10.04	5.10	16.44	50
Oise	76.5	6.2	1.80	10.64	18.64	16
Orne	62.6	1.2	9.24	8.16	18.60	11
Pas-de-Calais	77.5	1.2	10.16	8.18	19.54	33
Puy-de-Dôme	49.1	11.4	0.20	2.14	13.74	12.5
Pyrénées (Basses-)	60.0	10.6	0.04	1.94	12.58	20
Pyrénées (Hautes-)	56.5	11.0	0.04	1.78	12.82	20
Pyrénées-Orientales	60.5	11.2	»	3.70	14.90	20
Rhin (Haut-)	44.3	10.0	»	5.15	15.15	33
Rhône	84.1	18.6	»	4.34	22.94	60
Saône (Haute-)	48.3	10.2	»	3.90	13.26	11
Saône-et-Loire	56.6	12.7	»	2.92	15.62	25
Sarthe	68.4	5.1	3.16	6.23	14.49	20
Savoie	48.9	9.3	0.16	2.26	11.72	16
Savoie (Haute-)	78.7	10.9	0.20	1.44	12.54	8.3
Seine	107.8	24.3	0.16	7.94	32.40	90
Seine-Inférieure	95.7	21.8	6.48	15.72	44.00	40
Seine-et-Marne	68.0	16.4	1.44	8.62	26.46	20
Seine-et-Oise	80.9	17.50	0.96	8.03	26.49	33
Sèvres (Deux-)	64.5	9.4	0.08	2.36	11.84	12.5
Somme	73.4	1.9	1.36	11.77	15.03	25
Tarn	49.4	14.2	»	2.20	16.40	25
Tarn-et-Garonne	44.0	13.9	»	2.23	16.13	20
Var	63.7	14.1	»	4.15	18.25	40
Vaucluse	60.4	8.9	»	3.43	12.33	40
Vendée	72.0	10.9	0.04	1.79	12.73	9
Vienne	48.6	11.9	0.16	1.82	13.88	40
Vienne (Haute-)	89.5	10.6	0.60	1.91	13.11	6.6
Vosges	48.4	10.2	0.04	6.08	16.32	25
Yonne	44.7	12.0	0.44	3.53	15.97	11
Paris	57.7	17.8	0.04	8.72	26.56	100

CLASSIFICATION

DÉPARTEMENTS	DÉCÈS TUBERCULEUX	ALCOOL PAR TÊTE
30 à 40 tuberculeux pour 10.000 habitants :		
Haute-Marne	32.8	12.47
40 à 50 tuberculeux pour 10.000 habitants :		
Landes	41.2	9.00
Haute Loire	41.6	12.84
Tarn-et-Garonne	44.0	16.13
Haut-Rhin	44.3	15.15
Yonne	44.7	15.97
Indre	44.9	11.23
Charente-Inférieure	45.0	13.65
Nièvre	46.1	12.44
Aveyron	47.2	10.67
Basses-Alpes	47.9	9.10
Haute-Saône	48.3	13.20
Vosges	48.4	16.32
Vienne	48.6	13.88
Savoie	48.9	11.72
Puy-de-Dôme	49.1	13.74
Tarn	49.4	16.40
MOYENNES	46.0	13.21
50 à 60 tuberculeux pour 10.000 habitants :		
Dordogne	51.6	10.42
Hautes-Alpes	51.6	12.73
Lozère	51.8	12.50
Allier	52.1	12.69
Cantal	52.6	10.14
Lot-et-Garonne	52.7	15.61
Lot	52.6	9.98
Loir-et-Cher	53.2	13.18
Aude	54.9	15.45
Haute-Garonne	55.3	18.89
Cher	56.4	12.92
Hautes-Pyrénées	56.5	12.82
Meuse	56.6	14.66
Saône-et-Loire	56.6	15.62
Côte-d'Or	57.2	22.42
Maine-et-Loire	57.6	15.62
Corrèze	57.6	10.68
Paris	57.7	26.56
Eure	57.8	16.92
MOYENNES	54.8	14.72
60 à 70 tuberculeux pour 10.000 habitants :		
Morbihan	60	9.35
Basses-Pyrénées	60	12.58
Vaucluse	60.4	12.33
Pyrénées-Orientales	60.5	14.90
Drôme	60.8	14.27
Isère	61.0	14.98
Loiret	61.3	14.60
Bouches-du-Rhône	61.6	24.55
Orne	62.6	18.60
Ariège	63.3	10.58
Var	63.7	18.25
Deux-Sèvres	64.5	18.84
Aisne	66	16.02
Côtes-du-Nord	66.1	11.07
Alpes-Maritimes	66.3	18.82
Seine-et-Marne	68	26.46
Manche	68.2	18.28
Gers	68.2	15.53
Creuse	68.2	15.85
Eure-et-Loir	68.3	16.63
Sarthe	68.4	14.49
Hérault	68.4	31.59
Marne	69.1	23.20
Charente	69.3	11.76
Loire	69.6	20.28
Aube	69.9	21.76
MOYENNES	65.1	16.86
70 à 80 tuberculeux pour 10.000 habitants :		
Meurthe-et-Moselle	70.5	16.91
Doubs	72.1	17.83
Vendée	72.0	12.93
Somme	73.4	15.03

CLASSIFICATION (*suite*)

DÉPARTEMENTS	DÉCÈS TUBERCULEUX	ALCOOL PAR TÊTE	DÉPARTEMENTS	DÉCÈS TUBERCULEUX	ALCOOL PAR TÊTE
Calvados	73.6	20.78	Ardèche	84.1	9.81
Gard	73.5	23.87	Rhône	84.1	22.94
Ain	75.9	18.59	Ille-et-Vilaine	87.4	16.37
Gironde	76.4	24.27	Indre-et-Loire	88.2	18.01
Nord	76.4	16.44	Haute-Vienne	89.5	13.11
Oise	76.5	18.64			
Pas-de-Calais	77.5	19.54	MOYENNES	85.7	17.80
Ardennes	77.7	11.60			
Finistère	77.9	9.11	90 à 100 tuberculeux pour 10.000 habitants :		
Loire-Inférieure	77.9	19.94			
Haute-Savoie	78.7	12.54	Seine-Inférieure	95.7	44.00
Jura	79	16.65	Mayenne	97.4	17.47
MOYENNES	75.5	17.16	MOYENNES	96.5	30.73
80 à 90 tuberculeux pour 10.000 habitants :			100 et au delà :		
Seine-et-Oise	80.9	26.49	Seine	107.8	35.40

Si nous établissons les mêmes renseignements pour les villes, nous arrivons aux deux tableaux suivants où les villes nettement foyers sont également celles où la consommation de l'alcool est la plus élevée.

Aussi, malgré l'insuffisance de nos renseignements, nous n'hésitons pas à conclure :

« *La mortalité par phtisie est facteur direct de la quantité d'alcool consommée par tête d'habitant.* »

Nous avions pensé primitivement qu'il pouvait y avoir une corrélation entre le chiffre des décès tuberculeux et la production vinicole, que l'établissement de zones pouvait en découler.

Il n'en est rien. Nîmes se place à côté de Versailles et Bordeaux est voisin de Nantes.

Seules les industries dominantes peuvent donner la clef de la mortalité poitrinaire de telle ou telle ville, et nous avons vu que cette parole de M. de Freycinet est bien le résumé de la situation : « La plupart des industries, on pourrait dire toutes les industries, sont insalubres. »

Lorsqu'elle a été écrite, il y a fort longtemps, l'illustre savant n'avait pas

prévu la marche ascendante de cette horrible maladie qui allait devenir un véritable fléau pour notre pays, mais son attention s'était surtout attachée aux poussières que certains métiers soulèvent sans cesse. Leur influence néfaste, augmentée de l'alcoolisme, tendait à cette inévitable conséquence.

Loin de nous la pensée de considérer l'alcool comme cause déterminante. Tout le monde sait qu'en pareil cas on doit d'abord envisager le terrain sur lequel pourra se cultiver le bacille de Koch. L'alcool n'agit en cela qu'en diminuant la résistance à l'envahissement. Il arrive à beaucoup de médecins, de personnes, de traverser des milieux où le germe flotte constamment, et on ne devient pas pour cela phtisique d'emblée. Certaines précautions hygiéniques aidant, on peut offrir une résistance durable au bacille. Mais si pour une raison quelconque l'organisme se trouve déprimé, la porte est ouverte et le mal fait ses ravages. Parmi toutes les influences, l'alcool, sans contredit, est une des plus puissantes. Non seulement il affaiblit les individus adultes, mais ses effets fâcheux se répercutent sur les enfants procréés qui deviennent ainsi des proies faciles.

Le tableau des conscrits dans l'Oise en sera la preuve évidente. Issus de parents dont la santé et l'énergie physique sont diminués, nous établirons que les réformés pour cas douteux ou avérés de tuberculose sont plus nombreux dans les cantons où la mortalité des poitrinaires sera elle-même élevée un jour.

Il y a bien quelques exceptions, mais elles s'expliquent naturellement.

Quant à l'altitude, son influence est tout à fait secondaire et doit être presque négligée.

ALCOOL

VILLES	VIN, BIÈRE, CIDRE, ALCOOL Litres par habitant	TUBERCULOSE	VILLES	VIN, BIÈRE, CIDRE, ALCOOL Litres par habitant	TUBERCULOSE
Paris	26.56	5.77	Roubaix	9.47	4.54
Lyon	19.99	5.91	Rouen	19.22	5.34
Marseille	9.17	3.48	Reims	10.35	4.38
Bordeaux	8.90	4.46	Nancy	7.93	4.43
Lille	11.11	5.13	Amiens	13.18	4.12
Toulouse	6.14	3.31	Nice	6.93	4.12
Saint-Étienne	8.75	4.34	Nimes	8.52	4.19
Le Havre	17.86	6.29	Brest	11.85	6.65
Nantes	7.69	4.47	Angers	8.48	

ALCOOL (*suite*)

VILLES	VIN, BIÈRE, CIDRE, ALCOOL Litres par habitant.	TUBERCULOSE	VILLES	VIN, BIÈRE, CIDRE, ALCOOL Litres par habitant.	TUBERCULOSE
Limoges	19.76	5.66	Versailles	12.37	4.20
Toulon	11.34	4.17	Béziers	3.08	3.97
Montpellier	5.97	4.02	Levallois-Perret	9.21	2.41
Dijon	8.14	3.30	Dunkerque	9.37	4.18
Rennes	13.40	5.05	Caen	17.03	
Tours	17.71	5.53	Besançon	9.45	4.19
Orléans	7.85	3.39	Clermont-Ferrand	7.49	2.34
Calais	9.41	4.98	Bourges	6.26	2.87
Saint-Denis	19.26	6.63	Lorient	12.14	4.06
Troyes	8.82	4.53	Cette	7.44	3.18
Le Mans	13.50	4.14	Boulogne-sur-Seine	9.33	6.53
Tourcoing	7.74	3.78	Avignon	7.14	4.37
Grenoble	9.27	3.85	Cherbourg	21.02	4.48
Boulogne-sur-Mer	19.27	4.34	Clichy	20.71	6.50
Saint-Quentin	10.73	3.67			

CLASSIFICATION DES PRINCIPALES VILLES

VILLES	ALCOOL	TUBERCULOSE		VILLES	ALCOOL	TUBERCULOSE	
20 à 30 pour 10.000 h. :				40 à 50 pour 10.000 h. :			
Clermont-Ferrand	7.49	23.4		Montpellier	5.97	40.2	
Levallois-Perret	9.21	24.1	Foyer	Lorient	12.14	40.6	
Bourges	6.26	28.7		Amiens	13.18	41.2	Foyer
MOYENNE	7.65			Nice	6.93	41.2	Foyer
30 à 40 pour 10.000 h. :				Le Mans	13.50	41.4	
				Toulon	11.34	41.7	
Cette	7.44	31.80		Besançon	9.45	41.9	Foyer
Toulouse	6.14	33.10		Nimes	8.52	41.9	
Dijon	8.14	33		Versailles	12.37	42.0	Foyer
Orléans	7.85	33.9		Saint-Étienne	8.75	43.4	Foyer
Marseille	9.17	34.8		Boulogne-sur-Mer	9.27	43.4	
Saint-Quentin	10.73	36.7		Avignon	7.14	43.7	
Tourcoing	7.74	37.8		Reims	10.35	43.8	Foyer
Grenoble	9.27	38.5		Nancy	7.93	44.3	
Béziers	10.08	39.7		Bordeaux	8.90	44.6	Foyer
MOYENNE	8.39			Nantes	7.69	44.7	Foyer
				Cherbourg	21.02	44.8	Foyer

CLASSIFICATION DES PRINCIPALES VILLES (*suite*)

VILLES	ALCOOL	TUBERCULOSE		VILLES	ALCOOL	TUBERCULOSE	
Troyes	8.82	45.3		Paris	26.56	57.7	Foyer
Roubaix	9.47	45.4	Foyer	Lyon	9.99	59.1	Foyer
Calais	9.41	49.8	Foyer				
				MOYENNE	16.80		
MOYENNE	10.15						
				60 à 70 pour 10.000 h.			
50 à 60 pour 10.000 h.				Le Havre	17.86	62.9	Foyer
				Brest	11.85	66.5	Foyer
Rennes	13.40	50.5	Foyer	Saint-Denis	19.26	66.3	Foyer
Lille	11.11	51.3	Foyer	Boulogne-sur-Seine	19.27	65.3	Foyer
Rouen	19.22	53.4	Foyer	Clichy	20.71	65.0	Foyer
Tours	17.71	55.3	Foyer				
Limoges	19.76	56.6	Foyer	MOYENNE	17.79		

ÉTAT DES OUVRIERS SPÉCIAUX ET DES DÉCÈS TUBERCULEUX

DÉPARTEMENTS	PROPORTION des décès tuberculeux pour 10.000 h.	OUVRIERS en Tapis, Boutons, etc.	DÉPARTEMENTS	PROPORTION des décès tuberculeux pour 10.000 h.	OUVRIERS en Tapis, Boutons, etc.
30 à 40 pour 10.000 h. :			Vienne	48.6	330
			Savoie	48.9	368
Haute-Marne	32.8	491	Puy-de-Dôme	49.1	552
			Tarn	49.4	520
40 à 50 pour 10.000 h. :					
Landes	41.2	307	50 à 60 pour 10.000 h. :		
Haute-Loire	41.6	174			
Tarn-et-Garonne	44.0	225	Hautes-Alpes	51.6	78
Haut-Rhin	44.3	87	Dordogne	51.6	385
Yonne	44.7	316	Lozère	51.8	50
Indre	44.9	258	Allier	52.0	498
Charente-Inférieure	45.0	548	Cantal	52.6	167
Nièvre	46.1	273	Lot	52.6	118
Aveyron	47.2	177	Lot-et-Garonne	52.7	391
Basses-Alpes	47.9	109	Loir-et-Cher	53.2	231
Haute-Saône	48.3	1143	Aude	54.9	202
Vosges	48.4	1061	Haute-Garonne	55.3	959

ÉTAT DES OUVRIERS SPÉCIAUX ET DES DÉCÉS TUBERCULEUX

DÉPARTEMENTS	PROPORTION des décès tuberculeux pour 10.000 h.	OUVRIERS en Tapis, Boutons, etc.	DÉPARTEMENTS	PROPORTION des décès tuberculeux pour 10.000 h.	OUVRIERS en Tapis, Boutons, etc.
Meuse	55.6	1339	Loire	69.6	837
Cher	56.4	400	Aube	69.9	265
Hautes-Pyrénées	56.5	407	70 à 80 pour 10.000 h. :		
Saône-et-Loire	56.6	1627	Meurthe-et-Moselle	70.5	858
Meuse	56.6	1339	Vendée	72.0	347
Côte-d'Or	57.2	481	Doubs	72.1	396
Corrèze	57.6	225	Somme	73.4	1178
Maine-et-Loire	57.6	603	Gard	73.5	
Eure	57.8	946	Calvados	73.6	1231
Basses-Pyrénées	60.0	1098	Ain	75.9	529
Morbihan	60.0	416	Nord	76.4	4536
60 à 70 pour 10.000 h. :			Gironde	76.4	1367
Ariège	60.3	116	Oise	76.5	6504
Vaucluse	60.4	903	Pas-de-Calais	77.5	890
Pyrénées-Orientales	60.5	126	Ardennes	77.7	538
Drôme	60.8	707	Loire-Inférieure	77.9	1008
Isère	61.0	660	Finistère	77.9	842
Loiret	61.3	1008	Haute-Savoie	78.7	186
Bouches-du-Rhône	61.6	1528	Jura	79.0	318
Orne	62.6	464	80 à 90 pour 10.000 h. :		
Corse	63.0	171	Seine-et-Oise	80.9	1290
Var	63.7	361	Rhône	84.1	2153
Deux-Sèvres	64.5	384	Ardèche	84.1	174
Aisne	66.0	882	Ille-et-Vilaine	87.4	589
Alpes-Maritimes	66.3	700	Indre-et-Loire	88.2	731
Côtes-du-Nord	66.1	392	Haute-Vienne	89.5	439
Seine-et-Marne	68.0	454	90 à 100 pour 10.000 h. :		
Manche	68.2	492	Seine-Inférieure	95.7	1032
Gers	68.2	124	Mayenne	9 .4	491
Creuse	68.2	1489	100 à 110 pour 10.000 h. :		
Eure-et-Loir	68.3	284	Seine	107.8	22184
Hérault	68.4	814	TOTAL		82204
Sarthe	68.4	484			
Marne	69.1	619			
Charente	69.3	399			

Pour bien prouver que certaines industries exercent une influence vraiment néfaste sur la santé des ouvriers, nous publions un tableau dressé par les soins dévoués de M. March, chef du Service du Recensement au ministère du Commerce. Bien que les chiffres soient provi-

soires, quelques-uns n'en sont pas moins éloquents. En les rapprochant de ceux cités pour la tuberculose, nous voyons qu'il y a souvent une corrélation évidente. Il nous serait difficile d'en tirer des conclusions absolument fermes.

Les départements du Nord, de l'Oise, du Rhône, etc., accusent des quantités qui se correspondent. Nous demeurons persuadé que si la statistique était étendue à d'autres professions manuelles que nous avons considérées comme dangereuses, elle serait aussi affirmative que ce que nous avons déjà donné.

RELEVÉ DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE DE QUELQUES INDUSTRIES SPÉCIALES

DÉPARTEMENTS	FABRIQUES de Tapis	FABRIQUES de Boutons en bois, nacre, ivoire, etc.	FABRIQUES de Boutons (sans autres indications)	FABRIQUES de Meubles (non compris les ouvriers sans emploi)
Ain	4	1	»	524
Aisne	»	379	»	503
Allier	»	»	»	498
Alpes (Basses-)	»	»	»	109
Alpes (Hautes-)	»	»	»	78
Alpes-Maritimes	»	»	»	700
Ardèche	»	»	»	174
Ardennes	68	3	»	467
Ariège	»	»	»	116
Aube	»	»	»	265
Aude	»	»	»	202
Aveyron	»	»	»	177
Belfort (Territoire de)	»	»	»	87
Bouches-du-Rhône	»	»	»	1.528
Calvados	»	48	»	549
Cantal	»	1	»	166
Charente	»	»	19	380
Charente-Inférieure	»	»	»	548
Cher	»	»	»	400
Corrèze	»	»	»	225
Corse	»	»	»	171
Côte-d'Or	»	3	»	478
Côtes-du-Nord	»	»	»	392
Creuse	1.783	»	»	106
Dordogne	»	»	»	385
Doubs	»	»	»	396
Drôme	»	»	»	707

RELEVÉ DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE DE QUELQUES INDUSTRIES SPÉCIALES (*suite*)

DÉPARTEMENTS	FABRIQUES de Tapis	FABRIQUES de Boutons en bois, nacre, ivoire, etc.	FABRIQUES de Boutons (sans autres indications)	FABRIQUES de Meubles (non compris les ouvriers sans emploi).
Eure	»	»	»	946
Eure-et-Loir	»	»	105	179
Finistère	»	»	»	842
Gard	238	»	»	993
Garonne (Haute-)	»	»	9	950
Gers	»	»	»	124
Gironde	»	»	»	1.367
Hérault	»	»	»	814
Ille-et-Vilaine	»	»	»	589
Indre	»	»	»	258
Indre-et-Loire	»	59	»	672
Isère	»	35	21	606
Jura	»	»	»	318
Landes	»	»	»	307
Loir-et-Cher	6	»	»	225
Loire	»	»	»	837
Loire (Haute-)	»	»	»	174
Loire-Inférieure	»	33	3	972
Loiret	»	»	»	402
Lot	»	»	»	118
Lot-et-Garonne	»	31	30	321
Lozère	«	»	»	50
Maine-et-Loire	»	»	3	600
Manche	»	10	»	482
Marne	»	»	»	619
Marne (Haute-)	»	»	»	491
Mayenne	»	»	»	267
Meurthe-et-Moselle	»	56	»	802
Meuse	»	1	»	1.338
Morbihan	»	»	»	416
Nièvre	»	»	»	273
Nord	1.737	130	35	2.634
Oise	1.084	4.132	49	1.246
Orne	»	1	53	410
Pas-de-Calais	»	99	»	791
Puy-de-Dôme	»	»	»	552
Pyrénées (Basses-)	»	»	»	1.098
Pyrénées (Hautes-)	»	»	»	407
Pyrénées-Orientales	»	»	»	126
Rhône	»	6	»	2.147
Saône (Haute-)	»	»	2	1.141

RELEVÉ DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE DE QUELQUES INDUSTRIES SPÉCIALES (*suite*)

DÉPARTEMENTS	FABRIQUES de Tapis	FABRIQUES de Boutons en bois, nacre, ivoire, etc.	FABRIQUES de Boutons (sans autres indications)	FABRIQUES de Meubles (non compris les ouvriers sans emploi)
Saône-et-Loire	»	»	»	1.627
Sarthe	»	»	»	484
Savoie	»	»	»	368
Savoie (Haute-)	»	»	»	186
Seine	57	761	610	20.759
Seine-Inférieure	»	»	»	1.032
Seine-et-Marne	»	»	»	454
Seine-et-Oise	97	»	29	1.164
Sèvres (Deux-)	»	»	»	384
Somme	14	132	56	976
Tarn	»	»	»	520
Tarn-et-Garonne	»	»	»	225
Var	»	»	»	361
Vaucluse	354	»	»	549
Vendée	»	»	»	347
Vienne	23	»	»	307
Vienne (Haute-)	»	»	»	439
Vosges	»	14	15	1.032
Yonne	»	»	2	314
ENSEMBLE	5.465	5.935	1.041	69.763

S
S
S
S
S
S
S
S
S
T
T
V
V
V
V
V
V
Y

DÉPARTEMENT

DE L'OISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

L'exposé de toute la France que nous avons donné en première partie n'est que la conséquence des observations faites pour le département de l'Oise. Son étude eût dû précéder les résultats déjà obtenus. Nous l'avons placée à la suite pour bien faire ressortir et fortifier ce que nous avons avancé. Elle sera donc calquée sur nos premières données.

Dans un premier tableau, nous comparons la population ouvrière de l'Oise avec celle de la France. Nous constatons qu'elle est de 9% pour cette dernière, et de 10% dans l'Oise. En détaillant les chiffres, on s'aperçoit que Senlis renferme, à cause de Creil et Montataire, la plus forte proportion de personnes employées dans l'industrie. C'est aussi l'arrondissement dont la mortalité tuberculeuse est la plus élevée.

Les autres présentent des anomalies que, seul, l'examen détaillé nous permettra d'approfondir. Certaines communes pèsent lourdement sur le chiffre élevé des décès, mais leurs industries sont spéciales et efficientes, ainsi qu'il a été prouvé plus haut.

Et puisque nous avons relevé que trois facteurs intéressaient la tuberculose : mauvais logements, poussières industrielles et alcool, nous passerons successivement en revue chacune de ces causes. Le résumé de nos observations sera consigné dans des tableaux d'ensemble, puis dans des états détaillés.

Un graphique, autant que faire se pourra, représentera avec clarté les chiffres trouvés et les foyers seront examinés attentivement.

Comparaison de la population ouvrière du département de l'Oise avec celle de la France

	OISE		FRANCE	
	TOTAL	RAPPORT POUR 100 HABIT.	TOTAL	RAPPORT POUR 100 HABIT.
Agriculture	40.476	10	2.890.183	7.82
Industrie.	52.780	13.1	3.319.217	9.00
Transports.	2.759	0.69	245.979	0.68
Commerce.	4.541	1.10	480.344	1.30
Administrations publiq.	570	0.14	30.438	0.08
Professions libérales . .	428	0.10	29.819	0.08
Personnes vivant de leurs revenus.	1.017	0.25	106.061	0.29
TOTAL. . . .	102.571	25.38	7.102.041	19.25

État par arrondissement et par profession des ouvriers de tous âges (hommes et femmes).

PROFESSIONS	BEAUVAIS		CLERMONT		COMPIÈGNE		SENLIS	
	NOMBRE D'OUVRIERS	PROPORTION POUR 100 HABITANTS	NOMBRE D'OUVRIERS	PROPORTION POUR 100 HABITANTS	NOMBRE D'OUVRIERS	PROPORTION POUR 100 HABITANTS	NOMBRE D'OUVRIERS	PROPORTION POUR 100 HABITANTS
Agriculture	10.822	8.60	8.333	10.00	11.182	11.90	10.139	10.20
Industrie	19.652	15.70	11.465	13.60	7.261	7.70	14.402	14.50
Transport	516	0.41	528	0.63	778	0.83	937	0.94
Commerce	1.651	1.30	568	0.67	1.355	1.44	967	0.97
Administrations publiques	222	0.19	117	0.14	111	0.12	120	0.13
Professions libérales	212	0.18	49	0.06	78	0.08	89	0.08
Personnes vivant de leurs revenus	205	0.18	196	0.24	130	0.14	486	0.49
TOTAL	33.280	26.56	21.256	25.34	20.895	22.21	27.140	27.31
Population totale	126.419	»	83.054	»	93.068	»	102.107	»
Rapport de la population ouvrière à la population totale	»	26.56	»	25.34	»	22.21	»	27.31

Proportion de petits logements pour 100 foyers

	BEAUVAIS	CLERMONT	COMPIÈGNE	SENLIS
Communes de 500 à 1.000 habitants	27	27	27	27
Communes de 1.000 à 2.000 habitants	30	30	30	30
Communes de 2.000 à 5.000 habitants	45	45	45	45
Communes de 10.000 à 20.000 habitants	8	8	8	8

COMMUNES	CONCENTRATION	TUBERCULOSE
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS		
Auneuil	3.12	1.87
Beauvais	4.73	0.064
Chaumont	3.29	1.519
Coudray	2.99	1.857
Formerie	3.11	1.293
Grandvilliers	2.73	1.661
Marseille	2.72	2.357
Méru	3.59	2.507
Nivillers	2.99	2.327
Noailles	3.30	2.092
Songeons	2.89	1.998
MOYENNE	3.22	2.196
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT		
Breteuil	3.19	2.492
Clermont	3.57	2.369
Crèvecœur	2.65	2.072
Froissy	2.92	2.118
Liancourt	3.82	2.929
Maignelay	3.05	1.827
Mouy	3.28	2.947
St-Just	3.39	2.275
MOYENNE	3.20	2.301
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE		
Attichy	3.6	4.04
Compiègne	4.8	3.60
Estrées	3.75	1.97
Guiscard	4.0	1.76
Lassigny	4.0	2.57
Noyon	3.7	2.24
Resoans	3.7	2.39
Ribécourt	3.7	4.82
MOYENNE	3.90	3.04
ARRONDISSEMENT DE SENLIS.		
Betz	3.46	2.61
Creil	5.78	3.84
Crépy	3.93	4.58
Nanteuil	3.98	2.68
Neuilly	3.24	3.11
Pont	3.57	3.11
Senlis	4.72	3.66
MOYENNE	4.09	3.53

ARRONDISSEMENT

DE

BEAUVAIS

Courbe de la tuberculose dans l'arrondissement de Beauvais (126.419 habitants)

(1889-1898)

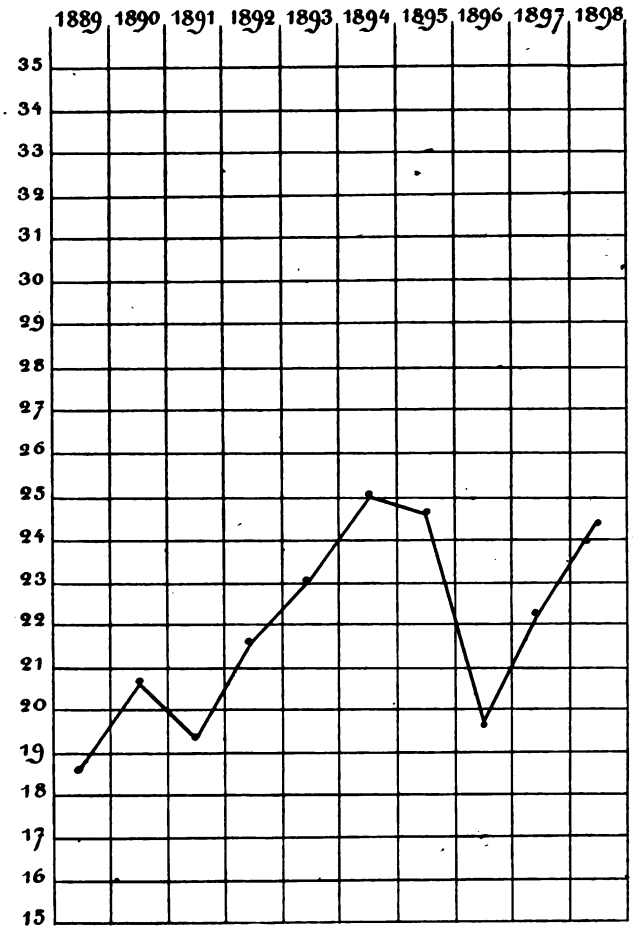

ÉTAT GÉNÉRAL

NOMS DES CANTONS	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès	DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Année 1889								
Auneuil	6	14	20	9.339	218	2.14	8.17	23.35
Beauvais	17	78	95	27.431	696	3.46	13.64	25.40
Chaumont	4	4	8	11.988	252	0.66	3.17	21.02
Coudray	4	»	4	9.509	195	0.43	2.05	20.50
Formerie	2	4	6	8.496	145	0.70	4.13	17.06
Grandvilliers	4	11	15	9.181	180	1.63	8.33	19.65
Marseille	3	7	10	6.731	149	1.48	6.77	22.13
Méru	4	28	32	13.212	280	2.40	11.42	21.19
Nivillers	12	10	22	8.847	211	2.48	10.42	23.85
Noailles	5	14	19	12.395	206	1.53	9.27	15.81
Songeons	3	6	9	8.690	115	1.03	7.82	13.23
TOTAUX ET MOYENNES	64	176	240	126.419	2.647	1.89	9.07	20.29
Année 1890								
Auneuil	5	18	23	9.339	225	2.46	10.22	24.07
Beauvais	10	43	53	27.431	501	1.93	10.57	18.26
Chaumont	7	17	24	11.988	281	2.00	8.54	23.44
Coudray	4	10	14	9.509	152	1.47	9.21	16.08
Formerie	2	2	4	8.496	218	0.47	1.83	25.65
Grandvilliers	5	14	19	9.181	232	2.06	8.18	25.25
Marseille	3	14	17	6.731	182	2.52	9.42	27.03
Méru	6	30	36	13.212	296	2.72	12.16	22.24
Nivillers	6	11	17	8.847	210	1.92	8.09	23.73
Noailles	8	23	31	12.395	267	2.50	11.61	23.39
Songeons	13	10	23	8.690	188	2.64	12.23	21.63
TOTAUX ET MOYENNES	69	192	261	126.419	2.752	2.06	9.48	22.79
Année 1891								
Auneuil	7	11	18	9.939	218	1.81	8.25	23.3
Beauvais	23	43	66	27.431	770	2.40	9.85	28.7
Chaumont	3	10	13	11.988	316	1.08	4.11	26.3
Coudray	5	16	21	9.509	215	2.20	9.76	22.6
Formerie	9	7	16	8.496	214	1.88	7.47	25.1
Grandvilliers	12	11	23	9.181	245	2.51	9.40	26.6
Marseille	7	10	17	6.731	158	2.52	10.75	23.5
Méru	4	16	20	13.212	349	1.51	5.73	26.4
Nivillers	7	11	18	8.847	202	2.03	8.91	22.8
Noailles	6	16	22	12.395	304	1.77	7.23	26.3
Songeons	8	4	12	8.690	187	1.38	6.41	21.5
TOTAUX ET MOYENNES	91	155	246	126.419	3.178	1.94	7.74	24.7

ÉTAT GÉNÉRAL (*suite*)

NOMS DES CANTONS	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès	DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Année 1892								
Auneuil	6	13	19	9.939	220	1.91	8.63	22.1
Beauvais	25	53	78	27.431	820	2.84	9.51	29.8
Chaumont	1	18	19	11.988	301	1.58	6.31	25.2
Coudray	5	13	18	9.509	244	1.89	7.37	25.5
Formerie	1	5	6	8.496	196	0.76	3.06	23.1
Grandvilliers	4	6	10	9.181	239	1.08	4.17	26.1
Marseille	7	11	18	6.731	182	2.67	6.71	28.7
Méru	4	24	28	13.212	338	2.11	8.28	25.6
Nivillers	12	15	27	8.847	251	3.05	10.75	28.3
Noailles	3	21	24	12.395	343	1.94	6.99	27.6
Songeons	22	6	28	8.690	249	3.22	11.24	28.5
TOTAUX ET MOYENNES	90	185	275	126.419	3.383	2.17	8.12	26.4
Année 1893								
Auneuil	2	13	15	9.939	236	1.50	6.82	26.8
Beauvais	17	74	91	27.431	794	3.31	11.46	28.9
Chaumont	3	18	21	11.988	387	1.75	5.68	27.3
Coudray	14	8	22	9.509	222	2.30	9.60	23.3
Formerie	3	8	11	8.496	219	1.29	5.02	25.7
Grandvilliers	2	13	15	9.181	233	1.63	6.43	25.3
Marseille	8	10	18	6.731	166	2.67	10.84	24.6
Méru	3	24	27	13.212	358	2.04	7.54	27.2
Nivillers	14	16	30	8.847	243	3.39	12.34	27.4
Noailles	3	21	24	12.395	307	1.93	7.81	24.7
Songeons	8	10	18	8.690	210	2.07	8.57	25.4
TOTAUX ET MOYENNES	77	215	292	126.419	3.171	2.30	9.39	26.2
Année 1894								
Auneuil	3	11	14	9.939	185	1.40	7.56	18.6
Beauvais	16	81	97	27.431	666	3.53	14.56	24.3
Chaumont	2	22	24	11.988	268	2.00	8.95	22.3
Coudray	5	11	16	9.509	214	1.68	7.47	22.5
Formerie	9	4	13	8.496	166	1.53	7.83	19.5
Grandvilliers	5	9	14	9.181	222	1.51	6.30	24.1
Marseille	13	18	31	6.731	153	4.60	20.26	22.8
Méru	6	37	43	13.212	284	3.25	15.14	21.5
Nivillers	3	14	17	8.847	190	1.92	8.94	21.6
Noailles	15	19	34	12.395	260	2.74	13.07	20.9
Songeons	8	7	15	8.690	229	1.72	6.59	26.3
TOTAUX ET MOYENNES	85	233	318	126.419	2.837	2.51	11.20	22.4

ÉTAT GÉNÉRAL (*suite*)

NOMS DES CANTONS	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès	DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Année 1895								
Auneuil	2	24	26	9.337	209	2.78	12.44	22.38
Beauvais	9	82	91	27.431	570	3.31	15.96	20.85
Chaumont	6	14	20	11.988	279	1.67	7.13	23.25
Coudray	6	15	21	9.509	236	2.20	8.90	24.84
Formerie	14	6	20	8.496	221	2.35	9.00	26.00
Grandvilliers	3	5	8	9.181	219	0.87	3.65	23.80
Marseille	7	9	16	6.731	156	2.37	10.25	23.29
Méru	8	33	41	12.212	334	3.35	12.27	25.30
Nivillers	10	8	18	8.847	247	2.03	7.28	28.06
Noailles	5	28	33	12.395	273	2.65	12.08	22.00
Songeons	12	7	19	8.690	216	2.18	8.79	24.94
TOTAUX ET MOYENNES	82	231	313	126.419	2.960	2.47	10.57	24.06
Année 1896								
Auneuil	2	5	7	9.337	169	0.74	4.14	18.10
Beauvais	8	88	96	27.431	602	3.49	15.94	22.15
Chaumont	1	11	12	11.988	236	1.00	5.06	19.66
Coudray	6	17	23	9.509	216	2.41	10.64	22.77
Formerie	1	11	12	8.496	171	1.41	7.00	20.12
Grandvilliers	1	11	12	9.181	194	1.30	6.18	21.08
Marseille	6	5	11	6.731	151	1.63	7.28	22.53
Méru	2	15	17	12.212	240	1.39	7.08	20.00
Nivillers	1	26	27	8.847	283	3.05	9.54	32.16
Noailles	4	7	11	12.395	181	0.88	6.07	14.60
Songeons	7	14	21	8.690	131	2.41	16.03	14.94
TOTAUX ET MOYENNES	39	210	249	126.419	2.574	1.96	9.63	20.73
Année 1897								
Auneuil	1	19	20	9.337	210	2.14	9.54	22.04
Beauvais	10	73	83	27.431	706	3.03	11.75	25.08
Chaumont	1	21	22	11.988	276	1.00	7.97	23.00
Coudray	4	16	20	9.509	219	2.10	9.13	23.00
Formerie	3	6	9	8.496	188	1.00	4.78	22.01
Grandvilliers	2	15	17	9.181	182	1.85	9.34	19.09
Marseille	5	6	11	6.731	134	1.63	8.20	19.09
Méru	6	32	38	12.212	277	3.19	13.76	20.09
Nivillers	5	10	15	8.847	204	1.60	7.35	23.01
Noailles	6	28	34	12.395	239	2.74	14.22	19.02
Songeons	7	6	13	8.690	184	1.49	7.06	21.01
TOTAUX ET MOYENNES	50	232	282	126.419	2.819	2.23	10.00	21.08

ÉTAT GÉNÉRAL (*suite*)

NOMS DES CANTONS	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès	DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Année 1898								
Auneuil	3	14	17	9.337	191	1.82	8.90	20.37
Beauvais	11	81	92	27.431	569	3.34	16.18	20.74
Chaumont	3	24	27	11.988	259	2.25	10.42	21.60
Coudray	4	14	18	9.509	210	1.89	8.57	22.07
Formerie	6	7	13	8.496	171	1.53	7.60	20.12
Grandvilliers	3	17	20	9.181	213	2.17	9.38	23.20
Marseille	7	3	10	6.731	146	1.48	6.84	21.67
Méru	4	35	39	12.212	296	3.11	13.47	24.24
Nivillers	4	12	16	8.847	184	1.80	8.69	21.70
Noailles	8	32	40	12.395	243	3.24	16.46	19.61
Songeons	5	11	16	8.690	158	1.84	10.12	18.25
TOTAUX ET MOYENNES	58	250	308	126.419	2.640	2.43	11.66	21.23

RÉCAPITULATION

NOMS DES CANTONS	POPULATION	TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	TUBERCULEUX pour 100 décès	CONCENTRATION MOYENNE par demeure	DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Auneuil	9.337	1.870	8.467	3.12	22.11
Beauvais	27.431	3.064	12.947	4.73	24.41
Chaumont	11.988	1.519	6.734	3.29	23.10
Coudray	9.509	1.857	8.269	2.99	22.33
Formerie	8.496	1.293	5.772	3.11	22.43
Grandvilliers	9.181	1.661	7.136	2.73	23.41
Marseille	6.731	2.357	9.732	2.72	23.53
Méru	12.212	2.507	10.685	3.59	23.37
Nivillers	8.847	2.327	9.231	2.99	25.26
Noailles	12.395	2.092	10.380	3.30	21.39
Songeons	7.690	1.998	9.486	2.89	21.57
TOTAUX ET MOYENNES	126.419	2.196	9.686	3.22	22.98

Il est évident que l'ensemble des résultats est satisfaisant, sauf pour Beauvais. Lorsque nous allons entrer dans les détails, nous verrons quelles sont les communes qui fournissent le contingent morbide le plus élevé.

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1890							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	»	3	3	503	24	6.09	12.50
Jouy-s.-Thelle	»	2	2	591	15	3.38	13.33
Ons-en-Bray	»	3	3	950	26	3.15	11.53
Saint-Paul	»	1	1	638	13	1.59	7.69
Valdampierre	»	»	»	816	15	»	»
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	»	4	4	620	19	6.44	21.05
Saint-Martin-le-Nœud	»	1	1	748	19	1.33	5.70
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-les-Gisors	»	»	»	659	12	»	»
Liancourt-Saint-Pierre	»	2	2	563	10	3.55	20.00
Trie-Château	»	1	1	896	18	1.11	5.55
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	1	1	2	643	21	3.10	9.52
Labosse	»	»	»	601	14	»	»
La Chapelle-aux-Pots	»	1	1	956	13	1.04	7.69
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	1	»	1	567	10	1.76	10.00
Campeaux	»	»	»	535	21	»	»
Moliens	»	2	2	790	21	2.52	9.52
Romescamps	»	»	»	514	16	»	»
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Cempuis	2	»	2	590	17	3.38	11.76
Sarcus	1	»	1	480	12	2.08	8.30

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1890 (*suite*)							
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	»	»	»	597	21	»	»
Marseille	1	2	3	754	16	3.96	18.75
Milly	1	»	1	725	13	1.37	7.69
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	»	1	1	823	10	1.21	10.00
Bornel	»	2	2	994	12	2.00	16.66
Fresneaux	»	»	»	764	16	»	»
Hénonville	1	1	2	521	22	3.82	9.80
La Villeneuve-le-Roi	»	»	»	506	10	»	»
Saint-Crespin	»	1	1	698	17	1.43	5.6
CANTON DE NIVILLERS							
Haudivilliers	1	1	2	568	15	3.52	13.33
Laversines	1	»	1	550	15	1.81	6.66
Bailleul-sur-Thérain	»	»	»	693	6	»	»
Therdonne	»	»	»	543	14	»	»
Tillé	»	2	2	645	21	3.10	9.52
Troissereux	»	1	1	583	12	1.71	8.33
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	»	1	1	624	15	1.66	6.66
Cauvigny	»	1	1	972	26	1.02	3.85
Laboissière	»	1	1	865	13	1.15	7.69
Ponchon	»	5	5	713	24	7.01	20.83
Saint-Sulpice	1	1	2	600	14	3.32	14.28
Villers-Saint-Sépulcre	»	4	4	514	16	7.78	25.00
Warluis	»	»	»	600	9	»	»
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	»	1	1	550	9	1.81	11.11
Senantes	»	»	»	629	10	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNE	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1891							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	»	1	1	503	17	1.99	5.80
Jouy-sous-Thelle	1	4	5	591	22	8.45	22.73
Ons-en-Bray	1	1	2	950	25	2.20	8.00
Saint-Paul	»	»	»	636	11	»	»
Valdampierre	1	2	3	816	23	3.67	13.43
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	1	2	3	620	18	4.83	16.66
Saint-Martin-le-Nœud	1	1	2	748	17	2.66	11.76
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-les-Gisors	»	»	»	630	18	»	»
Liancourt-Saint-Pierre	»	1	1	563	10	1.77	10.00
Trie-Château	1	1	2	896	20	2.22	20.00
CANTON DE COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	»	»	»	643	13	»	»
Labosse	»	»	»	600	13	»	»
La Chapelle-aux-Pots	»	2	2	956	16	2.08	12.50
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	»	1	1	567	17	1.76	5.80
Campeaux	»	»	»	535	13	»	»
Moliens	2	1	3	790	32	3.76	9.37
Romescamps	»	1	1	514	11	1.99	9.99
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Cempuis	»	1	1	589	15	1.69	6.66
Sarcus	»	1	1	470	9	2.08	11.11

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique et MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1891 (*suite*)							
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	»	2	2	597	17	3.38	11.76
Marseille	1	1	2	754	18	2.65	11.11
Milly	1	»	1	725	18	1.37	5.55
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	1	1	2	823	20	2.42	10.00
Bornel	»	1	1	994	14	1.00	7.21
Fresneaux	»	3	3	764	22	3.90	13.63
Hénonville	»	1	1	521	18	1.91	5.55
La Villeneuve-le-Roi	1	»	1	500	20	1.98	5.00
Saint-Crespin	1	»	1	690	17	1.43	5.80
CANTON DE NIVILLERS							
Haudivilliers	»	»	»	568	4	»	»
Laversines	»	»	»	550	13	»	»
Bailleul-sur-Thérain	1	»	1	690	12	1.44	8.33
Therdonne	»	»	»	543	13	»	»
Tillé	»	1	1	645	22	1.55	4.54
Troissereux	1	»	1	583	18	1.71	5.55
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	1	»	1	624	18	1.60	5.55
Cauvigny	1	1	2	970	25	2.04	8.00
Laboissière	»	1	1	865	14	1.15	7.21
Ponchon	»	1	1	713	16	1.38	6.24
Saint-Sulpice	»	1	1	600	11	1.66	9.99
Villers-Saint-Sépulcre	»	»	»	514	8	»	»
Warluis	»	»	»	600	14	»	»
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	»	2	2	500	16	3.62	12.50
Songeons	»	»	»	629	19	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1892							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	»	1	1	503	13	1.99	7.69
Jouy-sous-Thelle	1	1	2	590	1	3.38	15.38
Ons-en-Bray	»	1	1	950	22	1.05	4.54
Saint-Paul	»	»	»	636	14	»	»
Valdampierre	1	2	3	816	18	2.73	16.66
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	1	»	1	620	20	1.61	5.00
Saint-Martin-le-Nœud	»	2	2	748	24	2.66	8.33
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-les-Gisors	»	1	1	639	12	1.56	8.33
Liancourt-Saint-Pierre	»	1	1	563	10	1.77	10.00
Trie-Château	»	»	»	896	22	»	»
CANTON DE COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	1	1	2	643	20	3.10	10.00
Labosse	»	»	»	601	14	»	»
La Chapelle-aux-Pots	»	»	»	956	22	»	»
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	»	1	1	567	11	1.76	9.99
Campeaux	»	»	»	535	19	»	»
Moliens	»	1	1	790	13	1.26	7.69
Romescamps	»	1	1	514	17	1.99	5.80
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Lempuis	»	»	»	589	19	»	»
Sarcus	»	1	1	479	15	2.08	6.66

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1892 (*suite*)							
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	»	»	»	597	18	»	»
Marseille	»	3	3	754	24	3.96	12.50
Milly	»	»	»	725	16	»	»
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	»	2	2	823	15	2.42	13.33
Bornel	1	2	3	994	22	3.00	13.63
Fresneaux	»	1	1	764	17	1.30	5.80
Hénonville	»	2	2	521	14	3.82	14.28
La Villeneuve-le-Roi	»	»	»	506	14	»	»
Saint-Crespin	»	1	1	698	18	1.43	5.55
CANTON DE NIVILLERS							
Haudivilliers	»	»	»	568	6	»	»
Laversines	»	3	3	550	15	5.83	20.00
Bailleul-sur-Thérain	»	2	2	693	19	2.88	10.55
Therdonne	»	1	1	543	11	1.84	9.99
Tillé	1	»	1	645	13	1.55	7.69
Troissereux	»	4	4	583	29	6.84	13.79
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	»	»	»	624	17	»	»
Cauvigny	»	4	4	972	34	4.08	11.76
Laboissière	»	1	1	865	28	1.15	3.56
Ponchon	»	»	»	713	25	»	»
Saint-Sulpice	»	1	1	600	12	1.66	8.33
Villers-Saint-Sépulcre	»	1	1	514	13	1.94	7.69
Warluis	»	2	2	600	18	3.32	11.11
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	»	»	»	550	14	»	»
Senantes	»	1	1	629	18	1.59	5.55

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1893							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	»	1	1	503	21	1.99	»
Jouy-sous-Thelle	»	3	3	591	18	5.07	»
Ons-en-Bray	»	»	»	950	22	»	»
Saint-Paul	»	2	2	636	18	2.18	»
Valdampierre	1	2	3	816	21	2.73	»
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	»	3	3	620	18	4.83	»
Saint-Martin-le-Nœud	»	1	1	748	17	1.33	»
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-les-Gisors	»	»	»	640	14	»	»
Liancourt-Saint-Pierre	»	1	1	563	15	1.77	»
Trie-Château	»	1	1	896	25	1.11	»
CANTON DE COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	»	»	»	643	16	»	»
Labosse	2	3	5	600	17	8.30	»
La Chapelle-aux-Pots	»	»	»	956	13	»	»
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	»	2	2	567	14	3.52	»
Campeaux	»	»	»	535	21	»	»
Moliens	2	1	3	790	23	3.78	»
Romescamps	1	»	»	514	17	»	»
CANTON DE GRANDVILLIERS							
empuis	»	3	3	589	14	5.07	»
arcus	»	»	»	479	15	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1893 (*suite*)							
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	»	2	2	597	21	3.38	»
Marseille	»	1	1	754	14	1.32	»
Milly	»	2	2	725	19	2.74	»
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	»	»	»	823	13	»	»
Bornel	»	2	2	994	21	2.00	9.55
Fresneaux	»	2	2	764	36	2.60	22.22
Hénonville	»	»	»	521	15	»	»
La Villeneuve-le-Roi	»	1	1	506	19	1.98	5.70
Saint-Crépin	»	1	1	698	28	1.43	3.56
CANTON DE NIVILLIERS							
Haudivilliers	2	2	4	568	17	7.04	23.20
Laversines	1	2	3	550	16	5.43	18.72
Bailleul-sur-Thérain	2	1	3	693	16	4.32	18.72
Therdonne	1	»	1	543	17	1.84	5.80
Tillé	2	2	4	645	30	6.20	13.33
Troissereux	»	2	2	583	12	3.42	16.66
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	»	2	2	624	14	3.20	14.28
Cauvigny	»	3	3	972	17	3.06	17.40
Laboissière	»	1	1	865	25	1.15	4. 0
Ponchon	»	1	1	713	12	1.38	8.33
Saint-Sulpice	»	»	»	600	18	»	»
Villers-Saint-Sépulcre	»	»	»	514	14	»	»
Warluis	1	1	2	600	14	3.32	14.28
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	1	»	1	550	14	1.81	7.
Senantes	1	»	1	620	15	1.59	6.(

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1894							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	«	2	2	503	13	3.98	
Jouy-sous-Thelle	«	1	1	591	15	1.69	
Ons-en-Bray	2	«	2	950	23	2.10	
Saint-Paul	1	«	1	636	8	1.59	
Valdampierre	2	2	4	816	17	3.64	
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	1	1	2	620	12	3.22	
Saint-Martin-le-Nœud	«	1	1	748	16	1.33	
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-les-Gisors	«	1	1	639	7	1.56	
Liancourt-St-Pierre	1	2	3	563	27	5.31	
Trie-Château	2	«	2	896	12	2.23	
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	1	«	1	643	12	1.55	
Labosse	«	«	«	600	5		
La Chapelle-aux-Pots	2	4	6	956	21	6.27	
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	2	«	2	567	17	3.52	
Campeaux	2	«	2	535	19	3.79	
Moliens	3	«	3	790	17	3.78	
Romescamps	1	«	1	514	13	1.99	
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Cempuis	1	«	1	590	9	1.69	
Sarcus	2	«	2	480	15	4.16	
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
hus	1	2	3	597	11	5.07	
arseille	3	2	5	754	23	6.60	
illy	1	2	3	725	8	4.01	

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1894 (*suite*)							
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	1	3	4	823	16	4.84	25.00
Bornel	»	1	1	994	18	1.00	5.55
Fresneaux	2	»	2	764	11	2.60	18.18
Hénonville	»	1	1	521	10	1.91	10.00
La Villeneuve-le-Roi	2	1	3	501	14	5.94	21.30
Saint-Crespin	2	2	4	698	17	5.72	23.20
CANTON DE NÉVILLERS							
Haudivilliers	»	»	»	568	16	»	»
Laversines	1	1	2	550	11	3.62	18.18
Bailleul-sur-Thérain	1	2	3	693	15	4.32	20.00
Therdonne	»	1	1	543	12	1.84	8.33
Tillé	»	»	»	645	11	»	»
Troissereux	2	1	3	583	15	»	20.00
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	1	2	3	624	11	4.80	27.27
Cauvigny	2	2	4	972	24	4.08	16.66
Laboissière	1	1	2	865	15	2.30	13.33
Ponchon	»	3	3	713	15	2.80	20.00
Saint-Sulpice	1	1	2	600	18	3.32	11.11
Villers St-Sépulcre	»	»	»	514	10	»	»
Warluis	2	»	2	600	19	3.32	10.55
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	2	»	2	550	24	3.62	8.33
Senantes	»	»	»	629	25	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1895							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	»	1	1	500	12	1.99	8.33
Jouy-sous-Thelle	»	»	»	590	5	»	»
Saint-Paul	»	1	1	650	6	1.59	16.66
Valdampierre	»	4	4	816	13	3.64	37.69
Ons-en-Bray	»	1	1	950	22	1.05	4.54
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	1	1	2	620	24	1.61	8.33
Saint-Martin-le-Nœud	1	1	2	748	17	2.66	11.76
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-les-Gisors	»	»	»	639	8	»	»
Liancourt-St-Pierre	3	1	4	563	18	1.77	22.22
Trie-Château	»	»	»	896	9	»	»
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	1	»	1	643	22	1.55	4.54
Labosse	»	»	»	601	14	»	»
La Chapelle-aux-Pots	2	2	4	956	16	4.16	25.00
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	2	1	3	567	15	5.98	20.00
Campeaux	1	1	2	535	15	3.78	13.33
Moliens	5	»	5	790	32	6.30	»
Romescamps	2	»	2	514	18	3.98	11.11
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Cempuis	»	1	1	580	12	1.69	8.33
Sarcus	1	2	3	470	15	6.24	20.00
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	1	1	2	597	17	3.38	11.76
Marseille	»	1	1	750	14	1.32	7.10
Milly	1	1	2	725	21	1.37	9.55

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*Suite*).

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants.	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1895 (*suite*)							
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	»	1	1	823	20	1.21	5.00
Bornel	1	2	3	994	16	3.00	18.75
Fresneaux	1	2	3	764	19	3.90	15.75
Hénonville	1	»	1	521	16	1.91	6.25
La Villeneuve-le-Roi	»	2	2	506	12	3.96	16.66
Saint-Crespin	2	2	4	698	18	5.72	22.22
CANTON DE NIVILLERS							
Haudivilliers	»	1	1	568	14	1.76	7.14
Laversines	»	1	1	550	19	1.81	5.25
Bailleul-sur-Thérain	3	2	5	693	18	7.20	»
Therdonne	»	»	»	543	13	»	»
Tillé	»	»	»	645	14	»	»
Troissereux	1	»	1	583	16	1.71	6.25
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	»	1	1	624	19	1.60	5.25
Cauvigny	1	2	3	972	14	3.06	21.42
Laboissière	»	2	2	865	22	2.30	9.99
Ponchon	»	2	2	713	19	2.76	10.55
Saint-Sulpice	»	»	»	600	11	»	»
Villers-Saint-Sépulcre	»	1	1	514	16	1.94	6.25
Warluis	»	4	4	600	19	»	21.55
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	1	2	3	550	8	5.43	37.50
Senantes	1	»	1	629	15	1.59	6.66

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1896							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	2	1	3	503	9	5.97	33.33
Jouy-sous-Thelle	»	1	1	590	12	1.69	8.33
Ons-en-Bray	»	»	»	950	15	»	»
Saint-Paul	»	1	1	636	16	1.59	6.24
Valdampierre	»	»	»	816	14	»	»
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	1	3	4	620	14	6.44	28.50
Saint-Martin-le-Nœud	1	3	4	748	14	5.32	28.50
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-les-Gisors	1	»	1	639	11	1.56	9.99
Liancourt-Saint-Pierre	1	1	2	563	15	3.55	13.33
Trie-Château	»	2	2	896	21	2.22	9.55
CANTON DE COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	2	2	4	643	15	6.20	26.66
Labosse	»	»	»	601	14	»	»
La Chapelle-aux-Pots	»	1	1	956	12	1.04	8.33
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	1	2	3	567	20	5.28	15.00
Campeaux	»	»	»	535	12	»	»
Moliens	»	2	2	790	17	2.53	11.60
Romescamps	»	»	»	514	9	»	»
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Cempuis	1	»	1	589	9	1.69	11.11
Sarcus	»	»	»	479	7	»	»
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	»	2	2	597	15	3.38	13.33
Marseille	2	»	2	754	20	2.65	20.00
Milly	»	1	1	725	14	1.37	7.14

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1896 (*suite*)							
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	1	2	3	823	17	3.63	17.40
Bornel	»	2	2	994	15	2.00	13.33
Fresneaux	»	2	2	764	17	2.60	11.60
Hénonville	»	1	1	521	14	1.91	7.10
La Villeneuve-le-Roi	»	1	1	506	7	1.98	14.28
Saint-Crespin	»	»	»	698	10	»	
CANTON DE NIVILLERS							
Haudivilliers	1	»	1	568	12	1.76	8.33
Laversines	»	»	»	550	12	»	»
Bailleul-sur-Thérain	1	»	1	693	12	1.44	8.33
Therdonne	»	»	»	545	11	»	»
Tillé	1	»	1	645	9	1.55	11.11
Troissereux	1	»	1	583	9	1.71	11.11
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	1	3	4	624	17	6.40	23.52
Cauvigny	1	1	2	972	28	2.04	7.10
Laboissière	1	»	1	865	18	1.15	5.55
Ponchon	1	4	5	713	19	7.01	26.80
Saint-Sulpice	1	»	1	600	15	1.66	6.65
Villers-Saint-Sépulcre	»	1	1	514	11	1.94	9.99
Warluis	1	»	1	600	10	1.66	10.00
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	»	»	»	550	9	»	»
Senantes	»	»	»	630	8	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1897							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	»	»	»	503	11	»	»
Jouy-sous-Thelle	»	1	1	591	11	1.69	9.99
Ons-en-Bray	»	2	1	950	25	1.05	4.00
Saint-Paul	1	1	2	636	21	3.18	9.55
Valdampierre	»	2	2	816	18	1.82	11.11
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	1	1	2	620	11	3.22	18.88
Saint-Martin-le-Nœud	»	1	1	748	18	1.33	5.55
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-lès-Gisors	»	3	3	639	14	4.68	21.30
Liancourt-St-Pierre	3	1	4	563	17	7.08	23.20
Trie-Château	»	2	2	896	12	2.22	16.66
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	»	1	1	643	17	1.55	5.80
Labosse	1	»	1	601	12	1.66	8.33
La Chapelle-aux-Pots	»	1	1	956	19	1.04	5.70
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	1	»	1	567	11	1.76	9.99
Campeaux	1	»	1	835	10	1.89	10.00
Moliens	1	»	1	790	16	1.26	6.24
Romescamps	»	»	»	514	14	»	»
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Cempuis	»	2	2	589	10	3.38	20.00
Sarcus	1	»	1	479	8	2.08	12.50
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	1	2	3	597	10	5.07	30.00
Marseille	1	2	3	754	15	3.96	20.00
Milly	3	»	3	725	14	4.11	21.42

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1897 (*suite*)							
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	»	2	2	823	17	2.42	11.60
Bornel	»	5	5	964	18	5.00	27.77
Fresneaux	1	2	3	764	13	3.90	23.76
Hénonville	1	2	3	521	8	5.73	37.50
La Villeneuve-le-Roi	1	1	2	506	16	3.96	12.50
Saint-Crespin	»		»	698	14	»	»
CANTON DE NIVILLERS							
Haudivilliers	1	1	2	568	12	3.52	16.66
Laversines	1	»	1	550	10	1.81	10.00
Bailleul-sur-Thérain	»	2	2	693	15	2.88	13.32
Therdonne	»	»	»	543	12	»	»
Tillé	2	1	3	645	14	4.65	21.63
Troissereux	1	»	1	583	13	1.71	»
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	1	2	3	624	15	4.80	20.00
Cauvigny	1	»	1	972	24	1.02	4.17
Laboissière	1	1	2	865	16	2.30	12.50
Ponchon	1	3	4	713	18	5.60	22.22
Saint-Sulpice	1	»	1	600	17	1.66	5.80
Villers-St-Sépulcre	1	»	1	514	12	1.94	8.33
Warluis	1	»	1	600	9	1.66	11.11
CANTON DE SONGEONS							
Hauvoile	1	1	2	550	12	3.62	16.66
Senantes	1	1	2	629	14	3.18	14.28

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1898							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	»	»	»	503	14	»	»
Jouy-sous-Thelle	»	»	»	591	8	»	»
Ons-en-Bray	1	3	3	950	23	3.15	21.6
Saint-Paul	»	1	1	636	12	1.59	8.3
Valdampierre	1	2	3	816	11	3.67	27.27
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	1	»	1	620	16	1.61	6.24
Saint-Martin-le-Nœud	»	1	1	748	14	1.33	7.10
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-lès-Gisors	2	»	2	639	12	3.12	16.66
Liancourt-St-Pierre	2	»	2	563	9	3.55	22.22
Trie-Château	»	»	»	896	7	»	»
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	»	»	»	643	9	»	»
Labosse	»	1	1	601	11	1.66	9.99
La Chapelle-aux-Pots	»	»	»	956	14	»	»
CANTON DE FORMERIE							
Abancourt	1	1	2	567	7	3.52	29.99
Campeaux	»	»	»	535	11	»	»
Moliens	1	1	2	790	15	2.53	13.33
Romescamps	2	»	2	514	12	3.89	16.66
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Cempuis	»	1	1	589	12	1.69	8.3
Sarcus	1	»	1	479	15	2.08	6.66
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	1	»	1	597	12	1.69	8.3
Marseille	1	1	2	754	21	2.65	9.52
Milly	»	2	2	725	20	2.75	10.10

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1898 (*suite*)							
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	»	2	2	323	18	2.42	11.11
Bornel	»	»	»	964	10	»	»
Fresneaux	1	3	4	764	14	5.23	28.57
Hénouville	1	»	1	5 1	9	1.91	11.11
La Villeneuve-le-Roi	1	»	1	506	8	1.98	12.50
Saint-Crespin	1	»	1	698	13	1.43	7.60
CANTON DE NIVILLERS							
Haudivilliers	»	1	1	568	9	1.76	11.11
Laversines	1	»	1	550	17	1.81	5.80
Bailleul-sur-Thérain	»	1	1	693	13	1.44	7.69
Therdonne	»	»	»	543	18	»	»
Tilli	1	»	1	645	8	1.55	12.50
Troissereux	»	»	»	583	10	»	»
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	1	1	2	624	14	3.20	14.28
Cauvigny	»	1	1	972	22	1.02	4.54
Laboissière	1	»	1	865	16	1.15	6.24
Ponchon	1	4	5	713	19	7.01	26.8
Saint-Sulpice	1	»	1	600	14	1.66	7.1
Villers-Saint-Sépulcre	»	2	2	514	10	3.89	20.00
Warluis	1	»	1	600	10	1.67	10.00
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	»	1	1	550	7	1.81	14.28
Senantes	1	»	1	629	10	1.59	10.00

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	PROPORTION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 100 A 1.000 HABITANTS							
Année 1899							
CANTON D'AUNEUIL							
Berneuil	1	1	2	503	14	3.98	14.28
Jouy-sous-Thelle	1	3	4	591	15	6.76	26.66
Ons-en-Bray	2	4	6	950	28	6.30	21.50
Saint-Paul	»	1	1	636	17	1.59	5.80
Valdampierre	»	1	1	816	18	0.91	5.55
CANTON DE BEAUVAIS							
Goincourt	»	2	2	620	13	3.20	15.30
Saint-Martin-le-Nœud	1	»	1	748	17	1.33	5.80
CANTON DE CHAUMONT							
Courcelles-les-Gisors	1	2	3	639	10	3.12	30.00
Liancourt-Saint-Pierre	1	»	1	563	17	1.77	5.80
Trie-Château	»	1	1	896	14	1.11	7.21
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER							
Flavacourt	»	»	»	643	8	»	»
Labosse	»	2	2	601	13	3.32	15.38
La Chapelle-aux-Pots	»	5	5	956	21	5.20	23.80
CANTON DE FORMERIE							
Abanconrt	»	»	»	567	1	»	»
Campeaux	»	»	»	535	7	»	»
Moliens	»	1	1	790	13	1.26	7.69
Romescamps	1	»	1	514	10	1.94	10.00
CANTON DE GRANDVILLIERS							
Cempuis	»	»	»	589	10	»	»
Sarcus	»	1	1	479	8	2.08	12.50
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT							
Lihus	»	»	»	597	12	»	»
Marseille	»	»	»	754	14	»	»
Milly	»	1	1	725	20	1.37	5.00

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	PROPORTION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 100 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Année 1899 (*suite*)							
CANTON DE MÉRU							
Amblainville	»	»	»	823	18	»	»
Bornel	»	2	2	694	10	2.00	20.00
Fresneaux	»	1	1	764	10	1.30	10.00
Hénouville	»	2	2	521	10	3.82	20.00
La Villeneuve-le-Roi	»	»	»	506	7	»	»
Saint-Crespin	»	3	3	698	22	4.29	13.60
CANTON DE NIVILLERS							
Haudivilliers	»	»	»	568	17	»	»
Laversines	1	1	1	550	17	1.81	5.80
Bailleul-sur-Thérain	»	1	1	693	7	1.44	14.28
Therdonne	»	»	»	543	12	»	»
Tilli	»	1	1	645	16	1.55	6.25
Troissereux	»	1	1	583	15	1.71	6.66
CANTON DE NOAILLES							
Berthecourt	1	1	2	624	16	3.20	12.50
Cauvigny	»	»	»	972	17	»	»
Laboissière	»	3	3	865	13	3.45	23.07
Ponchon	»	1	1	713	13	1.38	7.69
Saint-Sulpice	»	»	»	600	7	»	»
Villers-Saint-Sépulcre	»	1	1	514	7	1.94	11.28
Warluis	»	»	»	600	4	»	»
CANTON DE SONGEONS							
Hanvoile	1	2	3	550	10	4.43	30.00
Senantes	»	»	»	629	3	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT DES DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
MOYENNES DE 10 ANNÉES. — COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
CANTON D'AUNEUIL								
Berneuil	»	»	1.4	503	14.8	2.78	9.43	29.4
Jouy-sous-Thelle	»	»	1.9	591	13.4	3.21	14.17	22.6
Ons-en-Bray	»	»	1.9	950	21.5	2.00	8.8	22.6
Saint-Paul	»	»	1.3	636	14.3	2.04	7.6	22.5
Valdampierre	»	»	2.0	816	16.7	2.45	11.9	20.4
CANTON DE BEAUVAIS								
Goincourt	»	»	2.4	620	16.3	3.88	14.7	26.2
Saint-Martin-le-Nœud	»	»	1.6	748	17.3	2.13	7.5	23.1
CANTON DE CHAUMONT								
Courcelles-lès-Gisors	»	»	1.1	639	11.8	1.72	9.3	18.4
Liancourt-St-Pierre	»	»	2.1	563	14.8	3.72	14.1	26.2
Trie-Château	»	»	1.1	896	16.0	1.22	6.8	17.8
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER								
Flavacourt	»	»	1.1	643	15.3	1.22	7.1	23.7
Labosse	»	»	0.9	601	12.7	1.50	7.0	21.0
La Chapelle-aux-Pots	»	»	2.0	956	16.7	2.09	11.9	16.4
CANTON DE FORMERIE								
Abancourt	»	»	1.6	567	12.3	2.82	13.00	21.7
Campeaux	»	»	0.5	535	14.8	0.90	3.30	27.6
Moliens	»	»	2.3	790	19.9	2.91	11.55	25.1
Romescamps	»	»	0.8	514	13.7	1.55	5.8	26.6
CANTON DE GRANDVILLIERS								
Cempuis	»	»	1.2	589	12.7	2.03	9.4	21.5
Sarcus	»	»	1.1	479	11.9	2.30	9.2	24.8
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT								
Lihus	»	»	1.5	597	15.4	2.52	9.4	25.8
Marseille	»	»	2.2	754	17.9	2.91	12.2	23.0
Milly	»	»	1.6	725	16.3	2.20	9.8	22.4
TOTAUX	»	»	33.6	14.712	340.5	»	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT DES DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
MOYENNES DE 10 ANNÉES. — COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
CANTON DE MÉRU								
Amblainville	»	»	1.7	823	16.4	2.06	10.00	18.7
Bornel	»	»	2.1	964	15.6	2.17	13.6	16.1
Fresneaux	»	»	2.1	764	17.5	2.73	12.0	22.8
Hénonville	»	»	1.4	521	13.7	2.68	10.0	26.2
La Villeneuve-le-Roi	»	»	1.1	506	12.7	2.17	8.7	25.0
Saint-Crespin	»	»	1.6	698	17.4	2.29	9.1	24.9
CANTON DE NIVILLERS								
Haudivilliers	»	»	1.1	568	12.2	1.93	9.7	21.4
Laversines	»	»	1.3	550	14.5	2.36	9.6	26.3
Bailleul-sur-Thérain	»	»	1.9	693	13.3	2.74	14.2	19.1
Therdonne	»	»	0.3	543	13.3	0.55	2.2	24.4
Tillé	»	»	1.4	645	15.8	2.17	8.8	24.4
Troissereux	»	»	1.5	583	14.9	2.57	10.0	25.5
CANTON DE NOAILLES								
Berthecourt	»	»	1.9	624	15.6	3.04	12.10	25.0
Cauvigny	»	»	2.1	972	23.1	2.16	9.90	23.7
Laboissière	»	»	1.5	865	18.0	1.73	8.30	20.8
Ponchon	»	»	2.7	713	18.0	3.78	15.00	25.1
Saint-Sulpice	»	»	0.9	600	13.7	1.50	6.50	22.8
Villers St-Sépulcre	»	»	1.1	514	11.7	2.13	9.30	22.7
Warluis	»	»	1.3	600	12.6	2.16	10.00	21.0
CANTON DE SONGEONS								
Hanvoile	»	»	1.5	550	12.5	2.72	12.00	22.7
Senantes	»	»	0.6	629	13.7	0.90	4.30	21.7
TOTAUX	»	»	65.0	28.647	665.7	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	2.26	9.7	23.2

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON D'AUNEUIL								
Auneuil.								
1889	»	4	4	1.440	30	2.77	13.33	»
1890	»	5	5	»	34	3.45	14.70	»
1891	»	2	2	»	38	1.38	5.26	»
1892	»	2	2	»	35	1.38	5.71	»
1893	»	2	2	»	34	1.38	5.70	»
1894	2	2	4	»	27	2.77	14.81	»
1895	1	4	5	»	26	3.45	19.61	»
1896	1	1	2	»	28	1.38	7.14	»
1897	»	4	4	»	40	2.77	10.00	»
1898	»	3	3	»	40	2.07	7.50	»
TOTAUX	4	29	33	1.440	332	2.29	9.3	»
MOYENNES	»	»	3.3	144.0	33.2	»	»	»
CANTON DE BEAUVAIS								
1889								
Marissel	1	1	2	1.552	22	1.28	9.99	»
Notre-Dame-du-Thil	1	3	4	1.900	46	2.10	8.69	»
Saint-Just-des-Marais	1	4	5	1.250	34	4.00	14.70	»
1890								
Marissel	»	6	6	1.552	40	3.84	15.00	»
Notre-Dame-du-Thil	1	1	2	1.900	44	1.04	4.54	»
Saint-Just-des-Marais	1	2	3	1.250	24	2.40	12.50	»
1891								
Marissel	2	4	6	1.552	45	3.84	13.33	»
Notre-Dame-du-Thil	2	3	5	1.900	40	2.60	12.50	»
Saint-Just-des-Marais	2	4	6	1.250	28	4.80	21.42	»
1892								
Marissel	3	»	3	1.552	47	1.92	6.37	»
Notre-Dame-du-Thil	3	2	5	1.900	46	2.60	10.80	»
Saint-Just-des-Marais	»	2	2	1.250	35	1.60	5.71	»
A reporter	17	32	49	»	451	»	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DE BEAUVAIS (*suite*)								
1893								
Report.	17	32	49	»	451	»	»	»
Marissel.	1	6	7	1.552	42	5.08	16.66	»
Notre-Dame-du-Thil. . .	1	1	2	1.900	30	1.04	6.66	»
Saint-Just-des-Marais. .	2	1	3	1.250	26	2.40	11.53	»
1894								
Marissel.	1	5	6	1.552	32	3.84	18.75	»
Notre-Dame-du-Thil. . .	1	2	3	1.900	40	1.56	7.50	»
Saint-Just-des-Marais. .	2	3	5	1.250	22	4.00	22.72	»
1895								
Marissel.	1	2	3	1.552	32	1.92	9.37	»
Notre-Dame-du-Thil. . .	1	2	3	1.900	41	1.56	7.31	»
Saint-Just-des-Marais. .	1	8	9	1.250	40	7.20	22.50	»
1896								
Marissel.	2	1	3	1.552	26	1.92	11.53	»
Notre-Dame-du-Thil. . .	1	6	7	1.900	31	3.64	22.58	»
Saint-Just-des-Marais. .	1	2	3	1.250	15	2.40	20.00	»
1896								
Marissel.	2	6	8	1.552	43	5.12	18.60	»
Notre-Dame-du-Thil . .	2	3	5	1.900	33	2.60	15.15	»
Saint-Just-des-Marais. .	3	4	7	1.250	30	5.60	23.33	»
1897								
Marissel.	2	3	5	1.552	40	3.20	12.50	»
Notre-Dame-du-Thil . .	1	4	5	1.900	37	2.60	13.51	»
Saint-Just-des-Marais. .	1	5	6	1.250	24	4.80	25.00	»
1898								
Marissel.	2	4	6	1.552	23	3.84	26.08	»
Notre-Dame-du-Thil . .	3	3	6	1.900	40	3.12	15.00	»
Saint-Just-des-Marais..	1	4	5	1.250	26	4.00	19.23	»
TOTAUX.	49	107	156	»	1124	»	»	»
MOYENNES.	»	»	15.6	»	112.4	»	»	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DE CHAUMONT								
Chaumont.								
1889	1	3	4	1.443	40	2.77	10.0	»
1890	»	4	4	»	55	2.77	7.27	»
1891	»	1	1	»	41	0.69	2.43	»
1892	»	3	3	»	31	2.07	9.67	»
1893	»	5	5	»	52	3.45	9.61	»
1894	1	3	4	»	41	2.77	9.75	»
1895	2	2	4	»	51	2.77	7.84	»
1896	»	3	3	»	29	2.07	10.33	»
1897	5	4	9	»	41	6.21	21.95	»
1898	1	2	3	»	23	2.07	13.04	»
TOTAUX	10	30	40	1.443	404	»	»	»
MOYENNES	»	»	40	»	404	2.77	9.90	»
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER								
1889								
Saint-Germer	»	»	»	1.082	16	»	»	»
Sérifontaine	1	2	3	1.333	24	2.24	12.5	»
1890								
Saint-Germer	»	3	3	1.082	22	2.77	13.63	»
Sérifontaine	»	2	2	1.333	31	1.50	6.45	»
1891								
Saint-Germer	1	3	4	1.082	32	3.69	12.50	»
Sérifontaine	»	2	2	1.333	22	1.50	9.99	»
1892								
Saint-Germer	1	3	4	1.082	25	3.69	12.00	»
Sérifontaine	»	1	1	1.333	31	0.75	3.30	»
1893								
Saint-Germer	1	1	2	1.082	20	1.84	10.00	»
Sérifontaine	1	1	2	1.333	30	1.50	6.66	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER (*suite*)								
1894								
Saint-Germer	1	2	3	1.082	23	2.77	13.64	»
Sérifontaine	2	1	3	1.333	29	2.24	10.33	»
1895								
Saint-Germer	3	3	6	1.082	26	5.52	23.07	»
Sérifontaine	1	3	4	1.333	36	3.00	11.11	»
1896								
Saint-Germer	»	1	1	1.082	29	0.92	3.44	»
Sérifontaine	1	5	6	1.333	29	4.50	20.68	»
1897								
Saint-Germer	1	2	3	1.082	24	2.77	12.50	»
Sérifontaine	2	3	5	1.333	30	3.75	16.66	»
1898								
Saint-Germer	4	5	9	1.082	31	8.28	29.03	»
Sérifontaine	1	4	5	1.333	26	3.75	19.61	»
CANTON DE FORMERIE								
Formerie	»	3	3	1.340	29	2.23	10.25	»
1889	»	3	3	»	36	2.23	8.33	»
1890	2	3	5	»	39	3.73	»	»
1891	»	»	»	»	28	»	»	»
1892	»	»	»	»	20	»	»	»
1893	»	»	»	»	27	»	»	»
1894	1	1	2	»	32	1.49	6.25	»
1895	1	1	2	»	25	1.49	8.00	»
1896	»	3	3	»	25	2.23	12.00	»
1897	»	1	1	»	35	0.74	2.84	»
1898	2	3	5	»	34	3.73	14.70	»
TOTAUX	6	18	24	»	330	»	»	»
MOYENNES	»	»	2.4	1.340	33.0	1.79	7.27	24.62

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION du TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DE GRANDVILLIERS (*suite*)								
1889								
Feuquières	»	2	2	1.052	24	1.90	7.14	»
Grandvilliers	1	3	4	1.647	31	1.88	12.90	»
1890								
Feuquières	»	2	2	1.052	30	1.90	6.66	»
Grandvilliers	»	5	5	1.647	46	3.03	10.86	»
1891								
Feuquières	2	1	3	1.052	29	2.85	10.33	»
Grandvilliers	2	3	5	1.647	43	3.03	11.62	»
1892								
Feuquières	»	2	2	1.052	30	1.90	6.66	»
Grandvilliers	1	4	5	1.647	41	3.03	12.19	»
1893								
Feuquières	2	2	4	1.052	27	3.80	14.81	»
Grandvilliers	1	4	5	1.647	51	3.03	9.80	»
1894								
Feuquières	2	1	3	1.052	21	2.85	14.28	»
Grandvilliers	2	2	4	1.647	42	2.42	9.52	»
1895								
Feuquières	3	1	4	1.052	35	3.80	11.42	»
Grandvilliers	3	2	5	1.647	38	3.03	»	»
1896								
Feuquières	1	»	1	1.052	14	0.95	13.16	»
Grandvilliers	1	5	6	1.647	39	3.66	15.40	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DE GRANDVILLIERS (*suite*)								
1897								
Feuquières	»	2	2	1.052	13	1.90	15.45	»
Grandvilliers	»	2	2	1.647	35	0.94	»	»
1898								
Feuquières	1	2	3	1.052	25	2.85	12.00	»
Grandvilliers	1	4	5	1.647	41	3.03	12.19	»
CANTON DE MÉRU								
Andeville	»	4	4	1.349	34	2.96	11.76	»
1889	»	»	»	»	»	»	»	»
1890	»	6	6	»	31	4.44	19.36	»
1891	»	1	1	»	28	0.74	3.56	»
1892	1	2	3	»	29	2.22	10.34	»
1893	»	2	2	»	35	1.48	5.71	»
1894	2	6	8	»	29	5.92	27.56	»
1895	2	5	7	»	36	5.12	19.44	»
1896	»	2	2	»	16	1.48	12.50	»
1897	2	3	5	»	29	3.70	17.24	»
1898	»	2	2	»	24	1.48	8.33	»
TOTAUX	7	33	40	»	29.1	»	»	»
MOYENNE	»	»	4.0	1.349	29.1	2.96	13.74	21.57
CANTON DE NOAILLES								
1889								
Hermes	»	2	2	1.300	19	1.54	10.57	»
Noailles	2	5	7	1.465	24	4.77	29.17	»
Sainte-Geneviève	»	7	7	1.546	43	4.52	16.27	»
1890								
Hermes	»	2	2	1.300	22	1.53	9.99	»
Noailles	»	2	2	1.465	26	1.37	7.69	»
Sainte-Geneviève	»	7	7	1.546	33	4.50	21.21	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DE NOAILLES (*suite*)								
1891								
Hermes	»	1	1	1.300	34	0.76	2.94	»
Noailles	2	4	6	1.465	42	4.09	14.28	»
Sainte-Geneviève	»	6	6	1.546	42	3.23	14.28	»
1892								
Hermes	»	2	2	1.300	39	1.53	5.13	»
Noailles	1	»	1	1.465	21	0.68	5.00	»
Sainte-Geneviève	»	5	5	1.546	42	3.23	11.90	»
1893								
Hermes	3	3	6	1.300	35	4.61	17.14	»
Noailles	1	1	2	1.465	31	1.37	6.45	»
Sainte-Geneviève	2	6	8	1.546	47	5.17	17.02	»
1894								
Hermes	2	3	5	1.300	25	4.61	20.00	»
Noailles	1	1	2	1.465	25	1.36	8.00	»
Sainte-Geneviève	1	4	5	1.546	28	3.23	»	»
1895								
Hermes	2	2	4	1.300	24	3.07	17.85	»
Noailles	1	4	5	1.465	37	3.41	13.51	»
Sainte-Geneviève	2	5	7	1.546	38	4.50	18.42	»
1896								
Hermes	»	2	2	1.300	27	1.54	6.40	»
Noailles	2	5	7	1.465	36	4.77	19.47	»
Sainte-Geneviève	2	3	5	1.546	24	3.23	20.83	»
1897								
Hermes	1	4	5	1.300	33	4.61	15.15	»
Noailles	1	4	5	1.465	20	3.41	25.00	»
Sainte-Geneviève	2	5	7	1.546	29	4.50	24.13	»

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DE NOAILLES (*suite*)								
1898								
Hermes	3	1	4	1.300	12	3.07	33.33	»
Noailles	»	2	2	1.465	10	1.36	20.00	»
Sainte-Geneviève	2	5	7	1.546	26	4.50	26.96	»
CANTON DE SONGEONS								
Songeons.								
1889	1	2	3	1.035	18	2.89	16.60	»
1890	»	2	2	»	19	1.93	10.57	»
1891	»	1	1	»	19	0.96	5.26	»
1892	2	1	3	»	34	2.89	8.82	»
1893	»	1	1	»	16	0.96	6.24	»
1894	»	5	5	»	27	4.87	14.81	»
1895	2	3	5	»	41	4.87	12.43	»
1896	2	»	2	»	21	1.93	9.52	»
1897	1	2	3	»	20	2.89	15.00	»
1898	2	3	5	»	23	4.87	21.74	»
TOTAUX ET MOYENNES.	10	20	30	1.035	238	2.70	12.65	21.93
MOYENNES DE 10 ANNÉES. — COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON D'AUNEUIL								
Auneuil	»	»	3.3	1.440	33.2	2.29	9.3	23.12
CANTON DE BEAUVAIS								
Marissel	»	»	5.5	1.552	39.2	3.54	14.04	25.25
Notre-Dame-du-Thil	»	»	4.7	1.900	42.8	2.47	10.95	23.57
Saint-Just-les-Marais	»	»	5.4	1.250	30.4	4.32	17.78	24.16
CANTON DE CHAUMONT								
Chaumont	»	»	4.0	1.443	40.4	2.77	9.90	27.98

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
MOYENNES DE 10 ANNÉES. — COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS (*suite*)								
CANTON DE COUDRAY SAINT-GERMER								
Saint-Germer	»	»	3.5	1.082	24.8	3.23	10.08	22.00
Sérifontaine	»	»	3.3	1.333	28.8	2.48	11.45	21.60
CANTON DE FORMERIE								
Formerie	»	»	2.4	1.340	33.0	1.79	7.27	24.62
CANTON DE GRANDVILLIERS								
Feuquières	»	»	2.6	1.052	24.8	2.47	10.48	23.57
Grandvilliers	»	»	4.6	1.647	40.7	2.79	11.30	24.71
CANTON DE MÉRU								
Andeville	»	»	4.0	1.349	29.1	2.96	13.74	21.57
CANTON DE NOAILLES								
Hermes	»	»	3.3	1.300	27.0	2.53	12.22	20.76
Noailles	»	»	3.9	1.465	27.2	2.66	14.34	18.56
Sainte-Geneviève	»	»	6.4	1.546	35.2	4.13	18.18	22.77
CANTON DE SONGEONS								
Songeons	»	»	3.0	1.035	23.8	2.70	12.65	21.93
TOTAUX	»	»	59.9	20.934	480.4	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	2.86	12.47	23.47

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE NIVILLERS 2.000 A 3.000								
Bresles.								
1889.	7	7	14	2.270	70	6.16	20.00	»
1890.	1	7	8	»	58	3.52	13.79	»
1891.	3	5	8	»	57	3.52	13.79	»
1892.	2	5	7	»	69	3.08	10.14	»
1893.	2	2	4	»	51	1.76	8.00	»
1894.	2	3	5	»	49	2.20	10.20	»
1895.	7	2	9	»	63	3.96	14.28	»
1896.	4	5	9	»	57	3.96	15.78	»
1897.	3	3	6	»	41	2.64	14.63	»
1898.	2	5	7	»	52	3.08	13.46	»
TOTAUX ET MOYENNES.	33	44	77	2.270	567	3.38	13.56	24.90
VILLES DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
CANTON DE BEAUVAIS-SUD-OUEST								
Allonne.								
1890.	2	7	9	2.433	63	3.69	14.28	25.85
1891.	3	4	7	2.433	55	2.87	12.72	22.60
1892.	3	3	6	2.433	58	2.45	10.34	23.83
1893.	4	6	10	2.433	62	4.11	16.12	25.48
1894.	4	5	9	2.433	56	3.69	16.07	22.61
1895.	3	7	10	2.433	69	4.11	14.49	28.35
1896.	2	4	6	2.433	74	2.45	8.10	20.41
1897.	3	6	9	2.433	71	3.69	12.68	29.16
1898.	4	5	9	2.433	63	3.69	14.28	25.85
TOTAUX.	28	47	75	21.817	571	»	»	»
MOYENNE.	»	»	»	»	»	3.44	13.11	26.17

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Ville de 2.000 à 3.000 hab. — Commune d'Allonne (2.433 hab.)

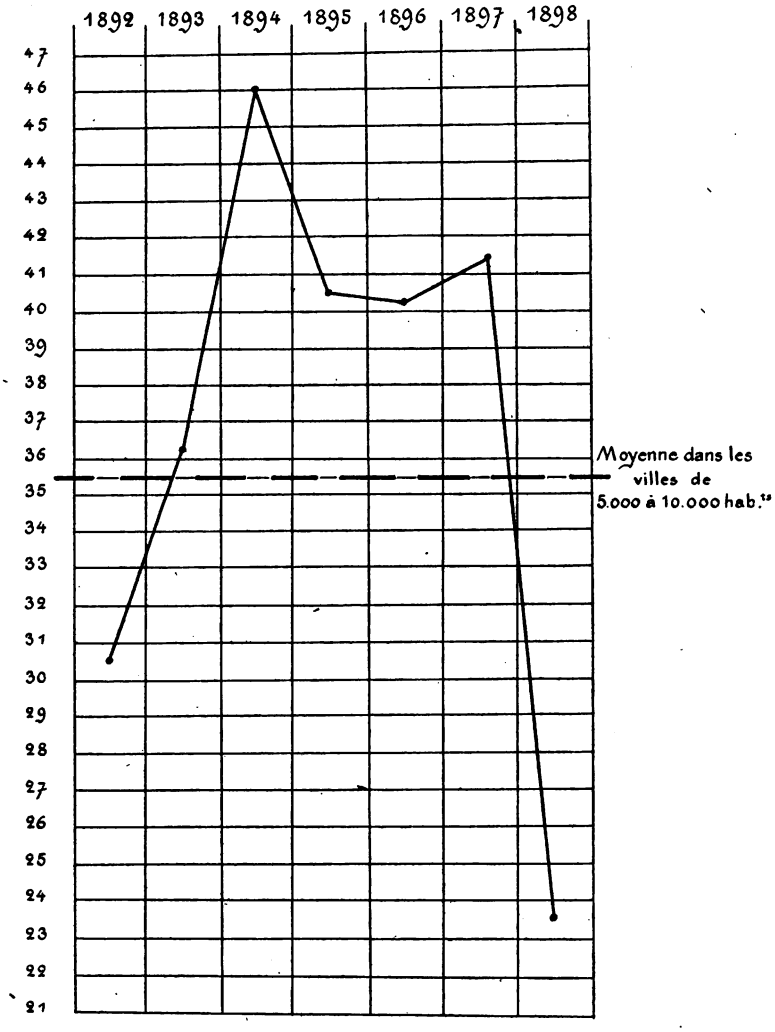

VILLE DE BEAUVAIS

	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT des décès tuberculeux pour 1.000 vivants	PROPORTION de tuberculeux pour 100 décès	RAPPORT des décès totaux pour 1.000 vivants
1892.	19	44	63	19.311	537	3.26	11.73	27.8
1893.	19	74	93	19.311	536	4.81	17.35	27.7
1894.	12	63	75	19.311	461	3.88	16.27	23.8
1895.	»	82	82	19.311	464	4.29	17.67	24.0
1896.	5	73	78	19.951	450	3.90	15.11	22.5
1897.	6	56	62	19.951	465	3.10	13.33	23.3
1898.	1	71	72	19.951	450	3.60	16.00	22.5
1899.	2	62	64	19.951	463	3.20	13.82	23.1
TOTAUX.	64	525	589	141.048	3.826	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	4.17	15.39	24.33

Mortalité par tuberculose et bronchite chronique

Ville de Beauvais

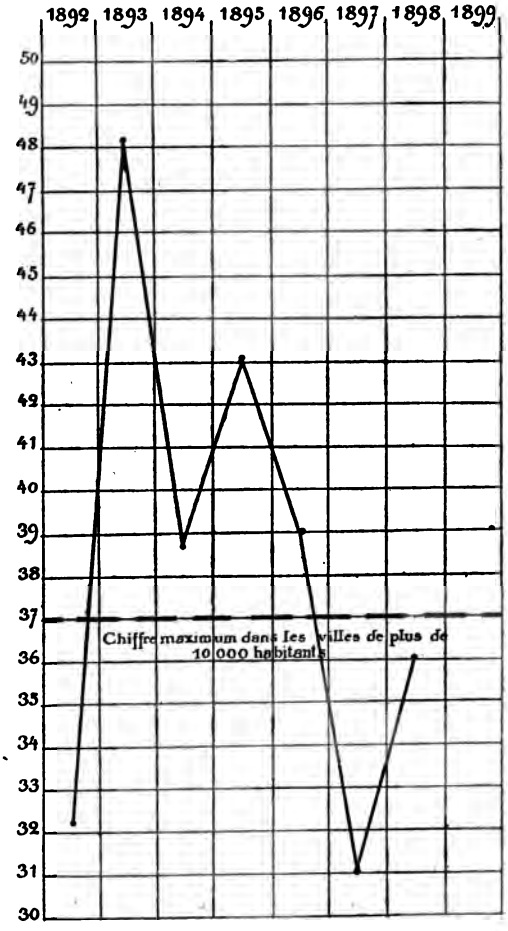

VILLE DE BEAUVAIS (POPULATION OUVRIÈRE)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT des décès tuberculeux pour 1.000 vivants	PROPORTION de tuberculeux pour 100 décès	RAPPORT des décès totaux pour 1.000 vivants
BEAUVAIS 1880-1891 (POPULATION TOTALE)								
Beauvais.	»	»	785	19.311	5.494	»	»	»
Pour 1 an. . . .	»	»	65.41	19.311	457.8	3.38	14.28	23.7
POPULATION OUVRIÈRE								
Professions manuelles.	»	»	297	5.545	1.240	»	»	»
Tapis, os, nacre. . . .	»	»	110	2.608	405	»	»	»
TOTAUX.	»	»	407	8.153	1.645	»	»	»
Pour 1 an	»	»	33.91	8.153	137.08	4.15	24.75	15.57
POPULATION DES AUTRES PROFESSIONS								
Professions diverses. .	»	»	378	11.158	3.849	»	»	»
Pour 1 an.	»	»	31.5	11.158	320	2.82	9.84	28.68
COMPARAISON ENTRE LES PROFESSIONS MANUELLES ET LES BOUTONS, OS, TAPIS								
		[Décès par phtisie pour 1 an]						
Population ouvrière. .	»	31.50	»	8.153	»	»	»	»
Population totale . . .	»	65.41	»	19.311	»	»	»	»
Rapport	»	51.84	»	42.42	»	»	»	»
COMPARAISON ENTRE LA POPULATION OUVRIÈRE ET LA POPULATION TOTALE								
Professions manuelles.	»	24.7	»	»	»	»	»	»
Boutons, os, tapis. . .	»	9.1	»	»	»	»	»	»
Rapport.	»	37.03	»	»	»	»	»	»

BEAUVAIS

COMMUNES DE 5.000 A 1.000 AU-DESSUS DE LA MOYENNE (2.26)

NOMS DES COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse
CANTON D'AUNEUIL	
Brosses	
Berneuil	2.78
Jouy-s.-Thelle	3.21
Valdampierre	2.45
CANTON DE BEAUVAIS	
Brosses	
Goincourt	3.88
CANTON DE CHAUMONT	
Brosses	
Liancourt-Saint-Pierre	3.72
CANTON DE FORMERIE	
Bonneterie	
Abancourt	2.82
Moliens	2.91
CANTON DE GRANDVILLIERS	
Bonneterie	
Sarcus	2.30
CANTON DE MARSEILLE-LE-PETIT	
Brosses	
Lihus	2.52
Marseille	2.91
CANTON DE MÉRU	
Boutons, Nacre	
Fresneaux	2.73
Hénonville	2.68
Saint-Crespin	2.29
CANTON DE NIVILLERS	
Boutons, Nacre	
Laversines	2.36
Bailleul-sur-Thérain	2.74
Troissereux	2.57
CANTON DE NOAILLES	
Boutons, Nacre	
Berthecourt	3.04
Ponchon	3.78
CANTON DE SONGEONS	
Boutons, Nacre	
Hanvoile	2.72

COMMUNES DE 1.000 A 2.000 AU-DESSUS DE LA MOYENNE (2.86)

NOMS DES COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse
CANTON DE BEAUVAIS	
Brosses, Soies de porc	
Marissel	3.54
Saint-Just-des-Marais	4.32
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER	
Verrerie	
Saint-Germer	3.23
CANTON DE MÉRU	
Boutons, Éventails, Nacre	
Andeville	2.96
CANTON DE NOAILLES	
Tabletterie, Éventails	
Sainte-Geneviève	4.13

BEAUVAIS

COMMUNES DE 1.000 A 2.000 AU-DESSUS DE LA MOYENNE (2.86) (*suite*)

NOMS DES COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	NOMS DES COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse
COMMUNES DONT LES DÉCÈS TUBERCULEUX SONT SUPÉRIEURS A 9,7 % DES DÉCÈS TOTAUX		CANTON DE NOAILLES	
CANTON DU COUDRAY-SAINT-GERMER		**Boutons**	
Poteries		Cauvigny	9.90
La Chapelle-aux-Pots	11.9	Warluis	10.00
CANTON DE MÉRU		**COMMUNES DONT LES DÉCÈS TUBERCULEUX SONT SUPÉRIEURS A 12,47 % DES DÉCÈS TOTAUX**	
Boutons, Métallurgie		CANTONS DE NOAILLES ET DE SONGEONS	
Amblainville	10.00	**Boutons, Corne, Nacre**	
Bornel	13.60	Noailles	14.34
CANTON DE NIVILLERS		Songeons	12.65
Boutons			
Haudivilliers	9.7		

Nous avons complété le graphique de Beauvais par le détail de la population ouvrière. Depuis 1896, époque à laquelle des aspirateurs ont été installés dans différentes industries, la mortalité phtisique a subi une diminution bien marquée. C'est un premier fait capital sur lequel nous reviendrons plus tard.

Ce tableau prouve encore que plus de la moitié des tuberculeux est fournie par la population ouvrière et le tiers des phtisiques par les industries, os, tapis, brosses, etc. Ces chiffres sont à retenir. La tuberculose sous toutes ses formes occupe le premier rang parmi les causes de décès. Les autres maladies contagieuses ne ressortent que pour une proportion de 28,08 sur 100 décès.

Il convient d'ajouter que les villes de Beauvais et de Méru font une consommation exagérée d'alcool de toute nature et que l'industrie y est presque identique.

Quant à l'âge des victimes, c'est un peu à tous les âges, mais surtout à la période moyenne de la vie, que la proportion est la plus élevée 52 %. Et ce sont principalement les hommes et les femmes exerçant les professions manuelles désignées plus haut, qui paient le plus large tribut à la phtisie.

BEAUVAIS

COMMUNES.	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de tuberculeux pour 100 décès	RAPPORT des décès totaux pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 4.000 A 5.000 HABITANTS								
VILLE DE MÉRU								
Méru.								
1889.		11	11	4.558	111	2.41	10.00	»
1890.	5	13	18	»	132	3.72	13.63	»
1891.	3	8	11	»	139	2.41	10.00	»
1892.	2	9	11	»	120	2.41	10.00	»
1893.	3	14	17	»	110	3.72	15.45	»
1894.	2	17	19	»	106	3.73	17.93	»
1895.	5	16	21	»	627	4.60	16.53	»
1896.	2	11	13	»	90	2.85	14.44	»
1897.	7	14	21	»	89	4.60	23.53	»
1898.	4	27	31	»	122	6.70	25.40	»
TOTAUX.	33	140	173	»	1.147	»	»	»
MOYENNE.	3.3	14.0	17.3	4.558	114.6	3.79	25.09	25.14

Courbe de la tuberculose dans la ville de Méru (4.558 hab.)

(1889-1898).

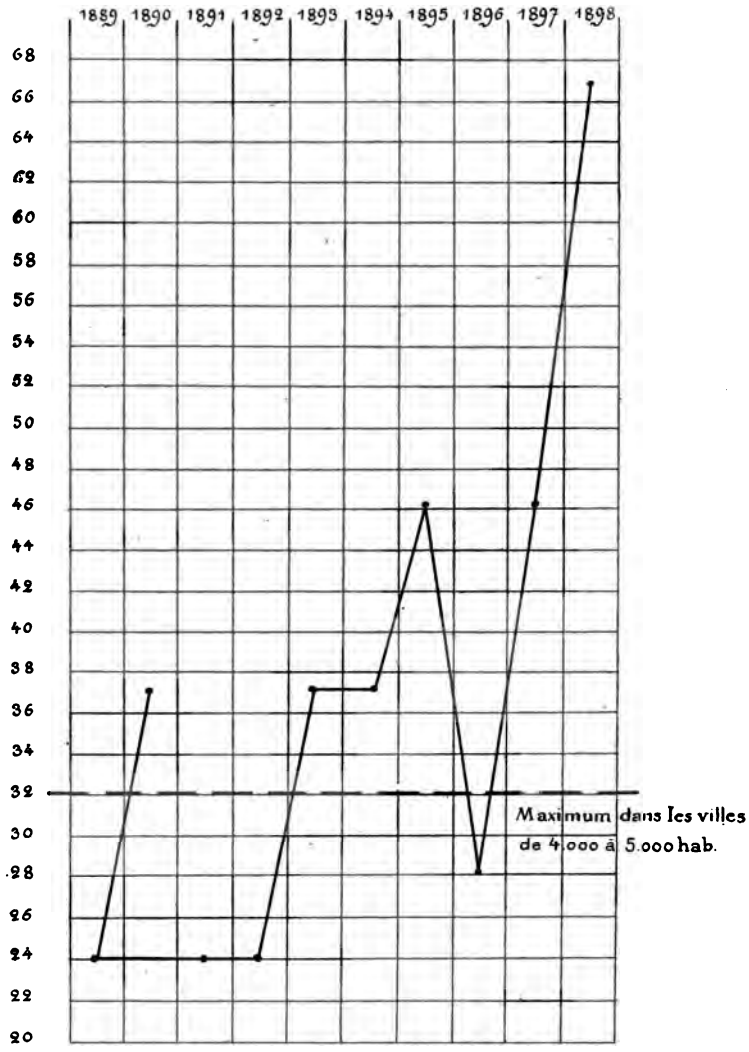

ARRONDISSEMENT

DE

CLERMONT

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

NOMS DES COMMUNES	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	Décès	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès	DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Année 1886								
Breteuil	6	16	22	11.944	286	1.84	7.69	24.02
Clermont	7	17	24	14.275	248	1.68	9.68	17.37
Crèvecœur	8	11	19	8.745	208	2.17	9.13	23.78
Froissy	3	8	11	6.595	156	1.66	7.05	23.65
Liancourt	9	37	46	14.047	312	3.27	14.74	22.21
Maignelay	7	17	24	8.083	191	2.96	12.56	23.63
Mouy	5	21	26	9.145	229	2.84	11.35	25.04
St-Just (Non comp. la maison de Clermont.)	16	14	30	13.364	317	2.24	9.46	23.72
TOTAUX ET MOYNNNES.	61	141	202	86.198	1.057	2.34	10.32	22.92
Année 1887								
Breteuil	6	24	30	11.944	241	2.51	12.45	20.1
Clermont	11	20	31	14.275	257	2.17	12.07	18.0
Crèvecœur	7	8	15	3.745	173	1.71	8.67	19.7
Froissy	4	7	11	6.595	131	1.66	8.39	19.6
Liancourt	9	29	38	14.047	292	2.70	13.01	20.8
Maignelay	3	10	13	8.083	191	1.60	6.80	23.5
Mouy	7	20	27	0.145	201	2.95	13.43	21.0
St-Just	10	16	26	13.364	281	1.94	9.25	21.0
TOTAUX ET MOYENNES.	57	134	191	86.198	1.767	2.21	10.81	20.5
Année 1888								
Breteuil	11	19	30	11.915	276	2.51	10.86	23.2
Clermont	11	17	28	14.275	284	1.95	9.85	19.8
Crèvecœur	6	9	15	8.745	192	1.71	7.80	21.9
Froissy	5	9	14	6.595	159	2.12	8.80	24.0
Liancourt	7	23	30	14.047	306	2.20	9.83	21.8
Maignelay	4	11	14	8.083	181	1.73	7.73	22.3
Mouy	6	25	31	9.145	210	3.38	14.76	22.9
St-Just	13	16	29	13.364	309	2.15	9.41	22.4
TOTAUX ET MOYENNES.	62	129	191	86.198	1.917	2.21	10.00	22.3

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

NOMS DES CANTONS	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès	DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Année 1889								
Breteuil	6	19	25	11.943	241	2.09	10.37	20.1
Clermont	12	18	30	13.356	275	2.24	10.91	20.5
Crèvecœur	6	8	14	8.409	189	1.66	7.40	22.4
Froissy	3	8	11	6.366	132	1.72	8.33	20.7
Liancourt	11	34	45	13.761	291	3.27	15.56	21.1
Maigneley	5	7	12	7.939	154	1.52	7.79	19.3
Mouy	6	28	34	9.110	216	3.73	12.96	23.7
St-Just	10	15	25	13.219	254	1.89	9.84	19.2
TOTAUX ET MOYENNES.	59	137	196	84.103	1.752	2.33	11.18	29.8
Année 1890								
Breteuil	12	25	37	11.943	294	3.09	12.57	24.6
Clermont	9	22	31	13.356	277	2.32	11.19	20.7
Crèvecœur	6	10	16	8.409	190	1.90	8.41	22.5
Froissy	4	15	19	6.366	168	2.98	11.30	26.3
Liancourt	13	36	49	13.761	369	3.64	13.28	26.8
Maigneley	3	13	16	7.939	193	2.00	8.29	24.3
Mouy	6	27	33	9.110	240	2.96	13.75	26.3
St-Just	15	20	35	13.219	304	2.64	11.51	22.9
TOTAUX ET MOYENNES.	68	168	236	84.103	2.035	2.68	11.54	24.3
Année 1891								
Breteuil	8	27	35	11.528	288	3.03	12.15	24.9
Clermont	7	27	34	13.336	282	2.84	12.05	21.1
Crèvecœur	12	11	23	7.950	179	3.02	12.84	22.5
Froissy	3	9	12	6.170	152	1.94	7.89	24.6
Liancourt	12	26	38	13.416	275	2.83	13.81	20.4
Maignelet	3	13	16	6.586	163	2.42	9.81	24.7
Mouy	8	17	25	8.977	235	2.78	10.63	26.1
St-Just	11	18	29	12.834	273	2.50	10.62	21.2
TOTAUX ET MOYENNES.	64	148	212	80.797	1.847	2.59	11.48	22.8

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

NOMS DES COMMUNES	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 2.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès	DÉCÈS TOTAUX pour 2.000 vivants
Année 1892								
Breteuil	13	13	26	11.539	274	2.25	9.48	23.7
Clermont	13	18	31	13.332	307	2.32	10.09	23.0
Crèvecœur	9	6	15	7.938	227	1.88	6.60	28.5
Froissy	6	8	14	6.140	180	2.28	7.77	29.3
Liancourt	10	30	40	13.257	317	3.01	12.62	23.9
Maignelay	6	5	11	7.644	198	1.43	5.55	25.6
Mouy	5	22	27	9.034	216	2.98	12.50	23.9
St-Just	12	16	28	12.834	316	2.18	8.86	24.6
TOTAUX ET MOYENNES.	74	118	192	81.718	2.035	2.34	9.43	24.9
Année 1893								
Breteuil	8	25	33	11.539	297	2.85	11.11	20.5
Clermont	9	22	31	13.058	285	2.36	10.89	20.1
Crèvecœur	6	5	11	7.988	178	1.26	6.17	20.2
Froissy	5	11	16	6.140	170	2.60	9.41	20.7
Liancourt	10	24	34	13.260	334	2.56	10.18	20.5
Maignelay	3	7	10	7.659	176	1.35	5.67	20.2
Mouy	6	18	24	9.034	228	2.65	10.52	20.5
St-Just	9	20	29	12.856	285	2.33	10.17	20.2
TOTAUX ET MOYENNES.	56	132	188	82.484	1.953	2.27	9.62	20.3
Année 1894								
Breteuil	9	25	34	11.539	253	2.94	13.43	22.00
Clermont	6	23	29	13.058	255	2.22	11.37	19.00
Crèvecœur	4	15	19	7.938	201	2.39	9.45	25.00
Froissy	2	11	13	6.140	123	2.11	10.56	20.00
Liancourt	4	38	42	13.259	329	3.16	12.76	24.00
Maignelay	3	15	18	7.659	162	2.35	11.11	23.00
Mouy	4	28	32	9.034	192	3.54	16.16	21.00
St-Just	8	15	23	12.856	235	1.78	9.78	18.00
TOTAUX ET MOYENNES.	40	170	210	81.483	1.770	2.08	11.86	21.00

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

NOMS DES COMMUNES	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS	PROPORTION pour 1.000 vivants	PROPORTION pour 100 décès	DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Année 1895								
Breteuil	8	13	21	11.539	221	1.81	9.50	19.15
Clermont	9	37	46	13.058	630	3.59	7.30	48.25
Crèvecœur	2	22	24	7.938	190	3.02	12.63	23.92
Froissy	2	11	13	6.140	137	2.11	9.48	22.31
Liancourt	4	19	23	13.259	342	1.65	6.72	25.78
Maignelay	3	4	7	7.659	239	0.91	2.92	31.20
Mouy	6	9	15	9.034	230	1.66	6.52	25.45
St-Just	9	2	11	12.856	266	0.85	4.13	20.61
TOTAUX ET MOYENNES.	43	107	160	81.483	2.255	1.96	7.09	27.08

Récapitulation et moyenne

NOMS DES COMMUNES	POUR 100 DÉCÈS	TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX pour 100 vivants	CONCENTRATION par demeure
Breteuil	10.962	2.492	11.670	22.22	3.19
Clermont	10.640	2.369	13.471	22.78	3.57
Crèvecœur	8.910	2.072	8.260	23.04	2.65
Froissy	8.898	2.118	6.317	23.12	2.92
Liancourt	12.241	2.929	13.620	22.72	3.82
Maignelay	7.823	1.827	7.582	23.80	3.05
Mouy	12.258	2.947	9.066	23.67	3.28
St-Just	9.303	2.275	13.068	21.38	3.39
MOYENNE	10.333	2.301	83.054	22.69	3.20

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE BRETEUIL								
Ansauvillers.								
1895	1	3	4	870	17	»	»	»
1896	»	6	6	870	20	»	»	»
1897	»	5	5	870	24	»	»	»
1898	1	3	4	870	23	»	»	»
1899	»	2	2	870	21	»	»	»
TOTAUX	2	19	21	870	95	»	»	»
Pour une année	»	»	4.2	870	19	4.82	22.10	21.83
Bonneuil.								
1895	»	1	1	809	19	»	»	»
1896	1	»	1	853	21	»	»	»
1897	»	2	2	853	21	»	»	»
1898	1	1	2	853	23	»	»	»
1899	1	1	2	853	22	»	»	»
TOTAUX	3	5	8	831	109	»	»	»
Pour une année	»	»	1.6	831	21.8	1.92	7.33	26.22
Paillart.								
1895	1	2	3	700	23	»	»	»
1896	1	2	3	700	19	»	»	»
1897	1	»	1	700	22	»	»	»
1898	»	2	2	700	20	»	»	»
1899	2	2	4	700	23	»	»	»
TOTAUX	5	8	13	700	107	»	»	»
Pour une année	»	»	2.6	700	21.4	3.71	12.14	30.55
CANTON DE CRÈVECŒUR								
Francastel.								
1895	1	2	3	482	11	6.22	»	»
1896	2	1	3	482	12	6.22	»	»
1897	»	1	1	482	8	2.07	»	»
1898	»	2	2	482	14	4.14	»	»
1899	»	»	»	482	8	»	»	»
TOTAUX	3	6	9	482	53	»	»	»
Pour une année	»	»	1.8	482	10.60	3.73	16.96	21.9

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE FROISSY								
Froissy.								
1895	»	»	»	581	8	»	»	»
1896	»	»	»	581	13	»	»	»
1897	»	»	»	581	8	»	»	»
1898	1	1	2	581	11	»	»	»
1899	»	2	2	581	22	»	»	»
TOTAUX	1	3	4	581	62	»	»	»
Pour une année	»	»	0.8	581	12.4	1.37	6.45	21.34
Hardivillers.								
1895-99	8	21	29	773	101	»	»	»
Pour une année	»	»	5.8	773	20.2	7.50	28.71	26.13
Noyers-Saint-Martin.								
1895	»	1	1	584	12	»	»	»
1896	»	»	»	584	18	»	»	»
1897	»	»	»	584	10	»	»	»
1898	1	1	1	584	13	»	»	»
1899	1	1	2	584	18	»	»	»
TOTAUX	2	2	4	584	71	»	»	»
Pour une année	»	»	0.8	584	14.2	1.37	5.63	24.31
CANTON DE LIANCOURT								
Bailleval.								
1895	1	3	4	621	23	»	»	»
1896	1	2	3	621	19	»	»	»
1897	2	4	6	621	13	»	»	»
1898	2	4	6	621	10	»	»	»
1899	3	1	4	621	24	»	»	»
TOTAUX	9	14	23	621	89	»	»	»
Pour une année	»	»	4.6	621	17.8	7.40	25.83	28.65

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX
CANTON DE LIANCOURT (*suite*)								
Catenoy.								
1894	1	2	3	576	18	»	»	»
1895	1	3	4	576	10	»	»	»
1896	1	3	4	576	8	»	»	»
1897	1	5	6	576	9	»	»	»
1898	4	9	10	576	16	»	»	»
1899	4	8	12	576	19	»	»	»
TOTAUX	12	27	39	576	80	»	»	»
Pour une année	»		6.5	576	13.3	11.28	48.12	23.09
Cinqueux.								
1895	2	3	5	523	14	»	»	»
1896	1	2	3	»	13	»	»	»
1897	2	2	4	»	20	»	»	»
1898	2	2	4	»	14	»	»	»
1899	1	1	2	»	11	»	»	»
TOTAUX	8	10	18	523	72	»	»	»
Pour une année	»	»	3.6	»	14.50	6.88	24.82	27.70
CANTON DE MAIGNELAY								
Maignelay	10	17	27	683	87	3.95	31.03	12.73
Pour une année	2	3.4	5.4	683	17.4	7.9	30.90	25.46
Montigny.								
1895	2	1	3	776	15	»	»	»
1896	»	»	»	»	20	»	»	»
1897	»	2	2	»	16	»	»	»
1898	1	1	2	»	14	»	»	»
1899	»	2	2	»	13	»	»	»
TOTAUX	3	6	9	776	78	»	»	»
Pour une année	»	»	1.8	776	15.6	2.31	11.53	20.1
CANTON DE MOUY								
Angy.								
1895	»	»	»	791	22	»	»	»
1896	»	»	»	»	15	»	»	»
1897	»	»	»	»	15	»	»	»
1898	1	3	4	»	23	»	»	»
1899	»	1	1	»	9	»	»	»
TOTAUX	1	4	5	791	84	»	»	»
Pour une année	»	»	1	791	16.8	1.28	5.9	21.23

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE ST-JUST								
Wavignies.								
1895	3	1	4	697	15	»	»	»
1896	»	5	5	»	16	»	»	»
1897	»	3	3	»	21	»	»	»
1898	1	2	3	»	13	»	»	»
1899	2	4	6	»	21	»	»	»
TOTAUX	6	15	21	697	86	»	»	»
Pour une année	»	»	4.2	697	17.2	6.2	24.41	24.67
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS (MOYENNES DE CINQ ANNÉES)								
CANTON DE BRETEUIL								
Ansauvillers	»	»	4.2	870	19.0	4.82	22.10	21.83
Bonneuil	»	»	1.6	831	21.8	1.92	7.33	26.23
Paillart	»	»	2.6	700	21.4	3.71	12.14	30.55
CANTON DE CLERMONT								
	»	»	»	»	»	»		»
CANTON DE CRÈVECŒUR								
Francastel	»	»	1.8	482	10.60	3.73	16.96	21.9
CANTON DE FROISSY								
Hardivillers	»	»	5.8	773	20.2	7.50	28.71	26.13
Noyers-Saint-Martin	»	»	0.8	584	14.2	1.37	5.63	24.31
Froissy	»	»	0.8	581	12.4	1.37	6.45	21.34
CANTON DE LIANCOURT								
Catenoy	»	»	6.5	576	13.3	11.28	48.12	23.09
Cinqueux	»	»	3.6	523	14.5	6.88	24.82	27.70
Bailleval	»	»	4.6	621	17.8	7.40	25.83	28.65

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS (*suite*)								
CANTON DE MAIGNELAY								
Maignelay	»	»	5.4	683	17.4	7.90	30.90	25.46
Montigny	»	»	1.8	776	15.6	2.31	11.53	20.10
CANTON DE MOUY								
Augy	»	»	1.0	791	16.8	1.28	5.9	21.23
CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE								
Wavignies	»	»	4.2	697	17.2	6.02	24.41	24.67
TOTAUX	»	»	44.7	9488	232.2	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	4.71	27.86	24.47

COMMUNES AU-DESSUS DE LA MOYENNE 4.71

Ansauvillers	4.82	Bailleval	7.40
Hardivillers	7.50	Maignelay	7.90
Catenoy	11.28	Wavignies	6.02
Cinqueux	6.88		

COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS (MOYENNES DE CINQ ANNÉES)

CANTON DE CLERMONT (OISE)

Agnetz.								
1895	2	5	7	1.244	33	»	»	»
1896	»	2	2	—	25	»	»	»
1897	2	5	7	—	32	»	»	»
1898	2	1	3	—	26	»	»	»
1899	»	2	2	—	28	»	»	»
TOTAUX	6	15	21	1.244	144	»	»	»
Pour une année	»	»	4.2	1.244	28.8	3.37	14.58	23.14
Fitz-James.								
1895	»	4	4	1.084	29	»	»	»
1896	1	3	4	1.093	24	»	»	»
1897	»	3	3	1.093	15	»	»	»
1898	2	1	3	1.093	23	»	»	»
1899	1	1	2	1.093	19	»	»	»
TOTAUX	4	12	16	1.088	110	»	»	»
Pour une année	»	»	3.2	10.88	22	2.90	14.54	20.22

Courbe de la tuberculose
dans l'arrondissement de Clermont (83.761 hab.
(1886-1895)

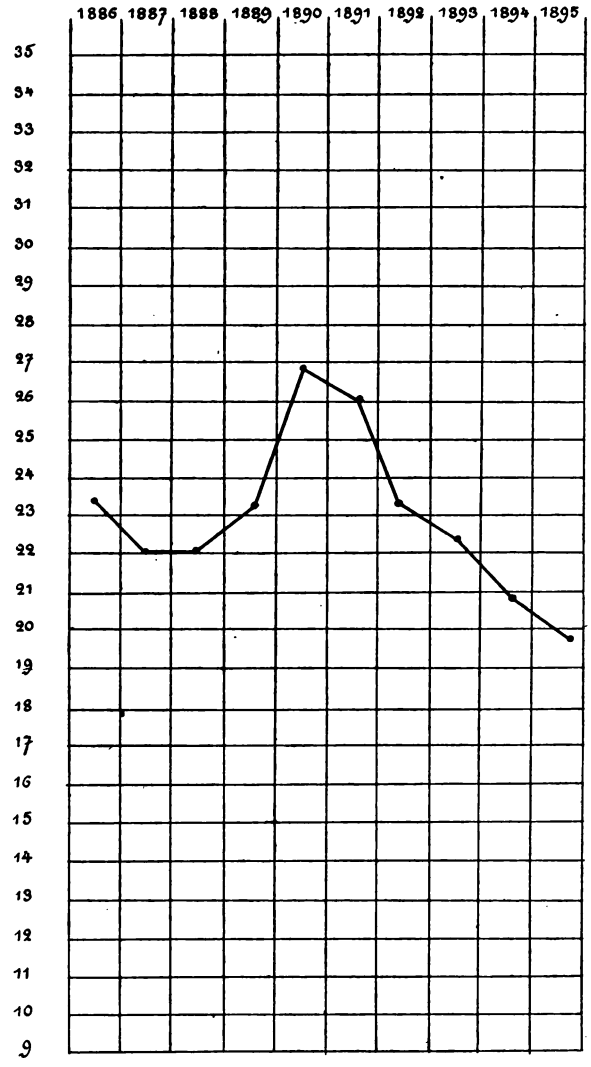

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS (*suite*)								
CANTON DE LIANCOURT								
Rantigny.								
1895.	3	4	7	1.195	28	»	»	»
1896.	4	2	6	1.195	25	»	»	»
1897.	2	4	6	1.195	20	»	»	»
1898.	8	4	12	1.195	36	»	»	»
1899.	4	3	7	1.195	25	»	»	»
TOTAUX.	21	17	38	»	134	»	»	»
MOYENNES.	»	»	7.6	1.195	26.4	6.36	28.78	22.09
COMMUNE DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
CANTON DE CRÈVECŒUR								
MOYENNE p. une année.	»	»	5	2.189	45	2.27	11.11	20.55
CANTON DE LIANCOURT								
Liancourt.								
1895.	2	16	18	3.993	116	»	»	»
1896.	3	15	18	3.993	90	»	»	»
1897.	8	6	14	4.127	81	»	»	»
1898.	6	17	23	4.127	98	»	»	»
1899.	5	15	20	4.127	89	»	»	»
TOTAUX.	24	69	93	20.367	474	»	»	»
Pour une année. .	»	»	18.6	4.091	94.8	4.65	19.62	23.1
CANTON DE MOUY								
Mouy.								
1895.	5	6	11	3.305	73	3.3	15.06	22.1
1896.	5	7	12	»	62	3.6	19.35	18.8
1897.	7	3	10	»	59	3 »	16.94	14.8
1898.	8	3	11	»	66	3.3	16.66	19.9
1899.	3	2	15	»	54	1.4	8.926	16.3
TOTAUX.	28	21	59	3.305	314	»	»	»
Pour un an. . . .	5.6	4.2	9.8	»	62.8	2.66	15.60	19.3

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE								
St-Just-en-Chaussée.								
1895.	2	3	5	2.376	41	»	»	»
1896.	4	3	7	—	38	»	»	»
1897.	3	3	6	—	60	»	»	»
1898.	4	3	7	—	57	»	»	»
1899.	3	3	6	—	54	»	»	»
TOTAUX.	16	15	31	—	250	»	»	»
Pour un an. . . .	»	»	6.20	»	50	1.30	12.40	21.04
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DE CLERMONT								
Agnetz.	»	»	4.2	1.244	28.2	3.37	14.58	23.14
Fitz-James.	»	»	3.2	1.088	22.0	2.90	14.54	20.22
CANTON DE LIANCOURT								
Rantigny.	»	»	7.6	1.195	26.4	6.36	28.78	22.09
TOTAUX	»	»	15.0	3.527	76.6			
MOYENNES	»	»	»	»	»	4.25	19.59	21.6

COMMUNE AU-DESSUS DE 4.25 (*décès pour* 1.000 *vivants*)

Rantigny. 6.36

COMMUNES DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
CANTON DE LIANCOURT								
Liancourt	»	»	9.8	4.091	94.8	4.65	19.62	23.1
CANTON DE MOUY								
Mouy.	»	»	9.8	3.305	62.8	2.66	15.60	19.3

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des décès TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 2.000 A 50.000 HABITANTS (*suite*)								
CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE								
Saint-Just-en-Chaussée.	»	»	6.2	2.376	50.0	1.30	12.40	21.04
TOTAUX..	»	»	34.6	9.772	207.6	»	»	»
MOYENNES.	»	»	»	»	»	3.54	16.66	21.24
VILLE AU-DESSUS DE LA MOYENNE 3.54								
Liancourt 4.65								

INDUSTRIES DES COMMUNES REGARDÉES COMME FOYERS.

Ansauvillers..	
Hardivillers.	Phosphates de chaux, tissage mécanique de laines, soie.
Catenoy..	Distillerie.
Cinqueux.	
Bailleval	
Maignelay.	Ganterie, pyrite.
Wawignies	Sucre, alcool.
Rantigny.	Flanelle, chaussures.
Liancourt.	Chaussures, instruments agricoles.

Nous tenons à publier les observations présentées par M. Delalain, secrétaire de la mairie de Catenoy. Elles sont typiques et prouvent qu'il est des cœurs qui comprennent la triste situation faite en France par l'alcool et la phtisie.

Il a noté les causes des décès et constaté qu'une grande partie des cas de mort sont dus aux affections de poitrine, surtout à la tuberculose. Une famille entière de sept enfants et les père et mère ont péri de cette terrible maladie, sauf une fille de 21 ans qui était condamnée, s'est rétablie à force de soins et est subitement devenue folle, elle est actuellement à l'asile d'aliénés de Clermont (Oise). — En plus des cas indiqués ci-dessus, il y a chaque année 2 à 3 morts dues aux maladies provenant de la mauvaise circulation du sang, anévrisme, etc., 2 à 3 morts dues aux rhumatismes et autant dues aux congestions alcooliques. — Pourtant la position de Catenoy doit lui assurer un climat sain : bâti au milieu d'une belle plaine bien aérée,

exempte de marais, de cours d'eau; entouré de bois assez vastes, à végétation luxuriante: bâti sur un sol appelé terre franche reposant sur un sous-sol tantôt sablonneux, tantôt calcaire, Catenoy ne devrait pas être ravagé par cette maudite tuberculose, d'autant plus qu'il est doté de bonne eau, que la vie y est facile, que les rues sont larges, propres et les maisons en général bien construites en pierres et briques et tenues proprement. Mais il y a une distillerie d'alcool occupant une vingtaine d'ouvriers adonnés à l'alcoolisme, et un cimetière souvent remué attenant à l'école des garçons.

VILLES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE CLERMONT								
Clermont.								
1895.	6	69	75	5.617	405	»	»	»
1896.	8	57	65	5.617	385	»	»	»
1897.	5	60	65	5.731	375	»	»	»
1898.	6	56	62	5.731	401	»	»	»
1899.	9	70	79	5.731	423	»	»	»
	34	312	346	28.427	1.989	»	»	»
Pour une année. . .	»	»	69.2	5.685	397.4	12.17	17.41	70.15

Quant à la ville de Clermont, l'asile et la maison de santé augmentent considérablement les décès spécifiques.

L'explication nous est fournie par le secrétaire de la mairie, M. Cabais, qui s'exprime ainsi :

Je vous ferai remarquer que la mortalité anormale résulte à Clermont, de l'importance des établissements publics, notamment de l'asile d'aliénés et de l'hospice civil, la population, comptée à part, figurant pour 1.922 habitants dans la population totale, qui était au recensement de 1896 de 5.761 habitants. L'asile d'aliénés fournit surtout un grand nombre de décès par tuberculose, en raison de l'état spécial de ses malades

ARRONDISSEMENT

DE COMPIÈGNE

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
Année 1898								
CANTON D'ATTICHY								
Attichy	1	2	3	823	16	3.64	18.75	19.44
Autrèches	1	1	2	742	26	2.69	7.69	35.04
Berneuil-sur-Aisne	»	1	1	551	7	1.87	14.28	12.70
Nampcel	»	4	4	515	16	7.76	25.00	31.06
Trosly-Breuil	1	7	8	698	31	11.46	25.80	44.41
CANTON DE COMPIÈGNE								
Choisy-au-Bac	3	»	3	868	19	3.45	15.78	21.90
Clairoix	»	»	»	710	10	»	»	14.08
Jaux	»	»	»	727	21	»	»	28.88
Saint-Sauveur	»	2	2	931	9	2.14	22.22	9.66
CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS								
Arsy	»	»	»	531	5	»	»	9.41
Canly	»	»	»	523	11	»	»	21.03
Chevrières	»	»	»	844	7	»	»	8.29
Francières	1	1	2	543	14	3.68	14.28	25.78
Grand-Fresnoy	1	6	7	939	21	7.45	33.33	22.36
Le Meux	»	1	1	703	13	1.42	7.69	18.55
Longueuil-Ste-Marie	»	4	4	965	22	4.14	18.18	22.79
CANTON DE GUISCARD								
Crisolles	»	1	1	493	5	2.03	20.00	10.14
CANTON DE LASSIGNY								
Beaulieu-les-Fontaines	»	3	3	714	17	4.14	17.64	23.80
Elincourt-Ste-Marguerite	2	1	3	627	16	4.78	18.75	25.51
Lagny	»	1	1	607	18	1.64	5.55	29.65
Lassigny	2	1	3	863	20	3.47	15.00	23.17
Mareuil-la-Motte	1	2	3	570	18	5.26	16.66	31.58
Roye-sur-Matz	2	»	2	450	11	4.44	18.18	24.44
Thiescourt	2	1	3	792	12	3.80	25.00	15.15

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
Année 1898 (*suite*)								
CANTON DE NOYON								
Babeuf	»	»	»	365	11	»	»	»
Cuts	»	»	»	791	19	»	»	30.13
Salency	2	2	4	721	23	5.54	17.39	24.02
Ville	»	2	2	548	12	3.65	16.66	32-25
CANTON DE RESSONS								
Conchy-les-Pots	1	2	3	706	23	4.24	13.05	32.57
Coudun	1	»	1	637	17	1.57	5.88	26.68
Cuvilly	2	2	4	530	14	7.54	28.56	26.41
Gournay-sur-Aronde	1	2	3	776	21	3.86	14.28	27.06
Monchy-Humières	2	1	3	715	18	4.19	16.66	25.16
Orvillers-Sorel	»	1	1	452	9	2.20	11.11	20.00
Ressons-sur-Matz	1	1	2	925	24	2.16	8.33	25.94
CANTON DE RIBÉCOURT								
Chevincourt	1	1	2	641	14	3.11	14.28	21.68
Longueuil-sur-Thourotte	1	2	3	734	20	4.08	15.00	27.24
Ribécourt	1	»	1	826	29	1.21	34.82	35.10
Saint-Léger-aux-Bois	»	»	»	563	17	»	»	30.19
TOTAUX	30	55	85	16.659	636	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	5.10	13.36	38.17
VILLES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON D'ATTICHY								
Cuise-la-Motte	1	3	4	986	24	4.05	16.66	24.34
Pierrefonds	1	4	5	1.819	20	2.74	25.00	10.99
Tracy-le-Mont	7	6	13	1.782	45	7.30	28.28	25.25
CANTON DE COMPIÈGNE								
La Croix-Saint-Ouen	»	4	4	1.576	30	2.63	13.33	19.03
Margny-les-Compiègne	2	6	8	1.905	38	4.20	21.06	20.00
Venette	2	2	11	1.110	36	3.63	11.11	32.72

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
Année 1898 (*suite*)								
CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS								
Estrées-Saint-Denis	3	2	5	1.567	43	3.18	23.88	27.36
Rémy	2	2	4	1.005	14	4.00	28.57	13.93
CANTON DE GUISCARD								
Guiscard	3	»	3	1.413	29	2.12	10.34	20.52
CANTON DE RIBÉCOURT								
Carlepont	2	3	5	1.197	34	4.18	14.70	28.40
TOTAUX	23	32	55	14.360	313	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	3.83	17.57	21.78
VILLES DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
Chiry-Ourscamp	3	17	20	2.050	57	9.70	35.08	28.29
VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS								
Noyon	6	13	19	7.458	131	2.54	14.50	17.56
VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS								
Compiègne	5	55	60	15.225	353	3.94	17.04	23.18
VILLES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
Année 1899								
CANTON D'ATTICHY								
Attichy	3	2	5	823	24	6.07	20.83	29.16
Autrèches	»	1	1	742	15	1.34	6.66	20.21
Berneuil-sur-Aisne	1	6	7	551	19	12.70	36.84	34.48
Nampcel	»	»	»	515	10	»	»	19.41
Trosly-Breuil	»	2	2	698	23	2.86	8.69	32.95

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique et MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
Année 1899 (*suite*)								
CANTON DE COMPIÈGNE								
Choisy-au-Bac	»	2	2	868	15	2.30	13.33	17.28
Clairoix	»	2	2	710	16	2.81	12.50	22.53
Jaux	1	2	3	727	21	4.12	14.28	29.12
Saint-Sauveur	2	2	4	931	30	4.28	13.33	32.22
CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS								
Arsy	»	1	1	531	16	1.88	6.24	30.13
Canly	»	»	»	523	8	»	»	15.29
Chevrières	1	1	2	844	24	2.36	8.33	28.43
Francières	»	»	»	543	15	»	»	27.62
Grand-Fresnoy	3	1	4	939	23	4.26	17.39	24.49
Le Meux	»	»	»	703	13	»	»	18.49
Longueil-Sainte-Marie	1	4	5	965	26	5.18	19.23	26.94
CANTON DE GUISCARD								
Crisolles	1	»		493	11	2.03	9.09	22.31
CANTON DE LASSIGNY								
Beaulieu-les-Fontaines	»	2	2	714	17	2.80	11.76	23.80
Elincourt-Ste-Marguerite	»	2	2	627	10	3.01	20.00	15.94
Lagny	»	1	1	607	8	1.45	12.50	13.18
Lassigny	»	3	3	863	18	3.47	16.66	20.85
Mareuil-la-Motte	1	»	1	570	20	1.75	5.00	35.08
Roye-sur-Matz	1	»	1	451	8	2.21	12.50	17.73
Thiescourt	3	2	5	792	17	6.43	29.41	21.46
CANTON DE NOYON								
Babeuf	1	3	4	365	16	10.96	25.00	43.83
Cuts	1	»	1	791	13	1.26	7.69	16.43
Salency	1	2	3	721	21	4.16	14.28	29.11
Ville	1	1	2	548	9	3.64	22.22	16.42

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET BRONCHITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des décès TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
Année 1899 (*suite*)								
CANTON DE RESSONS								
Conchy-les-Pots	2	1	3	706	11	4.25	27.27	15.58
Coudun	»	1	1	637	12	1.57	8.33	18.83
Cuvilly	1	»	1	530	7	1.88	14.28	13.20
Gournay-sur-Aronde	1	2	3	776	16	3.86	18.75	20.61
Monchy-Humières	1	3	4	715	17	5.58	23.52	23.77
Orvillers-Sorel	»	»	»	452	7	»	»	15.48
Ressons-sur-Matz	4	3	7	925	28	7.56	25.00	30.27
CANTON DE RIBÉCOURT								
Chevincourt	1	2	3	641	15	4.68	20.00	23.40
Longueuil-sur-Thourotte	3	4	7	734	37	9.53	18.91	50.40
Ribécourt	»	2	2	826	14	2.42	14.28	16.95
Saint-Léger-aux-Bois	2	2	4	568	13	7.04	30.76	22.85
TOTAL	37	62	99	16.665	643	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	5.94	15.39	38.58
VILLES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON D'ATTICHY								
Cuise-la-Motte	»	1	1	1.000	20	1.00	5.00	20.00
Pierrefonds	1	2	3	1.819	31	1.64	9.67	17.04
Tracy-le-Mont	7	7	14	1.782	46	7.90	30.43	25.81
CANTON DE COMPIÈGNE								
La Croix-St-Ouen	»	4	4	1.576	30	2.63	13.33	19.03
Margny-les-Compiègne	2	6	8	1.905	38	4.20	21.06	20.00
Venette	2	2	4	1.100	36	3.63	11.11	32.72
CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS								
Estrées-St-Denis	»	1	1	1.567	32	0.63	3.12	20.42
Remy	»	»	»	1.005	12	»	»	11.94

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS (*suite*)								
Année 1899 (*suite*)								
CANTON DE GUISCARD								
Guiscard	1	2	3	1.413	25	2.12	12.00	17.58
CANTON DE RIBÉCOURT								
Carlepont	3	3	6	1.197	28	5.01	21.42	23.38
TOTAUX ET MOYENNES	16	28	44	14.364	298	3.06	14.55	20.78
VILLE DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
CANTON DE RIBÉCOURT								
Chiry-Ourscamps	11	8	19	2.050	62	9.26	30.64	30.24
VILLE DE 5.000 A 10.000 HABITANTS								
Noyon	7	12	19	7.458	125	2.54	15.20	16.76
VILLE DE 10.000 A 20.000 HABITANTS								
Compiègne	16	57	73	15.225	331	4.13	31.60	21.74
Année 1898 (*Résumé par cantons*)								
CANTONS.								
Attichy	8	38	46	10.251	236	4.48	19.49	23.02
Compiègne	7	63	70	24.305	508	2.88	13.77	20.81
Estrées-Saint-Denis	5	21	26	10.125	206	2.56	12.62	20.14
Guiscard	3	6	9	6.227	119	1.44	7.56	19.11
Lassigny	9	15	24	8.540	188	2.81	12.76	22.01
Noyon	7	25	32	14.930	311	2.14	10.28	20.83
Ressons	6	11	17	8.562	218	1.98	7.79	25.46
Ribécourt	9	33	42	10.128	269	4.14	15.61	26.56
TOTAUX	54	212	266	93.068	2.055	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	2.85	12.94	22.24

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*).

CANTONS	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Année 1899 (*Résumé par cantons*)								
Attichy	10	27	37	10.251	265	3.60	13.95	25.85
Compiègne	26	79	105	24.305	558	4.32	18.81	22.87
Estrées-Saint-Denis	3	11	14	10.125	233	1.38	6.27	23.01
Guiscard	5	8	13	6.227	125	2.08	10.40	20.07
Lassigny	9	11	20	8.540	169	2.34	11.83	19.80
Noyon	11	24	35	14.930	290	2.34	12.06	19.44
Ressons	12	12	24	8.562	198	2.80	12.12	21.83
Ribécourt	18	38	56	10.128	275	5.51	20.36	27.15
TOTAUX	94	210	304	93.068	2113	»	»	»
MOYENNES	»	»	»	»	»	3.23	14.25	23.66
Moyennes des deux années précédentes								
Attichy	»	»	»	»	»	4.04	16.72	24.42
Compiègne	»	»	»	»	»	3.60	16.29	21.84
Estrées-Saint-Denis	»	»	»	»	»	1.97	9.44	21.57
Guiscard	»	»	»	»	»	1.76	8.98	19.59
Lassigny	»	»	»	»	»	2.57	12.29	20.90
Noyon	»	»	»	»	»	2.24	11.17	20.13
Ressons	»	»	»	»	»	2.39	9.95	23.64
Ribécourt	»	»	»	»	»	4.82	17.98	26.85
MOYENNES	»	»	»	»	»	3.04	13.19	22.95
MOYENNES DE DEUX ANNÉES. COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
CANTON D'ATTICHY								
COMMUNES.								
Attichy	»	»	»	»	»	4.855	19.29	24.30
Autrèches	»	»	»	»	»	2.015	7.17	27.62
Berneuil-sur-Aisne	»	»	»	»	»	6.785	25.56	23.59
Nampel	»	»	»	»	»	3.88	12.50	25.23
Trosly-Breuil	»	»	»	»	»	7.16	17.24	38.68

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 500 1.000 HABITANTS (*suite*)								
CANTON DE COMPIÈGNE								
Choisy-au-Bac	»	»	»	»	»	2.87	14.55	19.59
Clairoix	»	»	»	»	»	1.40	6.25	18.30
Jaux	»	»	»	»	»	2.06	7.14	29.00
Saint-Sauveur	»	»	»	»	»	3.21	17.77	20.94
CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS								
Arsy	»	»	»	»	»	0.94	3.12	19.77
Canly	»	»	»	»	»	»	»	18.16
Chevrières	»	»	»	»	»	1.18	4.16	18.36
Francières	»	»	»	»	»	1.84	7.14	26.70
Grandfresnoy	»	»	»	»	»	5.85	25.36	23.42
Le Meux	»	»	»	»	»	0.71	3.84	18.52
Longueuil-Ste-Marie	»	»	»	»	»	4.66	18.70	24.86
CANTON DE GUISCARD								
Crisolles	»	»	»	»	»	2.03	14.99	16.22
CANTON DE LASSIGNY								
Beaulieu-les-Fontaines	»	»	»	»	»	3.47	14.70	23.80
Elincourt-Ste-Marguerite	»	»	»	»	»	3.89	19.37	20.72
Lagny	»	»		»	»	1.54	9.02	21.41
Lassigny	»	»	»	»	»	3.47	15.83	22.01
Mareuil-la-Motte	»	»	»	»	»	3.55	10.83	33.33
Roye-sur-Matz	»	»	»	»	»	3.32	15.34	21.08
Thiescourt	»	»	»	»	»	5.11	27.20	18.30
CANTON DE NOYON								
Babeuf	»	»	»	»	»	5.48	12.50	36.98
Cuts	»	»	»	»	»	0.63	3.84	20.22
Salency	»	»	»	»	»	4.85	15.82	30.68
Ville	»	»	»	»	»	3.64	19.28	19.15

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 500 A 1.000 HABITANTS (*suite*)								
CANTON DE RESSONS								
Conchy-les-Pots	»	»	»	»	»	4.24	20.16	24.07
Coudun	»	»	»	»	»	1.57	7.10	22.75
Cuvilly	»	»	»	»	»	4.71	16.42	19.80
Gournay-sur-Aronde	»	»	»	»	»	3.86	16.51	23.83
Monchy-Humières	»	»	»	»	»	1.10	11.12	24.46
Orvillers-Sorel	»	»	»	»	»	»	5.55	17.74
Ressons-sur-Matz	»	»	»	»	»	4.86	7.94	28.10
CANTON DE RIBÉCOURT								
Chevincourt	»	»	»	»	»	3.89	17.14	22.54
Longueil-sous-Thourotte	»	»	»	»	»	6.80	16.85	38.82
Ribécourt	»	»	»	»	»	1.81	24.55	26.01
St-Léger-aux-Bois	»	»	»	»	»	3.52	15.36	26.52
COMMUNES 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON D'ATTICHY								
Cuise-la-Motte	»	»	»	»	»	2.52	10.83	22.17
Pierrefonds	»	»	»	»	»	2.19	17.33	14.01
Tracy-le-Mont	»	»	»	»	»	7.60	29.65	25.53
CANTON DE COMPIÈGNE								
La Croix-St-Ouen	»	»	»	»	»	2.63	13.33	9.03
Margny-les-Compiègne	»	»	»	»	»	4.20	21.06	20.00
Venette	»	»	»	»	»	3.63	11.11	32.72
CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS								
Estrées-St-Denis	»	»	»	»	»	1.90	16.00	23.89
Rémy	»	»	»	»	»	2.00	14.28	12.93

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*).

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS (*suite*)								
CANTON DE GUISCARD								
Guiscard.	»	»	»	»	»	2.12	11.17	19.05
CANTON DE RIBÉCOURT								
Carlepont	»	»	»	»	»	4.59	18.06	25.89
VILLES DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
CANTON DE RIBÉCOURT								
Chiry-Ourscamps. . . .	»	»	»	»	»	9.48	32.86	29.26
VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS								
Noyon.	»	»	»	»	»	2.54	14.35	17.16
VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS								
Compiègne.	»	»	»	»	»	1.03	24.32	22.46
Moyennes des deux années précédentes								
VILLES OU BOURGS DE 500 A 1.000 HABITANTS								
39 communes	33.5	58.5	92	16.662	639.5	5.502	14.52	38.47
VILLES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
70 communes	19.5	30	49.5	14.362	305.5	3.445	16.06	28.28
VILLES DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
Chiry-Ourscamps. . . .	7	12.5	19.5	2.050	59.5	9.48	32.86	29.26

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

ANNÉES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION moyenne	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Moyennes des deux années précédentes (*suite*)								
VILLES DE 5.000 A 10.000 HABITANTS								
Noyon 1898-1899.. .	6.5	12.5	19	7.458	128	2.54	14.35	17.16
1892.	10	19	29	6.242	194	4.64	14.94	31.00
1893.	9	12	21	6.242	129	3.36	16.35	20.6
1894.	3	10	13	6.242	140	2.08	8.28	22.4
1895.	9	11	20	6.242	200	3.20	10.00	31.9
1896.	3	14	17	7.478	133	2.27	12.78	17.7
1897.	3	7	10	7.478	142	1.33	7.04	18.9
TOTAUX.	43.5	85.5	129	47.382	1.066	»	»	»
MOYENNES. . . .	»	»	»	»	»	2.72	12.10	22.48
VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS								
Compiègne								
1898-1899.	10.5	56	66.5	15.225	342	4.03	24.32	22.46
1897.	13	30	43	15.348	308	2.13	13.96	20.1
1896.	8	54	62	15.348	317	4.03	19.55	20.7
1895.	4	44	48	14.455	311	3.32	15.43	21.4
1894.	7	33	40	14.455	281	2.76	14.23	19.4
1893.	4	40	44	14.455	331	2.14	12.90	18.6
1892.	3	46	49	14.455	317	3.38	15.45	21.8
TOTAUX.	49.5	303	352.5	103.741	2.207	»	»	»
MOYENNES. . . .	»	»	»	»	»	3.39	15.95	21.18

Courbe de la mortalité par tuberculose et bronchite chronique
Ville de Noyon

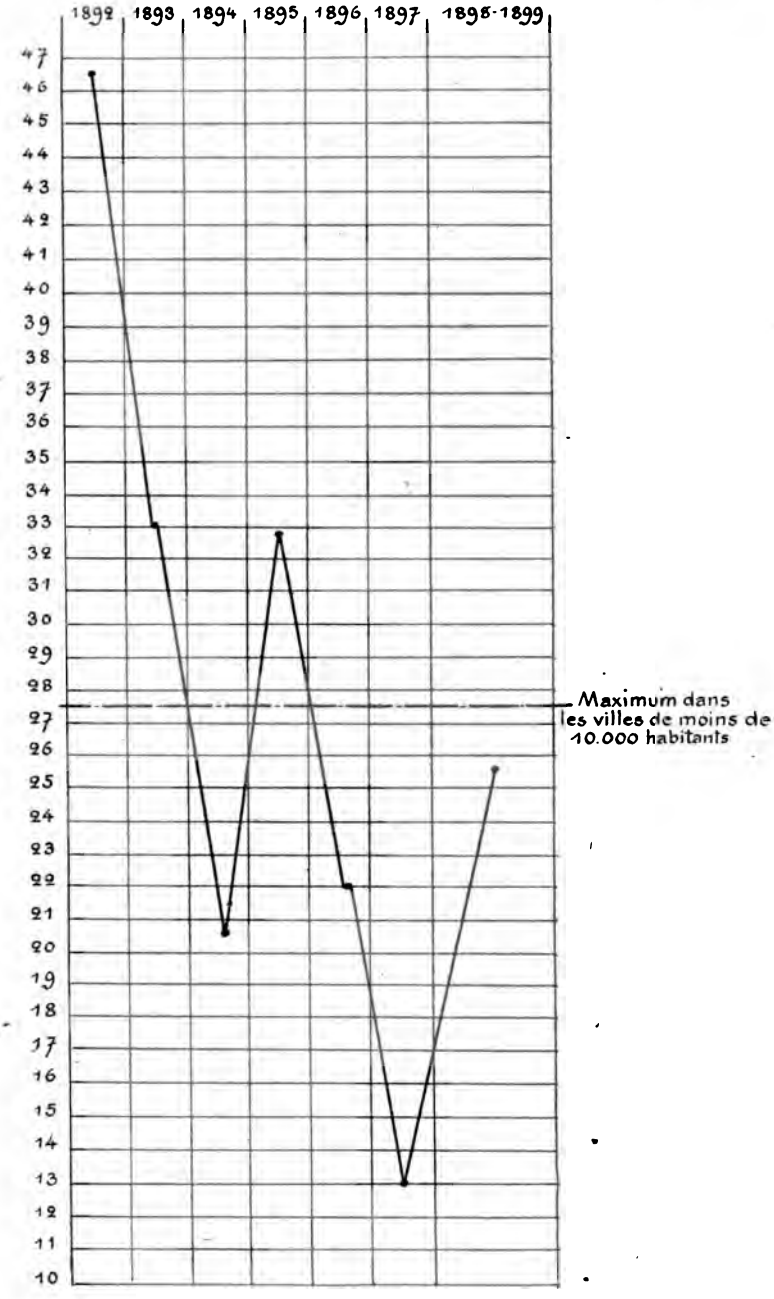

Ville de Compiègne

(1892-1899)

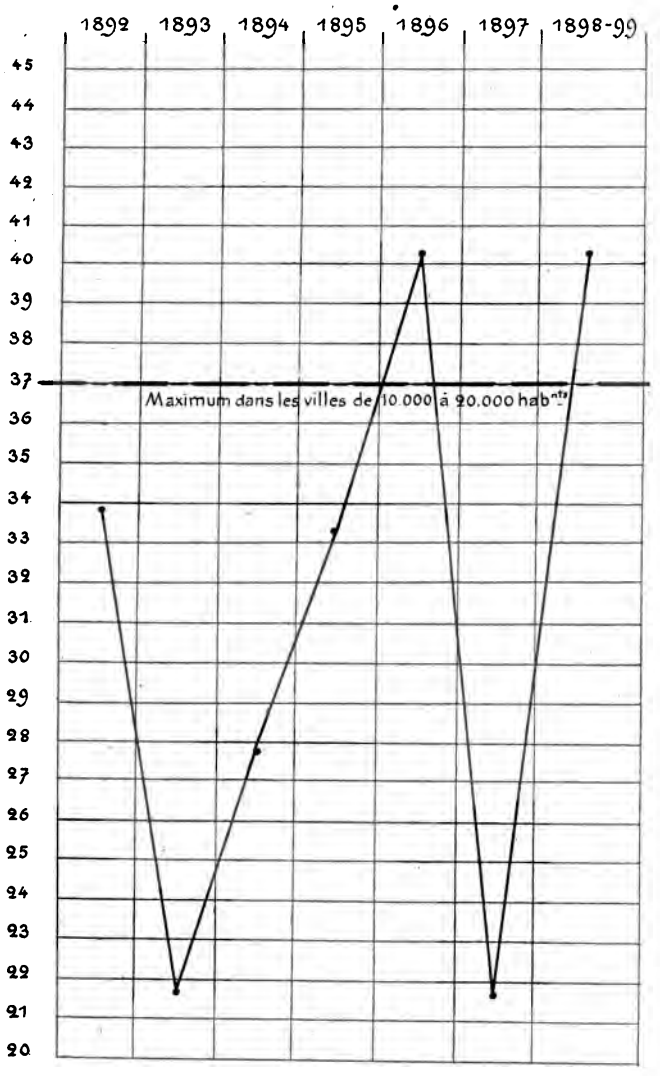

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

COMMUNES	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	COMMUNES	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS			
DÉCÈS TUBERCULEUX SUPÉRIEURS A 5.502 POUR 1.000		DÉCÈS TUBERCULEUX SUPÉRIEURS A 14.52 POUR 100 DÉCÈS TOTAUX	
CANTON D'ATTICHY			
Berneuil-s.-Aisne	6.785	Attichy	19.29
Trosly-Breuil	1.160		
CANTON DE COMPIÈGNE			
		Choisy-au-Bac	14.55
		St-Sauveur	17.77
CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS			
Grandfresnoy	5.85	Longueil-Ste-Marie	18.70
CANTON DE GUISCARD			
		Crisolles	14.99
CANTON DE LASSIGNY			
		Beaulieu-les-Fontaines	14.70
		Elincourt-Ste-Marguerite	19.37
		Lassigny	15.83
		Roye-sur-Matz	15.34
		Thiescourt	27.20
CANTON DE NOYON			
Salency	4.85	Ville	19.28
Babeuf	5.48		
CANTON DE RESSONS			
		Conchy-les-Pots	20.16
		Cuvilly	16.42
		Gournay-sur-Aronde	16.51

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*).

COMMUNES	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	COMMUNES	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS (*suite*).			
CANTON DE RIBECOURT			
Longueil-s.-Thourotte . . .	6.80	Chevincourt	17.14
		Ribécourt	24.55
		St-Léger-aux-Bois	15.36
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS			
DÉCÈS TUBERCULEUX SUPÉRIEURS A 3.445 POUR 1.000		DÉCÈS TUBERCULEUX SUPÉRIEURS A 16.06 POUR 100 DES DÉCÈS TOTAUX	
CANTON D'ATTICHY			
Tracy-le-Mont	7.60	Pierrefonds	17.33
CANTON DE COMPIÈGNE			
Margny-les-Compiègne . . .	4.20		
CANTON DE RIBÉCOURT			
Carlepont	4.95		

Industries dans les communes considérées comme foyers tuberculeux

Berneuil-sur-Aisne . . .	Sucre.
Trosly-Breuil	Jouets.
Attichy	Sucre.
Choisy-au-Bac	
St-Sauveur	Brasserie, jouets.
Grandfresnoy.	Féculeries, gélatine.
Longueil-Ste-Marie . . .	Cols et manchettes, sucre, tuileries.
Crisolles	Distillerie.
Beaulieu-les-Fontaines. .	Savons, tissus.
Elincourt-Ste-Marguerite.	Huiles, tuiles.
Lassigny	Sabots.
Roye-sur-Matz	

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)

Industries dans les communes considérées comme foyers tuberculeux (*suite*)

Thiescourt	Carrières de pierres, sabots.
Salency	
Babeuf	Chaussures.
Ville	Meuniers.
Conchy-les-Pots	Briqueterie, poterie.
Gournay-sur-Aronde	
Longueil-s.-Thourotte	Brasserie.
Chevincourt	
Ribécourt	Engrais, sucre.
St-Léger-aux-Bois	Balles à jouer.
Tracy-le-Mont	Brosses, cartonnages.
Pierrefonds	Sucre.
Margny-les-Compiègne	Bouchons, carrières, lainages, sucre, vannerie.
Carlepont	Chanvre, sabots, tarares.
Chiry-Ourscamps	Filatures.

Malheureusement nous ne pouvons nous appuyer que sur deux années d'observations. C'est peu, mais on tiendra compte de la difficulté que l'on éprouve à se procurer des documents authentiques.

ARRONDISSEMENT

DE SENLIS

ARRONDISSEMENT DE SENLIS

CANTONS	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL DES DÉCÈS	POPULATION	‰ RAPPORT A LA POPULATION	% RAPPORT AUX DÉCÈS	DÉCÈS TOTAUX	DÉCÈS pour 1.000 vivants
1885								
Betz	9	8	17	8.374	2.30	10.82	157	18.74
Creil	46	110	156	31.410	4.96	18.55	843	26.83
Crépy	36	34	70	10.075	6.89	20.28	345	34.17
Nanteuil	10	14	24	9.510	2.52	12.43	193	20.29
Neuilly-en-Thelle	25	20	45	10.944	4.11	15.09	265	24.21
Pont	11	21	32	8.813	3.63	14.41	222	25.18
Senlis	22	38	60	14.694	4.09	17.34	346	23.54
TOTAUX ET MOYENNES	159	245	404	93.820	4.96	17.04	2.371	24.70
1886								
Betz	18	10	28	8.374	3.34	16.47	170	20.30
Creil	73	76	149	31.410	4.77	20.10	741	23.58
Crépy	40	23	63	10.075	6.15	19.03	331	32.86
Nanteuil	7	9	16	9.510	1.68	8.74	183	19.24
Neuilly-en-Thelle	10	20	30	10.944	2.72	11.23	267	24.40
Pont	15	13	28	8.813	3.18	17.17	163	18.49
Senlis	34	39	73	14.694	4.96	22.46	325	22.11
TOTAUX ET MOYENNES	197	190	387	93.820	4.12	17.75	2.180	22.99
1887								
Betz	2	19	21	8.374	2.50	13.37	157	18.74
Creil	15	87	102	31.410	3.24	13.80	739	23.52
Crépy	10	27	37	10.075	3.77	10.45	354	32.15
Nanteuil	2	16	18	9.510	1.89	8.28	217	22.81
Neuilly-en-Thelle	3	23	26	10.944	2.37	10.44	249	22.75
Pont	5	21	26	8.813	2.95	12.75	203	23.03
Senlis	10	34	44	14.694	3.08	15.60	282	19.19
TOTAUX ET MOYENNES	47	227	274	93.820	2.92	12.45	2.201	23.17
1888								
Betz	3	16	19	8.374	13.38	2.26	142	16.95
Creil	27	80	107	31.410	13.61	3.40	786	25.02
Crépy	15	42	57	10.075	14.84	5.65	384	38.11
Nanteuil	1	17	18	9.510	9.64	1.89	197	20.72
Neuilly-en-Thelle	1	25	26	10.944	10.19	2.37	255	23.30
Pont	5	18	23	8.813	10.84	2.60	212	24.05
Senlis	3	32	35	14.694	11.00	2.31	318	21.64
TOTAUX ET MOYENNES	55	230	285	93.820	12.46	3.37	2.294	24.25

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*).

CANTONS	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL DES DÉCÈS	POPULATION	‰ RAPPORT A LA POPULATION	% RAPPORT AUX DÉCÈS	DÉCÈS TOTAUX	DÉCÈS pour 1.000 vivants
1889								
Betz	4	14	18	8.374	12.50	2.14	144	17.19
Creil	27	71	98	31.410	12.29	3.11	797	25.37
Crépy	13	53	66	10.075	18.53	6.55	356	35.43
Nanteuil	18	12	30	9.510	17.44	3.15	172	18.09
Neuilly-en-Thelle	8	13	21	10.944	8.08	1.91	260	23.75
Pont	8	10	18	8.813	9.18	2.04	196	22.24
Senlis	14	21	35	14.694	13.35	2.38	262	17.83
TOTAUX ET MOYENNES	92	194	286	93.820	13.07	3.04	2.187	22.84
1890								
Betz	8	14	22	8.374	13.41	2.63	164	19.58
Creil	18	74	92	31.410	12.81	2.92	718	26.04
Crépy	20	35	55	10.075	14.66	5.45	375	37.22
Nanteuil	7	20	27	9.510	11.84	2.83	228	23.97
Neuilly-en-Thelle	6	25	31	10.944	15.42	2.83	201	18.36
Pont	4	21	25	8.813	8.33	2.83	299	33.92
Senlis	19	60	79	14.694	19.75	5.37	400	27.29
TOTAUX ET MOYENNES	82	249	331	93.820	14.03	3.52	2.387	26.62
1891								
Betz	4	17	21	8.374	10.50	2.51	200	23.88
Creil	22	94	116	31.410	16.02	3.37	724	23.04
Crépy	10	43	53	10.075	14.60	5.26	363	36.03
Nanteuil	10	25	35	9.510	15.62	3.68	224	23.55
Neuilly-en-Thelle	6	34	40	10.944	14.48	3.65	276	25.21
Pont	1	25	26	8.813	11.35	2.95	219	24.84
Senlis	7	40	47	14.694	14.55	3.26	323	21.98
TOTAUX ET MOYENNES	60	278	338	93.820	14.51	3.62	2.329	25.50
1892								
Betz	6	15	21	8.097	9.54	2.59	220	27.17
Creil	12	99	111	32.302	11.96	3.43	928	28.72
Crépy	16	38	54	15.606	12.91	3.46	418	26.83
Nanteuil	6	18	24	8.376	10.71	2.86	224	26.74
Neuilly-en-Thelle	11	41	52	10.895	16.72	4.73	311	27.62
Pont	8	29	37	9.111	16.20	4.06	229	25.13
Senlis	17	36	53	14.758	14.17	3.59	374	24.86
TOTAUX ET MOYENNES	76	276	352	98.945	13.04	3.56	2.700	26.44

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

CANTONS	BRONCHITE	PHTISIE	TOTAL DES DÉCÈS	POPULATION	‰ RAPPORT A LA POPULATION	% RAPPORT AUX DÉCÈS	DÉCÈS TOTAUX	DÉCÈS pour 1.000 vivants
1893								
Betz	4	15	19	8.097	10.10	2.34	188	23.21
Creil	21	93	114	32.302	12.23	3.52	731	22.63
Crépy	15	52	67	15.606	15.69	4.29	427	27.36
Nanteuil	7	16	23	8.376	10.45	2.74	220	26.26
Neuilly-en-Thelle	4	32	36	10.895	10.88	3.30	294	27.08
Pont	9	25	34	9.111	15.88	3.73	214	23.48
Senlis	5	48	53	14.758	16.25	3.58	326	22.08
TOTAUX ET MOYENNES	65	281	346	98.945	14.81	3.49	2.401	24.58
1894								
Betz	6	5	11	8.097	7.44	1.35	149	18.40
Creil	15	104	119	32.302	17.00	3.68	699	21.67
Crépy	4	34	38	15.606	12.62	2.43	301	19.35
Nanteuil	2	21	23	8 376	11.97	2.74	192	22.92
Neuilly-en-Thelle	10	22	32	10.895	8.87	2.93	248	22.76
Pont	4	27	31	9.111	14.48	3.42	214	23.48
Senlis	8	44	52	14.758	15.70	3.52	331	22.45
TOTAUX ET MOYENNES	49	257	306	98.945	14.33	3.09	2.134	21.57
1895								
Betz	3	18	21	8.097	11.22	2.59	187	23.09
Creil	28	90	118	32.302	15.10	3.68	781	24.18
Crépy	15	53	68	15.606	17.21	4.35	395	25.03
Nanteuil	6	19	25	8.376	13.88	2.98	180	21.49
Neuilly-en-Thelle	6	37	43	10.895	16.05	3.90	268	24.60
Pont	5	24	29	9.111	12.28	3.18	236	25.90
Senlis	6	50	56	14.758	15.51	3.79	361	24.46
TOTAUX ET MOYENNES	69	291	360	98.945	14.94	3.63	2.408	24.13
1896								
Betz	1	18	19	8.096	11.11	2.34	171	21.12
Creil	14	104	118	34.319	16.42	3.68	719	20.95
Crépy	7	26	33	15.906	10.21	2.07	323	20.30
Nanteuil	3	18	21	8.621	13.73	2.55	153	17.74
Neuilly-en-Thelle	3	26	29	10.767	11.64	2.69	249	23.12
Pont	7	22	29	9.068	18.35	3.20	158	17.42
Senlis	6	57	63	15.350	16.77	4.10	316	20.58
TOTAUX ET MOYENNES	41	271	312	102.127	14.95	3.05	2.089	21.46

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

CANTONS	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	NOMBRE D'HABITANTS par demeure	DÉCÈS POUR 700 habitants	POPULATION
Moyennes des décès					
Betz	11.65	2.61	3.46	20.69	8.096
Creil	14.99	3.84	5.78	24.21	34.319
Crépy	15.08	4.58	3.93	30.40	15.906
Nanteuil	12.06	2.68	3.98	21.98	8.621
Neuilly-en-Thelle	12.08	3.11	3.24	23.76	10.767
Pont	13.43	3.11	3.57	23.88	9.068
Senlis	15.12	3.66	4.72	22.23	15.350
MOYENNES	14.44	3.53	4.09	23.87	102.127

VILLE	POPULATION	TUBERCULOSE	BRONCHITE	TOTAL	PROPORTION
1891-1895					
Ville de Senlis	7.162	23.6	2.8	26.4	3.68
MOYENNE	7.189	25.8	2.2	28.0	3.88
1896-1897					
Ville de Senlis	7.216	28	1.5	29.5	4.09

Courbe de la tuberculose dans l'arrondissement de Senlis

(102.127 habitants)

(1885-1899)

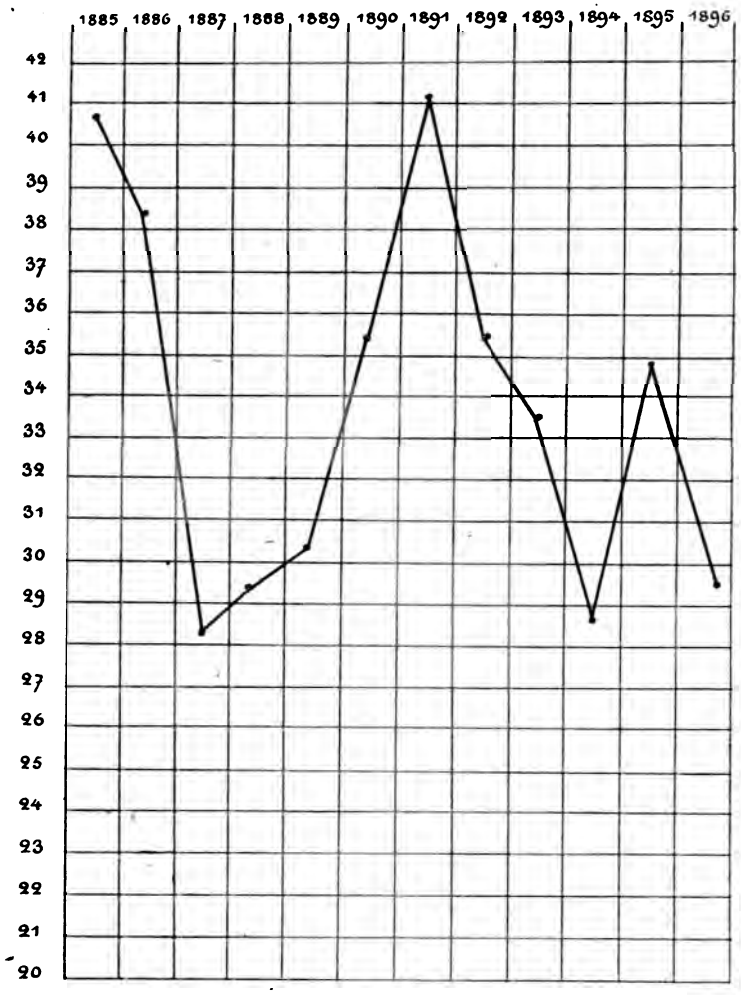

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS								
CANTON DE BETZ								
Acy-en-Multien.								
MOYENNES de 5 années .	»	2	2	745	13	2.68	15.38	17.44
Betz.								
1895.	1	1	2	627	10	»	»	»
1896.	»	»	»	627	3	»	»	»
1897.	1	»	1	627	7	»	»	»
1898.	1	»	1	627	5	»	»	»
1899.	3	1	4	627	11	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES .	6	2	8	627	36	»	»	»
Pour une année . . .	»	»	1.6	627	7.2	2.55	22.22	11.48
Brégy.								
Moyennes de 5 années.	»	6	6	532	52	11.28	11.54	9.8
Mareuil-sur-Ourcq.								
1897.	1	1	2	666	»	»	»	»
1898.	»	2	2	666	»	»	»	»
1899.	»	2	2	666	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES .	1	5	6	666	17	3.0	11.0	25.0
Pour une année . . .	»	»	2	666	17	3.0	11.0	25.0
Marolles.	10	3	13	591	76	»	»	»
Pour une année. . .	»	»	2.6	591	15.2	4.56	17.1	25.71
CANTON DE CREIL								
Apremont.								
1895.	1	2	3	632	12	»	»	»
1896.	1	1	2	632	13	»	»	»
1897.	1	3	4	632	18	»	»	»
1898.	»	2	2	632	12	»	»	»
1899.	»	»	»	632	18	»	»	»
1900.	»	»	»	632	7	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES .	3	8	11	632	80	»	»	»
Pour une année . . .	»	»	2.2	632	16	3.48	13.15	25.31

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE CREIL								
Cramoisy.								
1895	1	»	2	3	516	»	»	»
1896	»	»	3	3	506	»	»	»
1897	2	1	»	3	506	»	»	»
1898	1	»	2	3	506	»	»	»
1899	»	»	1	1	506	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	4	1	8	13	511	»	»	»
Pour une année	»	»	»	2.6	511	5.08	20.31	25.04
Précy-sur-Oise.								
1895	4	2	5	1.040	19	»	»	»
1896	1	1	2	1.040	21	»	»	»
1897	2	2	5	1.040	23	»	»	»
1898	3	6	9	1.040	24	»	»	»
1899	1	3	6	1.040	23	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	13	14	27	1.040	110	5.19	24.54	21.15
Pour une année	»	»	5.4	1.040	22	»	»	»
St-Vaast-les-Mello.								
1895	2	3	5	801	16	»	»	»
1896	1	4	5	801	22	»	»	»
1897	2	»	2	801	12	»	»	»
1898	10	»	10	801	26	»	»	»
1899	7	3	10	801	22	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	22	10	42	801	98	»	»	»
Pour une année	»	»	6.4	801	19.6	7.99	32.65	24.46
Villers-Saint-Paul.								
1895	»	2	2	665	14	3.0	14.0	21.5
1896	2	1	3	665	17	4.5	17.6	25.5
1897	»	»	»	665	6	»	»	9.0
1898	»	»	»	665	7	»	»	10.5
1899	2	»	2	665	12	2.0	16.6	18.0
TOTAUX ET MOYENNES	4	3	7	665	56	»	»	»
Pour une année	»	»	1.4	665	11.2	2.10	12.50	16.82

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*).

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT des DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès.	RAPPORT DES DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE CRÉPY-EN-VALOIS								
Béthisy-St-Martin	»	7	7	881	69	»	»	»
Pour une année	»	»	1.4	881	13.8	1.58	10.14	15.66
Bonneuil-en-Valois.								
1895	2	1	3	713	13	»	»	»
1896	»	2	2	670	12	»	»	»
1897	»	1	1	670	9	»	»	»
1898	1	1	2	670	19	»	»	»
1899	»	1	1	670	10	»	»	»
TOTAUX	3	6	9	691	63	»	»	»
Pour une année	»	»	1.8	691	12.6	2.60	14.28	18.23
Fresnoy-la-Rivière.								
1895	2	2	4	500	15	»	»	»
1896	»	»	»	500	4	»	»	»
1897	»	2	2	500	17	»	»	»
1898	1	1	2	475	9	»	»	»
1899	1	»	»	475	8	»	»	»
TOTAUX	3	5	8	487	53	»	»	»
Pour une année	»	»	1.6	487	10.6	3.28	15.09	21.76
Gillocourt.								
1895	3	4	7	514	15	»	»	»
1896	»	1	1	—	7	»	»	»
1897	2	1	3	—	10	»	»	»
1898	3	3	6	—	15	»	»	»
1899	1	»	1	—	10	»	»	»
TOTAUX	9	9	18	514	57	»	»	»
Pour une année	»	»	3.6	514	11.4	7.00	31.58	22.1

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
Années 1895, 1896, 1897, 1898 et 1899 (*suite*)								
CANTON DE CRÉPY-EN-VALOIS (*suite*)								
Morienval								
1895.	1	»	1	888	16	»	»	»
1896.	3	1	4	888	19	»	»	»
1897.	1	4	5	903	31	»	»	»
1898.	»	»	»	903	15	»	»	»
1899.	2	3	5	903	24	»	»	»
TOTAUX.	7	8	15	895	105	»	»	»
Pour 1 an	»	»	3	895	21	3.35	14.28	23.46
Orrouy								
1895.	»	2	2	523	15	»	»	»
1896.	»	1	1	—	14	»	»	»
1897.	1	»	1	—	18	»	»	»
1898.	1	4	5	—	21	»	»	»
1899.	»	1	1	—	10	»	»	»
TOTAUX.	2	8	10	523	78	»	»	»
Pour 1 an.	»	»	2	523	15.6	3.82	12.82	27.91
Saintines	3	3	6	640	62	»	»	»
Pour 1 an.	»	»	1.2	640	12.4	1.87	9.67	19.37
Vauciennes	1	8	9	600	66	»	»	»
Pour 1 an.	»	»	1.8	600	13.2	3.00	13.96	22.00
CANTON DE NANTEUIL								
Silly-le-Long.								
1895.	»	»	»	595	16	»	»	»
1896.	1	2	3	604	9	»	»	»
1897.	»	2	2	604	18	»	»	»
1898.	»	1	1	604	13	»	»	»
1899.	»	1	1	604	14	»	»	»
TOTAUX.	1	6	7	600	70	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	1.4	600	14	2.33	10.00	23.33

ARRONDISSEMENT DE SENLIS

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE NANTEUIL (*suite*)								
Vez.								
1895.	2	1	3	318	7	9.43	42.85	22 »
1896.	1	1	2	»	3	6.28	66.66	9.43
1897.	2	1	3	»	4	9.43	75	12.50
1898.	1	2	3	»	9	9.43	33.33	28.30
1899.	»	»	»	»	2	»	»	6.28
TOTAUX.	6	5	11	318	25	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	2.2	318	5,	6.91	44.00	15.72
CANTON DE NEUILLY-EN-THELLE								
Boran.								
1895.	»	1	1	797	3	»	»	»
1898.	»	1	1	»	3	»	»	»
1899.	»	1	1	»	3	»	»	»
TOTAUX.	»	3	3	797	»	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	3	797	17.6	3.76	17.04	22.00
Ercuis.								
1895.	1	4	5	735	27	»	»	»
1896.	1	2	3	788	13	»	»	»
1897.	»	1	1	788	17	»	»	»
1898.	1	1	2	788	18	»	»	»
1899.	»	2	2	788	12	»	»	»
TOTAUX.	3	10	13	761	87	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	2.6	761	17.4	3.41	14.94	22.60
Ully-St-Georges.								
1895.	»	2	2	921	19	»	»	»
1896.	»	3	3	871	20	»	»	»
1897.	»	»	»	871	12	»	»	»
1898.	5	4	9	871	27	»	»	»
1899.	»	4	4	871	28	»	»	»
TOTAUX.	5	13	18	896	106	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	3.6	896	21.2	4.01	16.98	23.66

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE								
Fleurines.								
1895.	2	2	4	606	20	»	»	»
1896.	1	3	4	604	14	»	»	»
1897.	1	1	2	606	8	»	»	»
1898.	1	4	5	606	14	»	»	»
1899.	»	»	»	606	4	»	»	»
TOTAUX.	5	10	15	605	60	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	3	605	12	4.94	25.00	19.83
Pontpoint.								
1895.	»	4	4	796	24	»	»	»
1896.	1	3	4	805	16	»	»	»
1897.	»	3	3	805	17	»	»	»
1898.	»	»	»	805	19	»	»	»
1899.	»	»	1	805	12	»	»	»
TOTAUX.	1	11	12	800	88	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	2.4	800	17.6	3.0	13.63	22.00
Rully.								
1895.	3	2	5	697	»	»	»	»
1896.	»	1	1	697	18	»	»	»
1897.	»	2	2	697	12	»	»	»
1898.	1	1	2	697	»	»	»	»
1899.	1	2	3	697	»	»	»	»
TOTAUX.	5	8	13	697	»	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	2.6	697	15	3.73	17.33	22.00
CANTON DE SENLIS								
Barbery.								
1895.	1	1	2	610	11	»	»	»
1896.	»	3	3	643	8	»	»	»
1897.	»	»	»	643	5	»	»	»
1898.	»	»	»	643	6	»	»	»
1899.	2	»	2	643	16	»	»	»
TOTAUX.	3	4	7	»	46	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	1.4	626	9.2	2.23	15	14.67

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE SENLIS (*suite*)								
Chamant.								
1895.	3	2	5	677	14	»	»	»
1896.	»	»	»	677	9	»	»	»
1897.	»	2	2	677	12	»	»	»
1898.	1	»	1	677	12	»	»	»
1899.	»	4	4	677	15	»	»	»
TOTAUX.	4	8	12	677	62	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	2.4	677	12.4	3.54	13.95	18.31
Orry-la-Ville.								
1895.	»	»	»	820	12	»	»	»
1896.	1	4	5	844	21	»	»	»
1897.	1	6	7	844	21	»	»	»
1898.	1	7	8	844	15	»	»	»
1899.	2	2	4	844	23	»	»	»
TOTAUX.	5	19	24	832	92	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	4.8	832	18.4	5.76	26.08	22.11
Plailly.								
1895.	1	5	6	841	26	»	»	»
1896.	»	6	6	841	20	»	»	»
1897.	1	4	5	841	18	»	»	»
1898.	3	2	5	841	19	»	»	»
1899.	»	3	3	841	15	»	»	»
TOTAUX.	5	20	25	841	98	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	5	841	19.6	5.94	25.56	23.30
Saint-Léonard.								
1895.	»	2	2	547	13	»	»	»
1896.	»	»	»	547	10	»	»	»
1897.	1	»	1	547	9	»	»	»
1898.	»	3	3	547	12	»	»	»
1899.	»	1	1	547	15	»	»	»
TOTAUX.	1	6	7	547	59	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	1.4	547	11.8	2.54	11.86	21.5

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE ET MÉNINGITE PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Moyennes de 5 années							
CANTON DE BETZ							
Brégy	»	1.2	532	10.4	2.28	23.54	19.80
Marolles	»	2.6	591	15.2	4.56	17.10	25.71
Mareuil-sur-Ourcq	»	2.0	666	17.0	3.00	11.00	25.00
Betz	»	1.6	627	7.2	2.55	22.22	11.48
Arcy-en-Multien	»	2.0	745	13.0	2.68	15.38	17.44
CANTON DE CREIL							
Apremont	»	2.2	632	16.0	3.48	13.75	25.31
Villers-Saint-Paul	»	1.4	655	11.2	2.10	12.50	16.82
Précy-sur-Oise	»	5.4	1.040	22.0	5.19	24.54	21.15
Saint-Waast-les-Mello	»	6.4	801	19.6	7.99	32.65	24.46
Cramoisy	»	2.6	511	12.8	5.08	20.31	25.04
CANTON DE CRÉPY							
Bonneuil-en-Valois	»	1.8	691	12.6	2.60	14.28	18.23
Fresnoy-la-Rivière	»	1.6	487	10.6	3.28	15.09	21.76
Morienval	»	3.0	895	21.0	3.35	14.28	23.46
Gillocourt	»	3.6	514	11.4	7.00	31.58	22.10
Orrouy	»	2.0	523	15.6	3.82	12.82	27.91
Béthisy-Saint-Martin	»	1.4	881	13.8	1.58	10.14	15.66
Vauciennes	»	1.8	600	13.2	3.00	13.96	22.00
Saintines	»	1.2	640	12.4	1.87	9.67	19.37
CANTON DE NANTEUIL							
Silly-le-Long	»	1.4	600	14.0	2.33	10.00	23.33
Vez	»	2.2	318	5.0	6.91	44.00	15.72

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE ET MÉNINGITE PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS							
Moyennes de 5 années							
CANTON DE NEUILLY-EN-THELLE							
Ercuis	»	2.6	761	17.48	3.46	14.94	22.60
Boran	»	3.0	797	17.60	3.76	17.04	22.00
Ully-Saint-Georges	»	3.6	896	21.20	4.01	16.98	23.66
CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE							
Rully	»	2.6	697	15.0	3.73	17.33	22.00
Fleurines	»	3.0	605	12.0	4.94	25.00	19.83
Pontpoint	»	2.4	800	17.6	3.00	13.63	22.00
CANTON DE SENLIS							
Barbery	»	1.4	626	9.2	2.23	15.00	14.67
Plailly	»	5.0	841	19.6	5.94	25.56	23.30
Saint-Léonard	»	1.4	547	11.8	2.54	11.86	21.50
Chamant	»	2.4	677	12.4	3.54	13.95	18.31
Orry-la-Ville	»	4.8	832	18.4	5.76	26.08	22.11
TOTAUX ET MOYENNES	»	79.6	20.838	446.2	3.81	17.83	21.41

COMMUNES DÉPASSANT LA MOYENNE 3.81 DU DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 1.000 VIVANTS

Marolles	4.56	Vez	6.91
Précy-sur-Oise	5.19	Boran	3.76
Saint-Wast-les-Mello	7.99	Ully-Saint-Georges	4.01
Cramoisy	5.08	Fleurines	4.94
Gillocourt	7.00	Plailly	5.94
Orrouy	3.82	Orry-la-Ville	5.76

COMMUNES DONT LES DÉCÈS TUBERCULEUX SONT SUPÉRIEURS A 17.83 POUR 100 DÉCÈS

Brégy	23.54	Betz	22.22

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
CANTON DE CREIL								
Gouvieux.								
1895	3	4	7	2.365	29	»	»	»
1896	6	3	9	2.365	43	»	»	»
1897	4	2	6	2.365	51	»	»	»
1898	9	5	14	2.365	59	»	»	»
1899	6	7	13	2.365	60	»	»	»
TOTAUX	28	21	49	2.248	252	»	»	»
MOYENNES POUR 1 AN	»	»	9.8	2.248	50.4	4.35	19.44	22.22
CANTON DE NEUILLY-EN-THELLE								
Chambly.								
1895	3	3	6	1.718	28	»	»	»
1896	3	5	8	1.718	46	»	»	»
1897	7	6	13	1.718	50	»	»	»
1898	7	3	10	1.718	36	»	»	»
1899	5	2	7	1.718	38	»	»	»
TOTAUX	25	19	44	1.788	198	»	»	»
MOYENNES POUR 1 AN	»	»	8.8	1.718	39.6	5.12	22.22	23.04
Neuilly-en-Thelle.								
1895	2	4	6	1.640	41	»	»	»
1896	1	1	2	1.607	21	»	»	»
1897	1	2	3	1.607	33	»	»	»
1898	4	2	6	1.607	45	»	»	»
1899	3	8	11	1.6 7	45	»	»	»
TOTAUX	11	17	28	1.623	185	»	»	»
MOYENNES	»	»	5.6	1.623	37	3.45	15.14	22.79
CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE								
Verberie.								
1895	1	1	2	1.773	42	»	»	»
1896	2	3	5	1.773	29	»	»	»
1897	8	»	8	1.773	41	»	»	»
1898	4	3	7	1.773	49	»	»	»
1899	1	3	4	1.773	47	»	»	»
TOTAUX	16	10	26	1.773	208	»	»	»
MOYENNES POUR 1 AN	»	»	5.2	1.773	41.6	2.92	12.50	23.46

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*).

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	TOTAL	PHTISIE	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants.	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE								
Verneuil.								
1895	1	»	1	1.150	27	»	»	»
1896	2	2	4	1.150	29	»	»	»
1897	2	3	5	1.150	30	»	»	»
1898	3	1	4	1.150	27	»	»	»
1899	1	3	4	1.150	17	»	»	»
TOTAUX	9	9	18	1.150	130	»	»	»
MOYENNES POUR 1 AN	»	»	3.6	1.150	26	3.13	13.84	22.60
CANTON DE SENLIS								
Saint-Firmin.								
1895	3	2	5	1.091	30	»	»	»
1896	3	6	9	1.153	28	»	»	»
1897	1	1	2	1.153	20	»	»	»
1898	2	»	2	1.153	24	»	»	»
1899	3	4	7	1.153	22	»	»	»
TOTAUX	12	13	25	1.122	124	»	»	»
MOYENNES POUR 1 AN	»	»	5	1.122	24.8	4.45	20.16	22.28
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
Moyennes de 5 années								
CANTON DE CREIL								
Gouvieux	»	»	9.8	2.248	50.4	4.35	19.44	22.22
CANTON DE NEUILLY-EN-THELLE								
Chambly	»	»	8.8	1.718	39.6	5.12	22.22	23.04
Neuilly-en-Thelle	»	»	5.6	1.623	37.0	3.45	15.14	22.79
CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE								
Verberie	»	»	5.2	1.773	41.6	2.92	12.50	23.46
Verneuil	»	»	3.6	1.150	26.0	3.13	13.84	22.60

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS								
Moyennes de 5 années								
CANTON DE SENLIS								
Saint-Firmin	»	»	5.0	1.122	24.8	4.45	20.16	22.28
TOTAUX ET MOYENNES. .	»	»	38.0	9.634	219.4	3.94	17.32	22.77

COMMUNES AU-DESSUS DE LA MOYENNE 3.94 DÉCÈS TUBERCULEUX POUR 1.000 VIVANTS

Gouvieux.	4.35	Chambly	5.12	Saint-Firmin . . .	4.45

Balagny. . . . . 1.203 habitants

dont 1.000 sont employés dans les usines et meurent presque tous de phtisie ou de bronchite chronique.

COMMUNES DE 2.000 A 5.000 HABITANTS

CANTON DE CREIL

Chantilly.								
1895.	2	13	15	4.211	115	3.56	»	»
1896.	1	16	17	4.211	100	4.03	»	»
1897.	3	11	14	4.211	86	3.32	»	»
1898.	5	8	13	4.211	101	3.08	»	»
1899.	4	12	16	4.211	102	3.79	»	»
TOTAUX.	15	60	75	»	504	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	15	4.211	100	3.56	15.00	23.74

CANTON DE CRÉPY

Crépy.								
1895.	13	15	28	4.097	114	»	»	»
1896.	7	9	16	4.097	111	»	»	»
1897.	7	10	17	4.381	109	»	»	»
1898.	28	15	43	4.381	125	»	»	»
1899.	20	9	29	4.381	117	»	»	»
TOTAUX.	75	58	133	4.239	576	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN.	»	»	26.6	4.239	115.05	6.27	23.08	27.15

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
COMMUNES DE 2.000 A 5.000 HABITANTS								
Moyennes de 5 années								
CANTON DE CREIL								
Chantilly	»	»	15.0	4.211	100	3.56	15.00	23.74
CANTON DE CRÉPY								
Crépy	»	»	26.6	4.239	115.2	6.27	23.08	27.15
TOTAUX	»	»	41.6	8.450	215.2	»	»	»
MOYENNE POUR 1 AN	»	»	»	»	»	4.92	19.33	25.48
Moyenne pour les villes de France ayant de 4.000 à 5.000 habitants								3.20
CANTON DE CREIL								
Montataire.								»
1895	27	13	40	5.123	163	»	»	»
1896	21	9	30	5.936	153	»	»	»
1897	14	4	18	5.936	126	»	»	»
1898	26	11	37	5.936	146	»	»	»
1899	30	9	39	5.936	161	»	»	»
TOTAUX	118	46	164	5.529	749	5.93	»	»
MOYENNE POUR 1 AN	»	»	»	5.559	1.598	5.93	21.94	27.09
Moyenne dans les villes de France ayant de 5.000 à 6.000 habitants								3.75
Montataire								
1892	3	11	14	5.123	149	2.73	9.88	29.1
1893	2	12	14	5.123	117	2.73	11.95	22.8
1894	4	19	23	5.123	120	4.48	19.16	23.4
1895	10	23	33	5.123	145	6.44	22.75	28.3
1896	3	22	25	5.902	137	4.23	18.39	23.1
1897	2	19	21	5.902	117	3.55	17.94	19.9
1898	3	34	37	5.902	135	6.44	27.40	22.9
TOTAUX	27	140	167	»	920	»	»	»
MOYENNES	»	»	23.8	5.512	131	4.31	18.16	23.76

Ville de Montataire (5.512 hab.)
(1892-1898).

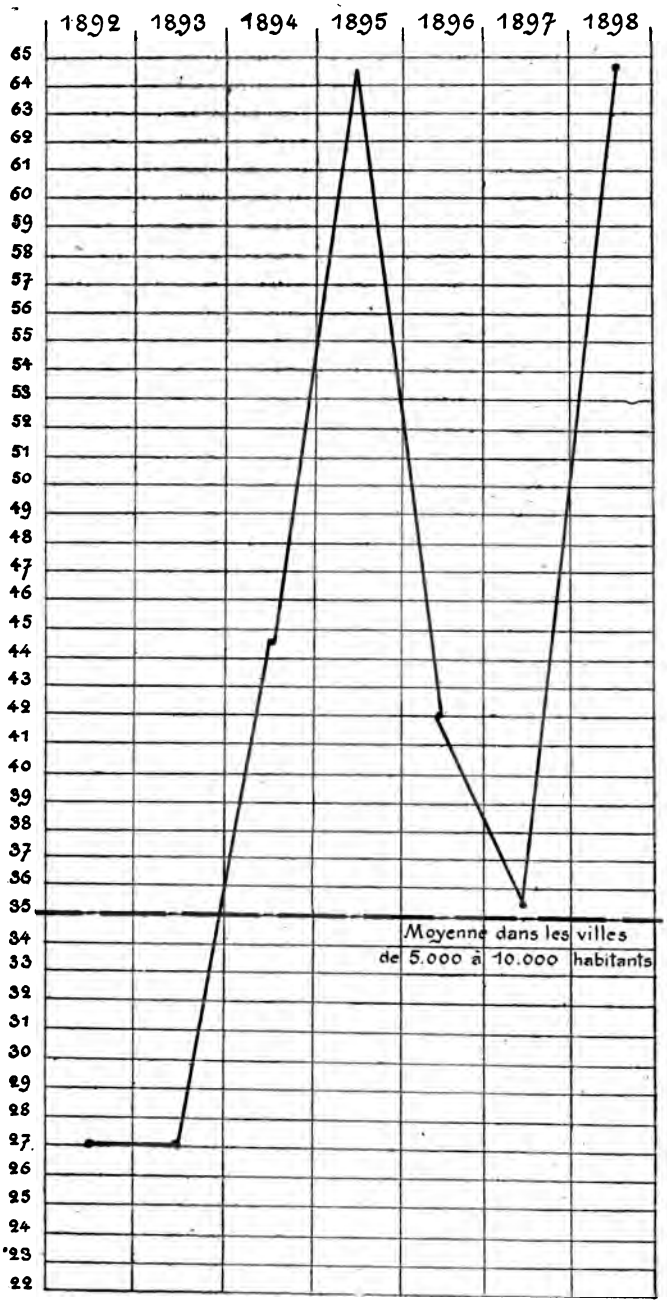

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

COMMUNES	BRONCHITE chronique ET MÉNINGITE tuberculeuse	PHTISIE	TOTAL	POPULATION	DÉCÈS TOTAUX	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	PROPORTION des DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLE DE SENLIS								
Senlis.								
1892.	5	17	22	7.162	189	3.07	11.64	26.3
1893.	»	26	26	7.162	163	3.62	15.95	22.7
1894.	6	27	33	7.162	148	4.60	22.29	20.6
1895.	1	28	29	7.162	180	4.04	16.11	25.1
1896.	3	26	29	7.216	152	4.01	19.07	21.1
1897.	»	30	30	7.216	147	4.15	20.40	20.3
1898.	»	17	17	7.216	136	2.35	12.50	18.8
TOTAUX	15	171	186	»	1.115	»	»	»
MOYENNES	»	»	26.5	7.189	159	3.68	16.73	22.11
VILLE DE CREIL								
Creil								
1892.	3	32	35	8.193	164	4.27	21.34	28.5
1893.	10	26	36	8.193	177	4.39	20.32	21.6
1894.	7	27	34	8.193	145	4.16	23.44	17.4
1895.	11	17	28	8.621	180	3.41	15.55	21.9
1896.	5	22	27	8.621	152	3.12	17.76	17.6
1897.	3	32	35	8.621	149	4.06	23.49	17.2
1898.	3	24	27	8.621	176	3.13	15.34	20.4
TOTAUX	42	180	222	»	1.143	»	»	»
MOYENNES	»	»	31.6	8.357	163	3.79	19.44	19.50

Industries des communes considérées comme foyers tuberculeux

Marolles	Briques, distillerie.
Précy-sur-Oise	Boutons de soie, marne.
Saint-Waast-les-Mello.	Grandes carrières très renommées.
Cramoisy.	Fabrique de porcelaines.
Gillocourt	Féculerie.
Orrouy.	Moules pour pâtes alimentaires.
Vez.	
Boran	
Ully-Saint-Georges . .	Boutons de nacre, brosses et limes à ongles, tabletterie fine.
Fleurines.	Sables, tuiles.
Plailly.	Plâtre, tuiles.
Orry-la-Ville	Carrières, balais,

ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)

Industries des communes considérées comme foyers tuberculeux (*suite*)

Brégy	Râperies de betteraves.
Betz	Mauvais logements.
Gouvieux	Impression sur étoffes.
Chambly	Briqueterie, pavage.
Saint-Firmin	
Balagny	Laine peignée, teinture, cannevas, papiers peints.
Chantilly	
Crépy	Chapeau de paille, distillerie, fabrique de meubles.
Montataire	Chiffons, carrières, lacets, papiers
Creil (1)	Clouterie mécanique, faïences, verreries, pierres, etc.
Senlis	Cartonnages, mauvais logements.

(1) La tuberculose diminue depuis la disparition de la faïencerie.

Ville de Creil (5.357 hab.)

(1892-1898)

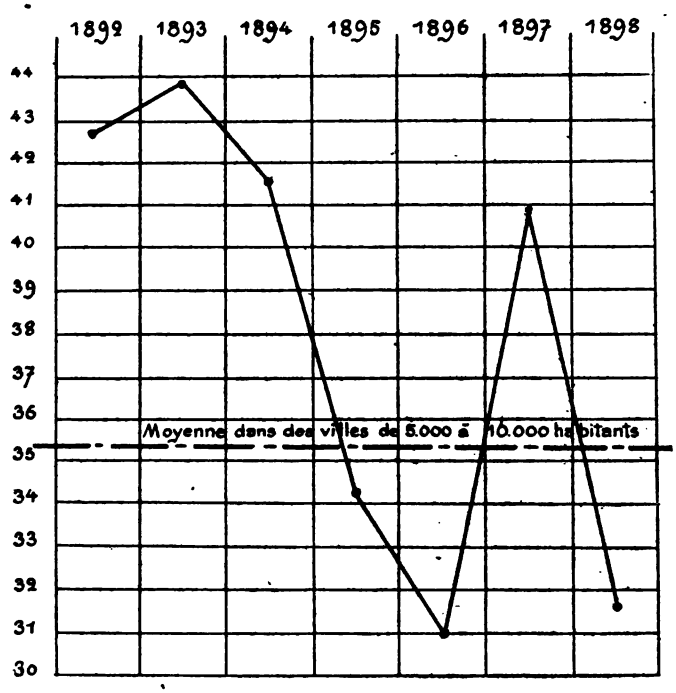

Ville de Senlis (7.189 hab.)

(1892-1898)

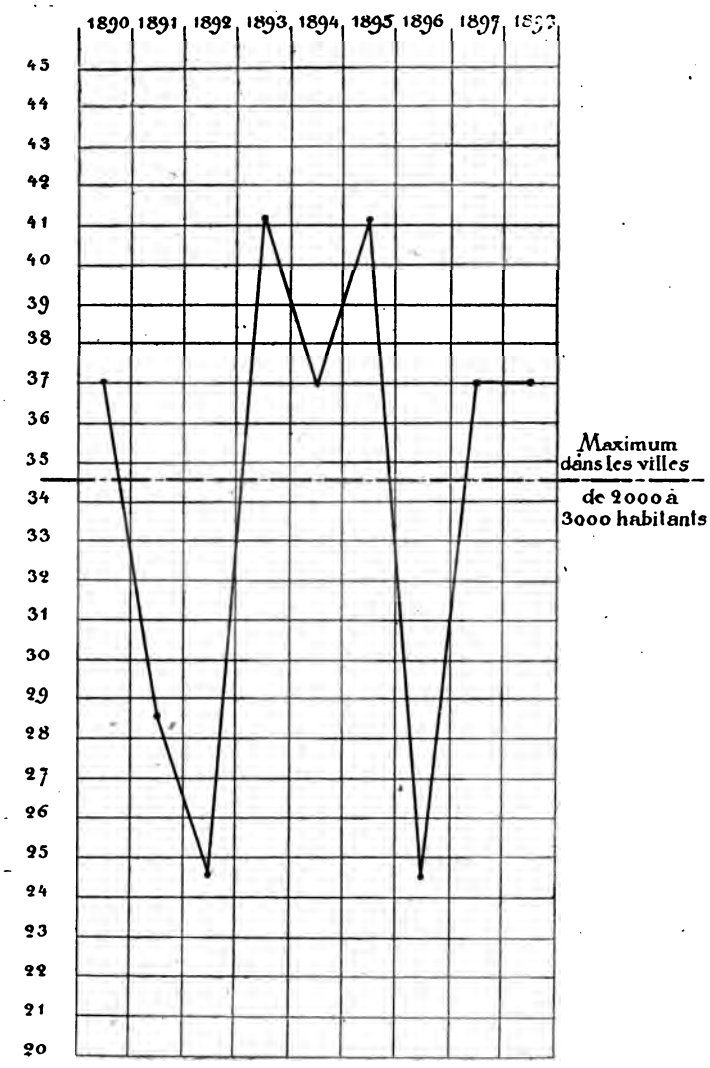

RÉCAPITULATION

COMMUNES	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT DES DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS			
Communes de 500 à 1.000 hab. . . .	2.26	9.70	23.20
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT			
Communes de 500 à 1.000 hab. . . .	4.71	27.86	24.47
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE			
Communes de 500 à 1.000 hab. . . .	5.50	14.52	38.47
ARRONDISSEMENT DE SENLIS			
Communes de 500 à 1.000 hab. . . .	3.81	17.83	21.41
MOYENNES.	4.07	17.72	26.88
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS			
Communes de 1.000 à 2.000 hab . .	2.86	12.47	23.47
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT			
Communes de 1.000 à 2.000 hab . .	4.25	19.59	21.60
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE			
Communes de 1.000 à 2.000 hab . .	3.44	16.06	21.28
ARRONDISSEMENT DE SENLIS			
Communes de 1.000 à 2.000 hab . .	3.94	17.32	22.77
MOYENNES.	3.62	16.36	22.28
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS			
Communes de 2.000 à 3.000 hab . .	3.44	13.11	26.17
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT			
Communes de 2.000 à 3.000 hab . .			
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE			
Communes de 2.000 à 3.000 hab . .	9.48	32.86	29.26
ARRONDISSEMENT DE SENLIS			
Communes de 2.000 à 3.000 hab . .	4.92	19.33	25.48
MOYENNES.	5.91	21.78	26.97

RÉCAPITULATION (*suite*)

COMMUNES	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION de TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT DES DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS			
Communes de 4.000 à 5.000 hab. . .	3.79	15.09	25.14
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT			
Communes de 4.000 à 5.000 hab. . .	3.54	16.66	21.24
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE			
Communes de 4.000 à 5.000 hab. . .			
ARRONDISSEMENT DE SENLIS			
Communes de 4.000 à 5.000 hab . .	5.97	21.94	27.09
MOYENNES.	4.43	17.89	24.49

RÉCAPITULATION DE TOUT LE DÉPARTEMENT

COMMUNES	RAPPORT DES DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 vivants	PROPORTION DE TUBERCULEUX pour 100 décès	RAPPORT DES DÉCÈS TOTAUX pour 1.000 vivants
VILLES DE 10.000 A 20.000 HABITANTS			
Beauvais	4.17	15.39	27.13
Clermont.	12.17	17.41	70.15
Compiègne.	3.39	15.95	21.18
Senlis	3.68	16.73	22.11
MOYENNES.	5.85	16.37	28.11
COMMUNES DE 500 A 1.000 HABITANTS			
MOYENNES.	4.07	17.72	26.88
COMMUNES DE 1.000 A 2.000 HABITANTS			
MOYENNES.	3.62	16.36	22.28
COMMUNES DE 2.000 A 3.000 HABITANTS			
MOYENNES.	5.94	21.78	26.97
COMMUNES DE 4.000 A 5.000 HABITANTS			
MOYENNES.	4.43	17.89	24.49

Carte des foyers tuberculeux du département de l'Oise avec les industries qui s'y trouvent

L'aspect de cette carte est très suggestif.

Nous voyons qu'il n'y a pas un noyau principal d'où rayonnent des foyers secondaires. Ces centres existent partout, loin des grandes agglomérations, comme à leur proximité. Les grandes villes exercent bien une influence marquée, mais c'est surtout la similitude d'industrie qui permet d'arriver à la découverte des noyaux tuberculeux.

Nous justifions ainsi ce que nous avions annoncé : une ville n'est suspecte qu'autant que les industries à poussières ne sont pas l'objet d'une attention spéciale et de précautions continuelles. Si nous ajoutons à cela les deux facteurs aggravants : alcool et mauvais logements, nous aurons les causes vraies de la propagation phtisique en France. De ces deux questions l'une a été résumée sous forme de tableau. Avec la plus grande concentration par demeure coïncide la mortalité la plus élevée, non seulement pour l'ensemble d'un canton, mais aussi pour les communes de salubrité relative ou mauvaise. Reste enfin à prouver le rôle de l'alcool dans le département de l'Oise.

Nous le résumons en deux tableaux : l'un, ci-dessous, très succinct, par arrondissement; l'autre, plus détaillé, dans les pages qui suivent.

ALCOOL

ARRONDISSEMENTS	VINS	CIDRES	ALCOOLS	BIÈRES	TOTAL	DÉCÈS par TUBERCULOSE pour 1.000 vivants
DÉPARTEMENT DE L'OISE						
Beauvais	2.90	0.68	10.49	0.44	14.51	21.96
Clermont	2.30	0.32	8.76	0.56	11.94	23.01
Compiègne	5.70	0.72	9.08	1.20	16.70	30.40
Senlis	8.00	0.80	9.86	0.80	19.46	35.30
TOTAUX	18.90	2.52	38.19	3.00	62.61	110.67
MOYENNES DE 5 ANNÉES	4.70	0.63	9.54	0.75	15.40	27.66

Il y a une proportionnalité bien évidente entre l'alcool consommé sous une forme quelconque, vin, cidre, alcool, bière, et le nombre des décès tuberculeux.

L'écart constaté pour l'arrondissement de Clermont est facile à justifier. L'asile départemental et la maison centrale fournissent à eux

seuls un contingent énorme, comme l'expliquait la lettre du secrétaire de mairie publiée *supra*

Les internés ne sont plus alcooliques, ils l'ont peut-être été; les règlements interdisent l'usage de semblables boissons. Ils subissent le sort commun de tous les détenus (Nanterre, Melun, Poissy, etc.).

L'arrondissement de Senlis avec Creil, Montataire, Cramoisy, Balagny, Crépy, etc., est habité par de nombreux ouvriers industriels. Les autres centres possèdent une population agricole avec ses distilleries de betteraves. Elle affectionne tout particulièrement l'alcool. Ce sont pour la plupart des Belges arrivant avec des habitudes d'éthylisme invétérées qui ne font que s'accentuer en raison des rudes labeurs des champs.

La dépression physique et morale en découle naturellement et rend les individus recevables de dangereux bacilles.

Dans l'arrondissement de Compiègne, agricole et industriel, le tribut payé est encore fort élevé. Les sucreries, féculeries, raffineries sont très nombreuses et cet état de choses conduit aux mêmes conclusions. En apparence l'arrondissement de Beauvais semble le mieux favorisé. Si nous approfondissons sa situation, nous pouvons conclure qu'il est un des plus mal partagés.

La consommation totale de l'alcool y est inférieure à celle des autres arrondissements. Mais si l'on examine ce qu'elle est dans les villes et dans les communes industrielles, on reconnaît sans peine qu'elle dépasse celles des centres de même importance. Elle est exagérée à Beauvais Méru, Noailles, Sainte-Geneviève, etc., où l'industrie est celle signalée plus haut. Par contre la campagne est plus sobre, les distilleries moins nombreuses que dans les autres arrondissements.

Il importait en outre de connaître la situation de l'Oise relativement aux autres départements.

Il ressort des chiffres que nous avons publiés dans les tableaux précédents que notre département est un des plus considérables comme consommation d'alcool. Il vient par ordre croissant le quarante-sixième et comme tuberculeux le soixante-douzième. La population étant d'après notre travail tout entière intéressée, ne peut donner lieu à des erreurs comme celles que l'on commet avec des approximations semblables à celles signalées. C'est donc bien ici que l'on peut dire que « le cabaret engendre la phtisie ».

QUANTITÉS DE VINS, CIDRES, BIÈRES ET ALCOOLS CONSOMMÉES

ANNÉES	VINS	CIDRES	BIÈRES	ALCOOL	ALCOOL DES VINS de liqueur	ALCOOL CONSOMMÉ par habitant	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 habit.
VILLE DE BEAUVAIS. — 19.506 HABITANTS							
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.		
Moyenne de 3 années.	15.363 82	12.419 00	3.425 00	2.012 85	128 80	22.10	4.02
1899	14.964 50	10.863 00	4.333 00	1.974 70	130 00	20.39	3.20
1900	14.700 00	16.364 00	3.564 00	1.964 76	143 86	22.48	3.60
MOYENNES . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	21.65	3.60
VILLE DE CHAUMONT-EN-VEXIN. — 1.443 HABITANTS							
1894	990 66	(1) 35 00	158 91	127 55	»	16.2	2.77
1895	1.007 09	35 00	280 59	138 40	»	17.4	2.77
1896	1.123 02	35 00	154 37	150 80	»	18.7	2.07
1897	996 42	35 00	211 67	160 33	»	18.7	2.21
1898	968 33	35 00	289 68	170 28	»	19.3	2.07
1899	1.059 74	35 00	260 01	169 05	»	19.8	2.80
1900	964 39	35 00	218 72	182 35	»	20.0	»
MOYENNES . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	18.5	2.44
VILLE DE CLERMONT. — 5.731 HABITANTS							
1894	4.506 80	4.975 58	1.958 47	483 19	»	24.6	13.35
1895	4.387 36	5.508 35	2.229 76	432 25	»	20.6	11.57
1896	4.669 83	4.564 43	2.208 83	500 32	»	17.2	11.57
1897	4.405 53	3.373 37	2.491.20	465 98	»	17.4	10.81
1898	4.695 36	3.667 38	2.934 67	509 36	»	23.4	13.80
1899	4.422 26	3.661 22	2.171 61	453 30	»	19.5	12.45
1900	4.706 49	5.980 23	2.082 32	547 64	»	23.3	11.95
MOYENNES . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	20.8	12.21
VILLE DE LIANCOURT. — 4.100 HABITANTS							
1894	2.525 64	5.533 48	802 81	338 68	»	20.5	4.0
1895	2.655 92	5.723 40	1.072 75	362 71	»	21.9	4.5
1896	2.922 03	5.009 72	1.264 34	422 39	»	23.5	4.5
1897	2.910 13	2.555 73	1.424 91	341 13	»	18.5	3.5
1898	2.972 06	2.843 43	1.450 36	462 45	»	22.3	5.5
1899 (2)	3.084 72	»	»	346 55	»	15.9	5.0
1900	2.870 52	»	»	423 69	»	17.3	5.4
MOYENNES . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	19.9	4.62

(1) Le cidre n'étant pas sujet aux taxes d'octroi, les quantités indiquées au tableau ci-dessus sont celles présumées avoir été introduites dans Chaumont.

(2) Les droits d'octroi sur les cidres, poirés et bières ayant été supprimés entièrement à partir du 1er janvier 1899, il est impossible d'indiquer les quantités introduites pendant les années 1899 et 1900.

QUANTITÉS DE VINS, CIDRES, BIÈRES ET ALCOOLS CONSOMMÉES (*suite*)

ANNÉES	VINS	CIDRES	BIÈRES	ALCOOL	ALCOOL DES VINS de liqueur	ALCOOL CONSOMMÉ par habitant	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 habit.
VILLE DE MOUY. — 3.305 HABITANTS							
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.		
1894	2.193 04	3.752 58	323 46	343 91	»	22.0	»
1895	2.334 79	3.758 60	432 37	343 50	»	22.5	3.3
1896	2.125 10	2.789 58	386 27	334 44	»	20.4	3.6
1897	2.349 60	1.538 52	533 20	323 50	»	19.4	3.0
1898	2.311 48	2.230 98	648 46	360 77	»	18.9	3.3
1899	2.250 81	2.539 10	449 96	330 94	»	20.4	3.4
1900	2.225 78	5.100 92	358 49	367 20	»	24.4	3.9
MOYENNES						21.1	3.4
VILLE DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE. — 2.376 HABITANTS							
1894	1.434 99	»	614 45	297 86	»	19.6	»
1895	1.488 30	»	605 75	314 69	»	24.7	2.10
1896	1.369 63	»	492 15	287 97	»	18.7	3.37
1897	1.453 18	»	439 75	286 94	»	18.9	2.52
1898	1.579 51	»	759 70	322 56	»	21.5	3.37
1899	1.578 25	»	702 55	318 54	»	22.0	2.52
1900	1.667 01	»	512 20	350 28	»	22.6	2.70
MOYENNES						22.0	2.76
VILLE DE COMPIÈGNE. — 15.225 HABITANTS							
1894	18.462 13	8.075 13	6.207 17	1.420 61	10 64	14.8	2.76
1895	18.824 15	7.263 09	7.319 00	1.424 67	11 09	15.2	3.32
1896	17.681 46	7.275 32	7.190 26	1.430 44	11 09	14.4	4.03
1897	19.740 94	5.484 42	7.911 59	1.436 20	11 78	13.5	2.13
1898	18.824.93	3.845 63	8.966 98	1.493 82	77 95	14.4	4.03
1899	20.170 44	5.762 05	8.636 83	1.889 41	122 68	16.9	5.04
1900	15.581 07	6.805 77	7.928 78	1.122 91	106 60	12.4	2.50
MOYENNES						14.5	3.40
COMMUNE D'APPILLY. — 317 HABITANTS							
1894	65 39	90 68	»	25 35	»	11.22	»
1895	66 00	102 00	»	24 60	»	11.12	»
1896	66 80	105 00	»	24 80	»	11.20	»
1897	61 00	89 00	»	25 65	»	11.11	»
1898	57 65	51 30	»	22 00	»	9.40	»
1899	61 50	72 75	»	27 30	»	11.40	»
MOYENNES						10.90	»

QUANTITÉS DE VINS, CIDRES, BIÈRES ET ALCOOLS CONSOMMÉES (*suite*)

ANNÉES	VINS	CIDRES	BIÈRES	ALCOOL	ALCOOL DES VINS de liqueur	ALCOOL CONSOMMÉ par habitant	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1,000 habit.
COMMUNE DE BABŒUF. — 565 HABITANTS							
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.		
1894.	45 85	78 00	»	27 40	»	6.21	»
1895.	57 25	115 40	»	30 00	»	7.10	»
1896.	72 00	150 50	»	27 70	»	5.40	»
1897.	70 00	104 00	»	28 90	»	7.09	»
1898.	72 85	45 00	»	36 80	»	8.10	»
1899.	61 80	79 45	»	48 30	»	10.20	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	7.35	7.08
COMMUNE DE BEAURAINS. — 183 HABITANTS							
1894.	2 20	»	»	5 95	»	3.3	»
1895.	4 44	»	»	5 32	»	3.1	»
1896.	3 40	»	»	3 33	»	2.0	»
1897.	4 16	»	»	3 28	»	2.0	»
1898.	4 96	9 20	»	3 80	»	2.5	»
1899.	4.80	3 60	»	3 95	»	2.3	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	2.5	»
COMMUNE DE BÉHÉRICOURT. — 256 HABITANTS							
1894.	4 66	29 50	»	5 23	»	2.6	»
1895.	10 54	45 93	»	11 53	»	5.6	»
1896.	8 51	84 10	»	12 13	»	6.3	»
1897.	17 39	32 84	»	15 00	»	7.0	»
1898.	20 32	12 00	»	12 87	»	6.0	»
1899.	21 20	17 20	»	13 40	»	5.6	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	5.5	»
COMMUNE DE BRÉTIGNY. — 258 HABITANTS							
1894.	22 76	79 96	»	16 63	»	8.5	»
1895.	23 99	86 80	»	17 78	»	9.1	»
1896.	26 75	95 06	»	19 23	»	10.0	»
1897.	24 85	79 43	»	18 17	»	9.2	»
1898.	25 70	39 62	»	14 67	»	7.2	»
1899.	25 40	49 74	»	18 84	»	9.0	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	8.8	»

QUANTITÉS DE VINS, CIDRES, BIÈRES ET ALCOOLS CONSOMMÉES (*suite*)

ANNÉES	VINS	CIDRES	BIÈRES	ALCOOL	ALCOOL DES VINS de liqueur	ALCOOL CONSOMMÉ par habitant	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 habit.
COMMUNE DE CUTS. — 791 HABITANTS							
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.		
1894.	35 67	77 44	»	26 28	»	4.1	»
1895.	51 52	76 60	»	36 60	»	5.6	»
1896.	66 07	132 92	»	38 47	»	6.3	»
1897.	85 83	151 53	»	35 06	»	6.2	»
1898.	69 58	80 44	»	35 47	»	5.7	»
1899.	71 40	127 19	»	35 98	»	6.0	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	5.65	1.26
COMMUNE DE GENVRY. — 167 HABITANTS							
1894.	5 28	»	»	6 93	»	4.4	»
1895.	7 77	»	»	6.83	»	4.5	»
1896.	8 37	»	»	5 87	»	4.0	»
1897.	5 15	»	»	5 66	»	3.6	»
1898.	4 47	»	»	6 85	»	4.3	»
1899.	4 80	»	»	6 90	»	4.4	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	4.2	»
COMMUNE DE GRANDRU. — 248 HABITANTS							
1894.	18 70	13 55	»	16 78	»	11.7	»
1895.	20 16	22 59	»	16 53	»	12.0	»
1896.	19 89	26 27	»	14 66	»	7.0	»
1897.	28 33	24 80	»	18 52	»	8.9	»
1898.	40 04	43 83	»	20 62	»	9.9	»
1899.	42 80	44 60	»	20 80	»	10.8	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	10.0	»
COMMUNE DE MONDESCOURT. — 218 HABITANTS							
1894.	21 62	33 55	»	9 46	»	5.9	»
1895.	20 23	14 02	»	14 75	»	7.9	»
1896.	24 46	13 58	»	14 50	»	8.2	»
1897.	26 04	15 94	»	13 05	»	7.4	»
1898.	34 79	25 68	»	14 05	»	8.4	»
1899.	34 60	27 40	»	14 20	»	8.6	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	7.7	»

QUANTITÉS DE VINS, CIDRES, BIÈRES ET ALCOOLS CONSOMMÉES (*suite*)

ANNÉES	VINS	CIDRES	BIÈRES	ALCOOL	ALCOOL DES VINS de liqueur	ALCOOL CONSOMMÉ par habitant	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 habit.
Commune de Morlincourt. — 247 habitants							
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.		
1894	19 84	137 43	»	16 44	»	9.6	»
1895	26 02	117 84	»	16 70	»	9.7	»
1896	22 51	114 95	»	15 74	»	9.1	»
1897	28 50	97 37	»	15 44	»	9.0	»
1898	34 47	129 16	»	15 98	»	9.9	»
1899	41 20	130 17	»	16 25	»	10.4	»
Moyennes						9.6	»
Commune de Pontoise. — 337 habitants							
1894	21 05	147 57	»	21 85	»	8.8	»
1895	24 10	76 85	»	23 69	»	8.6	»
1896	34 00	137 95	»	21 38	»	8.9	»
1897	38 28	87 80	»	21 06	»	8.4	»
1898	23 49	97 40	»	15 76	»	6.4	»
1899	32 27	109 10	»	19 87	»	8.0	»
Moyennes						8.1	»
Commune de Salency. — 721 habitants							
1894	47 99	140 73	»	20 65	»	4.3	»
1895	48 03	134 38	»	20 68	»	4.2	»
1896	50 90	162 20	»	23 98	»	4.7	»
1897	48 15	125 12	»	26 77	»	5.0	5.54
1898	46 81	126 95	»	23 27	»	4.5	4.16
1899	49 10	129 10	»	25 40	»	4.9	»
Moyennes						4.6	»
Commune de Varesnes. — 313 habitants							
1894	27 41	141 87	»	17 10	»	8.1	»
1895	29 60	94 86	»	18 81	»	8.2	»
1896	25 90	106 83	»	22 63	»	9.6	»
1897	28 28	89 95	»	23 47	»	9.4	»
1898	30 30	75 71	»	24 28	»	9.6	»
1899	30 40	84 70	»	24 82	»	9.9	»
Moyennes						9.1	»

QUANTITÉS DE VINS, CIDRES, BIÈRES ET ALCOOLS CONSOMMÉES (*suite*)

ANNÉES	VINS	CIDRES	BIÈRES	ALCOOL	ALCOOL DES VINS de liqueur	ALCOOL CONSOMMÉ par habitant	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1,000 habit.
Commune de Vauchelles. — 194 habitants							
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.		
1895.	12 40	»	»	10 20	»	5.8	»
1896.	11 28	»	»	9 35	»	5.3	»
1897.	13 20	»	»	9 40	»	5.5	»
1898.	14 60	»	»	14 10	»	8.0	»
1899.	15 90	»	»	12 85	»	7.4	»
Moyennes. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	6.4	»
Commune de Labroye. — 180 habitants							
1895.	20 10	»	»	11 40	»	7.4	»
1896.	18 40	»	»	13 17	»	7.7	»
1897.	26 60	»	»	10 40	»	6.8	»
1898.	22 10	»	»	13 20	»	8.5	»
1899.	25 80	»	»	12 80	»	8.4	»
Moyennes. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	7.7	»
Commune de Suzoy. — 329 habitants							
1895.	24 40	»	»	14 10	»	5.0	»
1896.	25 10	»	»	18 27	»	6.3	»
1897.	26 00	»	»	19 15	»	6.6	»
1898.	26 20	»	»	19 80		6.8	»
1899.	22 80	»	»	16 95	»	5.8	»
Moyennes. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	6.1	»
Commune de Porquéricourt. — 225 habitants							
1895.	20 38	»	»	13 40	»	6.8	»
1896.	18 62	»	»	12 80	»	6.4	»
1897.	18 80	»	»	16 20	»	8.0	»
1898.	22 10	»	»	17 15	»	8.6	»
1899.	20 95	»	»	14 80	»	7.5	»
Moyennes. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	7.3	»

QUANTITÉS DE VINS, CIDRES, BIÈRES ET ALCOOLS CONSOMMÉES (*suite*)

ANNÉES	VINS	CIDRES	BIÈRES	ALCOOL	ALCOOL DES VINS de liqueur.	ALCOOL CONSOMMÉ par habitant.	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 habit.
COMMUNE DE SEMPIGNY. — 443 HABITANTS							
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.		
1895.	145 60	82 10	»	32 20	»	11.3	»
1896.	138 20	78 80	»	34 38	»	11.8	»
1897.	130 25	82 60	»	40 29	»	12.8	»
1898.	137 60	62 80	»	41 22	»	12.9	»
1899.	149 80	61 70	»	36 80	»	11.9	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	12.1	»
COMMUNE DE PONT-L'ÉVÊQUE. — 449 HABITANTS							
1895.	140 09	320 00	»	44 10	»	14.1	»
1896.	134 00	295 00	»	45 60	»	14.1	»
1897.	142 00	286 00	»	48 00	»	14.7	»
1898.	140 00	244 00	»	50 20	»	14.7	»
1899.	135 00	236 00	»	52 00	»	14.9	»
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	14.5	»
COMMUNE DE NOYON. — 7.456 HABITANTS							
1895.	2.208 00	4.713 00	»	732 00	»	15.3	3.20
1896.	2.362 00	4.159 00	»	798 00	»	16.0	3.27
1897.	2.380 00	3.986 00	»	756 00	»	15.4	2.33
1898.	2.266 00	2.210 00	»	807 00	»	15.0	2.54
1899.	2.369 00	2.361 00	»	787 00	»	15.1	2.60
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	»	»
VILLE DE SENLIS. — 7.207 HABITANTS							
1894.	9.836 88	3.280 10	3.725 41	632 01	292 48	8.95	2.812
1895.	9.699 01	2.833 65	3.375 92	572 73	349 48	8.21	3.5
1896.	9.432 11	3.022 00	3.084 21	592 16	344 43	8.42	3.0
1897.	9.717 23	2.260 39	3.172 54	623 49	374 96	8.86	3.1
1898 (1)	9.038 38	1.910 89	3.406 56	619 74	1972 32	9.02	3.4
1899.	9.211 80	2.634 38	3.227 87	611 50	3319 48	9.35	3.9
1900.	8.786 94	3.523 05	3.108 82	619 53	2921 98	9.16	3.6
MOYENNES. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	»	»

(1) Par suite de modifications apportées à la loi sur les boissons le 13 avril 1898, une nouvelle classification des vins alcoolisés produit l'augmentation qui apparaît à partir de 1898.

QUANTITÉS DE VINS, CIDRES, BIÈRES ET ALCOOLS CONSOMMÉES (*suite*)

ANNÉES	VINS	CIDRES	BIÈRES	ALCOOL	ALCOOL DES VINS de liqueur	ALCOOL CONSOMMÉ par habitant	DÉCÈS TUBERCULEUX pour 1.000 habit.
VILLE DE CHANTILLY. — 4.211 HABITANTS							
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.		
1894	6.162 71	2.230 49	2.456 11	565 74	»	32.4	»
1895	6.388 47	2.034 70	2.592 59	575 86	»	33.2	3.56
1896	5.954 66	2.198 42	2.679 42	556 38	»	32.0	4.03
1897	6.715 59	1.484 28	2.999 34	581 57	»	34.0	3.32
1898	6.699 14	1.366 79	3.042 75	609 71	»	34.5	3.08
1899	6.686 79	1.564 02	3.735 98	611 65	»	33.0	3.79
1900	6.799 56	2.316 15	3.727 08	642 60	»	37.1	»
MOYENNES						33.7	3.55
VILLE DE CREIL. — 8.456 HABITANTS							
1894	8.850 50	5.454 28	5.255 07	1.066 97	»	24.3	4.16
1895	8.970 60	5.775 53	5.654 62	999 57	»	27.8	3.41
1896	8.511 54	5.131 99	5.307 28	996 88	»	26.8	3.12
1897	9.289 66	3.042 84	5.034 77	1.006 90	»	26.7	4.06
1898	8.893 58	2.870 89	6.176 89	1.050 45	»	27.2	3.13
1899	9.376 32	4.125 41	6.257 03	1.322 65	»	31.6	4.30
1900	9.832 71	7.378 69	5.513 32	1.066 23	»	30.3	4.20
MOYENNES						27.8	3.76
VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS. — 4.381 HABITANTS							
1894	5.413 00	995 00	815 00	423 00	»	23.6	5.70
1895	5.673 00	1.097 00	954 00	431 00	»	24.6	6.86
1896	5.927 00	1.212 00	851 00	451 00	»	25.7	3.90
1897	6.207 00	830 00	1.044 00	452 00	»	26.2	3.88
1898	5.706 00	552 00	1.323 00	479 00	»	25.6	9.81
1899	6.250 00	715 00	910 00	466 00	»	26.3	6.61
1900	6.687 00	1.341 00	897 00	525 00	»	29.2	»
MOYENNES						25.8	6.11

Entrons dans quelques détails pour expliquer nos chiffres. Nous avons demandé aux municipalités qui ont un octroi de nous faire connaître les quantités de vins, alcools, bières, cidres, introduites ou consommées depuis une certaine époque. Nous savons bien qu'on ne peut pas tou-

jours en déduire la quantité par tête d'habitant. Mais il est très probable que lorsque le nombre des entrées est élevé il y a beaucoup de chances pour que la consommation individuelle suive la même marche. La ville de Senlis en est la preuve.

Il en découle *à priori* qu'aux chiffres élevés d'alcool correspond un plus grand nombre de décès tuberculeux. Clermont met en relief cette vérité; de même pour Liancourt, Saint-Just-en-Chaussée, Compiègne, Noyon, etc. D'une façon générale il y a corrélation parfaite entre la cause et l'effet. Si le travail des usines est souvent déprimant, il semble à l'ouvrier que l'alcool seul peut lui rendre les forces qu'il perd. Erreur fatale qui le conduira sûrement à sa perte! Il n'est pas armé, en tant que santé et vigueur, pour lutter contre les poussières industrielles et l'entraînement néfaste du cabaret.

Le travail qui nous a été fourni par M. Beaudouin, de Noyon, nous permet, avec les autres données recueillies, de dire que le nombre de litres d'alcool pur consommé par tête, multiplié par deux, dans les villes de moyenne importance, donne approximativement le chiffre de décès tuberculeux pour 10.000 âmes.

Cette règle générale semble se modifier dans les autres villes de France que nous avons examinées et choisies comme foyers. Il faut alors prendre comme coefficient le chiffre cinq, qui multipliant les quantités trouvées, permet d'arriver au taux de phtisie pour la ville examinée.

Il découle de là cette autre conséquence que plus le facteur croît, moins la ville doit être considérée comme suspecte. Ce fait appuie singulièrement nos dires : que les grands foyers de phtisie ne sont pas toujours les grandes villes, mais bien des centres de moyenne importance où se réfugie l'industrie pour diminuer les frais généraux. Les ouvriers de Rouen, Paris, Lyon, etc., en sont la meilleure preuve. Il suffit du reste de consulter la carte que nous avons dressée. On peut de plus tirer d'autres déductions. Étant donnée la mortalité tuberculeuse d'une ville, à de rares exceptions près, on connaîtra, inversement, la quantité d'alcool que chacun boit.

La recherche des foyers de phtisie est désormais facile à faire. Trois facteurs dominent : l'alcool, les mauvais logements et le genre d'industrie. Nous verrons plus loin de quelles armes nous disposons pour les combattre et des moyens qu'on pourrait employer pour en atténuer les effets.

LES CONSCRITS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE

D'une étude spéciale sur les foyers tuberculeux, leurs relations avec les quantités d'alcool consommées, nous allons détacher ce qui a trait aux conscrits, aux jeunes recrues. Nous verrons par cela même quelles sont les proportions de jeunes gens réformés et pour quelles causes. Nous nous attacherons tout particulièrement aux prédisposés à la phtisie (scrofuleux, rachitiques, faiblesse de constitution) aussi bien qu'aux bronchites chroniques, spécifiques, etc.

Deux sources d'informations nous seront également précieuses.

1° *Mortalité par tuberculose en France* M. le professeur Brouardel 1900.

2° *Tuberculose dans l'armée* (Archives de médecine et de pharmacie militaire, 1900, p. 171 et suiv.; MM. O. Arnaud et P. Lafeuille) et communiqué par les bons offices de M. le Dr Prieur, médecin-major de 1re classe au 51e de ligne.

Nous pourrons ainsi mettre en parallèle le département de l'Oise avec le reste de la France. Par comparaison nous donnerons l'état des conscrits de 1831 à 1840 (Graves, *Annuaire de l'Oise*) et en regard le chiffre moyen des cas de mortalité par bronchite chronique et tuberculose pendant la période décennale qui vient de s'écouler. S'il est une statistique rigoureuse, mathématique même, c'est incontestablement celle qui est dressée par l'armée. Elle n'est entachée d'aucune suspicion, tous les hommes sont forcés de se présenter aux conseils de revision sous peine d'être punis. Et ces mêmes chiffres que nous allons reproduire ont été puisés à la source même, sur les registres du recrutement.

C'est en général de 15 à 35 ans que la phtisie exerce le plus ses ravages. Il est donc intéressant de savoir au moment de la revision si, dans notre département les éliminés sont plus nombreux et si le travail qui s'exerce pour beaucoup dans l'industrie jusqu'à cet âge peut avoir une influence marquée sur la dégénérescence physique et l'aptitude plus ou moins grande à cultiver plus tard le bacille de Koch.

Entre temps nous remarquerons que l'industrie dite « à poussières » joue un grand rôle dans l'Oise. Il y a des cantons où la tabletterie, les boutons, os, nacre, tissus, etc., est presque la seule ressource du pays. Dans d'autres avec des apparences de grande culture on rencontre beaucoup d'ouvriers qui ont leur métier dans la maison même où ils logent, mangent, etc. Nous serons surpris quelquefois de constater des effets dont les causes nous paraîtront inexplicables et qu'un peu de raisonnement mettra en lumière. Notre étude portera sur deux points bien nets :

1° Période ancienne.

2° Période actuelle.

1° PÉRIODE ANCIENNE

C'est un document très intéressant et qui prouve de quelle façon on procédait au recrutement.

Tout en augmentant peut-être un peu largement le nombre des réformés il en résulte qu'ils étaient moins nombreux pour 1.000 examinés qu'ils ne le sont actuellement. Nous n'avons compté que ceux-ci à cause des exemptions nombreuses qui existaient alors. Les tableaux qui suivent donnent le total des dix années examinées.

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS.	NOMBRE de conscrits existants	EXAMINÉS	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	POUR 100 examinés	POUR 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS. — 1816 A 1825									
Auneuil	956	475	517	9	4	18	31	6.52	19.74
Beauvais	1.570	901	369	19	6	98	123	13.65	33.33
Chaumont	1.076	651	292	11	6	87	104	15.96	32.53
Coudray	840	558	242	15	2	53	70	12.54	23.97
Formerie	907	587	261	13	1	45	59	10.05	22.60
Grandvilliers	1.193	699	295	20	6	53	79	11.30	26.77
Marseille	941	466	189	21	1	30	52	11.15	27.51
Méru	834	417	198	19	»	37	56	13.43	28.33
Nivillers	927	408	122	7	4	24	73	14.48	33.03
Noailles	868	504	221	13	1	59	35	8.57	28.68
Songeons	1.055	581	251	35	6	46	87	14.97	34.66
TOTAUX ET MOYENNES.	11.167	6.247	2.597	182	37	550	769	12.05	28.28
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT. — 1821 A 1830									
Breteuil	1.222	607	212	8	5	51	64	18.87	30.66
Clermont	1.091	612	223	17	4	49	70	11.60	31.83
Crèvecœur	1.083	499	179	13	6	35	54	10.82	30.17
Froissy	892	339	78	1	»	20	21	6.22	26.92
Liancourt	858	465	205	15	4	30	49	10.53	23.90
Maignelay	911	429	165	9	1	47	57	13.28	34.54
Mouy	571	266	101	12	3	22	37	13.90	36.63
St-Just	1.220	559	231	24	4	36	64	11.45	27.70
TOTAUX ET MOYENNES.	7.848	3.776	1.394	99	27	290	417	12.08	30.29
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE. — 1826 A 1835									
Attichy	1.026	612	258	14	4	66	84	13.72	32.55
Noyon	1.478	799	335	19	6	99	124	15.50	37.01
Estrées St-Denis	1.100	502	169	9	5	23	37	7.37	21.89
Guiscard	753	390	169	11	4	36	51	13.37	30.17
Lassigny	1.009	531	239	29	»	43	72	13.55	30.12
Compiègne	1.345	827	358	15	2	111	128	15.47	35.75
Ressons	974	559	249	12	3	53	68	12.16	27.30
Ribécourt	822	505	209	9	4	44	57	11.28	27.27
TOTAUX ET MOYENNES.	9.516	4.725	1.986	118	28	475	621	12.80	30.25

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS.	NOMBRE de conscrits existants	EXAMINÉS	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	POUR 100 examinés	POUR 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE SENLIS									
Betz	901	453	150	6	2	32	40	8.83	26.66
Creil	1.262	556	177	10	9	30	49	8.81	27.68
Crépy	1.366	767	294	15	4	67	86	11.21	29.28
Nanteuil	972	347	88	15	2	8	25	7.20	28.40
Neuilly-en-Thelle	972	575	238	17	5	56	78	13.56	32.77
Pont	787	342	120	4	3	21	28	8.47	23.33
Senlis	1.033	601	226	18	5	45	68	11.31	30.09
TOTAUX ET MOYENNES.	7.293	3.641	1.293	85	30	259	374	9.91	28.31
RÉCAPITULATION									
ARRONDISSEMENTS									
Beauvais	11.167	6.247	2.597	182	37	550	769	12.30	29.07
Clermont	7.848	3.776	1.394	99	27	290	416	11.01	30.05
Compiègne	9.516	4.725	1.986	118	28	475	621	13.10	30.07
Senlis	7.293	3.641	1.293	85	30	259	374	10.02	29.89
TOTAUX ET MOYENNES.	25.824	18.389	7.270	484	122	1574	2.180	11.31	29.98

L'ensemble de ce tableau récapitulatif nous indique déjà que l'arrondissement le plus défectueux est celui de Beauvais, puis viennent Compiègne, Clermont et Senlis.

Malheureusement nous n'avons pu retrouver dans les archives de l'armée un document nous permettant de faire la comparaison avec le reste de la France. Il y a lieu de supposer, après l'examen des faits qui vont suivre, que l'Oise n'était pas un des plus favorisés pour le recrutement.

Dans tous les cas en raison de la valeur physique des hommes supérieure à ce qu'elle est actuellement, les conseils de revision éliminaient les conscrits du département dans une large proportion.

Ce qui frappe, c'est la grande quantité de suspects par rapport au nombre des réformés. Elle est presque du tiers de ceux-ci pour l'ensemble, t tous les arrondissements se valent.

Cet aperçu rétrospectif avait sa valeur en tant qu'il établit un fait 'histoire locale.

Au point de vue de la tuberculose ou des prédispositions à cette maladie, les jeunes gens qui les présentaient étaient en plus faible quantité.

2° PÉRIODE ACTUELLE

Pour ce qui va suivre nous empruntons les chiffres au travail que viennent de publier MM. O. Arnaud et P. Lafeuille.

Dans un premier tableau est relatée la proportion de tuberculeux par 1.000 hommes. La marche est ascendante, la voici :

1889	5,99	1893	7,27
1890	6,78	1894	7,56
1891	7,43	1895	9,48
1892	7,59	1896	8,28

Ce fait est incontestable et incontesté.

Les motifs d'exemption sont de deux ordres nettement tuberculeux : la scrofule et la phtisie. Un troisième est très suspect : la faiblesse de constitution. C'est parmi ces derniers que se recruteront plus tard les phtisiques.

Ceux qui sont atteints de déviation de la colonne vertébrale devaient rentrer dans cette catégorie.

Le total de tous ces cas de réforme donne un chiffre moyen de 3,5 pour 1.000 hommes visités. Il représente exactement le nombre de tuberculeux existant en France chez les hommes à l'âge de 20 ans.

Mais par une singulière contradiction, on observe dans toute la France une diminution croissante dans le nombre des exemptés pour suspicion de tuberculose. La valeur de cette sélection est en diminution croissante depuis 1876 : de 22 elle est tombée à 9. Et pour les douze dernières années (1886-1897) elle est en moyenne de 11,5.

C'est donc sur ces chiffres que nous allons pouvoir porter notre jugement. Les tableaux qui suivent détaillent par arrondissement et par cantons le résultat de notre enquête.

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS								
Auneuil								
1887	80	1	1	»	11	12	»	»
1888	45	7	»	»	1	1	»	»
1889	66	8	1	»	3	4	»	»
1890	63	14	1	»	»	1	»	»
1891	53	4	1	2	»	3	»	»
1892	69	3	»	»	»	»	»	»
1893	53	4	»	»	»	»	»	»
1894	85	7	»	»	»	»	»	»
1895	69	5	1	1	»	2	»	»
1896	77	2	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	660	55	5	3	15	23	3.48	41.81
Beauvais.								
1887	164	1	1	2	7	10	»	»
1888	172	12	3	1	1	5	»	»
1889	166	8	1	1	2	4	»	»
1890	170	3	»	»	2	2	»	»
1891	177	8	2	1	3	6	»	»
1892	209	16	1	»	2	3	»	»
1893	206	8	»	»	1	1	»	»
1894	206	13	2	2	5	9	»	»
1895	179	8	»	»	»	»	»	»
1896	190	11	1	2	3	6	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	1.839	88	11	9	26	46	2.50	29.54
Chaumont.								
1887	101	»	2	»	13	15	»	»
1888	88	11	»	»	1	1	»	»
1889	100	9	1	1	2	4	»	»
1890	88	4	»	»	3	3	»	»
1891	80	4	2	2	»	4	»	»
1892	100	2	»	»	1	1	»	»
1893	91	4	1	»	»	1	»	»
1894	95	4	»	2	1	3	»	»
1895	79	7	1	»	»	1	»	»
1896	82	7	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	904	52	7	5	21	33	3.65	63.46

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS).

CANTONS.	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)								
Coudray.								
1887.	72	»	»	»	6	6	»	»
1888.	55	3	»	»	»	»	»	»
1889.	50	5	2	»	1	3	»	»
1890.	58	1	»	1	2	3	»	»
1891.	65	2	»	»	»	»	»	»
1892.	70	2	»	»	»	»	»	»
1893.	61	4	»	»	»	»	»	»
1894.	56	4	»	»	1	1	»	»
1895.	72	2	»	1	1	2	»	»
1896.	72	2	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	631	25	2	2	11	15	2.35	60.00
Formerie.								
1887.	17	»	2	»	7	9	»	»
1888.	52	3	»	»	»	»	»	»
1889.	66	10	»	1	1	2	»	»
1890.	60	4	1	»	1	2	»	»
1891.	52	8	»	»	»	»	»	»
1892.	69	2	»	»	»	»	»	»
1893.	63	4	1	»	1	2	»	»
1894.	49	2	»	2	2	4	»	»
1895.	52	5	»	»	»	»	»	»
1896.	57	2	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	537	40	4	3	12	19	3.53	47.50
Grandvilliers.								
1887.	67	»	»	»	7	7	»	»
1888.	61	6	»	»	1	1	»	»
1889.	60	5	»	»	1	1	»	»
1890.	70	1	»	»	2	2	»	»
1891.	65	5	1	»	»	1	»	»
1892.	73	1	1	»	»	1	»	»
1893.	87	1	1	»	»	1	»	»
1894.	66	3	»	»	1	1	»	»
1895.	59	2	1	1	»	2	»	»
1896.	76	7	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	684	31	4	1	12	17	2.47	38.70

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

Cantons	Nombre de conscrits examinés	Réformés	Scrofuleux	Maladies de poitrine	Faiblesses de constitution	Total des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
Arrondissement de Beauvais (*suite*)								
Marseille.								
1887	58	1	1	»	4	5	»	»
1888	57	3	»	»	»	»	»	»
1889	46	4	»	»	»	»	»	»
1890	45	5	»	»	»	»	»	»
1891	45	5	»	»	»	»	»	»
1892	46	»	»	»	»	»	»	»
1893	39	1	»	»	»	»	»	»
1894	40	2	»	»	»	»	»	»
1895	50	3	2	»	»	»	»	»
1896	51	1	»	»	»	2	»	»
Totaux et moyennes	477	25	3	»	4	7	0.84	14.79
Méru.								
1887	109	9	»	»	17	17	»	»
1888	71	10	»	1	»	2	»	»
1889	104	7	2	»	1	2	»	»
1890	95	9	»	1	»	1	»	»
1891	102	6	2	»	»	2	»	»
1892	123	3	»	»	»	»	»	»
1893	131	6	1	»	»	1	»	»
1894	113	3	»	»	»	»	»	»
1895	108	2	»	»	»	»	»	»
1896	108	6	»	1	»	1	»	»
Totaux et moyennes	1.064	61	5	3	1	9	0.84	14.70
Nivillers.								
1887	69	5	2	1	»	3	»	»
1888	69	6	»	2	2	4	»	»
1889	73	6	1	»	»	1	»	»
1890	78	1	1	»	»	1	»	»
1891	73	6	1	»	»	1	»	»
1892	69	3	»	»	»	»	»	»
1893	87	2	1	»	1	2	»	»
1894	78	3	»	1	»	1	»	»
1895	67	3	1	1	»	3	»	»
1896	84	4	1	»	»	1	»	»
Totaux et moyennes	747	39	8	5	3	16	2.12	41.20

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS (*suite*)								
Noailles.	94	8		1	»	1	»	»
1887.	87	5	»	»	1	3	»	»
1888.	103	7	2	»	»	3	»	»
1889.	91	3	3	»	2	2	»	»
1890.	»	»	»	»	»	»	»	»
1891.	76	3	»	»	1	1	»	»
1892.	97	2	»	»	»	»	»	»
1893.	102	8	»	»	»	»	»	»
1894.	107	8	»	2	1	3	»	»
1895.	106	5	»	1	»	1	»	»
1896.	103	5	»	3	»	3	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	967	54	5	7	5	17	1.76	31.48
Songeons.								»
1887.	24	7	4	»	»	4	»	»
1888.	56	6	»	»	»	»	»	»
1889.	79	7	»	»	1	1	»	»
1890.	74	3	»	»	1	1	»	»
1891.	48	9	»	»	1	1	»	»
1892.	70	2	»	2	»	2	»	»
1893.	66	1	»	»	»	»	»	»
1894.	69	4	»	»	1	1	»	»
1895.	65	4	»	»	1	1	»	»
1896.	63	1	»	1	1	1	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	644	44	4	3	5	11	1.86	27.27
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT								
Breteuil								
1887.	83	4	»	»	»	»	»	»
1888.	81	1	»	»	»	»	»	»
1889.	76	7	»	»	2	2	»	»
1890.	94	6	»	»	2	2	»	»
1891.	79	7	»	»	»	»	»	»
1892.	90	4	1	1	»	2	»	»
1893.	101	7	»	1	»	1	»	»
1894.	100	7	»	1	1	2	»	»
1895.	86	5	1	»	»	1	»	»
1896.	87	6	1	1	1	3	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	877	54	3	4	6	13	1.48	24.07

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)								
Clermont.								
1887.	108	12	4	»	»	4	»	»
1888.	118	6	1	»	»	1	»	»
1889.	105	3	2	1	1	4	»	»
1890.	100	4	»	»	»	»	»	»
1891.	94	7	1	»	2	3	»	»
1892.	113	9	»	»	»	»	»	»
1893.	118	11	»	»	»	»	»	»
1894.	116	4	»	2	1	3	»	»
1895.	102	4	1	1	»	2	»	»
1896.	116	13	»	»	1	1	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	1.090	61	9	4	5	18	1.66	29.50
Crèvecœur.								
1887.	49	6	»	»	1	1	»	»
1888.	60	4	1	»	»	1	»	»
1889.	60	5	1	»	»	1	»	»
1890.	64	2	2	»	»	2	»	»
1891.	67	4	»	2	»	2	»	»
1892.	67	6	1	2	»	3	»	»
1893.	70	4	1	»	»	1	»	»
1894.	74	5	»	»	»	»	»	»
1895.	49	3	1	»	»	1	»	»
1896.	65	3	»	»	1	1	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	620	42	7	4	2	13	2.09	30.95
Froissy.								
1887.	37	2	»	»	»	»	»	»
1888.	41	3	»	»	»	»	»	»
1889.	59	4	»	»	»	»	»	»
1890.	43	2	1	»	1	2	»	»
1891.	40	2	»	»	»	»	»	»
1892.	63	3	»	»	»	»	»	»
1893.	46	»	3	1	»	4	»	»
1894.	48	3	»	»	»	»	»	»
1895.	40	2	»	»	»	»	»	»
1896.	55	5	1	»	2	3	»	»
TOTAUX ET MOYENNES.	472	26	5	1	3	9	1.90	34.61

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (*suite*)								
Liancourt.								
1887.	125	6	3	»	»	3	»	»
1888.	98	4	»	»	1	1	»	»
1889.	128	2	»	1	1	2	»	»
1890.	114	5	»	»	1	1	»	»
1891.	96	5	2	»	»	2	»	»
1892.	122	4	»	1	»	1	»	»
1893.	120	7	»	1	»	1	»	»
1894.	115	2	»	1	»	1	»	»
1895.	113	5	2	»	»	2	»	»
1896.	102	2	»	»	2	2	»	»
TOTAUX ET MOYENNES . . .	1.133	42	7	4	5	16	1.41	38.09
Maignelay.								
1887.	68	4	1	»	»	1	»	»
1888.	70	3	»	»	1	1	»	»
1889.	62	5	»	»	1	1	»	»
1890.	56	3	»	»	»	»	»	»
1891.	45	4	»	»	»	»	»	»
1892.	66	3	»	»	»	»	»	»
1893.	58	1	»	1	1	2	»	»
1894.	64	6	»	»	»	»	»	»
1895.	70	4	»	»	1	1	»	»
1896.	56	3	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES . . .	607	36	1	1	4	6	0.98	16.66
Mouy.								
1887.	81	4	»	»	»	»	»	»
1888.	85	4	»	»	1	1	»	»
1889.	60	5	2	»	»	2	»	»
1890.	65	11	»	»	2	2	»	»
1891.	77	7	1	»	»	1	»	»
1892.	69	1	1	»	»	1	»	»
1893.	90	7	»	»	»	»	»	»
1894.	78	3	»	»	»	»	»	»
1895.	89	9	»	»	»	»	»	»
1896.	87	11	»	1	»	2	»	»
TOTAUX ET MOYENNES. . . .	781	62	4	1	1	9	1.15	14.51

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT								
St-Just.								
1887	105	9	»	»	»	»	»	»
1888	105	6	1	»	1	2	»	»
1889	109	7	»	»	»	»	»	»
1890	114	4	»	»	»	»	»	»
1891	98	7	»	»	1	1	»	»
1892	99	3	1	»	»	»	»	»
1893	141	2	»	»	»	»	»	»
1894	107	2	»	»	»	1	»	»
1895	103	6	1	»	»	»	»	»
1896	115	5	»	1	1	2	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	1.096	51	3	1	3	7	0.64	13.72
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE								
Attichy.								
1887	101	7	»	»	»	»	»	»
1888	92	7	1	»	2	3	»	»
1889	106	1	3	»	»	3	»	»
1890	86	2	»	»	1	1	»	»
1891	78	4	1	»	»	1	»	»
1892	83	2	»	»	»	»	»	»
1893	96	2	»	»	»	1	»	»
1894	99	2	»	1	1	2	»	»
1895	104	6	»	»	»	»	»	»
1896	99	4	1	»	1	2	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	944	37	6	1	5	12	1.27	32.43
Compiègne.								
1887	164	11	1	»	»	1	»	»
1888	159	11	4	»	3	7	»	»
1889	175	8	»	»	1	1	»	»
1890	136	8	1	»	»	1	»	»
1891	140	7	1	1	1	3	»	»
1892	161	5	»	»	»	»	»	»
1893	169	8	»	»	»	»	»	»
1894	175	4	»	1	»	1	»	»
1895	138	3	»	»	»	»	»	»
1896	172	9	4	»	2	6	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	1.589	74	11	2	7	20	1.26	27.02

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformes pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)								
Estrées-St-Denis.								
1887	93	10	1	»	»	1	»	»
1888	77	5	»	»	»	»	»	»
1889	85	3	1	»	»	1	»	»
1890	85	7	»	»	»	»	»	»
1891	72	2	»	2	»	2	»	»
1892	87	2	»	»	»	»	»	»
1893	84	2	»	»	»	»	»	»
1894	89	4	»	1	»	1	»	»
1895	97	5	»	»	1	1	»	»
1896	98	4	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	867	44	2	3	1	6	0.7	53.63
Guiscard.								
1887	58	2	1	»	»	1	»	»
1888	63	7	»	»	»	»	»	»
1889	61	3	1	»	»	1	»	»
1890	48	2	»	»	»	»	»	»
1891	41	3	»	»	2	2	»	»
1892	65	1	»	»	»	»	»	»
1893	48	2	»	»	»	»	»	»
1894	69	2	»	»	»	»	»	»
1895	57	4	»	»	»	»	»	»
1896	63	1	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	573	21	2	»	2	4	0.70	19.04
Lassigny.								
1887	63	6	»	»	1	1	»	»
1888	77	7	»	»	»	»	»	»
1889	79	»	2	»	»	2	»	»
1890	81	5	»	»	»	»	»	»
1891	72	3	1	»	1	2	»	»
1892	54	1	»	»	»	»	»	»
1893	71	2	»	»	»	»	»	»
1894	83	5	1	»	»	1	»	»
1895	81	4	3	»	»	3	»	»
1896	81	5	»	1	»	1	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	742	38	7	1	2	10	1.33	26.31

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE (*suite*)								
Noyon.								
1887	124	7	2	»	1	3	»	»
1888	114	6	»	»	2	2	»	»
1889	106	6	1	2	»	3	»	»
1890	107	4	2	2	»	4	»	»
1891	79	4	2	1	»	3	»	»
1892	96	4	»	»	»	»	»	»
1893	120	7	2	1	»	3	»	»
1894	120	5	»	2	1	3	»	»
1895	117	9	3	3	»	6	»	»
1896	122	10	1	»	1	2	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	1.105	62	13	11	5	29	2.71	46.77
Ressons.								
1887	69	5	»	»	»	»	»	»
1888	74	2	»	»	2	2	»	»
1889	94	2	3	»	1	4	»	»
1890	62	4	»	»	»	»	»	»
1891	61	5	1	1	»	2	»	»
1892	66	4	»	»	»	»	»	»
1893	61	2	»	»	»	»	»	»
1894	86	5	»	1	»	1	»	»
1895	70	4	»	»	»	»	»	»
1896	73	6	»	»	»	«	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	716	39	4	2	3	9	1.25	23.09
Ribécourt.								
1887	67	3	1	»	1	2	»	»
1888	69	6	»	»	1	1	»	»
1889	75	4	1	»	»	1	»	»
1890	82	5	»	»	1	1	»	»
1891	73	5	»	»	»	»	»	»
1892	81	»	1	»	»	1	»	»
1893	92	2	»	1	»	1	»	»
1894	77	4	»	3	1	4	»	»
1895	103	4	1	1	»	2	»	»
1896	83	5	»	»	»	»	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	802	38	4	5	4	13	1.59	34.21

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

Cantons	Nombre de conscrits examinés	Réformés	Scrofuleux	Maladies de poitrine	Faiblesse de constitution	Total des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
Arrondissement de Senlis								
Betz.								
1887	85	4	»	»	»	»	»	»
1888	52	7	»	»	1	1	»	»
1889	88	7	1	»	»	1	»	»
1890	66	6	»	»	»	»	»	»
1891	83	6	3	»	»	3	»	»
1892	89	1	»	»	»	»	»	»
1893	79	7	1	»	»	1	»	»
1894	77	2	»	»	1	1	»	»
1895	79	1	1	»	»	1	»	»
1896	80	4	»	»	»	»	»	»
Totaux et moyennes	1.778	45	6	»	2	8	4.49	17.77
Creil.								
1887	236	17	3	1	»	4	»	»
1888	201	12	1	1	6	8	»	»
1889	280	9	»	1	»	1	»	»
1890	265	17	1	»	6	7	»	»
1891	213	14	3	2	»	5	»	»
1892	289	5	1	»	»	1	»	»
1893	319	17	2	1	1	4	»	»
1894	285	17	2	4	1	7	»	»
1895	258	22	3	3	1	7	»	»
1896	284	26	2	[illegible]	3	7	»	»
Totaux et moyennes	2.630	156	18	15	18	51	1.85	32.64
Crépy.								
1887	131	9	»	»	»	»	»	»
1888	115	1	9	1	2	12	»	»
1889	144	7	1	1	»	2	»	»
1890	141	9	1	»	8	9	»	»
1891	119	9	3	1	»	4	»	»
1892	161	2	1	1	»	2	»	»
1893	134	2	1	»	1	2	»	»
1894	161	5	1	4	2	7	»	»
1895	158	14	2	1	1	4	»	»
1896	167	9	2	1	3	6	»	»
Totaux et moyennes	1.433	67	21	10	17	48	3.35	71.64

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)								
Nanteuil.								
1887	66	3	»	»	»	»	»	»
1888	69	4	»	»	3	3	»	»
1889	69	2	»	»	»	»	»	»
1890	59	3	»	»	2	2	»	»
1891	63	3	»	1	»	1	»	»
1892	78	2	»	»	»	»	»	»
1893	76	4	»	»	»	»	»	»
1894	76	3	»	»	»	»	»	»
1895	81	6	1	»	1	2	»	»
1896	66	5	2	»	1	3	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	703	35	3	1	7	11	1.56	31.14
Neuilly.								
1887	96	5	2	1	»	3	»	»
1888	79	7	»	»	1	1	»	»
1889	89	6	1	»	»	1	»	»
1890	75	9	2	»	1	3	»	»
1891	80	3	»	»	1	1	»	»
1892	97	6	»	»	»	1	»	»
1893	109	4	»	1	»	»	»	»
1894	103	7	»	2	»	1	»	»
1895	108	3	»	»	1	1	»	»
1896	78	3	1	»	»	2	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	914	53	6	4	4	14	1.53	26.41
Pont.								
1887	75	8	3	»	»	3	»	»
1888	85	5	»	1	»	1	»	»
1889	62	2	1	»	»	1	»	»
1890	74	1	1	»	»	1	»	»
1891	47	6	»	»	1	1	»	»
1892	83	4	1	»	»	1	»	»
1893	81	3	»	»	»	»	»	»
1894	81	3	»	»	»	»	»	»
1895	66	5	»	1	»	1	»	»
1896	72	5	»	2	1	3	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	726	42	6	4	2	12	1.65	28.52

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE SENLIS (*suite*)								
Senlis,								
1887	98	11	3	»	2	5	»	»
1888	108	7	1	»	»	1	»	»
1889	116	3	»	»	1	1	»	»
1890	109	8	1	»	»	1	»	»
1891	69	10	2	»	5	7	»	»
1892	105	4	»	»	»	»	»	»
1893	107	2	1	»	»	1	»	»
1894	119	5	1	1	2	4	»	»
1895	102	10	2	»	»	2	»	»
1896	129	6	1	»	»	1	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	1062	66	12	1	10	23	2.16	34.84
Total général. — Récapitulation								
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS								
Auneuil	660	55	5	3	15	23	»	»
Beauvais	1.839	88	11	9	26	46	»	»
Chaumont	904	52	7	5	21	33	»	»
Coudray	631	25	2	2	11	15	»	»
Formerie	537	40	4	3	12	19	»	»
Grandvilliers	684	31	4	1	12	17	»	»
Marseille-le-Petit	477	25	3	»	4	7	»	»
Méru	1.064	61	5	3	1	9	»	»
Nivillers	747	39	8	5	3	16	»	»
Noailles	967	54	7	5	5	17	»	»
Songeons	644	44	3	5	4	12	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	9.154	514	59	41	114	214	2.33	41.63
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT								
Breteuil	877	54	3	4	6	13	»	»
Clermont	1.090	61	9	4	5	18	»	»
Crèvecœur	620	42	7	4	2	13	»	»
Froissy	472	26	5	1	3	9	»	»
Liancourt	1.133	42	7	4	5	16	»	»
Maignelay	607	36	1	1	4	6	»	»
Mouy	781	62	4	1	4	9	»	»
Saint-Just	1.096	51	3	1	3	7	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	6.676	374	39	20	32	91	1.21	21.65

DÉPARTEMENT DE L'OISE (CONSCRITS)

CANTONS	NOMBRE de conscrits examinés	RÉFORMÉS	SCROFULEUX	MALADIES de poitrine	FAIBLESSE de constitution	TOTAL des réformés pour suspicion de tuberculose	Pour 100 examinés	Pour 100 réformés
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE								
Attichy	944	37	6	1	5	12	»	»
Compiègne	1.589	74	11	2	7	20	»	»
Estrées-Saint-Denis	867	44	2	3	1	6	»	»
Guiscard	573	21	2	»	2	4	»	»
Lassigny	742	38	7	1	2	10	»	»
Noyon	1.105	62	13	11	5	29	»	»
Ressons	716	39	4	2	3	9	»	»
Ribécourt	802	38	4	5	4	13	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	7.538	353	49	25	29	103	1.35	29.17
ARRONDISSEMENT DE SENLIS								
Betz	278	45	6	»	2	8	»	»
Creil	2.630	156	18	15	18	51	»	»
Crépy	1.433	67	21	10	17	48	»	»
Nanteuil	703	35	3	1	7	11	»	»
Neuilly-en-Thelle	914	53	6	4	4	14	»	»
Pont-Sainte-Maxence	726	42	6	4	2	12	»	»
Senlis	1.062	66	12	1	10	23	»	»
TOTAUX ET MOYENNES	7.746	464	72	35	60	167	2.15	35.99
DÉPARTEMENT DE L'OISE								
Arrondissement de Beauvais	9.154	514	59	41	114	214	2.33	41.63
— Clermont	6.676	374	39	20	32	81	1.21	21.65
— Compiègne	7.538	353	49	25	29	103	1.35	29.17
— Senlis	7.746	464	62	35	60	167	2.15	35.99
TOTAUX	31.114	1.705	219	121	235	575	»	»
MOYENNES	3111.4	170.5	21.9	12.1	23.5	57.5	1.84	33.72

Proportion de réformés pour 100 examinés. . . 7.32

État comparatif des deux périodes

	POUR 100 EXAMINÉS		POUR 100 RÉFORMÉS	
	1re période	2e période	1re période	2e période
Arrondissement de Beauvais	1.23	29.7	2.33	41.63
— Clermont	1.10	30.5	1.21	21.65
— Compiègne	1.31	30.7	1.35	29.17
— Senlis	1.02	29.89	2.15	35.99
MOYENNE	1.131	29.98	1.84	33.72

Résumé graphique des exemptés pour tuberculose dans le département de l'Oise

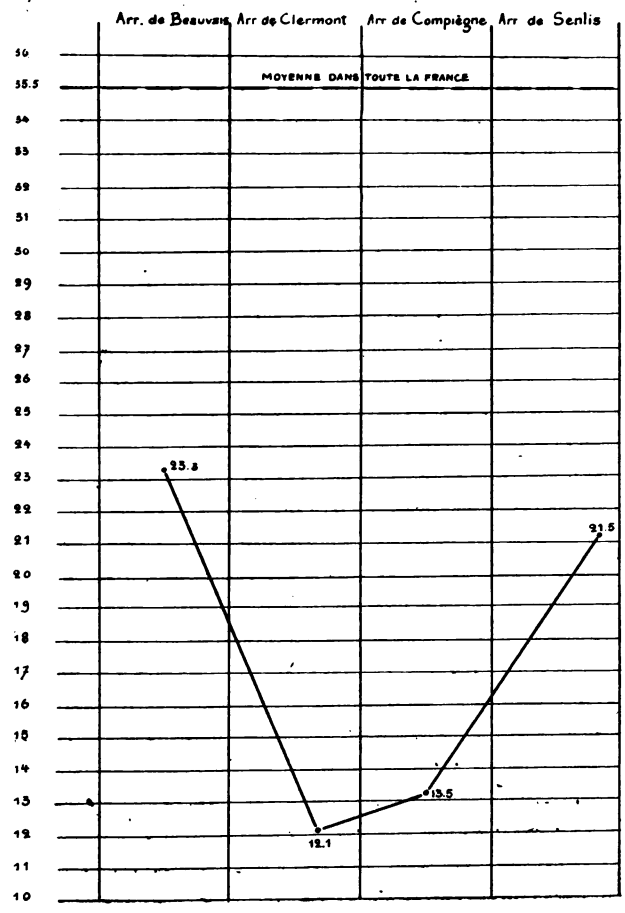

Si maintenant nous établissons le résumé par année des opérations du Conseil de revision, nous pouvons tracer le graphique suivant, qui montre clairement que le département de l'Oise fournit un nombre de réformés pour suspicion supérieur à celui qui existe pour toute la France. La courbe est semblable à celle de la tuberculose et prouve que la plus mauvaise année est celle de 1891 succédant à l'épidémie de grippe qui s'était montrée pendant l'hiver précédent.

Ce chiffre est inférieur à celui des soldats réformés après leur entrée au corps et qui s'élève à 3,5 pour 1.000.

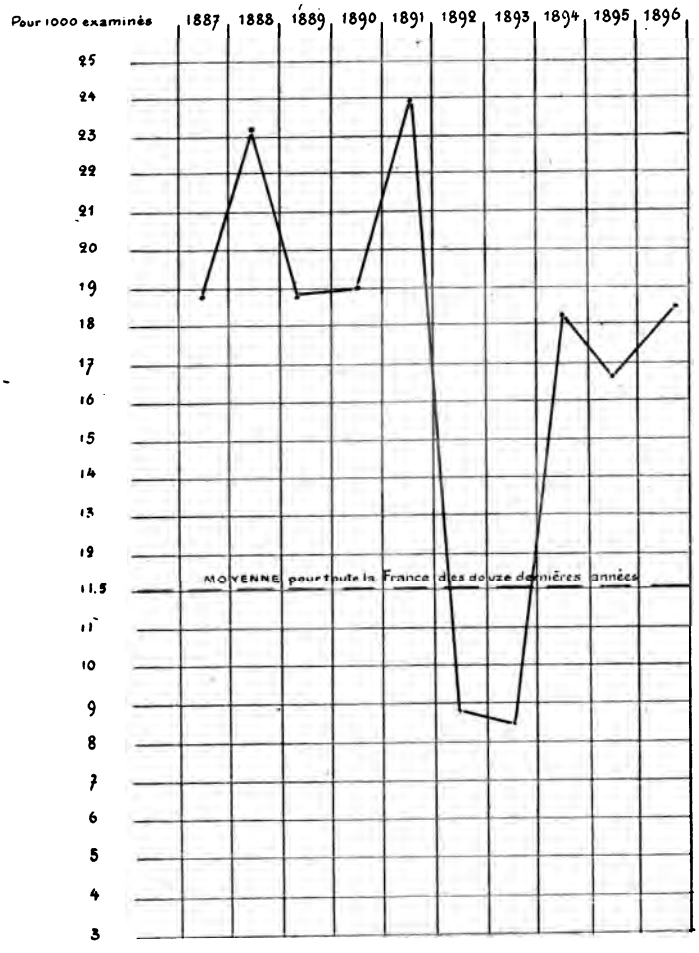

BEAUVAIS

CANTONS	NOMBRE de conscrits	RÉFORMÉS pour tuberculose, faiblesse, etc. pour 1.000	CANTONS	NOMBRE de conscrits	RÉFORMÉS pour tuberculose, faiblesse, etc. pour 1.000
Proportion par années et par arrondissement					
Beauvais.			Compiègne.		
1887	831	30.08	1887	739	12.17
1888	713	23.84	1888	725	20.68
1889	914	27.35	1889	781	20.48
1890	891	20.20	1890	687	11.64
1891	736	25.81	1891	616	22.71
1892	995	7.03	1892	700	14.28
1893	985	8.12	1893	741	5.38
1894	964	25.93	1894	798	16.28
1895	906	12.14	1895	667	17.98
1896	963	15.57	1896	791	12.64
Clermont.			Senlis.		
1887	656	13.71	1887	787	19.05
1888	658	10.63	1888	709	38.08
1889	662	19.63	1889	828	8.45
1890	650	13.84	1890	789	30.41
1891	591	15.23	1891	674	31.60
1892	684	10.23	1892	902	4.43
1893	744	10.75	1893	905	9.94
1894	702	8.50	1894	902	23.33
1895	652	13.80	1895	852	22.20
1896	683	23.46	1896	876	22.81

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Année.	Pour 1.000	Année.	Pour 1.000
1887	18.75	1892	8.99
1888	23.03	1893	8.54
1889	18.97	1894	18.01
1890	19.02	1895	16.53
1891	23.83	1896	18.62

Il nous reste maintenant à classer nos cantons d'après la valeur des réformes qui y sont pratiquées.

En regard des chiffres trouvés nous avons placé les décès tuberculeux survenus.

CANTONS	Proportion de suspects pour 1.000 examinés	Rapport des suspects pour 1.000 réformés	Décès tuberculeux	CANTONS	Proportion de suspects pour 1.000 examinés	Rapport des suspects à 1.000 réformés	Décès tuberculeux.
Classification des cantons d'après le nombre des réformés pour suspicion de Tuberculose							
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS							
Chaumont. . . .	3.65	63.46	1.51	Nivillers	2.12	41.20	2.32
Formerie	3.53	47.50	1.29	Songeons	1.86	27.27	1.99
Auneuil.	3.48	41.81	1.87	Noailles.	1.76	31.48	2.09
Beauvais	2.50	29.54	3.06	Marseille-le-Petit.	1.47	28 »	2.35
Grandvilliers . .	2.47	38.70	1.66	Meru	0.84	14.70	2.50
Coudray	2.35	60 »	1.85				
ARRONDISSEMENT DE SENLIS							
Crépy.	3.25	71.64	4.58	Pont	1.65	28.52	3.11
Betz	2.88	17.77	2.61	Nanteuil	1.56	31.14	2.68
Senlis.	2.16	34.84	3.66	Neuilly-en-Thelle.	1.53	26.41	3.11
Creil	1.85	32.64	3.84				
ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE							
Noyon	2.71	46.77	2.24	Compiègne . . .	1.26	27.02	3.60
Ribecourt. . . .	1.59	34.21	4.82	Ressons.	1.25	23.09	2.39
Lassigny	1.33	26.31	2.57	Estrées-St-Denis.	0.70	13.63	1.97
Attichy.	1.27	32.43	4.04	Guiscard	0.70	19.04	1.76
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT							
Crèvecœur . . .	2.09	30.95	2.07	Liancourt. . . .	1.41	38.09	2.92
Froissy	1.90	34.61	2.11	Mouy.	1.15	14.51	2.94
Clermont	1.66	29.50	2.36	Maignelay. . . .	0.98	16.66	1.82
Breteuil.	1.48	24.07	2.49	St-Just	0.64	13.72	2.27

Pour l'arrondissement de Beauvais l'ordre est bien curieux. En effet, c'est, par exemple, dans le canton de Chaumont, le plus mauvais pour le recrutement de tout le département, que nous trouverons plus tard le

moins de tuberculeux, et la progression se poursuit ainsi en ordre inverse.

Pour Senlis, il y a parallélisme entre les deux colonnes sauf quelques variantes. Quant aux autres arrondissements, il n'y a aucune relation à établir. En résumé, le département de l'Oise se trouve être moins avantageux pour le recrutement que le reste de la France et ce sont les cantons que l'on pourrait appeler agricoles qui fournissent le plus d'exemptés. Ceux qui sont surtout industriels étant les plus favorisés au moment de la revision deviennent par la suite les plus frappés, grâce au facteur alcool.

PROPHYLAXIE

La commission nommée par M. le Président du Conseil, ministre de l'intérieur, le 22 novembre 1899, a surtout pour mission de rechercher les moyens pratiques de *combattre la propagation de la tuberculose*. Prévenir, c'est guérir.

Jetons un regard autour de nous et remarquons que lorsqu'il s'est agi de fièvre typhoïde, les amenées d'eau potable ont fait tomber la mortalité typhique dans des proportions vraiment concluantes :

Armée : de 21,1 à 10,4 pour 1.000 habitants.
Civil : de 8,4 à 3,4 —

C'est qu'alors on avait remarqué, et M. le professeur Brouardel l'a magistralement démontré à une réunion du congrès de Vienne, que la cause principale de la propagation du bacille d'Eberth était l'eau de mauvaise qualité.

L'expérience de dix années dirigée dans ce sens a confirmé les prévisions et convaincu les plus sceptiques. Les faits éloquents sont là pour le prouver.

Or, maintenant, qu'avons-nous remarqué dans la recherche des foyers tuberculeux en France? que trois causes surtout les produisaient :

1° Les poussières industrielles d'un certain ordre, spécifiques pourions-nous dire;

2° Les demeures insalubres;

3° L'alcool.

Voyons quels sont nos moyens d'action contre chacun de ces facteurs.

Il est certain que nous écartons pour un instant les trois puissances invoquées par M. le professeur Brouardel, qui trouvent leur application en dehors du milieu professionnel. Ce sont : la propagande individuelle, journalière, incessante, pour faire la conviction de chacun ; l'intervention des municipalités, qui ne peuvent agir avec efficacité que lorsqu'elles sont l'expression de leurs concitoyens; l'autorité du gouvernement qui représente l'intérêt de la nation tout entière et devant lequel doivent s'incliner les intérêts particuliers.

En un mot, se trouvent intéressés à cette noble tâche : les citoyens, es maires et l'État. Le rôle de chacun d'eux est parfois délicat, difficile et souvent même impuissant. Le nouveau code rural fournit bien les armes nécessaires pour combattre, mais encore faut-il avoir, à la cam-

pagne surtout, pour le faire appliquer, des magistrats qui ne tiennent pas leur mandat d'amis ou de concitoyens enclins à les taxer de zèle exagéré lorsqu'ils luttent contre la routine, cette seconde école du campagnard.

Tandis que si nous examinons la question comme nous l'avons posée, il est des remèdes faciles, pratiques; quelques-uns nous ont été signalés autrefois, et nous montrerons qu'ils méritent qu'on y attache une grande importance et même qu'on y revienne avec profit.

C'est dans ce sens que nous aborderons le problème, donnant d'abord l'historique, puis les résultats de nos renseignements personnels.

POUSSIÈRES INDUSTRIELLES

« *La plupart des industries, on pourrait dire toutes, sont insalubres.* » (Ch. de Freycinet). — Lorsqu'il a écrit ces lignes, il y a déjà longtemps, l'illustre savant n'avait pas prévu que son travail servirait de base pour combattre la plus terrible des maladies, la tuberculose, sans que le mot ait été jamais prononcé dans le cours de son ouvrage. L'auteur prévoyait les dangers funestes du travail en commun dans les ateliers.

En effet, page 2, nous trouvons : « *Il se produit là* (*dans l'atelier*), *à un moindre degré, ce qu'on observe dans les armées, les hôpitaux, et en général dans toutes les agglomérations d'hommes; c'est que le simple rapprochement engendre la maladie ou du moins prépare un milieu à son éclosion. Dès lors,* « *l'ouvrier en chambre* », *quand il n'est pas aux prises avec la la misère, se trouve dans des conditions meilleures que celui qui occupe une petite place dans un atelier commun.* »

Ainsi se trouve mise en lumière cette grande vérité que nous reconnaissons tous. Au travail à la maison on a substitué presque partout en France le séjour en commun pendant la plus grande partie de la journée. Les inconvénients s'en sont fait rapidement sentir; le voisinage, le milieu insalubre ont vite décimé une partie de cette population ouvrière. Les exemples ne manquent pas pour appuyer cette idée, et dans nos communes industrielles de l'Oise, celles dont les décès tuberculeux sont les moins nombreux sont également celles où le travail à la maison est le plus répandu. En relevant les chiffres de mortalité des cantons de Méru, Noailles, Songeons, Saint-Just-en-Chaussée, Breteuil, etc., nous avons remarqué que pour les mêmes éléments industriels, on devait considérer comme foyers tuberculeux les centres où les usines étaient le plus nombreuses. Si du simple nous remontons au composé, la France entière

nous a fourni semblable preuve avec : Mazamet, Lyon, Elbeuf, Rouen, Lille, Roubaix, Tourcoing, Reims, etc., etc.

Quand le travail spécial nécessite l'agglomération des individus dans un même local, on est assuré que la ville peut être envisagée comme un endroit suspect. Ce qui nous a permis d'avancer que la connaissance de l'industrie locale servirait à dresser une carte fidèle de la mortalité tuberculeuse.

Un premier point semble acquis, c'est le funeste résultat de cette transformation.

En même temps que s'opérait ce changement, de nouveaux devoirs s'imposaient aux chefs d'usines. Il fallait rendre l'atelier commun salubre et hygiénique. C'était à la fois de l'économie sociale et de l'humanité.

M. de Freycinet, page 5, s'exprimait du reste ainsi :

« *Mais une considération plus puissante encore doit les y pousser (les industriels). Elle résulte de cette grande loi naturelle, confirmée par l'expérience de chaque jour qui veut que les progrès sanitaires soient habituellement une source de bénéfices pour ceux qui les accomplissent.*

Ces progrès sanitaires ont-ils été en rapport avec l'encombrement des ateliers et ses funestes effets? Nous ne le croyons pas.

Loin de nous évidemment la pensée d'entraver l'industrie en France, qui fait la gloire et la richesse de notre pays. Mais il nous semble qu'il y aurait des précautions à prendre, et puisque dans le même ouvrage cité plus haut nous voyons, page 159 : « *Les poussières sont dangereuses. Il est donc intéressant d'en préserver les ouvriers,* » nous devons examiner ce qui a été fait dans ce sens.

Dans certains cas, page 47, l'emploi du masque est signalé. Sous ce rapport l'Angleterre est plus avancée que le continent. On y compte diverses professions dans lesquelles les travailleurs commencent à user de respirateurs, sorte de petits masques abritant le nez et la bouche et fixés par des cordons noués derrière la tête. Les modèles sont nombreux et présentent tous des avantages et des inconvénients. Ces derniers résultent surtout de l'aspect disgracieux que prennent ceux qui les portent. A ces masques on a substitué les vitres perforées de diverses manières, puis en dernier lieu les aspirateurs.

Les demandes de renseignements que nous avons adressées sous ce rapport dans les pays où l'industrie était similaire de celles de nos grands foyers de France peuvent se résumer en deux points.

Dans certaines usines (filatures, tissages) les ouvriers sont astreints au port du masque pendant le chargement dans des endroits clos. Dans d'autres un aspirateur puissant en tient lieu.

En France, la réglementation des industries signalées plus haut ne se fait peut-être pas de façon satisfaisante. La plupart des métiers à poussières ne sont l'objet d'aucunes conditions hygiéniques, sauf en ce qui concerne la machine à vapeur.

Il existe bien des prescriptions générales consistant à ventiler les ateliers en les surmontant de trémies d'aération; leur surveillance est trop souvent négligée.

S'il s'agit du battage, cardage de laines, crins, plumes, les ouvriers sont obligés de porter un masque à mailles serrées leur couvrant entièrement le visage. Ils ne le portent pas. Les poussières doivent de plus être dirigées dans des chambres de dépôt ou brûlées dans un foyer d'appel.

Pour le papier l'air est aspiré du blutoir, circule dans une galerie de 5 ou 6 mètres et rencontre une pluie d'eau fournie par un tuyau transversal. Entre la théorie et la pratique il y a un large chemin qui conduit à l'affaiblissement physique et à la maladie. Lorsqu'on veut installer une fabrique de boutons, de tabletterie, etc., parmi les conditions qui figurent dans l'exposé, jamais il n'est question de l'aspirateur ou d'un ventilateur, ni de ses dimensions et formes. Dans notre département nous retournons les demandes qui n'en font pas mention et nous nous efforçons de les imposer. On a toujours dans les usines une source de mouvement dont on peut distraire une partie pour l'aération. Aucun mécanisme n'est à l'abri de reproches, mais il faut s'efforcer de maintenir les impuretés au taux le plus bas possible.

Sous le rapport de la salubrité de l'atelier et de l'enlèvement des poussières, les textes ne sont pas assez précis. Car, à notre avis, c'est le nœud de la question. Les industriels devraient être tenus à l'éloignement des parcelles les plus fines qui flottent dans l'atmosphère des ateliers, aussi bien qu'ils le sont pour les eaux résiduelles. Le jour où ce grand pas sanitaire sera fait, on peut être assuré de voir la phtisie diminuer considérablement en France, surtout si dans certains cas on ajoute le masque obligatoire, qu'on pourrait rendre moins ridicule et un peu plus élégant. Soustraire l'ouvrier aux poussières, tout le problème est là. D'autant plus que, si nous écoutons M. Daufresne, ancien directeur de filatures, ayant habité longtemps l'Angleterre, nous voyons que ces précautions s'imposent encore à cause de l'abondance des poussières.

Voici comment il s'exprime :

Peu d'ouvriers anglais et français font usage de masque dans les filatures, pour garantir leurs organes respiratoires des poussières.

Mais les profondes différences qui existent entre les filatures anglaises et

françaises expliquent et confirment l'observation qui a été faite : les tuberculeux sont plus nombreux en France qu'en Angleterre.

En voici la raison pour les ateliers de tissage et de filature.

En Angleterre, on file généralement des numéros bien plus fins qu'en France. Beaucoup d'usines font des numéros 70 à 90 (1).

Il s'ensuit que les cotons utilisés sont de très belle qualité et fort peu chargés de poussières. Puis le coton employé n'est que de 1.156 kilogs pendant une semaine de 56 heures, pour une filature de 10.000 broches.

En France, au contraire, on ne file guère que des gros numéros dont la moyenne est représentée par le numéro 20. Les filateurs, conséquemment, n'emploient que des cotons très inférieurs de qualité et fortement chargés de feuilles et de poussières. A cause de la grosseur des numéros, le coton employé pour 10.000 broches est de 8.000 kilogs par semaine.

Les cotons en Angleterre étant de belle qualité ne perdent en déchet que 7 pour 100 tandis que ceux employés dans nos filatures perdent au moins 12 pour 100.

Or les poussières flottant dans l'atmosphère des filatures anglaises sont proportionnelles à 1.156 kilogs $\times$ 7 = 8.092.

Quand dans les filatures françaises la proportionnalité est exprimée par 8.000 $\times$ 12 = 96.000.

Donc la masse de poussières flottantes est représentée par 80,92 dans les filatures anglaises, tandis qu'elle est de 960 dans les filatures françaises.

Sous le rapport du matériel et des précautions prises pour enlever les poussières, on peut considérer que la situation est plutôt meilleure en Angleterre qu'en France.

Les statistiques établissent donc d'une façon indiscutable, que la diminution de la phtisie en Angleterre tient à trois causes :

L'emploi de ventilateurs énergiques dans l'industrie du tissu, le port du masque dans quelques cas, et puis enfin pour les filatures une matière première moins chargée d'impuretés.

En conseillant l'application de ces moyens que nous regardons comme efficaces et certains, nous pouvons dire que ce sont les remèdes qui enrayeront le mal.

Pour preuves de nos dires nous n'avons qu'à remarquer les courbes de mortalité des villes de Beauvais, Méru, Allonne, etc. Après s'être élevées d'une façon alarmante elles subissent une diminution bien marquée qui coïncide justement avec l'installation des aspirateurs : maisons Dupont, Moret, Deschamps, Fortin à Valdampierre, etc. C'est une petite confirmation de ce que nous avons annoncé, mais dans quelques années, le Conseil d'hygiène y tenant la main, nous publierons des résultats satisfaisants indiscutables.

(1) Le numéro indique combien il y a de fois mille mètres dans un demi-kilog.

Dans certaines usines le sol est rendu imperméable, cimenté et soumis à des lavages fréquents au savon vert, ainsi que cela se pratique en Angleterre.

Il en est de même pour les graphiques de quelques villes. Leur éloquence serait peut-être encore plus démonstrative si nous n'avions à lutter contre un nouvel ennemi, l'alcool.

Ces oscillations que l'on avait cru être seulement en rapport direct avec l'apparition des épidémies d'influenza, sont au contraire intimement liées avec l'emploi de ventilateurs. Rouen subit d'abord une marche ascensionnelle, puis enfin une dépression un peu sensible. Il en est de même pour Tourcoing, Saint-Étienne, Lyon, Lille, Mazamet, Douai, Bailleul.

Pour apprécier ces oscillations en bloc, reprenons les chiffres publiés par M. le professeur Brouardel, page 18.

ANNÉES	PROPORTION pour 1.000 habitants	ANNÉES	PROPORTION pour 1.000 habitants
MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE DANS LES VILLES SOUMISES A LA STATISTIQUE			
VILLES AYANT PLUS DE 10.000 HABITANTS			
1888	45.9	1893	45.3
1889	44.3	1894	44.5
1890	48.9	1895	45.6
1891	47.1	1896	43.2
1892	44.5	1897	41.7
MOYENNE		45.0	
VILLES AYANT MOINS DE 10.000 HABITANTS			
1891	35.8	1895	37.0
1892	34.8	1896	34.8
1893	36.8	1897	32.4
1894	35.7		
MOYENNE		35.3	
VILLE DE PARIS			
1888	58.6	1893	54.3
1889	59.6	1894	53.5
1890	60.7	1895	56.4
1891	57.2	1896	52.9
1892	53.3	1897	50.3
MOYENNE		55.7	

ANNÉES	PROPORTION pour 10.000 habitants	ANNÉES	PROPORTION pour 10.000 habitants
VILLES AYANT DE 100.000 A 500.000 HABITANTS			
1888	45.9	1893	44.1
1889	42.2	1894	42.6
1890	48.8	1895	44.1
1891	46.3	1896	41.5
1892	43.6	1897	40.7
MOYENNE		43.8	
VILLES AYANT DE 40.000 A 100.000 HABITANTS			
1888	42.6	1893	44.9
1889	40.8	1894	44.8
1890	46.5	1895	42.8
1891	43.2	1896	42.4
1892	44.9	1897	40.7
MOYENNE		43.7	
VILLES AYANT DE 20.000 A 40.000 HABITANTS			
1888	38.6	1893	39.6
1889	36.6	1894	38.9
1890	41.7	1895	39.9
1891	40.6	1896	37.4
1892	37.5	1897	37.5
MOYENNE		38.8	
VILLES AYANT DE 10.000 A 20.000 HABITANTS			
1888	37.6	1893	39.9
1889	36.1	1894	39.5
1890	41.3	1895	41.4
1891	41.4	1896	38.8
1892	38.6	1897	36.5
MOYENNE		39.0	
VILLES AYANT DE 50.000 A 10.000 HABITANTS			
1891	36	1895	37.5
1892	35.2	1896	34.9
1893	36.8	1897	32.7
1894	36.2		
MOYENNE		35.5	
VILLES DE 1.000 A 5.000 HABITANTS			
1891	36.8	1895	33.7
1892	33.3	1896	35.1
1893	36.7	1897	30.8
1894	33.5		
MOYENNE		34.1	

RÉSUMÉ

	1888-1890	1891-1895	1896-1897	MOYENNE
Villes ayant plus de 50.000 habitants. 31 villes.	55.1	49.3	46	49.9
Villes de 10.000 à 50.000 — 197 villes.	40.7	41	37.5	39.8
Villes de 5.000 à 10.000 — 305 villes.		36.7	35	35.7
Villes de 4.000 à 5.000. — 26 villes.		31.6	32.5	32
Villes de 3.000 à 4.000 — 36 villes.		34.6	31.7	33.1
Villes de 2.000 à 3.000 — 20 villes.		33.7	35.2	34.5
Villes ayant moins de 2.000 — 7 villes.		30.5	48.8	39.2

L'année la plus funeste est sans contredit 1890 avec la grande épidémie de grippe. Les effets se font encore sentir l'année suivante.

Si on entre dans le détail des villes considérées comme foyers, on remarque qu'il y a une décroissance pour les grands centres et une augmentation pour les petites localités. Ce sont ces influences spéciales aux diverses villes que nous avons recherchées dans les causes d'insalubrité propres à chacunes d'elles, conformément au vœu émis page 18 de la statistique publiée.

Seules les villes à logements infects, Morbihan, Finistère, etc., aussi bien que celles où existent des prisons, ou des maisons de détention ou de santé, subissent une augmentation périodique et continuelle : Clermont, Nanterre, Melun, etc.

Il nous semble qu'il est facile de conclure après cela.

Les tuberculeux industriels ont tendance à diminuer, ceux au contraire qui habitent par nécessité des maisons spéciales augmentent presque tous les ans.

La lutte se trouve nettement circonscrite. Il convient donc d'agir auprès des industriels, qui appliqueront avec fruit les mesures qu'on leur conseillera. Ils sont intelligents et les progrès de l'hygiène trouveront en eux de fervents adeptes. S'ils n'améliorent pas davantage leurs usines, c'est de l'ignorance et non de la mauvaise volonté. Il suffit qu'on leur signale ces difficultés pour qu'immédiatement ils y apportent le remède.

Quant aux établissements spéciaux, c'est l'œuvre de l'État et son pouvoir est absolu.

Nous voudrions que la loi du 12 juin 1893 et que le décret du 10 mars 1894 se traduisent en faits tangibles et donnent tous les résultats qu'on en attend. Nous nous faisons un devoir de rappeler intégralement ce qui a trait à la salubrité de l'atelier.

Il y est dit que l'atelier doit être tenu dans un état constant de propreté dont chacun des articles énumère les conditions.

Art. I. — Le sol sera nettoyé à fond au moins une fois par jour, avant l'ouverture ou après la clôture du travail, mais jamais pendant le travail.

Ce nettoyage sera fait soit par un lavage, soit à l'aide de brosses ou de linges humides si les conditions de l'industrie ou la nature du revêtement du sol s'opposent au lavage. Les murs et les plafonds seront l'objet de fréquents nettoyages, les enduits seront refaits toutes les fois qu'il sera nécessaire.

Art. II. — Le sol sera nivelé, les murs recouverts d'un enduit permettant un lessivage efficace.

En outre, le sol et les murs seront lavés aussi souvent qu'il sera nécessaire avec une solution désinfectante. Un lessivage à fond avec la même solution sera fait au moins une fois par an.

Art. III. — L'atmosphère des ateliers et de tous les autres locaux affectés au travail sera tenue constamment à l'abri de toute émanation provenant d'égouts, fossés, puisards, fosses d'aisances ou de toute autre source d'infection.

Art. V. — Les locaux affectés au travail ne seront jamais encombrés; le cube d'air par ouvrier ne pourra être inférieur à 6 m^3. Ils seront largement aérés et éclairés.

Art. VI. — Les poussières ainsi que les gaz incommodes, insalubres ou toxiques, seront évacués directement au dehors de l'atelier au fur et à mesure de leur production.

Pour les buées, vapeurs, gaz, poussières légères, il sera installé des hottes avec cheminées d'appel ou tout autre appareil d'élimination efficace.

Pour les poussières déterminées par les meules, les batteurs, les broyeurs et tous autres appareils mécaniques, il sera installé au-dessus des appareils des tambours en communication avec une ventilation aspirante énergique.

L'air des ateliers sera renouvelé de façon à rester dans l'état de pureté nécessaire à la santé des ouvriers.

Nous avions, avec juste raison, pensé que c'était là toute la question. Et au Congrès de 1900 nous avons présenté un rapport sur l'influence industrielle des poussières en tant qu'engendrant la tuberculose. Le vœu suivant en a été la conséquence après discussion.

« *Que la loi de 1893 soit rigoureusement appliquée, notamment en ce qui concerne les poussières industrielles de toute nature, même non toxiques, le rôle de celles-ci étant considérable dans l'étiologie de la tuberculose.* »

Puis le Dr Destourbes est venu à son tour réclamer semblable opportunité, qui a été traduite de la façon suivante :

« *Dans le cas où la ventilation générale ou localisée sera absolument inapplicable ou évidemment insuffisante pour protéger les ouvriers contre les poussières industrielles, le Congrès recommande l'adoption de moyens de protection individuelle, tels qu'aspirateurs, masques, lunettes, etc.* ».

Déjà, en 1898, M. Peyrusson préconise de semblables moyens pour les porcelainiers de Limoges (*Conseil d'hygiène* 1898) qui sont effroyablement décimés par la phtisie. Des crachoirs remplis de sciure, qui sera brûlée ensuite, doivent être à la portée des ouvriers.

LOGEMENTS INSALUBRES

Ils sont la cause qui explique la grande mortalité tuberculeuse de certaines régions françaises, Bretagne, etc. Donner plus d'extension à l'œuvre des demeures saines et à bon marché est une idée qui se répand de plus en plus. Elle ne fera que grandir à cause des facilités que procure la nouvelle loi et dont tout le mérite doit être reporté sur des hommes de haute valeur, sur des philanthropes émérites parmi lesquels nous citerons MM. G. Picot et Siegfried, aidés de nombreux bienfaiteurs de l'humanité. L'Angleterre nous a encore devancés dans cette tâche. Les logements insalubres tendent à disparaître. On a lutté surtout contre la phtisie. Car si au début la tuberculose pulmonaire était l'exception, plus tard sa courbe a suivi une direction exactement parallèle à la courbe ascendante de la richesse industrielle. Le même fait se reproduit en ce moment sur notre territoire. A une grande prospérité industrielle correspond une plus forte mortalité phtisique.

A côté des exemples nombreux se rapportant aux mauvais logements nous citerons un fait qui nous a été communiqué par le Dr Baudon, député de l'Oise, et qui met aussi en relief la question des races.

Bury et Balagny sont deux communes proches de Mouy. Dans la première existe une filature; à Balagny, on produit des papiers peints. Les ouvriers qui sont employés viennent de Picardie, de Bretagne ou sont originaires du pays. La mortalité tuberculeuse est très variable. Elle atteint 2,5 pour 1.000 dans la population autochtone, s'élève à 3 pour 1.000 chez les Picards et monte brusquement au chiffre énorme de 6 pour 1.000 avec les Bretons. Tous vivent dans des cités presque identiques. Une seule raison permet d'expliquer ces faits. La mortalité est proportionnelle aux quantités d'alcool consommées par individu. Et c'est un fait notoire dans ces pays, les meilleurs pourvoyeurs du cabaret sont les Bretons, puis les Picards. Aussi n'est-il pas étonnant de voir des familles entières décimées dans la même maison. La désinfection faisant défaut, les successeurs y puiseront le même germe et le cultiveront sur un terrain favorable.

C'est un exemple frappant de la double action étiologique, alcool et mauvaises demeures, à laquelle s'ajoute la question des résistances et d'atavisme.

ALCOOL

Nous avons montré précédemment par des chiffres quelle influence avait l'alcool dans le processus de la phtisie. Notre loi se justifie : « *La mortalité tuberculeuse est facteur direct de l'alcool consommé par tête d'habitant.* »

Avant d'aborder ce problème ardu de la lutte contre l'alcoolisme, il nous a paru intéressant de connaître ce que nous coûte ce produit néfaste. Un maître, en fait d'hygiène, Jules Rochard (1), estime que l'alcool a coûté aux États-Unis, depuis dix ans, trois milliards. Il a détruit 300.000 individus, envoyé 100.000 enfants dans les établissements de charité, 150.000 condamnés dans les prisons, 10.000 aliénés dans les asiles, causé 1.500 assassinats, 2.000 suicides et fait 200.000 veuves et un million d'orphelins.

On estime en Angleterre que l'alcool coûte 2.922.130.075 francs par an à la nation.

En France on arrive à 1.555.757.196 francs.

Un pareil chiffre ne comporte ni réflexions ni commentaires. Il est terrifiant.

Non seulement l'alcool fait beaucoup de victimes, mais, de plus, il nous coûte fort cher.

(1) J. Rochard, *Les intoxications volontaires*, Imprimerie nationale, 1890, p. 22.

Que d'économies réaliserait sa suppression! Mais l'équilibre du budget est tous les ans un problème si ardu et les ressources apportées par les contributions indirectes si précieuses!

Il n'aurait jamais dû sortir du domaine exclusif de la médecine où il était autrefois sagement confiné.

Les moyens que nous préconisons, peuvent ne pas avoir la valeur d'une certitude, ils n'en ont, d'ailleurs, pas la prétention. Ce sont de simples réflexions suggérées par l'examen des substances contenues dans les spiritueux et les liqueurs. L'une d'elles, le sucre, aliment d'épargne, ne sert qu'à faciliter l'absorption d'une plus grande quantité d'alcool et à rendre plus assimilables les essences qui s'y trouvent contenues.

Il est maintenant hors de doute que les fâcheux effets de l'alcoolisme résident non pas dans les boissons hygiéniques : vin, bière, cidre, prises en quantité modérée, mais dans tous ces mélanges plus ou moins complexes où se rencontrent des essences toxiques qui produisent une action nocive d'autant plus intense qu'elles sont plus abondantes. Le spiritueux qui leur sert de base n'est pas absolument pur. Le serait-il, qu'ils resteraient encore nuisibles.

Si l'État avait entre les mains le monopole de sa fabrication, il est évident qu'on aurait une certaine garantie de sa pureté.

Mais il n'en resterait pas moins un grave danger lors de la confection de ces apéritifs ou liqueurs réputées plus ou moins salutaires. Ce qu'il faut surtout observer, c'est que nous avons en présence deux choses, alcool et produits essentiels. Pris isolément, chacun d'eux est loin d'avoir des conséquences aussi funestes sur la santé. Loin de nous évidemment la pensée de mettre à l'index les infusions faites avec quelques fleurs de camomille, d'oranger, quelques feuilles de mélisse, de menthe, quelques semences d'anis ou de badiane, etc. Quand on prépare ces sortes de thés, c'est à peine s'il surnage quelques gouttelettes d'huile essentielle. La même remarque s'applique à quelques liqueurs de famille où l'on peut observer que le degré d'alcool est presque toujours très faible. Quelle différence avec cette émulsion verte qu'est l'absinthe!

Son principe essentiel, aussi bien que celui de l'anis, exerce une influence notable sur la circulation et la respiration. Tous deux sont des poisons et existent en grande quantité dans les liqueurs du commerce. Pourquoi ne chercherait-on pas à déterminer leur degré de toxicité par des expériences physiologiques, ainsi que cela s'est déjà fait? Isoler ces principes immédiats est chose facile, en connaître le dosage ne paraît pas un problème bien complexe.

Le coefficient de toxicité une fois établi permettrait un classement sûr

de tous ces produits et servirait d'assiette à l'impôt. Les droits à percevoir seraient donc proportionnels au chiffre trouvé. Le prix élevé qu'ils atteindraient, pourrait éveiller l'attention des consommateurs.

Il n'y a là aucune impossibilité. L'État s'assure bien souvent de la pureté des alcools.

Quant aux négociants en gros, il est bien rare qu'ils livrent au commerce un produit dont ils ignorent la composition. En serait-il autrement qu'ils dirigeraient leur fabrication dans ce sens. Ne mettent-ils donc pas, maintenant, à côté de leur étiquette une seconde marque indiquant la richesse alcoolique en degrés? Quoi de plus facile que d'indiquer la dose d'essences renfermées? Le rendement des plantes en produits volatils leur est connu. Quant aux fraudes, les chimistes pourraient toujours les déceler.

Voilà pour les essences; examinons la question de l'alcool. A notre avis, le degré alcoolique devrait être abaissé, et s'il plaisait à quelques industriels de livrer des liqueurs contenant de fortes quantités d'alcool, ils devraient payer une surtaxe dont le produit servirait à créer des ressources pour construire des sanatoriums. Quoi de plus juste que le remède soit apporté par le mal!

A côté de ces moyens qui n'intéressent que la fabrication et la consommation, il est des mesures générales que nous voudrions voir entrer dans le domaine de la réalité. Il appartient à l'État, qui a la charge de la santé publique et dont la puissance réside dans le plus grand nombre d'individus vivants et valides, d'y veiller en y apportant toute sa sollicitude. Ce sont :

1° Suppression des bouilleurs de cru;

2° Limitation du nombre des licences et retour ainsi aux anciennes mesures qui n'accordaient le droit d'exercer qu'à ceux qui présentaient des garanties suffisantes. Le nombre des cabarets est par trop considérable et le bienfait de la nouvelle loi doit se faire sentir par l'extinction des maisons qui ne pourront en supporter les charges. On est parfois trop complaisant pour donner ces sortes d'autorisations. La limitation, basée sur le chiffre de la population, peut seule donner de salutaires résultats.

3° Interdiction de la fabrication des liqueurs au moyen d'essences concentrées.

Ces sortes de préparations, faites le plus souvent avec de mauvais alcool contenant des flegmes, ne servent qu'à favoriser la concurrence et à encourager les fraudes. Elles sont plus nuisibles que les liqueurs bien préparées, qui le sont déjà beaucoup trop.

On nous accusera, peut-être, de chercher à entraver une branche de l'industrie des distillateurs. Mais nous aurons dans notre camp les fabricants honnêtes, et ce sont la majorité. Ils ont beaucoup de peine à vivre, parfois, à côté des parasites de leur profession. La fraude est toujours préjudiciable à tout le monde. Elle atteint la santé d'abord, la bourse ensuite.

Le point de vue auquel nous nous sommes placé n'a eu d'autre but que de développer la thèse soutenue par M. Letulle et par M. de Lavarenne, qui a bien voulu prendre en considération les quelques notes que nous lui avions adressées pour la Commission de la tuberculose.

CONCLUSIONS

Nous n'avons pas la prétention dans ces lignes d'avoir fait œuvre parfaite. Nous avons cherché à répondre au vœu de l'Institut et que M. le Professeur Bouardel a formulé ainsi :

« Il est nécessaire de connaître la répartition de la tuberculose sur toute l'étendue du territoire, de dresser une carte de France, assez détaillée, pour que l'on sache où l'intervention est nécessaire. » Et pour cela nous avons relevé les foyers phtisiques avec leurs causes particulières montrant quelle pouvait être la part de l'industrie dans cette grande propagation. Si nos renseignements ne portent pas sur la totalité de la population, il est facile de conclure rien qu'en sachant quelle est l'industrie dominante du pays et si le travail se fait en commun ou à la maison. Partout où l'on a substitué l'atelier collectif à l'atelier individuel on a constaté une exagération de phtisie. Si encore le milieu était hygiénique, sain et indemne de tout reproche, la transformation serait heureuse. Malheureusement il n'en est pas ainsi.

Tandis qu'en Angleterre les ouvriers des industries semblables portent souvent des masques ou sont préservés des poussières par des aspirateurs puissants, au contraire, en France, ces prescriptions ne figurent pas ou ne sont pas généralisées. En les rendant obligatoires on éviterait, nous en sommes convaincu, la dissémination de la tuberculose.

Partout où on les a conseillées et appliquées elles ont donné des résultats dépassant les prévisions, alors même que l'alcoolisme n'avait pas été enrayé par des mesures particulières.

Exercer une action spéciale sur les poussières et sur l'alcool, voilà les deux buts qui éteindront la tuberculose en France. Dans les conseils ıui ont été donnés par l'Académie de Médecine à propos des poussières ,résumés dans le paragraphe 4, nous ne trouvons que ceci : « L'atelier, e magasin, etc. L'Académie *ne peut que leur rappeler* l'importance de

cette question d'hygiène et la simplicité, la facilité des moyens qui suffisent à la réaliser, c'est-à-dire combattre efficacement l'extension de la tuberculose qui menace toutes les familles. »

Conseils un peu généraux et que notre travail nous permet de spécialiser, d'approfondir. C'est en réalité s'attaquer à la source même de la propagation que d'avoir dévoilé dans quelle mesure certaines poussières étaient néfastes. M. le professeur Grancher n'a eu en vue, en parlant de l'atelier, que la contagion pouvant s'établir d'un individu tuberculeux à un individu sain par les crachats desséchés et disséminés. Les précautions fort sages qu'il donne ne sauraient prémunir celui qui est atteint, mais seulement le compagnon jusqu'alors indemne, c'est la destruction du bacille tuberculeux déjà existant. Aussi avançons-nous en toute certitude que si le véhicule de la fièvre typhoïde est l'eau, celui de la tuberculose a sa source dans les poussières de chanvre, lin, coton, soies, nacre, os, etc., etc., qui entravent le jeu des poumons et en font un organe de moindre résistance. Cette dernière se trouve encore diminuée par l'abus de liqueurs alcooliques. L'alcool est donc l'auxiliaire le plus puissant de la phtisie, son milieu de culture. Peu importe qu'on soit alcoolique puis tuberculeux ou inversement, la mortalité de ces malheureuses victimes n'en est pas moins effrayante et digne de tout l'intérêt que l'Institut et l'Académie de Médecine lui ont témoignée depuis de nombreuses années.

Mais avant d'être fixés d'une façon aussi magistrale par M. le Professeur Grancher en 1898, les effroyables ravages de la tuberculose avaient déja attiré l'attention du monde entier et de certains savants en France.

C'est ainsi qu'au Congrès de Londres en 1891, M. Arthur Ransome s'exprimait ainsi :

« La tuberculose est susceptible d'être guérie et d'être prévenue. Ce qui prouve sa curabilité, c'est la fréquence des lésions tuberculeuses anciennes constatées dans les autopsies, le témoignage des autorités médicales et les résultats obtenus dans les hôpitaux de phtisiques. Ce qui prouve qu'on peut la prévenir, ce sont les statistiques de l'armée anglaise, dans laquelle le chiffre des cas de tuberculose a été réduit dans des proportions notables depuis qu'on draine et qu'on ventile les habitations des soldats; ce sont encore les statistiques de Buchanan, qui a montré que dans certaines villes anglaises la mortalité par tuberculose a été réduite depuis qu'on pratique le drainage, et la réduction de la proportion générale de la phtisie de 2,5 à 1,5 pour 1.000 depuis l'adoption des règlements sur la santé publique. »

Le Docteur Gibert (*De la distribution géographique de la phti*

pulmonaire dans la ville du Havre. Rapports de la phtisie avec la densité de la population, avec l'alcoolisme et la misère) conclut ainsi :

« La phtisie au Havre fait chaque année des ravages vraiment effrayants. Le chiffre annuel n'est pas moins de cinq décès par mille vivants. Il varie dans des proportions fort instructives, suivant les quartiers, dans *la même couche sociale.*

« *L'influence de la densité de la population* est manifeste;

« *L'influence héréditaire* est nulle ou presque nulle;

« *L'influence de l'alcoolisme* est considérable. »

Les faits que nous avons avancés écartent l'influence de l'hérédité, mais maintiennent et confirment les autres conclusions.

Plus tard, dans les mémoires du Conseil d'hygiène de la Seine-Inférieure, nous voyons deux années de suite des rapports de MM. Deshayes et Lecadre sur la contagion de la tuberculose pulmonaire dans les écoles et chez les nourrices.

Nous extrayons ce qui suit du mémoire du M. le docteur Deshayes.

De la contagion de la tuberculose pulmonaire dans les écoles et chez les nourrices

MESSIEURS,

J'ai pensé qu'il n'était pas sans intérêt d'appeler votre attention sur le danger de la contamination tuberculeuse par les écoles, et chez les nourrices.

Vous savez tous que c'est surtout par l'école que se propagent un certain nombre de maladies contagieuses, coqueluche, rougeole, scarlatine, oreillons, gale, teigne, etc.

Si l'on remonte à vingt ans seulement, les mesures prophylactiques étaient nulles ou à peu près : mieux appliquées de nos jours, elles présentent encore cependant plusieurs lacunes.

Prenons pour exemple notre département; en matière d'hygiène, il figure sur la liste d'honneur, et grâce à l'appui, aux encouragements, au concours le plus absolu que nous n'avons jamais cessé de rencontrer, et dans la personne de M. Hendlé, et au Conseil général, l'organisation des services sanitaires en général, l'inspection médicale des écoles en particulier, y sont officiellement réglementées; mais en hygiène comme en toutes choses, de la réglementation à l'application des arrêtés, il y a souvent loin.

Or, c'est surtout dans nos grandes cités qu'on est frappé des nombreux desiderata concernant l'état sanitaire des écoles.

Demandez aux médecins de Rouen, et ils vous diront que tel enfant de leur clientèle, atteint de coqueluche ou convalescent de fièvre éruptive, continue à fréquenter l'école.

Non moins que toutes ces affections, la tuberculose peut se rencontrer dans les écoles. Or la tuberculose pulmonaire, pour ne parler que de la plus commune, est un des grands facteurs de la mortalité.

Additionnez les maladies les plus meurtrières, diphtérie, fièvre typhoïde, variole, fièvres éruptives, et la somme de décès n'égale pas celle que provoque la tuberculose.

Le 17 mars dernier, je saisissais de cette question la Société normande d'hygiène pratique; permettez-moi d'y revenir aujourd'hui avec plus de détails.

Dès 1865, Villemin démontrait l'inoculabilité, et par suite la transmissibilité de la tuberculose de l'homme aux animaux. Bientôt les expériences de Chauveau et d'autres venaient confirmer cette découverte.

En 1882, Robert Koch trouve le microbe tuberculeux, et à partir de ce moment, la tuberculose devient une affection parasitaire, microbienne, contagieuse.

Cette contagion n'est plus aujourd'hui contestée.

Ladite contagion s'opérera tantôt par inoculation cutanée, par injection vasculaire, tantôt par ingestion alimentaire de viandes ou de lait de provenance tuberculeuse (Baumgarten).

Tout cela est admis, prouvé, démontré. Mais il existe d'autres modes de dissémination du bacille de Koch, et un des plus fréquents, des plus dangereux, s'opère par les poussières des appartements, par les crachats desséchés sur les parquets...

La contagion tuberculeuse par les crachats desséchés, non moins que par le lait, est un fait acquis, et l'on sait maintenant que les crachats tuberculeux sont un mode très actif de la propagation de la phtisie (Grancher, Société de médecine publique, février 1888).

Et en effet, la contagion de la tuberculose ne saurait plus faire aucun doute ; qu'elle existe seulement dans certaines conditions déterminées; qu'elle réclame un terrain préparé; qu'elle n'ait pas lieu fatalement chez tous les sujets, peu importe; elle peut s'effectuer, elle s'effectuera trop souvent, d'un individu contaminé à un individu sain, voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

Voilà aussi pourquoi on a demandé : la stérilisation des crachats tuberculeux dans les salles d'hôpital, ainsi que la désinfection des chambres, tentures, meubles et objets de literie après le séjour d'un phtisique dans un appartement; le renvoi dans leurs foyers des sol-

dats tuberculéux; l'isolement de celui des époux frappé de phtisie, etc.

Faut-il encore rappeler que dès 1883, Debove professait que tout phtisique a été contagionné par un phtisique ?

La même année au Congrès d'hygiène de Genève, le docteur Corradi, de Pavie, dont plusieurs parmi nous considéraient alors les doctrines comme surannées, proclamait la contagion de la phtisie, et déclarait que l'hygiène doit se régler vis-à-vis de la phtisie comme elle ferait pour une maladie suspecte, c'est-à-dire capable de se communiquer ou de se transmettre sous certaines conditions.

Tel est, à l'heure actuelle, l'état de la question.

J'arrive de suite à la seconde partie de ma communication.

Un des foyers possibles de la tuberculose pulmonaire, c'est nos *Écoles*, et par écoles, j'entends : les écoles primaires, pensions, collèges, etc.

Il m'a été donné, comme délégué cantonal du sixième canton, d'observer de très près et les élèves et le personnel enseignant; or, à plusieurs reprises, j'ai rencontré des phtisiques à tous degrés parmi *les instituteurs adjoints.*

Je n'ai pas d'observations personnelles concernant les élèves proprement dits. On conçoit, n'est-il pas vrai, qu'il faudrait ausculter et suivre de très près chaque élève, ce qui est matériellement impossible. Il est à peu près certain qu'il existe parmi les enfants de nos écoles des phtisiques; bien que, chose à noter, il paraisse y en avoir très peu en général.

Mais il en est tout autrement à l'égard des instituteurs adjoints, hommes ou femmes; et je dirai même que j'ai été surpris, au cours de mes visites, d'en rencontrer autant.

A plusieurs reprises, depuis trois ans, j'ai appelé sur ce sujet l'attention de M. l'Inspecteur d'académie et des Directeurs. J'ai tout lieu de penser qu'il n'en était tenu aucun compte; je reconnais volontiers du reste que la situation est le plus souvent embarrassante.

La présence dans les écoles de professeurs phtisiques n'est pas spéciale à la ville de Rouen, et nous la retrouvons dans les Vosges.

Le docteur Lardier, de Rambervilliers, publiait sur le même sujet, en juillet 1890, dans la *Revue sanitaire de la province*, de semblables réflexions et des faits à l'appui; notre savant collègue n'hésite pas à se prononcer pour le renvoi à la campagne des sujets malades.

Voici maintenant mes observations :

1° École de filles à Saint-Sever, Mlle X..., dix-huit ans, de famille indemne de toute tare tuberculeuse, elle-même très bien portante, entre comme institutrice adjointe à Elbeuf, puis à Rouen, il y a de cela

quatre ans, devient tuberculeuse et continue à enseigner jusqu'à la dernière période.

2° Écoles de garçons :

Dans une de mes visites, je trouve, il y a deux ans, un des adjoints phtisique au troisième degré; il était marié; malgré plusieurs hémoptisies, une émaciation progressive et une toux incessante, il continua à enseigner jusqu'aux vacances. Quelques mois après il succombait. Le directeur de l'école et l'inspecteur de l'école reconnaissaient qu'il y avait là un danger, mais par considération philanthropique ils n'osaient dire au malade : Suspendez vos occupations, allez à la campagne : assurément la situation de cet homme marié et père de famille était digne de pitié, mais l'intérêt des enfants n'exigeait-il pas une mesure radicale?

3° Pension à Saint-Sever, 1890. Même cas. Le premier adjoint est atteint de phtisie laryngée, à marche aiguë, envahissante. Ce pauvre homme faisait pitié; quelques mois après, il devait succomber.

Il continua ses classes jusqu'aux vacances. Surtout me disait, M. Z. ., le chef d'institution, faites votre possible pour le prolonger jusqu'aux vacances. Je ne pourrais le remplacer en ce moment. Et le professeur, toussant, suant, crachant, de continuer son enseignement.

Voilà, Messieurs, pour les cas les plus graves; il y en a d'autres.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose à faire?

La Société normande d'hygiène a émis le vœu que l'attention des pouvoirs publics soit attirée sur ce sujet tout d'actualité.

Mais un vœu ! Il ira grossir la liste de tous ceux qu'émettent religieusement MM. les hygiénistes.

Néanmoins, et par acquit de conscience , je formulerai les conclusions suivantes:

1° Tout enfant atteint de phtisie pulmonaire confirmée ne sera pas admis à l'école; il en sera de même surtout à l'égard des professeurs.

2° Il sera expressément recommandé à tous de ne cracher que dans des crachoirs, d'où la nécessité d'installer dans chaque classe plusieurs crachoirs, lesquels seront tenus proprement et renouvelés chaque jour, — les crachoirs seront en *fonte émaillée*, et désinfectés au moins à l'eau bouillante.

3° Chaque année, à la rentrée des classes, les professeurs adjoints devront fournir un certificat de bonne santé, lequel leur sera délivré gratuitement par le médecin inspecteur de l'école.

J'ajouterai, avec mon savant ami, M. Drouineau, inspecteur général de l'Assistance : Ce qu'il y a de mieux à demander actuellement, est que

le gouvernement veuille bien comprendre que l'école ne doit pas être envisagée seulement comme établissement pédagogique. La part du médecin comme agent sanitaire et de contrôle devrait être considérable, et c'est à la lui assurer légalement qu'il faudrait tendre.

Ce qu'il faudrait aussi, c'est que le Parlement fût saisi de dispositions législatives, mettant le service sanitaire des écoles au-dessus de la bonne volonté des municipalités; il conviendrait que la surveillance de la santé des enfants et des maîtres fît partie des conditions de l'éducation physique et intellectuelle dont l'Université a la charge, et que le législateur intervînt pour en assurer l'exécution par des textes de lois précis, et indiquant quelles sont, en cette matière, les obligations et les devoirs de chacun, État, Département ou Commune.

Ce danger de la tuberculisation, que je viens de vous signaler pour les enfants des écoles, existe également pour les nourrissons, et voici comment :

Au mois de décembre dernier, j'étais appelé à Saint-Sever, en l'absence du médecin de l'Assistance, dans une maison mal aérée, insalubre, et où se mourait le nommé X..., de phtisie pulmonaire.

Sa jeune femme élevait un nourrisson au petit pot, et, avec le plus grand dévouement, partageait ses soins entre le malade et l'enfant. X... crachait partout, et l'air de l'unique chambre qui servait en même temps de cuisine était bien rarement renouvelé. On y suffoquait comme dans tous ces réduits de la misère que les médecins connaissent bien.

Mains et vêtements de la nourrice étaient imprégnés, maculés des crachats du moribond. X... mourut vite, et après un mois, le nourrisson en fit autant....

Là encore, ne croyez-vous pas dangereux au premier chef un semblable foyer?

Et pour dernière conclusion, je demanderai que dans le certificat de bonne santé, actuellement exigé par l'administration concernant les nourrices, il soit spécifié qu'il n'existe dans l'habitation de ladite nourrice aucun sujet tuberculeux.

Un mot encore, Messieurs, et j'ai fini. La maladie aigrit l'homme; l'insalubrité de son logis l'exaspère; notre rôle, à nous hygiénistes, est d'indiquer aux pouvoirs publics et le mal qui existe et les moyens qui peuvent l'atténuer.

L'honorable Président de la République, M. Carnot, disait hier à Limoges :

« Tout ce qui touche à la santé, à la sécurité de l'ouvrier, à l'amélio-

ration des conditions de sa vie, à l'hygiène de sa demeure et de son atelier, est l'objet de mes plus vives préocupations. »

Un membre lit un mémoire envoyé sur cette question par le docteur Lecadre :

De la contagion de la phtisie pulmonaire

Messieurs,

Il y a deux ans, à Rouen, j'entretenais, en séance générale, mes honorables collègues des Conseils de salubrité du département de la Seine-Inférieure des funestes effets de l'encombrement qui devient souvent, en raison de sa nature dépressive, une cause de la phtisie pulmonaire ou bien une occasion pour la propagation de cette terrible maladie.

L'année dernière, au Havre, à pareille séance, je parlai de la nécessité de l'isolement dans certaines maladies, faisant ressortir combien cet isolement régi en Angleterre par la loi, réclamé en France par d'excellents esprits, avait peine à être réalisé d'une manière générale.

Aujourd'hui je viens ajouter quelques mots à ce que je disais, dans ces deux circonstances, au sujet de la phtisie, de cette maladie qui, trop souvent, est le résultat de l'encombrement, de cette *malaria* interne, comme la désignent certains auteurs; je vais m'efforcer de prouver que, dans de pareilles conditions, cette affection peut se revêtir d'un caractère contagieux; je rechercherai s'il ne serait pas possible, par l'observation de certaines règles hygiéniques et par l'application des lois de l'isolement, d'atténuer, d'une manière qui laisserait toujours beaucoup à désirer, les ravages excessifs de cette terrible affection, et de lui dérober quelques victimes. Comme on voit, c'est surtout et seulement au point de vue de l'hygiène publique que je veux traiter cette question de la contagion dans la phtisie pulmonaire, question immense, encore pleine d'obscurités, qui aurait besoin, pour être complétée, du concours de beaucoup d'éclaircissements, qu'il ne serait pas possible de donner dans l'espace de temps assez court que le Conseil général d'hygiène publique et de la salubrité de la Seine-Inférieure veut bien accorder à ceux de ses membres auxquels il daigne accorder la parole.

De toutes les maladies, si l'on en excepte les affections épidémiques, qui ne se montrent heureusement qu'à des intervalles assez éloignés, la phtisie pulmonaire est celle qui, chaque année, fait le plus de ravages au sein de nos populations.

En 1877, à Paris, sur un obituaire de 53.353, la population étant de 1.986.748 habitants, 8.509 personnes mouraient de la phtisie pulmonaire. Le nombre des décès fut donc le sixième à peu près des décès en général (6,27). Il y eut un phtisique sur 226 habitants.

Au Havre, dans la même année, la population étant de 92.068 habitants, sur un chiffre de 2.563 décès, mouraient 408 phtisiques : 203 du sexe masculin et 205 du sexe féminin, le sixième environ (6,02) des décès en général. Au Havre, nous eûmes donc un décès par la phtisie sur 225 habitants.

A Rouen, les résultats ne sont pas plus satisfaisants. En 1877, dans sa seule division d'hôpital, notre très honorable confrère, M. le Dr Leudet perdait 56 malades de tuberculose pulmonaire.

Les causes de la phtisie sont nombreuses. Je les ai passées en revue ailleurs (*Mortalité par la phtisie, Association pour l'avancement des sciences*, 1875, p. 953). Le but de ce travail n'est point d'en présenter ici la série. Je n'en citerai que quelques-unes. Outre l'hérédité qui enlève plus de la moitié des phtisiques et dont on ne peut contester la véracité, tout ce qui tend à déprimer l'individu est une cause du développement de la tuberculose pulmonaire. Ainsi, la mauvaise conformation du thorax, les affections constitutionnelles, les excès vénériens, l'alcoolisme, la misère, l'encombrement, les suceptibilités maladives que laissent certaines maladies graves, comme la variole, la scarlatine, la dysenterie, la diphtérie, la fièvre typhoïde; chez les femmes, les allaitements trop prolongés, les accouchements trop rapprochés, deviennent tous les jours des cas de phtisies pulmonaires.

Mais, outre ces causes nombreuses, pour la production de cette maladie, nous voyons apparaître une contagion qui se manifeste principalement au sein des agglomérations, soit que ces agglomérations aient lieu dans des logements resserrés où l'air vital manque, où la lumière fait défaut, où les miasmes qui sont le produit des sueurs du malheureux phtisique ou de ses déjections, séjournent un temps plus ou moins long, soit qu'elles se présentent dans une salle d'hôpital, offrant souvent, mélangés à d'autres individus atteints de maladies diverses, un grand nombre de phtisiques répandant autour d'eux des effluves insalubres et causant par leur voisinage une sorte de stupeur parmi les autres malades. Cette stupeur n'est-elle pas une cause de dépression qui peut exercer une influence fâcheuse autour d'elle ?

Dans le premier cas, la contagion s'établit au milieu des membres le plus souvent de la même famille qui assistent le malheureux phtisique. C'est la femme qui, après avoir soigné dans ces tristes conditions son

mari atteint de tuberculose, en est affectée à son tour, et cette transmission est d'autant certaine, d'autant plus prompte, que souvent la malheureuse victime aura partagé longtemps le lit du malheureux tuberculeux. Ce sera le mari qui, se livrant aux mêmes soins auprès de sa femme, sera pris, à son tour, de la même maladie. Ce sont des frères, des sœurs, des ascendants même. Ce seront quelquefois des étrangers appelés dans ces logements rétrécis, par dévouement ou par charité.

Dans le second cas, ce sont des individus qui, renfermés dans la même salle que plusieurs phtisiques, affaiblis par une maladie plus ou moins grave, de laquelle ils ne sont encore qu'en convalescence, finissent par être atteints eux-mêmes de la terrible maladie en face de laquelle ils sont jour et nuit.

Au siècle dernier, alors que la théorie des humeurs jouait un grand rôle, c'est aux crachats des phtisiques, c'est à leurs sueurs abondantes qu'on attribuait une propriété contagieuse; aujourd'hui, ces produits secrétés n'agissent que d'une manière indirecte en apportant un nouvel élément de viciation à un air déjà profondément insalubre. Ne peut-on pas redouter l'atmosphère qui entoure le malheureux tuberculeux, quand des expériences récentes ont prouvé que l'ingestion de la matière tuberculeuse à un animal suffisait pour le faire mourir de la tuberculose ? Aucun doute ne s'élève donc aujourd'hui au sujet de la véracité de la contagiosité possible de la phtisie pulmonaire. Laënnec la pressentait, ses réticences à cet égard sont presque un aveu.

Si donc, en certaines circonstances, cette maladie, malheureusement si commune, est susceptible de se transmettre, n'y aurait-il pas quelque moyen par des observations d'hygiène d'atténuer les effets de cette contagiosité?

Dans ces logis étroits où sont entassées des familles nombreuses, où les dégagements d'air sont difficiles, où l'atmosphère est rendue impure par le nombre des individus qui le respirent et par la présence d'un malade, c'est un devoir de débarrasser l'appartement de tout ce qui est inutile, d'exiger des ventilations souvent renouvelées, de faire enlever avec diligence tous les linges salis ou maculés par les déjections ou par le produit des sécrétions ; à défaut des chlorures, qui provoqueraient des accès et seraient pour le malade une cause d'excitation nouvelle, d'employer les préparations phéniquées, ou ces autres désinfectants ayant pour base le bichlorure neutre de zinc ou l'acide salicylique qui n'ont pas le même inconvénient.

Mais n'oublions pas que c'est surtout l'air fréquemment renouvelé qui

est le meilleur prophylactique de la phtisie pulmonaire. « Tous mes « malades atteints de phtisie, dit le Dr Bennet, quelle que soit la « phase de leur maladie, vivent nuit et jour dans une atmosphère pure « qu'on ne peut obtenir qu'en faisant passer dans la chambre habitée « un courant d'air constant.... en ouvrant la fenêtre l'été, la porte l'hi- « ver dans une chambre à cheminée ouverte. Si l'air entre par la porte, « il faut que la porte donne sur un vestibule, couloir ou autre chambre « bien aérée, communiquant avec le dehors..... Les phtisiques sup- « portent une bonne ventilation, aussi bien que les personnes saines, « la nuit aussi bien que le jour. Quand on les fait respirer constam- « ment nuit et jour un air frais et pur, ils ne gagnent ni pharyngites, « ni laryngites, ni pleurésies, ni pneumonies, et leurs bronchites exis- « tantes ne s'aggravent pas. »

Dans les salles d'hôpital, les mêmes modes de ventilation et de purification seraient mis en usage ; les produits des déjections, de l'expectoration et de la sudation seraient promptement enlevés. Mais ce ne serait point encore assez. La contagion dans la phtisie pulmonaire étant aussi bien prouvée que celle qui existe pour la variole, pour la scarlatine, pour la diphtérie, pour la fièvre typhoïde, etc., l'isolement deviendra obligatoire comme il l'est pour ces maladies. Pourquoi dans les hôpitaux n'y aurait-il pas des salles qui ne contiendraient pas trop de lits et qui seraient affectées aux seuls phtisiques? De cette façon, on éviterait aux autres malades l'aspect de ces malheureux qui luttent si longtemps et si péniblement contre les ravages de la tuberculose, on empêcherait les effets pernicieux qui résultent de la présence d'un phtisique, on n'aurait point à redouter les effets de la contagion, et peut-être parviendrait-on à diminuer de quelques chiffres le terrible obituaire dû à la phtisie pulmonaire. Ému des mêmes convictions, c'est ce que voulait obtenir le Dr Bergeret, en demandant que les malades affectés de phtisie fussent envoyés à la campagne, en voulant qu'on créât à proximité des grandes villes « des *sanatoria*, des stations salubres, élevées, aérées, bien exposées, des maisons de campagne petites et distantes les unes des autres, où les citadins, dès le début d'affections pulmonaires chroniques, pourraient être envoyés ».

Le docteur Hurpy demande qu'on ferme les écoles aux enfants phtisiques qui pourraient communiquer cette maladie aux autres.

Un autre membre fait observer que, dans les faits cités comme exemples de contagion, il peut se faire qu'il y ait simplement un exemple de coïncidence, et d'ailleurs, ajoute-t-il, la communauté dans la misère, la

vie dans le même milieu peuvent à elles seules servir à expliquer les faits.

Il y a un peu de vague dans les prescriptions qui en découlent, mais c'était déjà une confirmation du vote émis par l'Académie de médecine en 1890. Le mérite de les avoir précisées et condensées revient à M. le Professeur Grancher, qui dans un travail d'une concision et d'une lucidité parfaites, a nettement circonscrit la lutte contre la tuberculose ouverte et son redoutable germe le bacille de Koch.

Le travail que nous venons de présenter complète dans une faible mesure celui publié par M. le professeur Brouardel. Nous serions heureux et flatté s'il pouvait avoir jeté quelque lumière sur cette grave question de la tuberculose en France. Quand on fait le total des décès qu'elle cause annuellement on se sent péniblement impressionné. Un sentiment bien juste d'humanité fait naître en soi le désir d'apporter une pierre à l'édifice de la guérison. Nous restons persuadé que le jour est proche où l'on aura raison de la phtisie comme on a combattu avec succès la fièvre typhoïde. Il fallait avant tout connaître le véhicule contre lequel nos efforts devaient s'exercer. C'est ce que nous avons cherché à dégager des chiffres et des faits exposés. Nous nous estimerions satisfait d'y être parvenu et d'avoir contribué ainsi à la conservation de forces vitales dont notre patrie a toujours besoin.

TABLE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

A

Abancourt, 109, 129, 145.
Acy-en-Multien, 190.
Agnetz, 159, 162.
Allonne, 140, 141, 249.
Amblainville, 110, 130, 146.
Andeville, 136, 139, 145.
Angy, 157, 159.
Ansauvillers, 155, 158, 159, 163.
Apilly, 214.
Apremont, 190.
Arsy, 167.
Attichy, 101, 167, 173, 180, 181, 224, 233, 243.
Auneuil, 101, 105, 131, 138, 224, 227, 243.
Autrèches, 167, 173.

B

Babœuf, 168, 174, 180, 182, 215.
Bailleul-sur-Thérain, 110, 130, 145.
Bailleval, 156, 158, 159, 163.
Balagny, 201, 205, 212, 255.
Barbery, 195, 205.
Beaulieu-les-Fontaines, 167, 174, 180, 181.
Beaurains, 215.
Beauvais, 100, 101, 105, 142, 143, 144, 212, 213, 224, 227, 243.
Béhéricourt, 215.
Berneuil-sur-Aisne, 167, 173, 180, 181.
Berneuil (Auneuil), 109, 129, 145.
Berthecourt, 110, 130, 145.
Béthisy-Saint-Martin, 192.
Betz, 101, 185, 188, 190, 198, 205, 225, 236, 243.
Bonneuil-en-Valois, 155, 158, 192.
Boran, 193, 198, 204.
Bornel, 110, 130, 146.
Brégy, 190, 198, 205.
Bresles, 140.
Breteuil, 101, 151, 224, 230, 243.
Brétigny, 215.
Bury, 255.

C

Campeaux, 109, 129.
Canly, 167, 174.
Carlepont, 169, 176.
Catenoy, 757, 158, 159, 163.
Cauvigny, 110, 130, 146.
Cempuis, 109, 129.
Chamant, 196.
Chambly, 199, 201, 205.
Chantilly, 201, 205, 220.
Chapelle-aux-Pots (La), 109, 129, 146.
Chaumont-en-Vexin, 101, 105, 133, 138, 213, 224, 227, 243.
Chevincourt, 168, 175.
Chevrières, 167, 174.
Chiry-Ourscamps, 169, 176.
Choisy-au-Bac, 167, 174, 180, 181.
Cinqueux, 157, 158, 159, 163.
Clairoix, 167, 174.
Clermont, 100, 101, 151, 160, 164, 213, 224, 231, 243.
Compiègne, 100, 101, 169, 176, 177, 214, 224, 233, 243.
Conchy-les-Pots, 168, 175.
Coudun, 168, 175.
Coudray (Le) Saint-Germer, 101, 105, 224, 228, 243.
Courcelles-lès-Gisors, 109, 129.
Cramoisy, 191, 198, 204, 212.
Creil, 99, 101, 185, 188, 204, 206, 212, 220, 225, 236, 243.
Crépy-en-Valois, 101, 185, 188, 201, 205, 212, 220, 225, 236, 243.
Crèvecœur-le-Grand, 101, 151, 224, 241, 243.
Crisoles, 167, 174, 180, 181.
Croix-Saint-Ouen (La), 168, 175.
Cuise-la-Motte, 168, 175.
Cuts, 168, 174, 216.
Cuvilly, 168, 175.

E

Elincourt-Sainte-Marguerite, 167, 174, 180, 181.
Ercuis, 194.
Estrées-Saint-Denis, 101, 169, 175, 224, 234, 243.

F

Feuquières, 135, 139.
Fitz-James, 159, 162.
Flavacourt, 109, 129.
Fleurines, 195, 198, 204.

Formerie, 101, 105, 134, 139, 224, 228, 243.
Francastel, 155, 158.
Francières, 167, 174.
Fresneaux-Montchevreuil, 110, 130, 145.
Fresnoy-la-Rivière, 192.
Froissy, 101, 151, 156, 158, 224, 231, 243.

G

Genvry, 216.
Gillocourt, 192, 198, 204.
Goincourt, 109, 129, 145.
Gournay-sur-Aronde, 169, 175, 180, 182.
Gouvieux, 199, 201, 205.
Grand-Fresnoy, 167, 174, 180, 181.
Grandru, 216.
Grandvilliers, 101, 105, 135, 139, 224, 228, 243.
Guiscard, 101, 169, 176, 224, 234, 243.

H

Hanvoile, 110, 130, 145.
Hardivillers, 156, 158, 159, 163.
Haudivillers, 110, 130, 146.
Hénonville, 110, 130, 145.
Hermes, 136, 139.

J

Jaux, 167, 174.
Jouy-sous-Thelle, 109, 129, 145.

L

Laboissière, 110, 130.
Labosse, 109, 129.
Lagny, 167, 174.
Larbroye, 218.
Lassigny, 101, 167, 174, 224, 234, 243.
Laversines, 110, 130, 145.
Liancourt, 101, 151, 161, 162, 163, 180, 181, 213, 224, 232, 243.
Liancourt-Saint-Pierre, 109, 129, 145.
Lihus, 110, 129, 145.
Longueuil-Sainte-Marie, 167, 174, 180, 181.
Longueuil-sur-Thourotte, 168, 175.

M

Maignelay, 101, 151, 157, 159, 163, 224, 232, 243.
Mareuil-la-Motte, 167, 174.
Mareuil-sur-Ourcq, 190.
Margny-les-Compiègne, 168, 175.
Marissel, 131, 138, 145.
Marolles, 190, 198, 204.
Marseille-le-Petit, 101, 105, 110, 129, 145, 224, 229, 243.
Méru, 101, 105, 147, 148, 212, 224, 229, 243, 249.
Meux (le), 167, 174.
Milly, 110, 129.
Moliens, 109, 129, 145.
Monchy-Humières, 168, 175.
Mondescourt, 216.
Montataire, 99, 202, 203, 212.
Montigny, 157, 159.
Morienval, 193.
Morlincourt, 217.
Mouy, 101, 151, 161, 162, 214, 224, 232, 243.

N

Nampcel, 167, 173.
Nanteuil-le-Haudouin, 101, 185, 188, 225, 237, 243.
Neuilly-en-Thelle, 101, 185, 188, 199, 225, 237, 243.
Nivillers, 101, 105, 224, 229, 243.
Noailles, 101, 105, 136, 139, 146, 212, 224, 230, 243.
Notre-Dame-du-Thil, 131, 138.
Noyers-Saint-Martin, 151, 158.
Noyon, 101, 169, 176, 177, 219, 224, 235, 243.

O

Oise, 99.
Ons-en-Bray, 109, 129.
Orrouy, 193, 198, 204.
Orry-la-Ville, 196, 198, 204.
Orvillers-Sarel, 168, 175.

P

Paillart, 155, 158.
Pierrefonds, 168, 175.
Plailly, 196, 198, 204.
Ponchon, 110, 130, 145.
Pont-Sainte-Maxence, 101, 185, 188, 225, 237, 243.
Pont-Lévêque, 219.
Pontoise, 217.
Pontpoint, 195.
Porquéricourt, 218.
Précy-sur-Oise, 191, 198, 204.

R

Rantigny, 161, 162, 163.
Rémy, 169, 175.
Ressons-sur-Matz, 101, 168, 175, 224, 235, 243.
Ribécourt, 101, 168, 175, 224, 235, 243.
Romescamps, 109, 129.
Roye-sur-Matz, 167, 174, 180, 181.
Rully, 195.

S

Saint-Crépin-Ibouvillers, 110, 130, 145.
Saint-Firmin, 200, 201, 205.
Sainte Geneviève, 136, 139, 145, 212.
Saint-Germer-de Fly, 133, 139, 145.

Saint-Just-en-Chaussée, 101, 151, 162, 163, 214, 224, 233, 243.
Saint-Just-des-Marais, 131, 138, 145.
Saint-Léger-aux-Bois, 168, 175.
Saint-Léonard, 196.
Saint-Martin-le-Nœud, 109, 129.
Saint-Paul, 109, 129.
Saint-Sauveur, 167, 174, 180, 181.
Saint-Sulpice, 110, 130.
Saint-Vaast-les-Mello, 191, 198, 204.
Saintines, 193.
Salency, 168, 174, 180, 182, 217.
Sarcus, 109, 129, 145.
Sempigny, 219.
Senantes, 110, 130.
Senlis, 99, 100, 101, 185, 188, 189, 204, 205, 207, 219, 225, 238, 243.
Sérifontaine, 133, 139.
Silly-le-Long, 193.
Songeons, 101, 105, 138, 139, 146, 224, 230, 243.
Suzoy, 218.

T

Therdonne, 110, 130.
Thiescourt, 167, 174, 180, 182.
Tillé, 110, 130.
Tracy-le-Mont, 168, 175.
Trie-Château, 109, 129.
Troissereux, 110, 130, 145.
Trosly-Breuil, 167, 173, 180, 181.

U

Ully-Saint-Georges, 194, 198,

V

Valdampierre, 109, 129, 145, 249.
Varesnes, 217.
Vauchelles, 218.
Vauciennes, 193.
Venette, 168, 175.
Verberie, 199.
Verneuil, 200.
Vez, 194, 198, 204.
Ville, 168, 174, 180, 182.
Villeneuve-le-Roi (la), 110, 130.
Villers-Saint-Paul, 191.
Villers-Saint-Sépulcre, 110, 130.
Warluis, 110, 130, 146.
Wavignies, 158, 159, 163.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES LOCALITÉS CITÉES

A

Abbeville, 14, 35.
Agde, 20, 34.
Agen, 12, 35.
Ain, 84, 86, 89. 93, 94.
Aire, 23, 27, 35, 68, 78.
Aisne, 86, 93, 94.
Aix (Bouches-du-Rhône), 12, 13, 64, 74.
Aix-les-Bains, 24, 31, 35.
Ajaccio, 17, 36, 65, 75, 84.
Alais, 12, 13, 35, 66, 73.
Albert, 22, 27, 28, 35, 68, 77.
Albertville, 24, 33.
Albi, 12, 34.
Alençon, 16, 35.
Alfortville, 19, 26, 36, 67, 76.
Allier, 86, 88, 92, 94.
Alpes (Basses-), 86, 88, 92, 94.
Alpes (Hautes-), 86, 88, 92, 94.
Alpes-Maritimes, 86, 88, 93, 94.
Ambert, 24, 27, 37, 69, 79.
Amiens, 10, 35, 90.
Amplepuis, 24, 27, 33, 69, 79.
Ancenis, 20, 22, 70, 80.
Angers, 90.
Anglet, 24, 32.
Angleterre, 249.
Angoulême, 12, 13, 35, 66, 73.
Aniche, 22, 27, 35, 68, 78.
Anion, 23.
Annecy, 17, 34, 36, 64, 74.
Annœulin, 23, 27, 36, 68, 78.
Annonay, 18, 37, 65, 75.
Antibes, 25, 34.
Anzin, 17, 35, 65, 75.
Apt, 19, 33.
Arcis-sur-Aube, 31, 34.
Arcueil-Cachan, 25, 28, 34, 70, 79.
Ardèche, 86, 89, 93, 94.
Ardennes, 86, 89, 93, 94.
Argelès, 32, 37, 71, 82, 84.
Argenteuil, 17, 36, 65, 75.
Ariège, 86, 88, 93, 94.
Arles, 12, 33.
Armentières, 13, 36, 66, 73.
Arras, 13, 35, 66, 73.
Asnières, 17, 36, 65, 74.
Aubagne, 25, 33.
Aube, 86, 88, 93, 94.
Aubenas, 25, 27, 35, 69, 79.
Aubervilliers, 13, 37, 67, 73.
Aubin, 25, 32.
Aubusson, 23, 28, 35, 70, 80.
Auch, 17, 35, 65, 75.
Auchel, 23, 34.
Aude, 86, 88, 92, 94.
Audincourt, 23, 28, 34, 70, 80.
Auray, 21, 26, 35, 67, 77.
Aurillac, 16, 34.
Autun, 16, 34.
Auxonne, 23, 28, 33, 70, 80, 84.
Avallon, 19, 32.
Avesnes, 22, 34, 42.
Aveyron, 86, 88, 92, 94.
Avignon, 10, 36, 91.
Avion, 34.
Avranches, 20, 26, 36, 67, 77.
Ay, 21, 34.

B

Baccarat, 20, 26, 36, 67, 77.
Bagnères-de-Bigorre, 24, 27, 35, 69, 79.
Bagnolet, 25, 28, 37, 70, 79.
Bailleul, 17, 37, 65, 74, 250.
Bannalec, 24, 33.
Bar-le-Duc, 16, 35.
Bar-sur-Aube, 29, 34, 71, 81.
Bar-sur-Seine, 30, 31, 35, 71, 81.
Barbezieux, 29, 33.
Barcelonnette, 31, 34.
Barentin, 21, 26, 36, 68, 77.
Bastia, 12, 35.
Baugé, 30, 31, 34, 71, 81.
Baume-les-Dames, 31, 33.
Bayeux, 26, 27, 36, 69, 79.
Bayonne, 12, 34.
Bazas, 29, 33.
Beaucaire, 19, 26, 36, 67, 76.

Beaune, 18, 35, 65, 75.
Beauvais, 2, 14, 18, 65, 75.
Bédarieux, 20, 34.
Bègles, 15, 33.
Belfort, 12, 33, 94.
Bellac, 29, 34.
Bellay, 25, 42.
Berck-sur-Mer, 23, 27, 37, 68, 78.
Bergerac, 16, 34.
Bergues, 23, 34.
Bernay, 23, 32.
Besançon, 10, 11, 14, 36, 39, 66, 73, 91.
Bessèges, 19, 26, 36, 67, 76.
Béthune, 17, 18, 35, 66, 75.
Béziers, 10, 35, 91.
Biarritz, 15, 33.
Bicêtre, 17, 65, 75.
Blain, 18, 34.
Blanzy, 24, 28, 33, 70, 80.
Blaye, 29, 33.
Blois, 12, 34.
Bobain, 19, 28, 33, 70, 79.
Bois-Colombes, 14, 35, 65, 75.
Bolbec, 45.
Bollène, 19, 34.
Bonneville, 31, 32, 35, 71, 82.
Bordeaux, 9, 14, 36, 66, 72, 89, 90.
Bouches-du-Rhône, 86, 88, 93, 94.
Boulogne-sur-Mer, 10, 36, 91.
Boulogne-sur-Seine, 13, 37, 67, 73, 91, 92.
Bourg, 17, 36, 64, 74.
Bourganeuf, 30, 31, 35, 71, 81.
Bourges, 10, 34, 91.
Bourgoin, 20, 28, 34, 70, 80.
Boussac, 32, 34.
Bray-sur-Seine, 48, 50.
Bressuire, 29, 33.
Brest, 10, 11, 14, 37, 66, 73, 90, 92.
Briançon, 25, 33.
Briare, 20, 26, 35, 67, 76.
Brie-Comte-Robert, 48, 50.
Briey, 31, 33.
Brignolles, 29, 36, 71, 81.
Brives, 15, 18, 35, 66, 75.
Bruay, 17, 22, 28, 33, 35, 64, 70, 74, 80.

C

Caen, 91.
Cahors, 15, 33.
Calais, 10, 11, 14, 36, 66, 73, 91, 92.
Caluire et Cuire, 16, 34.
Calvados, 86, 89, 93, 94.
Cambrai, 12, 13, 35, 64, 74.
Cancale, 20, 26, 35, 67, 76, 84.
Cannes, 12, 13, 35, 64, 73.
Cantal, 86, 88, 92, 94.
Carcassonne, 12, 34.
Carmaux, 22, 33.
Carpentras, 15, 33.
Carvin, 23, 27, 35, 68, 78.
Castellane, 32, 33.
Castelnaudary, 25, 34.
Castelsarrazin, 22, 32.
Castres, 12, 33.
Caudan, 21.
Caudebec, 17, 35, 64, 74.
Cauderan, 19, 28, 34, 70, 79.
Caudry, 22, 28, 35, 70, 80.
Cavaillon, 19, 34.
Céret, 30, 32.
Cette, 12, 34, 91.
Châlon-sur-Saône, 12, 13, 36, 64, 74.
Châlons-sur-Marne, 12, 34.
Chambéry, 12, 33.
Chambon-Feugerolles, 20, 33.
Champigny, 21, 26, 36, 68, 77.
Chantenay, 17, 36, 65, 75.
Chapelle-la-Reine (la), 48, 50.
Charente, 86, 88, 93, 94.
Charente-Inférieure, 86, 88, 92, 94.
Charenton, 17, 34, 65, 74.
Charleval, 41.
Charleville, 17, 36, 64, 74.
Charlieu, 20, 26, 36, 67, 76.
Charolles, 30, 31, 35, 71, 81.
Chartres, 13, 36, 66, 73.
Châteaubriant, 20, 26, 36, 67, 76.
Château-Chinon, 31, 32, 36, 71, 82.
Châteaudun, 24, 33.
Château-Gonthier, 21, 26, 36, 67, 77, 84.
Château-Landon, 48, 50, 51.
Châteaulin, 30, 31, 36, 71, 81.
Château-Renard, 26, 32.
Châteauroux, 12, 33.
Château-Thierry, 25, 27, 36, 69, 79.
Châtelet (le), 48, 50.
Châtellerault, 15, 33.
Châtillon-sur-Seine, 29, 33.
Chaumont, 15, 32.
Chauny, 19, 26, 35, 67, 76.
Cher, 38, 86, 88, 93, 94.
Cherbourg, 12, 13, 36, 64, 74, 84, 91.
Chinon, 20, 33.
Choisy-le-Roi, 24, 27, 36, 69, 79.
Cholet, 16, 33.
Clamart, 25, 28, 36, 70, 79.
Clamecy, 21, 33.
Claye-Souilly, 48, 51.
Clermont-Ferrand, 10, 33, 91.
Clermont-l'Hérault, 20, 33.
Clichy, 13, 37, 67, 73, 91, 92.
Cognac, 16, 18, 34, 66, 75.
Colombes, 17, 36, 65, 74.
Combourg, 20, 32.
Comines, 22, 27, 35, 68, 77.

Commentry, 15, 33.
Commercy, 21, 28, 34, 70, 80.
Compiègne, 2, 14, 34.
Concarneau, 24, 27, 35, 69, 78, 84.
Condom, 19, 26, 32, 36, 67, 76.
Confolens, 30, 31, 36, 71, 81.
Corbeil, 22, 27, 36, 57, 68, 77.
Cornimont, 19, 33.
Corrèze, 86, 88, 93, 94.
Corse, 88, 93, 94.
Corte, 29, 36, 70, 80.
Cosne, 21, 32.
Côte-d'Or, 86, 88, 93, 94.
Côtes-du-Nord, 6, 85, 86, 88, 93, 94.
Couéron, 20, 26, 35, 67, 76.
Coulommiers, 21, 33, 48, 49, 50, 51, 52.
Courbevoie, 17, 37, 65, 75.
Cours, 24, 27, 36, 69, 79.
Coutances, 21.
Cransac, 25, 33.
Crécy-en-Brie, 48, 50.
Creil, 32.
Crest, 23.
Creuse, 5, 6, 86, 88, 93, 94.
Croix, 16, 18, 35, 66, 76.
Croix-Rousse (la), 57.
Crozon, 24.
Cusset, 25, 34.

D

Dammartin-en-Goele, 49, 51.
Darnétal, 21, 26, 36, 68, 77.
Dax, 15, 33.
Decazeville, 25, 33.
Decize, 22, 28, 34, 70, 80.
Denain, 14, 35.
Déville-les-Rouen, 21, 26, 36, 68, 77.
Dieppe, 12, 13, 35, 45, 64, 74.
Digne, 24, 32.
Digoin, 23, 34.
Dijon, 10, 34, 91.
Dinan, 16, 34.
Dôle, 18, 36, 65, 75.
Dombasle, 21, 34.
Domfront, 23, 27, 36, 68, 78.
Donnemarie-en-Montois, 49, 51.
Dordogne, 86, 88, 92, 94.
Douai, 13, 36, 67, 73, 250.
Douarnenez, 17, 36, 65, 74, 84.
Doubs, 4, 39, 86, 88, 93, 94.
Doullens, 29, 36, 71, 81.
Doulon, 20, 28, 33, 34, 70, 80, 84.
Draguignan, 22, 27, 35, 68, 77.
Dreux, 23, 27, 35, 69, 78.
Drôme, 86, 88, 93, 94.
Dunkerque, 12, 13, 36, 66, 73, 84, 91.

E

Ecrouves, 21, 32.
Elbeuf, 12, 13, 35, 64, 74.
Embrun, 30, 35, 71, 81.
Epernay, 14, 18, 35, 65, 75.
Epinal, 12, 33.
Equeurdreville, 21, 35.
Ernée, 21, 26, 36, 67, 77.
Essonnes, 22, 28, 34, 70, 80.
Estaires, 22, 27, 36, 68, 78.
Étampes, 22, 27, 36, 57, 68, 77.
Eure, 41, 86, 88, 93, 95.
Eure-et-Loir, 86, 88, 93, 95.
Évreux, 15, 34.
Esquermes, 41, 42.

F

Falaise, 26, 27, 35, 69, 79.
Fécamp, 16, 34.
Ferté-Gaucher (la), 49, 51.
Ferté-sous-Jouarre (la), 49, 51, 58.
Figeac, 20, 26, 36, 67, 76.
Finistère, 6, 86, 89, 93, 95.
Firminy, 15, 33.
Fives, 41, 42.
Flers, 16, 34.
Florac, 32, 36, 71, 82.
Foix, 25, 28, 34, 70, 80.
Fontainebleau, 16, 18, 34, 48, 49, 50, 51, 52, 66, 76.
Fontenay-le-Comte, 15.
Fontenay-sous-Bois, 25, 34.
Forcalquier, 31, 32, 36, 71, 82.
Fougères, 17, 37, 65, 75.
Fougerolles, 24, 33.
Fourchambault, 21, 33.
Fourmies, 17, 35, 64, 74, 84.
France, 37.
Fresnes, 22, 28, 34, 70, 80.
Fumay, 25, 27, 37, 69, 79.

G

Gannat, 25, 28, 34, 70, 80.
Gap, 16, 34.
Gard, 86, 89, 93, 95.
Garonne (Haute-), 86, 88, 92, 95.
Gentilly, 17, 21, 26, 37, 68, 75, 77.
Gérardmer, 19, 34.
Gennevilliers, 25, 28, 37, 69, 79.
Gers, 86, 88, 93, 94.
Gex, 31, 34.
Gien, 10, 33.
Gironde, 86, 89, 93, 94.
Givors, 15, 34.
Gourdon, 29, 33.
Granville, 15, 33.

Grasse, 17, 35, 65, 75.
Graulhet, 22, 34.
Gravelines, 23, 33.
Graville-Sainte-Honorine, 21, 26, 35. 68.
Gray, 24, 27, 35, 69, 79.
Grenoble, 10, 35, 91.
Guéméné, 20, 26, 33, 70, 80, 84.
Guérande, 20, 28, 34, 70, 80, 84.
Guéret, 23, 27, 35, 69, 78.
Guingamp, 23, 27, 36, 69, 78. 84.
Guipavas, 24, 27, 35, 69, 78.
Guise, 25, 27, 36, 69, 79.

H

Halluin, 16, 35.
Hasparren, 24, 27, 35, 69, 79.
Haubourdin, 22, 27, 35, 68, 77.
Hautmont, 12, 15, 33.
Hazebrouck, 16, 34, 42.
Hellemmes-lès-Lille, 22, 27, 35, 68, 78.
Hénin-Liétard, 17, 36, 65, 75.
Hennebont, 21, 33.
Hérault, 86, 88, 93, 95.
Héricourt, 24, 28, 34, 70, 80.
Hirson, 25, 28, 34, 70, 80,
Honfleur, 26, 27, 36, 69, 79.
Houplines, 22, 27, 36, 68, 77, 84.

I

Ille-et-Vilaine, 86, 89, 93, 95.
Indre, 86, 88, 92, 95.
Indre-et-Loire, 86, 89, 93, 95.
Isère, 86, 88, 93, 95.
Issoire, 24, 33.
Issoudun, 15, 32.
Issy, 17, 37, 65, 75.
Ivry, 13, 37, 67, 73.
Izieux, 20, 33.

J

Joigny, 19, 32.
Joinville-le-Pont, 21, 33.
Jonzac, 30, 33.
Jura, 84, 86, 89, 93, 95.

L

La Charité, 21, 34.
La Châtre, 29, 33.
La Ciotat, 16, 18, 35, 66, 75.
La Fère, 25, 28, 34, 70, 80, 84.
La Ferté-Bernard, 24, 27, 35, 69, 79.
La Flèche, 15, 33.
Lagny, 21, 27, 36, 49, 51, 68, 77.
La Madeleine, 19, 26, 35, 67, 76.
Lambez, 32.
Lambézellec, 18, 36, 65, 75.
Landerneau, 24, 27, 37, 69, 78.
Landes, 86, 88, 92, 95.
Langres, 15, 33.
Languidie, 21. 33.
Lannion. 23, 27, 37, 69, 78, 84.
Laon, 17, 33.
La Palisse, 31, 32, 36, 71, 82.
La Réole, 29, 33.
Largentière, 31, 33.
La Ricamarie, 20, 28, 34, 70, 80.
La Roche-sur-Yon, 17, 36, 65, 74, 84.
La Rochelle, 12, 33.
La Seyne, 15, 18, 35, 66, 75.
La Teste de Buch, 19, 32.
La Tour du Pin, 30, 31, 36, 71, 81.
Laval, 13, 37, 67, 73.
Lavaur, 22, 33.
Le Blanc, 20, 35.
Le Bouscat, 19, 28, 34, 70, 80.
Le Cateau, 15, 18, 35, 65, 75.
Le Châtelet, 38.
Lectoure, 29, 36, 71, 81.
Le Havre, 9, 14, 37, 45, 66, 72, 84, 90, 92, 261.
Le Kremlin-Bicêtre, 17, 37.
Le Mans, 10, 35, 42, 43, 91.
Lens, 16, 31, 34.
Le Perreux, 25, 28, 35, 70, 80.
Le Portel, 23, 33.
Le Puy, 12, 33.
Le Raincy, 22, 28, 35, 70, 80.
Les Andelys, 23, 33.
Les Lilas, 25, 28, 37, 69, 79.
Lesparre, 30, 33.
Levallois-Perret, 10, 11, 33, 66, 73, 91.
Liévin, 16, 18, 35, 66, 76.
Ligny-en-Barrois, 21, 26, 37, 67, 77.
Lille, 9, 14, 36, 41, 42, 66, 72, 84, 90, 92, 250.
Lillebonne, 21, 34.
Lillers, 23, 27, 36, 68, 78.
Limoges, 11, 14, 37, 55, 66, 73, 91, 92.
Limoux, 25.
Lisieux, 14, 17, 34, 36, 65, 74.
L'Isle, 19, 26, 36, 67, 76.
Lizy-sur-Ourcq, 49, 51.
Loches, 20, 32.
Lodèves, 20, 32.
Loir-et-Cher, 86, 88, 92, 95.
Loire, 86, 88, 93, 95.
Loire (Haute-), 86, 88, 92, 95.
Loire-Inférieure, 86, 89, 93, 95.
Loiret, 86, 88, 93, 95.
Longwy, 21, 33.
Lomme, 23, 27, 35, 68, 78, 84.
Lons-le-Saulnier, 15, 34.
Loos, 22, 27, 36, 68, 77.
Lorient, 10, 35, 91.
Lorrez-le-Bocage, 49, 51.
Lot, 86, 88, 92, 95.

Lot-et-Garonne, 86, 88, 92, 95.
Loudun, 29, 34, 71, 81.
Louhans, 29, 37, 71, 81.
Lourdes, 24, 32.
Lozère, 86, 88, 92, 95.
Luçon, 19, 34.
Lunel, 20, 26, 36, 67, 76.
Lunéville, 12, 34.
Lure, 24, 34.
Lyon, 9, 14, 37, 57, 66, 72, 84, 90, 92, 250.
Lys-lès-Launay, 23, 27, 37, 68, 78.

M

Mâcon, 17, 36, 64, 74.
Maine-et-Loire, 85, 87, 88, 93, 95.
Maisons-Alfort, 24, 27, 35, 69, 79.
Maisons-Laffitte, 22, 27, 36, 68, 77.
Malakoff, 19, 26, 37, 67, 76.
Mamers, 24, 34.
Manche, 87, 88, 93, 95.
Mantes, 22, 27, 35, 68, 77.
Marcq-en-Barœuil, 16, 33.
Marennes, 23, 27, 34, 35, 69, 78, 84.
Marmande, 20, 33.
Marmant, 49, 51.
Marne, 87, 88, 93, 95.
Marne (Haute-), 87, 88, 92, 95.
Marseille, 9, 10, 35, 90.
Martigues, 26, 32.
Marvéjols, 29, 33.
Maubeuge, 16, 18, 34, 66, 76.
Mauléon, 31, 33.
Mauriac, 30, 31, 34, 71, 81.
Mayenne, 87, 89, 93, 95.
Mazamet, 15, 18, 35, 65, 75, 250.
Meaux, 17, 35, 48, 49, 51, 52, 64, 74.
Mehun-sur-Yèvre, 23, 27, 36, 69, 78.
Melle, 31, 33.
Melun, 17, 18, 36, 48, 49, 51, 52, 65, 75, 212.
Menton, 17, 36, 65, 75.
Mérignac, 19, 28, 34, 70, 80.
Merville, 22, 27, 35, 68, 78.
Meudon, 22, 27, 35, 68, 77.
Meurthe-et-Moselle, 87, 88, 95.
Meuse, 87, 88, 93, 95.
Mèze, 20, 33.
Mézières, 25, 27, 35, 69, 79.
Millau, 16, 35.
Mirande, 30, 31, 35, 71, 81.
Mirecourt, 19, 34.
Moëlan, 24, 32.
Monasque, 25, 27, 36, 69, 79.
Montargis, 15, 33.
Montauban, 12, 34.
Montbéliard, 23, 27, 36, 69, 78.
Montbrison, 20, 26, 34, 70, 80.
Montceau-les-Mines, 15, 33.
Mont-de-Marsan, 15, 34.
Montdidier, 29, 34.
Montélimar, 15, 32.
Montereau, 21, 27, 36, 49, 51, 68, 77.
Montfort, 31, 32, 36, 71, 82, 84.
Montivilliers, 21, 26, 35, 68, 77.
Montluçon, 12, 33.
Montmédy, 31, 32, 34, 71, 82.
Montmorillon, 19, 33.
Montoire de Bretagne, 20, 25, 35, 67, 76.
Montpellier, 10, 35, 91.
Montreuil (P.-de-C.), 30, 31, 35, 71, 81.
Montreuil-sous-Bois, 13, 36, 67, 73.
Montrouge, 17, 36, 64, 74.
Morbihan, 6, 87, 88, 93, 95.
Moret-sur-Loing, 49, 51.
Morlaix, 17, 36, 64, 74.
Mortagne, 29, 34.
Mortain, 31, 34.
Moulins, 12, 34.
Moulins-Lille, 41, 48.
Mourmelon, 21, 28, 33, 70, 80, 84.
Moutiers, 31, 34.
Mouveaux, 23, 34.
Murat, 30, 32.
Muret, 29, 32.

N

Nancy, 11, 36, 90.
Nangis, 49, 51.
Nanterre, 17, 37, 65, 75, 84, 212.
Nantes, 9, 14, 36, 66, 72, 89, 90.
Nantua, 30, 35, 71, 81.
Narbonne, 12, 34.
Nemours, 49, 51.
Nérac, 20, 33.
Neufchâteau, 29, 34.
Neuilly (Seine), 12, 13, 35, 64, 73.
Nevers, 12, 33.
Nice, 10, 11, 14, 35, 66, 73, 90.
Nieppe, 23, 27, 36, 68, 78.
Nièvre, 87, 88, 92, 95.
Nîmes, 10, 36, 89, 90.
Niort, 13, 20, 28, 34, 36, 66, 70, 73, 80.
Nœux-les-Mines, 23, 27, 35, 69, 78.
Nogent-le-Rotrou, 23, 34.
Nogent-sur-Marne, 24, 27, 69, 79.
Nogent-sur-Seine, 30, 32, 35.
Noirmoutiers, 19, 33.
Noisy-le-Sec, 25, 28, 35, 69, 79.
Nontron, 30, 32.
Nord, 41, 87, 89, 93, 95.
Nouzon, 25, 27, 35, 69, 79.
Nyons, 30, 31, 35, 71, 81.

O

Oise, 2, 3, 57, 87, 89, 93, 95.
Oléron-Sainte-Marie, 24, 33.
Orange, 15, 34.
Orléans, 10, 34, 91.
Orne, 87, 88, 93, 95.
Oullins, 24, 27, 35, 69, 79.

P

Paimbeuf, 31, 35, 71, 82.
Palais, 19, 28, 34, 70, 79.
Pamiers, 14, 18, 35, 65, 75.
Pantin, 13, 37, 67, 73.
Paris, 9, 10, 11, 13, 14, 38, 72, 87, 90, 92.
Parthenay, 22, 33.
Pas-de-Calais, 87, 89, 93, 95.
Pau, 13, 36, 66, 73.
Pauillac, 20, 33.
Périgueux, 12, 34.
Péronne, 19, 35.
Perpignan, 12, 35.
Petit-Quevilly, 16, 34.
Pézenas, 20, 26, 37, 67, 76.
Pithiviers, 20, 34.
Plainfaing, 19, 35.
Plérin, 23, 33.
Plessé, 20, 33.
Pleyben, 24, 34.
Plœmeur, 17, 36, 65, 75.
Ploërmel, 21, 26, 37, 67, 77.
Plougastel-Daouglas, 24, 34.
Plouguerneau, 24, 33.
Poissy, 22, 27, 37, 68, 77, 212.
Pont-à-Mousson, 15, 34.
Pont-l'Évêque, 30, 32.
Pontoise, 22, 27, 35, 68, 77.
Pontarlier, 22, 33.
Pont-Audemer, 23, 27, 36, 69, 78.
Pontivy, 21, 33.
Pont-l'Abbé, 24, 27, 35, 69, 78.
Prades, 30, 31, 34, 71, 81.
Pré-Saint-Gervais, 24, 27, 36, 69, 79.
Preston, 61.
Privas, 25, 27, 36, 67, 79.
Provins, 21, 34, 48, 49, 50, 51, 52.
Puget-Theniers, 32, 33.
Puteaux, 17, 36, 65, 75.
Puy-de-Dôme, 87, 88, 92, 95.
Pyrénées (Basses-), 87, 88, 92, 95.
Pyrénées (Hautes-), 87, 88, 93, 95.
Pyrénées-Orientales, 87, 88, 93, 95.

Q

Quesnoy-sur-Deule, 23, 27, 35, 68.
Questembert, 6.
Quimperlé, 24, 27, 36, 69, 78.

R

Raismes, 22, 27, 35, 68, 78.
Rambervillers, 19, 33.
Rambouillet, 22, 33.
Rebais, 49, 51.
Redon, 20, 33.
Reims, 9, 10, 36, 66, 72, 90.
Remiremont, 19, 34.
Rennes, 10, 11, 14, 36, 66, 73, 91, 92.
Rethel, 25, 34.
Rével, 19, 33.
Rézé, 20, 26, 36, 67, 76.
Rhin (Haut-), 87, 88, 92.
Rhône, 87, 89, 93, 95.
Riantec, 21, 33.
Riberac, 30, 31, 71, 81.
Riom, 18, 36, 65, 76.
Rive-de-Gier, 14, 36.
Rivesaltes, 24, 33.
Roanne, 12, 33.
Rochechouart, 29, 33.
Rochefort, 12, 34.
Rocroy, 31, 33.
Rodez, 15, 34.
Romans, 15, 34.
Romilly, 25, 28, 34, 70, 80.
Romorantin, 20, 34.
Rosendael, 22, 34.
Roubaix, 9, 14, 36, 66, 72, 90, 92.
Roncq, 22, 27, 36, 68, 78.
Rouen, 5, 9, 14, 36, 45, 66, 72, 84, 90, 92.
Royan, 23, 33.
Rozoy, 49, 51.
Rueil, 22, 27, 35, 68, 77.
Ruffec, 30, 35, 71, 81.

S

Sablé, 24, 34.
Saint-Affrique, 25, 33.
Saint-Amand, 18, 35, 38, 65.
Saint-Amand-Mont-Rond, 23, 27, 35, 69, 78.
Saint-Brieuc, 12, 13, 36, 64, 74.
Saint-Calais, 30, 34.
Saint-Chamond, 17, 36, 65, 75.
Saint-Claude, 19, 26, 37, 67, 76.
Saint-Cloud, 22, 27, 35, 68, 77.
Saint-Denis, 11, 37, 66, 73, 91, 92.
Saint-Dié, 16, 34.
Saint-Étienne, 5, 9, 14, 36, 66, 72, 90, 250.
Saint-Étienne-du-Rouvray, 21, 26, 36, 68, 77.
Saint-Flour, 23, 34.
Saint-Gaudens, 19, 33.
Saint-Germain-en-Laye, 17, 37, 65, 75.
Saint-Girons, 25, 34.
Saint-Jean-d'Angély, 23, 33.

Saint-Jean-de-Maurienne, 30, 31, 36, 71, 81.
Saint-Julien-en-Jarret, 20, 26, 35, 67, 76.
Saint-Julien (Haute-Vienne), 32, 36, 67, 76.
Saint-Julien (Haute-Savoie), 19, 36, 71, 82, 84.
Saint-Léonard, 19, 34.
Saint-Lô, 17, 35, 64, 74.
Saint-Maixent, 22, 32.
Saint-Malo, 17, 36, 65, 74, 84.
Saint-Mandé, 17, 36, 64, 74.
Saint-Marcellin, 30, 33.
Saint-Maur, 17, 36, 64, 74.
Saint-Maurice, 25, 28, 36, 42, 70, 79.
Sainte-Menehould, 19, 33.
Saint-Mihiel, 21, 33.
Saint-Nazaire, 12, 13, 36, 64, 66, 73.
Saint-Nicolas-du-Port, 21, 33.
Saint-Omer, 13, 36, 66, 73.
Saint-Ouen, 13, 37, 67, 73, 84.
Saint-Pierre Quillebignon, 24, 27, 35, 69, 78, 84.
Saint-Pol de Léon (Finistère), 24, 27, 36, 69, 78.
Saint-Pol (P.-de-C.), 22, 27, 30, 31, 35, 36, 68, 78.
Saint-Pons, 30, 34.
Saint-Pourcin sur Sioulle, 25, 33.
Saint-Quentin, 10, 35, 91.
Saint-Rémy--sur-Durolle, 26, 33.
Sainte-Savine, 25, 35.
Saint-Servan, 17, 36, 64, 74.
Saint-Sever, 29, 33, 71, 81.
Saint-Vallier, 24, 28, 33, 70, 80.
Saint-Yriex, 19, 26, 36, 67, 76.
Saintes, 15, 33.
Salins, 20, 26, 36, 67, 76.
Sancerre, 38, 39.
Sanvic, 21, 26, 36, 68, 77.
Saône (Haute-), 87, 88, 92, 95.
Saône-et-Loire, 87, 88, 93, 96.
Sarlat, 23, 33.
Sartène, 23, 27, 35, 69, 78.
Sarthe, 87, 88, 93, 96.
Sarzeau, 19, 26, 35, 67, 76, 84.
Saumur, 16, 34.
Savoie, 85, 87, 88, 92, 96.
Savoie (Haute-), 87, 89, 93, 96.
Sever, 22, 26, 31, 70, 80.
Scaer, 24, 28, 33.
Sceaux, 30, 31, 36, 71, 81.
Séclin, 22, 27, 36, 68, 78.
Sedan, 14, 36.
Segré, 30, 31, 34, 71, 81.
Seine, 85, 87, 89, 93, 96.
Seine-et-Marne, 6, 48, 87, 88, 93, 96.
Seine-et-Oise, 4, 6, 46, 87, 89, 93, 96.
Seine-Inférieure, 4, 45, 85, 87, 89, 93, 96.
Sémur, 30, 33.
Senlis, 1, 2, 212.
Sens, 14, 35.
Sèvres, 22, 27, 36, 68, 77, 89, 96.
Sèvres (Deux-), 87, 88, 93, 96.
Sin-le-Noble, 22, 27, 36, 68, 78.
Sisteron, 30, 35, 71, 81, 84.
Soissons, 17, 35, 64, 74.
Solesmes, 22, 26, 34, 70, 80.
Somain, 23, 27, 36, 68, 78.
Somme, 53, 54, 87, 88, 93, 96.
Sotteville-les-Rouen, 17, 35, 64, 74.
Suresnes, 24, 27, 36, 69, 79.

T

Talence, 19, 26, 28, 35, 67, 70, 76.
Tarare, 19, 36, 65, 75.
Tarbes, 12, 13, 34, 64, 74.
Tarn, 87, 88, 92, 96.
Tarn-et-Garonne, 87, 88, 92, 96.
Thonon-les-Bains, 24, 33.
Tonnerre, 29, 33.
Toul, 15, 34.
Toulon, 10, 36, 91.
Toulouse, 9, 10, 34, 90.
Tourcoing, 10, 35, 91, 250.
Tourlaville, 20, 26, 36, 67, 77, 84.
Tournan, 49, 51.
Tournon, 25, 27, 36, 69, 79.
Tournus, 19, 26, 37, 67, 76.
Tours, 10, 11, 14, 36, 66, 73, 91, 92.
Trélazé, 20, 26, 35, 67, 77.
Trévoux, 31, 32, 37, 71, 82.
Trouville, 26, 27, 35, 69, 79.
Troyes, 10, 11, 14, 36, 66, 73, 91, 92.
Tulle, 16, 34.

U

Ussel, 29, 36, 70, 81.
Uzès, 29, 35, 71, 81.

V

Val d'Ajol, 19, 33.
Valence, 13, 36, 66, 73, 80.
Valenciennes, 13, 35, 66, 73, 84.
Vallauris, 25, 33.
Valognes, 21, 26, 36, 67, 77, 84.
Valréas, 19, 26, 36, 67, 76.
Vannes, 12, 26.
Vanves, 25, 28, 35, 69, 79.
Var, 87, 88, 93, 96.
Vaucluse, 87, 88, 93, 96.
Vendée, 87, 88, 93, 96.
Vendôme, 19, 33.
Verdun, 15, 33.
Vernon, 23, 34.
Versailles, 10, 11, 36, 46, 66, 73, 89, 91.
Vertou, 20, 28, 34, 70, 80.
Vervins, 30, 37, 71, 81.
Vesoul, 19, 33.
Vichy, 16, 35.
Vienne, 87, 88, 92, 93, 96.
Vienne, 12, 34.
Vienne (Haute-), 55, 87, 89, 93, 96.
Vierzon, 16, 18, 35, 66, 76.

Vierzon-Village. 23.
Vieux-Condé. 22. 33.
Villefranche (Aveyron), 17. 27, 35. 65.
Villefranche (Haute-Garonne), 31. 33, 65.
Villefranche (Rhône), 25. 37, 69. 75. 79.
Villejuif, 21. 26, 36. 68, 77.
Villeneuve-St-Georges, 22. 28, 33. 70. 76.
Villeneuve-sur-Lot, 16, 33.
Villeneuve-sur-Yonne, 19, 26, 28, 35. 67, 70, 79.
Villers-Bretonneux, 22, 27, 35, 68.
Villeurbanne, 17. 35, 64, 74.
Villiers-St-Georges, 49. 51.
Vincennes, 12, 13, 33, 64, 74.
Vitry-sur-Seine, 25, 28. 35. 70, 80.
Vitry-le-François, 21. 28. 34. 70. 80.
Voiron, 15. 34.
Vosges. 87, 88. 92. 96.
Vouziers. 30. 37. 71. 81.
Wassy, 30. 31. 34. 71. 81.
Wattrelos. 16, 34.
Wazemmes-Lille, 41. 42.
Wignehies, 23. 34.

Y

Yonne, 87, 88. 92, 96.
Yvetot, 21. 33.
Yzeure. 25. 34.

ERRATUM

Dans les graphiques des pages 40, 44, 47, 55, 143, 148, 178, 179, *au lieu de* Maximum, *lire :* Moyenne.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).